



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

**RAPPORT DU
CONSEIL ADMINISTRATIF
À L'APPUI DU PROJET DE
BUDGET 2009**

PR - 635

Ce document présente d'une part le catalogue des missions et prestations mis à jour, les priorités et perspectives et les principaux objectifs 2009 pour chaque service et, d'autre part, l'évolution des charges et revenus par missions et prestations et par chapitres comptables, ainsi qu'une analyse comparative par missions depuis les comptes 2003.

Une place plus importante a été accordée aux commentaires des services, afin d'étayer l'origine et l'évolution de certains chiffres et faciliter l'interprétation des données. Suite aux diverses remarques émises par la Commission des finances, un tableau montrant la décomposition comptable des coûts et revenus par missions et prestations a été nouvellement intégré.

Par rapport à l'édition 2008, cinq nouvelles entités (45, au total) ont mis en place une comptabilité analytique par missions et prestations, à savoir :

- Direction des constructions et de l'aménagement,
- Architecture,
- Bâtiments,
- Aménagement urbain et mobilité,
- Génie civil.

En outre, afin de mieux cerner la réalité des coûts des prestations des services municipaux, le présent document intègre les règles de gestion suivantes :

- le détail des coûts par missions et prestations est présenté hors subventions et ne figurent ainsi que les coûts de gestion influencés directement par l'activité des services municipaux,

- les revenus issus des remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement,
- les pertes sur débiteurs ont été déduites des revenus y relatifs.

Enfin, les catalogues de missions et prestations pour l'ensemble des institutions muséales et des bibliothèques ont été révisés et permis de faire évoluer la méthode d'évaluation des coûts et revenus correspondants.

L'équipe du Contrôle de gestion tient à remercier tous les services municipaux tant pour leur collaboration que pour leur disponibilité dans le cadre du processus d'amélioration des grandes procédures.

Département des finances et
du logement - Août 2008

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2009

Présentation générale et présentation financière

Présentation générale.....	I-9
Présentation financière	I-15

Catalogues, objectifs et projet de budget 2009 par missions et prestations

AUTORITÉS

Service de la Direction générale	II-8
Administration centrale.....	II-14
Service juridique	II-20
Relations extérieures	II-26
Office de l'état civil	II-32
Contrôle financier.....	II-38

FINANCES ET LOGEMENT

Direction des finances et du logement.....	II-48
Agenda 21.....	II-54
Contrôle de gestion	II-60
Comptabilité générale et budget	II-66
Taxe professionnelle communale	II-72
Centrale municipale d'achat et d'impression	II-78
Gérance immobilière municipale.....	II-84
Direction des ressources humaines	II-90

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	II-98
Urbanisme	II-104
Architecture	II-110
Bâtiments	II-116
Énergie	II-122
Aménagement urbain et mobilité	II-128
Génie civil	II-134

CULTURE

Direction de la culture	II-144
Service administratif et technique.....	II-150
Promotion culturelle	II-156
Service aux artistes et acteurs culturels.....	II-162
Conservatoire et jardin botaniques	II-168
Musées d'art et d'histoire	II-174
Musée d'ethnographie.....	II-180
Muséum d'histoire naturelle	II-186
Bibliothèques et discothèques municipales	II-192
Bibliothèque de Genève.....	II-198

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité	II-206
Incendie et secours.....	II-212
Sécurité et espace publics.....	II-218
Direction des systèmes d'information et de communication ..	II-224
Logistique et manifestations	II-230
Voirie Ville-Propre	II-236

COHÉSION SOCIALE,

JEUNESSE ET SPORTS

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ..	II-244
Délégation à la petite enfance.....	II-250
Écoles et institutions pour l'enfance	II-256
Espaces verts et environnement	II-262
Pompes funèbres et cimetières	II-268
Social	II-274
Délégation à la jeunesse.....	II-280
Sports	II-286

Lexique des abréviations

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Présentation générale

Présentation politique

Le projet de budget 2009 (PB 2009) constitue le premier budget établi dans son intégralité par le Conseil administratif entré en fonction le 1^{er} juin 2007. Il traduit les réflexions politiques menées sur l'ensemble des domaines d'action communaux avec un défi spécifique, annoncé dans le discours de législature : mener une politique de « ville durable ».

En sus de la protection de l'environnement et de la gestion parcimonieuse des ressources naturelles, la « ville durable » intègre des exigences essentielles de justice et d'équité sociale axées prioritairement autour des questions sociosanitaires, d'accès à l'emploi, au logement et à la culture. L'objectif du Conseil administratif est ainsi d'offrir à toutes et tous un cadre et des conditions de vie dignes.

Dans ce contexte, le Conseil administratif a décidé pour 2009 de mettre en exergue les domaines suivants : la petite enfance, la culture alternative, Genève Ville propre et la gestion des ressources humaines.

Concrètement, ces objectifs se traduisent par un effort important consenti sur les subventions supplémentaires accordées à la petite enfance (+4.8 mios) et à la culture (+2.8 mios). Le budget affecté au Service Voirie Ville propre est, quant à lui, augmenté d'environ 1 mio et celui de la Direction des ressources humaines de 1.5 mio.

A l'instar des années précédentes, le Conseil administratif a demandé aux départements et services de respecter l'enveloppe budgétaire allouée lors de l'exercice précédent (budget de référence). Des modifications au sein de l'enveloppe de base de

chaque département ont été autorisées et ont permis des arbitrages internes. Les éventuelles demandes budgétaires supplémentaires ont été discutées au sein du Conseil administratif. Ainsi, il a décidé de créer 40.5 postes qui représentent environ 5 mios de charges de personnel. S'agissant de ces dernières, les mécanismes salariaux ordinaires (annuités, promotions, 13^{ème} salaire progressif, allocation vie chère, progression de la prime d'ancienneté, primes de fidélité) ont été maintenus.

Par ailleurs, soulignons que, pour l'année 2009, le transfert de charges du canton aux communes se poursuit. Les effets sur la Ville de Genève atteignent 22.6 mios. Ce report de charge devrait prendre fin en 2009. Pour les années 2010 et suivantes, un nouveau système de péréquation intercommunale devrait entrer en vigueur. Ce dernier fait actuellement l'objet d'une révision totale. Les discussions et négociations sont en cours et devraient prochainement aboutir.

Malgré ce report de charges et conformément à l'art. 77 de la loi sur l'administration des communes, le Conseil administratif présente un projet de budget 2009 équilibré avec un excédent de revenus de 0.2 mio. Cette volonté d'atteindre l'équilibre au compte de fonctionnement est justifiée par la volonté de l'exécutif communal de ne pas creuser la dette et de la rembourser dans la mesure du possible, décision annoncée lors du discours de législature. Ainsi, la dette diminue de 140 mios passant de 1.84 mia au 1^{er} janvier 2008 à 1.70 mia au 31 décembre 2009.

S'agissant maintenant du compte d'investissement, le projet de budget 2009 maintient son niveau à celui de 2008. Toutefois,

avec un autofinancement prévu de 68.9 mios, le déficit de financement prévisionnel est de 26.1 mios. Le Conseil administratif est conscient de la nécessité de réduire le déficit qui, année après année, marque le budget et qui, à terme, empêche le financement des politiques communales. Sans être alarmante la situation financière de la commune nécessite considération car au vu des amortissements prévus, un déficit de financement de 20 à 30 millions par an semble inexorable en l'absence d'excédents importants du compte de fonctionnement et la dette s'accroît inévitablement. Or, l'exécutif a, par ailleurs, la volonté de disposer d'une certaine autonomie financière en matière d'investissements.

Dans ces circonstances, des choix devront être opérés dans les années à venir entre les divers investissements à réaliser ou les prestations émergeant du budget de fonctionnement à maintenir.

Le Conseil administratif souhaite se donner le temps et les moyens d'évaluer la pertinence et l'actualité des prestations avec l'objectif de supprimer en partie la référence automatique au passé et d'évaluer au plus près les moyens indispensables à une exécution efficiente des missions de base des services. C'est dans cet esprit qu'il mènera ses politiques publiques. A noter, que le développement du contrôle de gestion vers un budget par missions et prestations de tous les services de la Ville de Genève est une voie parallèle qui devrait permettre, à terme, d'effectuer des choix éclairés entre les multiples activités produites et soutenues par la collectivité.

Chiffres globaux

Conformément à l'article 48, lettre c) de la loi sur l'administration des communes (ci-après LAC), le Conseil administratif présente au Conseil municipal de la Ville de Genève le projet de budget 2009 dont les chiffres globaux sont les suivants :

A. Budget de fonctionnement (sans les imputations internes)

Revenus nets	1'067'722'128.-
Charges nettes	1'067'514'545.-
Résultat de fonctionnement	207'583.-

B. Budget des investissements

Investissements nets présumés	95'000'000.-
--------------------------------------	---------------------

C. Financement des investissements

Investissements nets présumés	95'000'000.-
Autofinancement total	68'918'511.-
Insuffisance de financement	26'081'489.-

Transfert de charges induit par l'accord intervenu entre le Conseil d'Etat et l'Association des Communes Genevoises pour les années 2008 et 2009

Le long processus de négociation entre l'État et les communes a abouti à un accord transitoire pour 2008 et 2009. Il proroge en partie les dispositions de la loi 9679, et instaure des transferts financiers. Les contreparties pour notre commune, soit des transferts de compétence, sont bien minces en regard des nombreux dossiers abordés. A ce jour, l'accord porte sur les points suivants et s'inscrit dans la continuité des discussions :

- Une augmentation de 50% des frais de perception, au demeurant déjà élevés en regard des frais effectifs, passant de 3 à 4.5%, alloués au Fonds d'équipement communal (FEC).
- Une augmentation de la participation à la compensation financière aux communes frontalières pour atteindre 33%, au lieu de 25%, allouée au FEC.
- L'abandon définitif en faveur de l'État de la part des impôts sur les bénéfices et gains immobiliers initialement dévolue aux communes.
- La réduction de 50% à 10% de la participation de l'État au Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP).
- La reprise par le FEC de subventions cantonales (petite enfance et construction d'écoles) (non chiffrée).

Conséquences directes chiffrées pour 2009	
Frais de perception 2009	- 10.5
Compensation aux communes frontalières 2009	- 8.2
Suppression de la rétrocession des impôts sur les bénéfices immobiliers 2009	- 2.5
Augmentation de la participation au GIAP	- 1.4
Effets estimés pour 2009	- 22.6

(en mios)

A noter que certains points de l'accord, pris en compte au budget 2008, ont été abrogés et donc réintroduit dans le PB 2009. Il s'agit de :

- La suppression des rétrocessions cantonales au Service Incendie et Secours (SIS) des participations des assurances incendies aux frais de prévention (+1.1 mio).
- Le transfert du financement des Caisses de secours des pompiers volontaires aux communes (+0.8 mio).
- La reprise par les communes du registre de la population des Confédérés (+0.8 mio).
- La prise en charge de tâches opérationnelles en matière de sécurité civile (non chiffrées).

Gestion financière

Fiscalité

Le niveau du centime additionnel est maintenu à 45.5. Il est inchangé depuis 1984.

Une des difficultés principales, lors de l'élaboration du projet de budget, consiste à évaluer le revenu de l'imposition des personnes physiques. Pour cela, les services disposent de l'estimation de la production de l'exercice 2007 figurant aux comptes et des impôts partiellement produits en 2005 et 2006. Afin d'établir une projection de ces revenus pour 2009, il convient d'estimer également la production pour 2008. Cet exercice est rendu particulièrement difficile du fait que l'administration fiscale cantonale communique avec parcimonie sur la production effective des années servant de base aux estimations.

Plusieurs éléments sont toutefois à mentionner. En premier lieu, le fait que 2009 est l'année de la révision du barème des déductions. Cet exercice a lieu tous les 4 ans. Il permet de revoir à la hausse les déductions en les indexant à l'indice des prix à

la consommation. Cette mesure, toute chose étant égale par ailleurs, entraîne une diminution des rentrées fiscales. En second lieu, rappelons que le Conseil d'État souhaite introduire plusieurs mesures fiscales favorables aux familles. Les répercussions financières de cette volonté se chiffrent à -150 mios pour le canton et pour notre commune à près de 18 mios.

S'agissant des personnes morales, aucune évaluation des bénéfices des sociétés n'est possible en cours d'année. Seuls les derniers résultats connus sont pris en compte.

Par ailleurs, il convient de relever que l'introduction du système postnumerando a induit l'obligation de procéder à des correctifs dont l'importance est allée au-delà des prévisions. Aussi, la neutralisation de ces correctifs à chaque exercice est indispensable pour appréhender convenablement la réalité. L'évaluation des revenus fiscaux 2009 est donc basée sur les comptes 2007, diminuée des effets des correctifs de 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006.

Ajoutons à cela que les prévisions fiscales tiennent compte également des recommandations du groupe de perspectives économiques en matière d'évolution des principales variables économiques (PIB et inflation essentiellement). Ces recommandations découlent notamment d'enquêtes menées auprès de divers instituts de prévisions économiques et d'établissements bancaires du pays, adaptées à la réalité genevoise grâce à une expertise minutieuse des membres du groupe, issus de différents domaines professionnels.

Estimation de la valeur du centime additionnel 2009

Année	Personnes physiques	Personnes morales	Total
2007			
Production effective	12'566	3'576	16'142
+/- Rectification ¹	-525	-185	-710
Production rectifiée	12'041	3'391	15'432
2008			
P.P. croissance 2.2%	+265		+265
P.M. croissance - 1.9%		-64	-64
Production prévisionnelle	12'306	3'327	15'633
2009			
P.P. croissance -1.2%	-143		-143
P.M. croissance - 2.4%		-81	-81
Production prévisionnelle	12'163	3'246	15'409

(en milliers)

S'agissant de la taxe professionnelle, les estimations sont réalisées sur la base des productions fiscales 2006 et 2007. Ces dernières tiennent compte des différents taux et des reconductions de taxations.

¹ La rectification relative aux personnes physiques pour 2007 tient compte de la neutralisation des corrections de 23.9 mios liés aux années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006. Quant à la rectification de la production des personnes morales, elle neutralise la correction à hauteur de 8.4 mios.

Plan de financement

A. Emplois des fonds

Investissements totaux	95.0
Total des décaissements	95.0

B. Sources des fonds

Annuités d'amortissements réglementaires (autofinancement)	68.7
Excédent de revenus du budget de fonctionnement	0.2
Autofinancement net	68.9
Insuffisance de financement	26.1

(en mios)

Budget d'investissements et financement

Investissements

Le Conseil administratif a décidé de maintenir l'enveloppe annuelle des investissements à leur niveau 2008 de 95 mios se rapportant pour le patrimoine administratif à 75 mios et pour le patrimoine financier à 20 mios.

	PB2009		B2008	
	Montant	%	Montant	%
Patrimoine financier	20.0	21.1%	20.0	21.1%
Patrimoine administratif	75.0	78.9%	75.0	78.9%
Total	95.0	100.0%	95.0	100.0%

(en mios)

Financement

Le tableau présenté ci-après permet de comparer le mode de financement des investissements entre le budget 2008 et le projet de budget 2009.

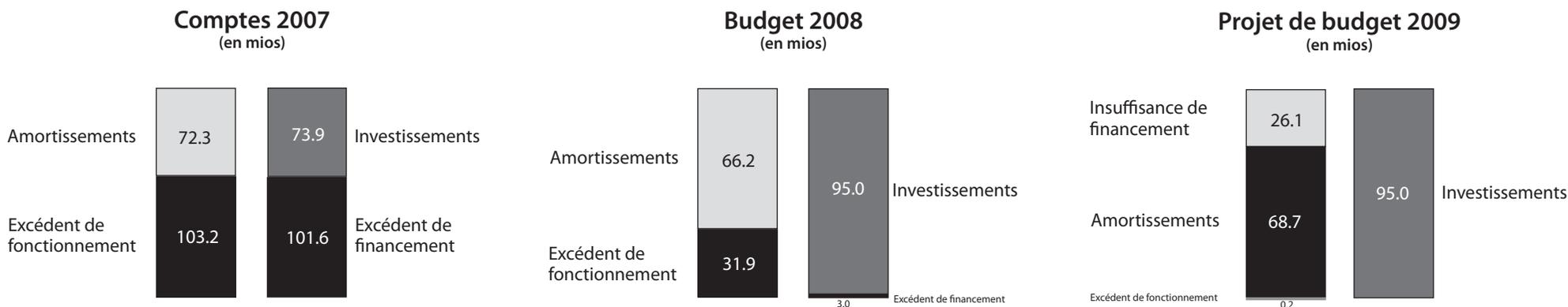
	PB2009	B2008
Investissements nets	95.0	95.0
Autofinancement	68.9	98.0
(Insuffisance de financement) / Excédent	(26.1)	3.0
Autofinancement en %	72.5%	103.2%

(en mios)

Le taux d'autofinancement prévisionnel des investissements pour 2009 est de 72.5%, en nette diminution par rapport à l'exercice précédent.

Structure de financement

Graphiquement, les structures de financement pour les comptes 2007, le budget 2008 et le projet de budget 2009 se présentent comme suit :



L'autofinancement pour le projet de budget 2009 se monte à 68.9 mios, contre 175.5 mios aux comptes 2007. Seuls 72.5% des investissements prévus sont couverts, ce qui induit un endet-

tement théorique supplémentaire de 26.1 mios, soit le montant de l'insuffisance de financement.

Présentation financière

Budget de fonctionnement

Évolution entre les comptes 2007, le budget 2008 et le projet de budget 2009 (par chapitre)

		PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
Revenus nets								
Impôts	(chapitre 40)	820.8	830.8	857.3	-10.0	-1.2%	-36.5	-4.3%
Revenus des biens	(chapitre 42)	166.8	160.5	177.1	6.3	4.0%	-10.3	-5.8%
Revenus divers	(chapitre 43)	60.6	61.1	64.3	-0.5	-0.8%	-3.7	-5.7%
Parts et contributions	(chapitre 44)	1.3	0.2	1.3	1.1	750.0%	0.0	0.0%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	13.3	13.2	25.5	0.2	1.4%	-12.2	-47.6%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	4.8	5.7	6.9	-0.9	-15.6%	-2.1	-30.5%
	Total	1'067.7	1'071.5	1'132.5	-3.7	-0.3%	-64.7	-5.7%
Charges de fonctionnement								
Charges de personnel	(chapitre 30)	418.3	409.7	392.9	8.6	2.1%	25.4	6.5%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	195.0	187.0	178.3	7.9	4.2%	16.7	9.3%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	61.8	65.8	62.1	-4.1	-6.2%	-0.4	-0.6%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	18.1	18.1	33.2	0.0	0.0%	-15.1	-45.6%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	32.9	29.5	29.6	3.4	11.5%	3.3	11.0%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	42.0	42.1	42.3	-0.1	-0.3%	-0.3	-0.7%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	230.8	221.2	218.6	9.6	4.4%	12.2	5.6%
	Total	998.8	973.4	957.0	25.3	2.6%	41.8	4.4%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires		68.7	66.2	72.3	2.5	3.8%	-3.6	-4.9%
Investissements nets		95.0	95.0	73.9	0.0	0.0%	21.1	28.5%
Compte de fonctionnement et de financement								
Excédent/déficit du compte de fonctionnement		0.2	31.9	103.2		-		-
Excédent/insuffisance de financement		-26.1	3.0	101.6		-		-

(en mios)

Analyses des charges par chapitre

Comparaison entre les comptes 2007, le budget 2008 et le projet de budget 2009

Chapitre 30: Charges de personnel

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
418.3	409.7	392.9	+8.6	+2.1%	+25.4	+6.5%

(en mios)

Dans le détail, les principaux groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

	B2008	C 2007
Traitement du personnel	+7.3	+17.9
Assurances sociales	+0.6	+2.2
Caisse de pension et de prévoyance	+0.4	+2.1
Assurances maladie et accidents	-0.1	+0.9
Prestations en nature	+0.0	+0.4
Prestations aux pensionnés	+0.1	+0.4
Autres charges de personnel	+0.1	+0.9

(en mios)

Ce chapitre enregistre la progression annuelle liée aux mécanismes salariaux ordinaires qui se chiffre à 5.4 mios, étant précisé que l'indexation des salaires des employé-e-s de la Ville de Genève a été estimée pour 2009 à 1.5% contre 1% figurant au budget 2008. La participation de la Ville de Genève aux cotisations d'assurance maladie, à hauteur de CHF 70.- par mois, est maintenue pour les employé-e-s de la Ville de Genève ayant un revenu annuel brut inférieur ou égal à CHF 81'648.- pour un équivalent plein temps. Ce montant correspond au revenu maximum de la catégorie 8 de l'échelle des traitements.

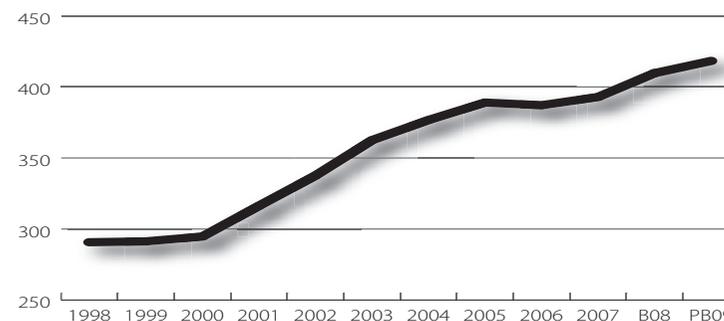
Dans ses options, le Conseil administratif a décidé de créer 40.5 postes (+5 mios). Par ailleurs, le gel des annuités extraordinaires, effectif depuis le 1^{er} janvier 2006, reste maintenu.

Autres décisions prises :

- Révision de la classification des bibliothécaires (+0.4 mio).
- Dans le cadre de la 5^{ème} révision de l'assurance invalidité, le financement du traitement du personnel atteint dans sa santé et pour lequel une recherche pour une autre fonction est en cours (+0.5 mio hors charges sociales).
- Progression budgétaire en faveur de la mobilité du person-

nel au sein de l'administration (+0.5 mio).

- Amélioration du processus de recrutement (+0.1 mio).
- Transfert d'un montant de 2.7 mios de ce chapitre sur les chapitres 31 « Biens, services et marchandises » et 36 « Subventions » dans le cadre du nouveau projet relatif à l'action chômage en Ville de Genève.
- Enregistrement d'un montant de 5 mios en charge négative pour tenir compte des postes vacants.
- Suppression du montant des heures supplémentaires intégrées au budget 2008 afin de couvrir les charges du SIS pour l'Euro 2008 (-0.7 mio).



Chapitre 31: Biens, services et marchandises

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
195.0	187.0	178.3	+7.9	+4.2%	+16.7	+9.3%

(en mios)

Dans le détail, les principaux groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

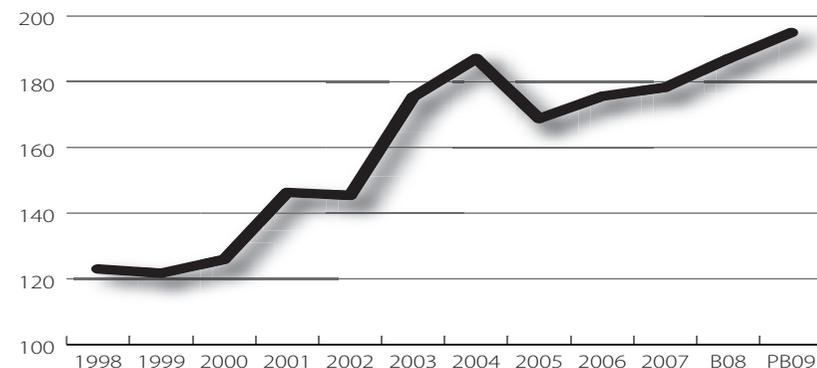
	B2008	C2007
Fournitures de bureau, imprimés, publicité	+0.7	+1.2
Mobilier, machines, véhicules, matériel	+0.2	+0.4
Eau, énergie, combustibles	+2.9	+5.0
Achats de fournitures et autres marchandises	+0.5	+1.4
Entretien des immeubles par des tiers	+0.8	+0.7
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	+0.3	+1.0
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	+0.2	+1.1
Dédommagements	+0.3	+0.5
Honoraires et prestations de services	+2.2	+4.9
Frais Divers	+0.0	+0.5

(en mios)

Des économies sont enregistrées sous ce chapitre notamment sur les frais liés aux emprunts (-0.6 mio) et sur les contrats de nettoyage grâce aux appels d'offre (-0.3 mio). Le transfert de charges de l'État de Genève aux communes destiné à la reprise par les communes du registre de la population des Confédérés a été supprimé (-0.8 mio).

Ces réductions de charges ne suffisent toutefois pas à compenser l'augmentation du budget de l'énergie (+2.9 mios), l'augmentation des frais publicitaires au Service Voirie Ville propre (+0.7 mio), l'ajustement de l'entretien des bâtiments et des contrats de conciergerie sur les bâtiments locatifs (+1.1 mio), la hausse de l'achat des carburants (+0.5 mio) ainsi que l'organisation en 2009 de la Cité des métiers (+0.3 mio).

Les honoraires et prestations de services augmentent fortement en raison du transfert du chapitre 30 de 1.3 mio dans le cadre du nouveau projet relatif à l'action chômage en Ville de Genève, du transfert de la gestion des déchets de Châtillon aux SIG de 0.9 mio et de la hausse des honoraires de régie de la GIM de 0.8 mio.

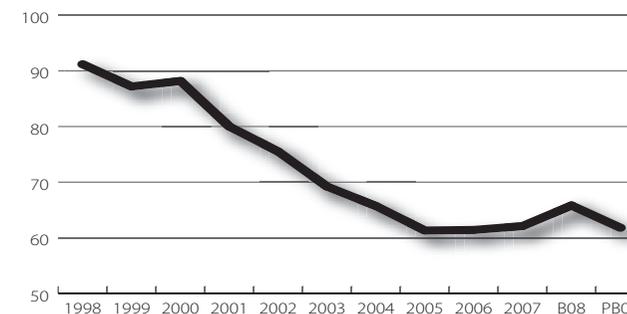


Chapitre 32 : Intérêts passifs

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
61.8	65.8	62.1	-4.1	-6.2%	-0.3	-0.6%

(en mios)

La baisse des charges d'intérêts provient de la diminution de l'endettement.



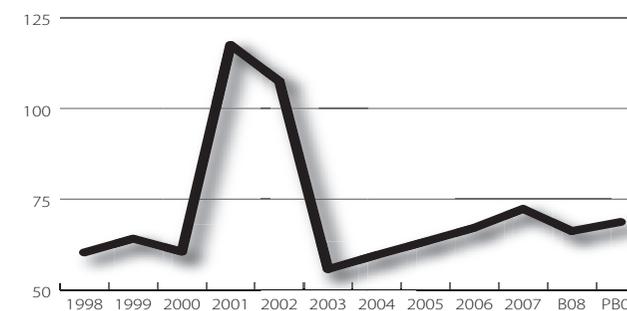
Chapitre 33 : Amortissements

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
68.7	66.2	72.3	+2.5	+3.8%	-3.6	-4.9%

(en mios)

Les amortissements sont en hausse par rapport au budget 2008 de 2.5 mios.

Leurs montants sont déterminés objet par objet conformément aux dispositions légales en matière d'amortissements, notamment la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application.



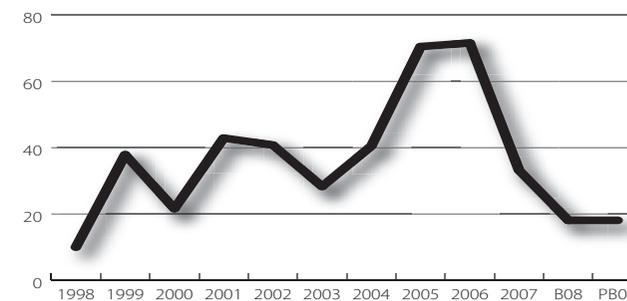
Groupe 334 : Pertes sur débiteurs

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09–B08		Ecart PB09–C07	
18,1	18,1	33,2	+0,0	+0,0%	-15,1	-45,6%

(en mios)

Le montant budgété a été maintenu à son niveau de 2008 afin de correspondre à la réalité économique constatée aux comptes 2007. À noter que, comme pour les autres années, la majeure partie de ce chapitre (15 mios) sur 2009 concerne le budget de pertes sur débiteurs relatives aux centimes additionnels.

Pour mémoire, les pertes sur débiteurs budgétées consistent en une estimation des pertes effectives alors que les provisions liées au risque débiteurs ne sont enregistrées qu'au niveau des comptes. Ce principe explique l'écart conséquent constaté par rapport aux comptes 2007.



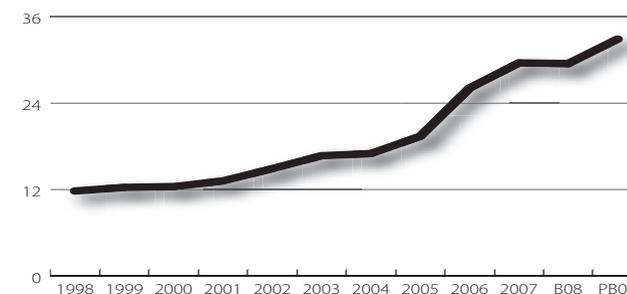
Chapitre 34 : Contribution à d'autres collectivités

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09–B08		Ecart PB09–C07	
32,9	29,5	29,6	+3,4	+11,5%	+3,3	+11,0%

(en mios)

Le chapitre 34 enregistre la compensation financière versée aux communes frontalières. Suite à la modification du mode de financement du Fonds d'équipement communal (L 9679),

accroissement d'un tiers de la part des communes, l'évolution de cette charge continue d'être importante.



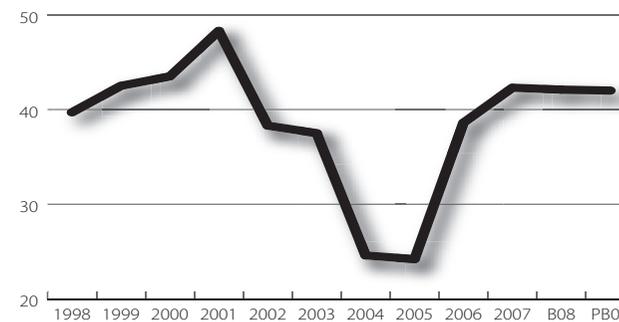
Chapitre 35 : Dédommagements à des collectivités publiques

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09–B08		Ecart PB09–C07	
42.0	42.1	42.3	-0.1	-0.3%	-0.3	-0.7%

(en mios)

Une augmentation importante (+1.4 mio) a été budgétée afin de tenir compte du financement additionnel que la Ville de Genève verse au Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP). A terme, la part communale directe devra atteindre 90%. Ce chapitre enregistre également une charge supplémentaire de 0.2 mio au titre de dédommagement au canton pour l'évacuation des eaux.

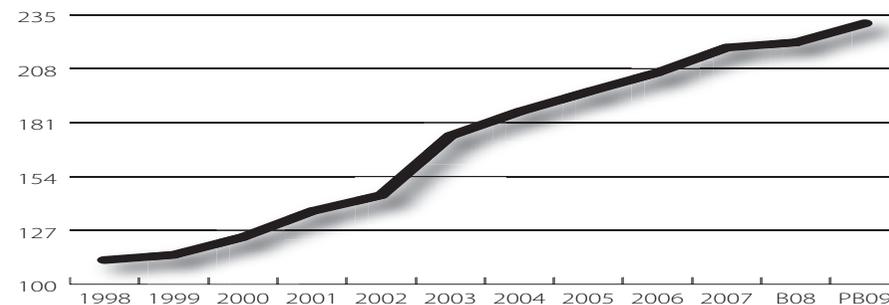
Ces hausses sont compensées par la baisse de 0.9 mio due au transfert de la gestion des déchets de Châtillon aux SIG, qui se répercute sur le chapitre 31, ainsi que par la baisse de 0.7 mio des frais de perception, calculés sur les revenus fiscaux et perçus à hauteur de 4.5%.



Chapitre 36 : Transferts à des tiers : subventions et allocations

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
230.8	221.2	218.6	+9.6	+4.4%	+12.2	+5.6%
-38.3	-36.7	-39.0	- subventions en nature			
192.5	184.5	179.6	+8.0	+4.3%	+12.9	+7.2%

(en mios)



Les subventions allouées par la Ville de Genève sont en hausse (+9.6 mios). La part due aux prestations en nature est de 1.6 mio.

Les efforts consentis sur les subventions concernent essentiellement la subvention accordée à la petite enfance qui augmente de 4.8 mios. Cette hausse comprend 2.65 mios de mécanismes salariaux (y compris l'indexation) et 2.25 mios destinés à la création de nouvelles places de crèches.

S'agissant des principales autres augmentations de subven-

tion, elles concernent l'aide à l'édition et le soutien aux compagnies indépendantes (+1.8 mio), l'Orchestre de la suisse romande (+1.0 mio) ainsi que la FAS'e pour l'application des mécanismes salariaux (+0.4 mio).

A noter qu'un montant supplémentaire de 1.3 mio sur ce chapitre s'inscrit dans le cadre du nouveau projet relatif à l'action chômage en Ville de Genève et provient d'un transfert du chapitre 30.

S'agissant des baisses enregistrées dans ce chapitre, on men-

tionnera la suppression du transfert de charges de l'État de Genève aux communes relatif à la Caisse de secours des pompiers volontaires pour 0.8 mio et la correction d'imputation de 0.5 mio pour les frais d'obsèques gratuits.

S'agissant des prestations en nature, la principale origine de leur augmentation concerne les gratuités du Service de la sécurité et de l'espace publics (+1 mio).

Analyses des revenus par chapitre

Comparaison entre les comptes 2007, le budget 2008 et le projet de budget 2009

Chapitre 40 : Impôts

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
820.8	830.8	857.3	-10.0	-1.2%	-36.5	-4.3%

(en mios)

Voir l'analyse détaillée à la page I-6.

Chapitre 42 : Revenus des biens

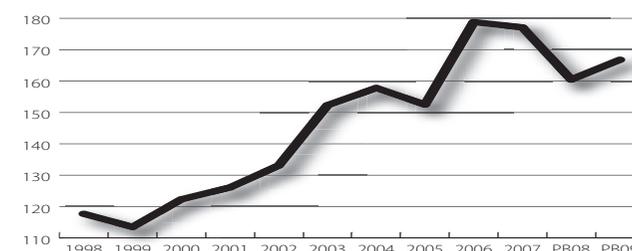
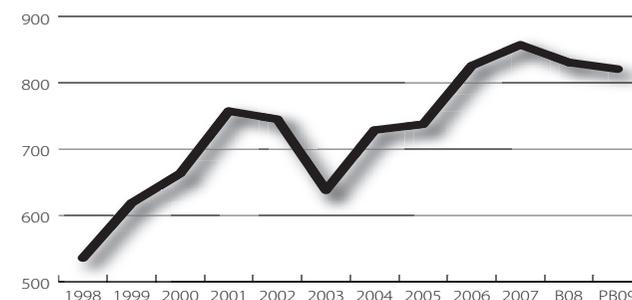
PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
166.8	160.5	177.1	+6.3	+4.0%	-10.3	-5.8%
36.1	33.9	35.6	- revenus de subventions en nature			
130.7	126.6	141.5	+4.1	+3.2%	-10.8	-7.6%

(en mios)

L'augmentation importante de ce chapitre a principalement deux origines.

D'une part, les rentes foncières et les loyers de la Gérance immobilière municipale sont estimés à la hausse (+3.2 mios). Cette évaluation se base sur la réalité économique.

D'autre part, la restitution à la Ville de Genève du bénéfice de l'Hôtel Métropole et du Restaurant du Parc des Eaux-Vives est réévaluée à la hausse pour 0.5 mio et ce conformément à l'évolution des résultats favorables de ces deux entités.



S'agissant des revenus liés à des subventions en nature, ces derniers sont en augmentation (+2.2 mios) et concernent pour l'essentiel les taxes liées à des manifestations (+0.9 mio) et les loyers du patrimoine financier (+0.6 mio).

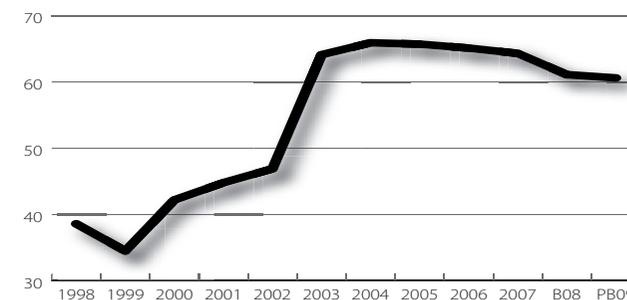
Chapitre 43 : Revenus divers

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
60.6	61.1	64.3	-0.5	-0.8%	-3.7	-5.7%
2.2	2.8	3.3	- revenus de subventions en nature			
58.4	58.3	61.0	+0.2	+0.3%	-2.5	-4.1%

(en mios)

Les revenus des amendes sont revus à la baisse par rapport au budget 2008 (-2.0 mios) et s'élèvent dès lors à 15.7 mios. Cette diminution est partiellement compensée par une prévision à la hausse des revenus liés aux interventions du SIS (+1.0 mio) et des honoraires de régie de la Gérance immobilière municipale (+0.8 mio).

Les revenus liés à des subventions en nature sont en baisse de 0.6 mio et concernent principalement des prestations du Service d'incendie et de secours ainsi que le Service logistique et manifestations.



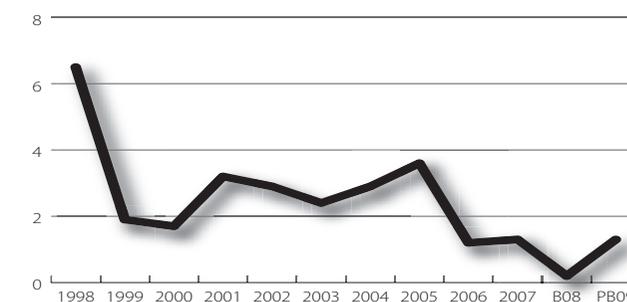
Chapitre 44 : Parts et contributions

PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09-B08		Ecart PB09-C07	
1.3	0.2	1.3	+1.1	+750.0%	+0.0	+0.0%

(en mios)

Parmi les mesures prises par le canton dans le cadre du transfert de charges de l'Etat aux communes, le budget 2008 a enregistré la suppression de la rétrocession de l'assurance incendie

au Service d'incendie et de secours. Ce remboursement est à nouveau restitué à la Ville de Genève et intégré dans le projet de budget 2009 (+1.1 mio).



Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

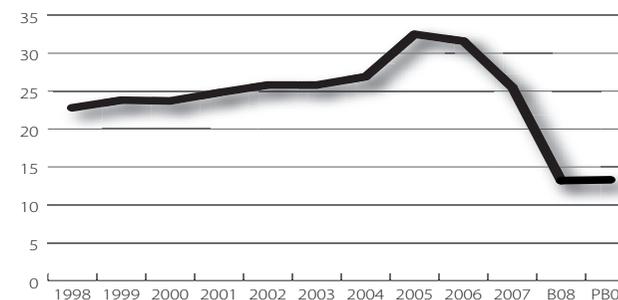
PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09–B08		Ecart PB09–C07	
13.3	13.1	25.5	+0.2	+1.4%	-12.1	-47.6%

(en mios)

Ce chapitre évolue faiblement. Un dédommagement du canton (+0.1 mio) est nouvellement enregistré sur le fonds chômage au titre d'allocations de formation (AFO).

Ce compte comprend essentiellement la participation de 10.7 mios des communes genevoises aux frais de fonctionnement du SIS ainsi que le dédommagement de 0.8 mio relatif aux bibliobus.

L'écart important par rapport aux comptes 2007 résulte de l'absence de budgétisation du dédommagement sollicité par la Ville de Genève auprès de l'État de Genève pour l'entretien des routes communales à caractère cantonal prévu par la loi sur les routes. La somme imputée aux comptes 2007 (et provisionnée) était de 11.8 mios. Des négociations sont toujours en cours.



Chapitre 46: Subventions acquises

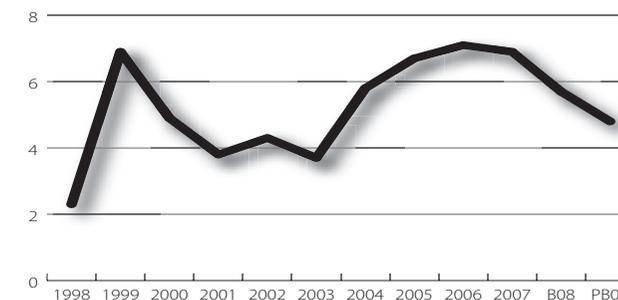
PB2009	B2008	C2007	Ecart PB09–B08		Ecart PB09–C07	
4.8	5.7	6.9	-0.9	-15.6%	-2.1	-30.5%

(en mios)

La diminution prévue de 0.9 mio est due tant à une revue à la baisse de la subvention de la Confédération à la Délégation à la petite enfance qu'à la réduction de la participation du fonds d'équipement communal à la création de places de crèche en Ville de Genève. Ces participations sont estimées sur la base du

planning d'ouverture de nouvelles places de crèches.

Enfin, la subvention du Sport-Toto diminue de CHF 50'000.- et se chiffre à CHF 350'000.-.



**CATALOGUES, OBJECTIFS
ET PROJET DE BUDGET 2009
PAR MISSIONS ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

La Direction générale poursuivra son action visant à renforcer et à développer les processus transversaux, ainsi que la coordination entre les départements et les services de l'Administration municipale.

Les objectifs les plus marquants de la Direction générale sont les suivants:

- Mener à terme les négociations relatives aux nouveaux statuts, s'assurer de leur mise en application, ainsi que de la mise à niveau des différentes directives y relatives,
- Renforcer les comités de direction, en leur permettant de se fixer des objectifs et les doter d'outils permettant leur gestion et leur suivi,
- Recenser et mettre à niveau l'ensemble des dispositions réglementaires, avec pour objectif de les mettre à disposition sur le site Internet de la Ville de Genève,
- Entreprendre une réflexion sur les missions et prestations de l'Office de l'état civil. Accélérer l'informatisation des données afin de répondre aux exigences cantonale et fédérale,
- Offrir de nouveaux services en ligne à la population, notamment en mettant en place un système de commande et de paiement de certains documents via Internet,
- Accompagner le Contrôle financier dans la mise en place d'outils et d'indicateurs, permettant de mieux gérer les risques,
- Mettre en œuvre la nouvelle stratégie, définie par le CA, relative au rôle de Genève en tant que ville internationale.

**SERVICE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

Service de la Direction générale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Assistance et conseil au Conseil administratif	11	Fonctionnement du CA	Assistance au CA dans l'accomplissement de ses responsabilités gouvernementales, participation aux séances.
		12	Gestion de dossiers relevant du CA	Dossiers et projets spécifiques à traiter au niveau du CA.
2	Direction de l'Administration municipale	21	Présidence du comité de direction de l'Administration municipale	Pilotage du comité réunissant les cinq directeurs des départements de la Ville de Genève.
		22	Mise en œuvre et suivi des décisions du CA	Supervision de l'application des décisions du CA au sein de l'Administration municipale.
		23	Gestion des ressources humaines	Suivi des dossiers CP/ACAM, CAP, commission d'évaluation des fonctions, traitement de dossiers individuels.
		24	Coordination des affaires transversales	Coordination de dossiers interdépartementaux. Pilotage de diverses commissions (COATTRIM, comité de pilotage du Plan directeur communal, conférence des directeurs, etc.).
		25	Élaboration du nouveau Statut	Pilotage des travaux relatifs à l'élaboration du nouveau Statut du personnel.
3	Direction des services de la Direction générale	31	Service juridique	Suivi des affaires juridiques.
		32	Administration centrale	Études, coordination, participation à des projets, supervision de diverses activités.
		33	Office de l'État civil	Études, coordination, participation à des projets, supervision de diverses activités
		34	Service des relations extérieures	Commissions, groupes de travail, manifestations et réceptions, contacts avec des autorités, questions protocolaires.
		35	Contrôle financier	Supervision administrative.

Service de la Direction générale

Priorités et perspectives

La Direction générale poursuivra son action visant à renforcer et à développer les processus transversaux, ainsi que la coordination entre les départements et les services de l'Administration municipale.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Finaliser les négociations relatives aux nouveaux statuts et mettre en place les nouvelles dispositions.	12	Entrée en vigueur des nouveaux statuts.	Présenter le texte au CM durant le 1 ^{er} semestre 2009. Entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2010, en même temps que les dispositions d'application.
Entreprendre une réflexion sur le Service de l'Etat civil, ses missions, ses prestations et les conditions de travail de ses collaborateurs et collaboratrices. Accélérer l'informatisation des données.	33	Rapport de synthèse comprenant des propositions. Nombre de données informatisées.	Améliorer les conditions de travail des collaborateurs et fidéliser l'équipe en place, achever la saisie des données sur INFOSTAR d'ici fin 2010.
Mettre en place un système de commande et de paiement en ligne.	32 et 33	Délai de mise en place d'un système opérationnel.	Offrir des services à la population au travers Internet et notamment la possibilité de commander et de payer en ligne certains documents, tels que cartes CFF, documents d'Etat Civil, etc., d'ici l'automne 2009.
Réviser l'ensemble des dispositions réglementaires et les mettre à disposition en ligne.	31 et 32	Délai de mise en ligne des dispositions réglementaires.	Permettre aux collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, au Conseil Municipal et à des tiers d'avoir accès aux dernières versions des textes réglementaires, d'ici fin 2010.
Etablir une liste d'indicateurs avec niveau de risque, permettant de catégoriser les services de l'Administration municipale de manière à planifier les contrôles en fonction des risques encourus. Etablir un planning annuel des interventions.	35	Listes d'indicateurs établies.	Listes établies au 31 décembre 2009.

Service de la Direction générale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil au Conseil administratif	330.4	33.7	-	-	336.1	33.7	-	-	397.9	33.4	-	-
11 Fonctionnement du CA	195.6	19.9	-	-	199.0	19.9	-	-	235.6	19.8	-	-
12 Gestion de dossiers relevant du CA	134.8	13.7	-	-	137.1	13.7	-	-	162.3	13.6	-	-
2 Direction de l'Administration municipale	304.8	31.1	-	-	310.0	31.1	-	-	374.5	31.4	-	-
21 Présidence du comité de direction de l'administration municipale	50.8	5.2	-	-	51.7	5.2	-	-	62.4	5.2	-	-
22 Mise en œuvre et suivi des décisions du CA	84.7	8.6	-	-	86.1	8.6	-	-	104.0	8.7	-	-
23 Gestion des ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24 Coordination des affaires transversales	169.3	17.3	-	-	172.2	17.3	-	-	208.1	17.4	-	-
25 Élaboration du nouveau Statut	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Direction des services de la Direction générale	346.1	35.3	-	-	352.0	35.3	-	-	420.2	35.2	-	-
31 Service juridique	259.6	26.5	-	-	264.0	26.5	-	-	315.1	26.4	-	-
32 Administration centrale	27.5	2.8	-	-	28.0	2.8	-	-	33.4	2.8	-	-
33 Office de l'État civil	19.7	2.0	-	-	20.0	2.0	-	-	23.9	2.0	-	-
34 Service des relations extérieures	19.7	2.0	-	-	20.0	2.0	-	-	23.9	2.0	-	-
35 Contrôle financier	19.7	2.0	-	-	20.0	2.0	-	-	23.9	2.0	-	-
Total comptabilité analytique	981.2	100.0	-	-	998.1	100.0	-	-	1'192.5	100.0	-	-
Charges et revenus non incorporables	0.2		-		0.2		-		0.2		-	
Total comptabilité générale	981.4		-		998.4		-		1'192.8		-	

Service de la Direction générale

Charges par chapitres comptables				
	30	31	Support	Total
1	184.3	3.3	142.8	330.4
11	109.1	1.9	84.5	195.6
12	75.2	1.3	58.2	134.8
2	87.3	1.6	215.9	304.8
21	14.6	0.3	36.0	50.8
22	24.3	0.4	60.0	84.7
23	-	-	-	-
24	48.5	0.9	119.9	169.3
25	-	-	-	-
3	213.4	3.8	128.8	346.1
31	160.1	2.8	96.6	259.6
32	17.0	0.3	10.2	27.5
33	12.1	0.2	7.3	19.7
34	12.1	0.2	7.3	19.7
35	12.1	0.2	7.3	19.7
	485.1	8.6	487.5	981.2
	0.2	-	-	0.2
	485.3	8.6	487.5	981.4

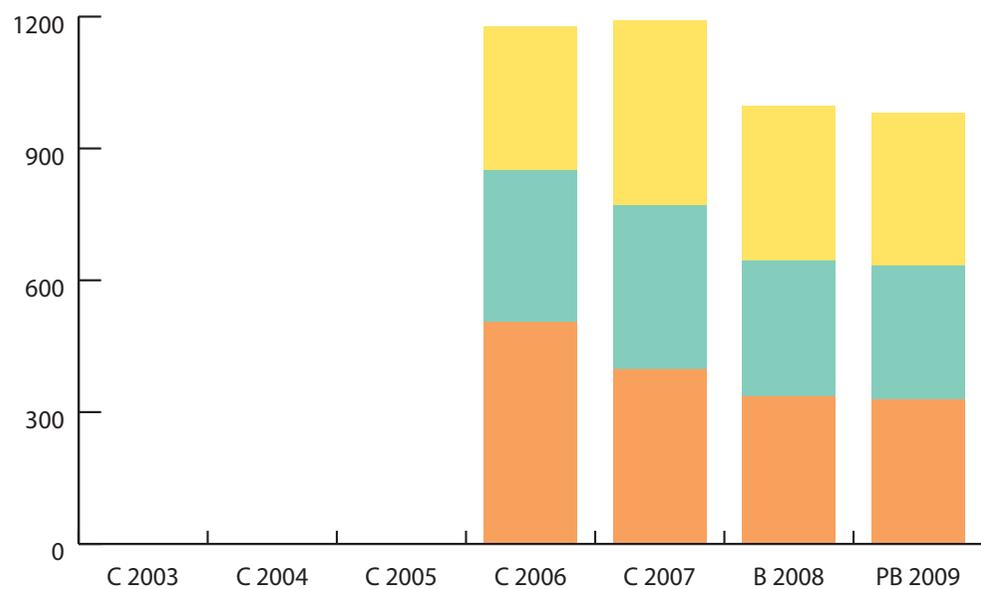
Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

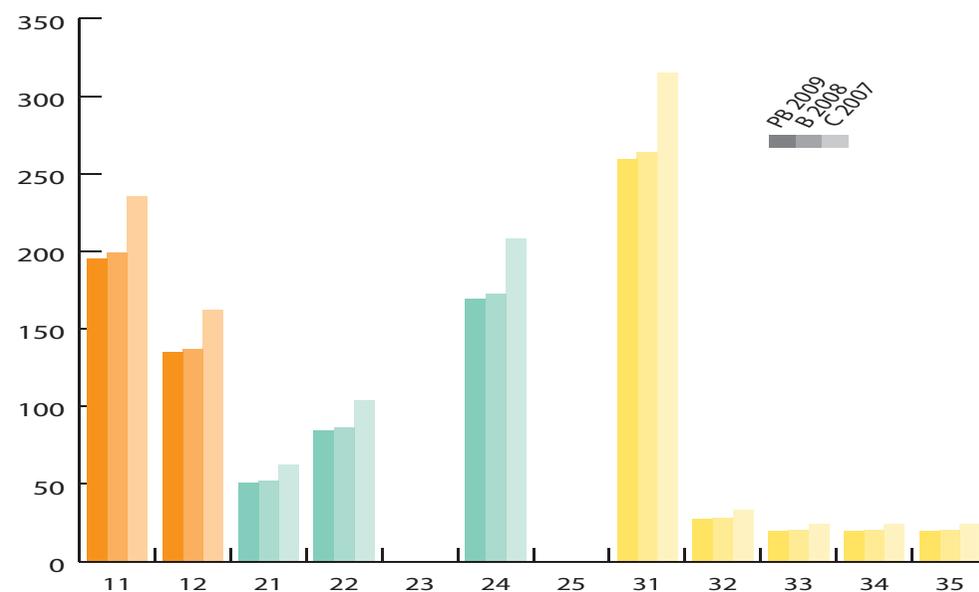
Service de la Direction générale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**ADMINISTRATION
CENTRALE**

Administration centrale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Assistance et conseil aux Autorités	11	Coordination, suivi des séances et des délibérations du CA	Organisation des séances, préparation des ordres du jour, élaboration des procès-verbaux, bouclage des séances, traitement documentaire.
		12	Représentation et réceptions du CA	Appui logistique au CA dans le cadre des représentations officielles.
		13	Suivi des dossiers spécifiques du CA	Suivi des dossiers du CA et contributions soutenant ses prises de décision .
		14	Coordination CM - CA	Suivi des dossiers du CM et des réponses aux initiatives des membres du CM.
		15	Organisation, suivi des séances et des délibérations du CM	Organisation des séances, préparation des ordres du jour, élaboration et diffusion des procès-verbaux et des dossiers correspondants, bouclage des séances.
		16	Secrétariat du CM	Gestion administrative et logistique des séances.
		17	Rédaction du Mémorial	Transcription des débats, publication et expédition du Mémorial.
		18	Communication externe	Communication externe de la Ville de Genève.
2	Actions transversales pour l'Administration municipale	21	Assistance et conseil aux services en matière de gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives	Coordination et développement de procédures en matière de gestion des archives dans les services de l'Administration municipale.
		22	Traitement et mise à disposition interne des archives définitives	Traitement et mise à disposition des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration municipale des archives définitives.
		23	Coordination interdépartementale	Gestion de dossiers nécessitant une coordination interdépartementale.
		24	Communication interne	Coordination de la communication interne à l'Administration municipale.

Administration centrale

Priorités et perspectives

Tant par sa mission d'assistance et conseil aux Autorités, par les prestations qu'elle assure pour l'Administration municipale, que par ses missions envers le public, l'Administration centrale est un rouage de nombre de processus transversaux.

Dans ce contexte, elle mettra en place, au cours de l'année 2009, des procédures et des outils permettant une communication externe cohérente (Internet) et facilitant le traitement transversal des dossiers (CANDIDE II), tout en développant l'efficacité. Par ailleurs, afin de gérer au plus près les informations devant être conservées à long terme, les applications informatiques feront l'objet d'une évaluation déterminant leur durée de conservation et les fonds d'archives seront réorganisés.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place, avec la Direction des systèmes d'information et de communication, une nouvelle base de données « CANDIDE II » pour la préparation et le suivi des séances du CA et du CM.	11 et 15	Taux d'avancement des travaux de la nouvelle base au 31 décembre 2009.	Mise en exploitation de la nouvelle base.
Mettre en place et développer le nouveau site Internet de la Ville de Genève, en collaboration avec les départements et services municipaux.	18	Taux d'avancement des travaux du nouveau site.	Mise en exploitation du nouveau site Internet au 31 décembre 2009.
Évaluer les applications informatiques (liées aux archives) utilisées en Ville de Genève en vue de la sélection de celles qui devront être conservées à long terme.	21	Nombre d'applications évaluées au 31 décembre 2009.	L'ensemble des applications informatiques (liées aux archives) utilisées en Ville de Genève.
Réaliser une étude visant à réorganiser la localisation des fonds conservés par les Archives de la Ville de Genève entre les différents locaux mis à leur disposition.	22	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Réalisation d'un plan de localisation de tous les fonds.

Administration centrale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil aux Autorités	7'129.5	83.4	339.4	100.0	7'216.8	84.6	289.8	99.9	6'328.9	84.0	314.2	100.0
11 Coordination, suivi des séances et des délibérations du CA	1'712.2	20.0	-	-	1'616.2	18.9	0.6	0.2	1'699.9	22.6	-	-
12 Représentation et réceptions du CA	299.4	3.5	-	-	472.1	5.5	0.1	0.0	346.3	4.6	-	-
13 Suivi des dossiers spécifiques du CA	1'022.7	12.0	-	-	1'014.2	11.9	0.2	0.1	745.1	9.9	-	-
14 Coordination CM - CA	99.7	1.2	-	-	97.3	1.1	0.0	0.0	88.0	1.2	-	-
15 Organisation, suivi des séances et des délibérations du CM	939.9	11.0	-	-	903.9	10.6	-	-	847.5	11.2	0.0	0.0
16 Secrétariat du CM	123.9	1.4	-	-	121.5	1.4	-	-	126.5	1.7	-	-
17 Rédaction du Mémorial	968.1	11.3	-	-	976.0	11.4	-	-	866.5	11.5	-	-
18 Communication externe	1'963.6	23.0	339.4	100.0	2'015.7	23.6	289.0	99.7	1'609.1	21.4	314.2	100.0
2 Actions transversales pour l'Administration municipale	1'420.6	16.6	-	-	1'315.2	15.4	0.2	0.1	1'205.8	16.0	0.0	0.0
21 Assistance et conseil aux services en matière de gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives	243.0	2.8	-	-	207.1	2.4	-	-	150.0	2.0	-	-
22 Traitement et mise à disposition des archives définitives	396.7	4.6	-	-	345.3	4.0	-	-	325.7	4.3	0.0	0.0
23 Coordination interdépartementale	607.4	7.1	-	-	595.6	7.0	0.2	0.1	554.0	7.4	-	-
24 Communication interne	173.4	2.0	-	-	167.2	2.0	-	-	176.1	2.3	-	-
Total comptabilité analytique	8'550.1	100.0	339.4	100.0	8'531.9	100.0	290.0	100.0	7'534.7	100.0	314.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	52.7	-	52.7	-
Charges et revenus non incorporables	68.7	-	4.0	-	73.2	-	2.5	-	23.9	-	4.7	-
Subventions	6.0	-	-	-	20.3	-	-	-	312.3	-	-	-
Total comptabilité générale	8'624.8	-	343.4	-	8'625.3	-	292.5	-	7'923.5	-	371.7	-

Administration centrale

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	43	Total
1	3'131.7	1'736.8	23.2	25.0	0.0	283.8	1'929.0	7'129.5	339.4	339.4
11	723.1	64.6	-	-	-	125.6	799.0	1'712.2	-	-
12	96.5	53.8	23.2	-	-	30.2	95.7	299.4	-	-
13	270.2	427.8	-	25.0	-	38.3	261.4	1'022.7	-	-
14	73.7	6.8	-	-	-	3.4	15.8	99.7	-	-
15	578.9	134.1	-	-	-	46.2	180.7	939.9	-	-
16	91.5	16.4	-	-	-	3.3	12.8	123.9	-	-
17	583.8	282.0	-	-	-	20.8	81.4	968.1	-	-
18	714.1	751.3	-	-	-	16.0	482.2	1'963.6	339.4	339.4
2	547.7	117.5	-	-	-	27.7	727.7	1'420.6	-	-
21	155.5	0.5	-	-	-	7.0	80.0	243.0	-	-
22	222.9	49.1	-	-	-	10.0	114.7	396.7	-	-
23	81.4	7.0	-	-	-	8.7	510.4	607.4	-	-
24	87.9	60.9	-	-	-	2.0	22.6	173.4	-	-
	3'679.4	1'854.3	23.2	25.0	-	311.6	2'656.7	8'550.1	339.4	339.4
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2.1	63.6	-	-	-	3.1	-	68.7	4.0	4.0
	-	-	-	-	6.0	-	-	6.0	-	-
	3'681.5	1'917.9	23.2	25.0	6.0	314.7	2'656.7	8'624.8	343.4	343.4

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Administration centrale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

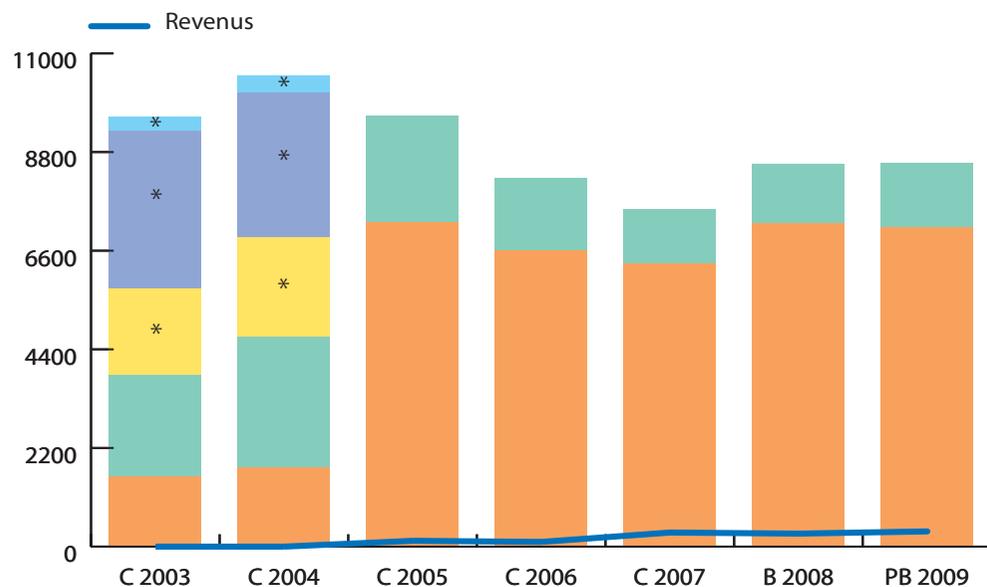
Les « Charges et revenus non incorporables » sont composés essentiellement d'honoraires pour diverses prestations et des variations de provisions liées aux pertes sur débiteurs.

Lesdites subventions sont à la fois des subventions financières et des gratuités accordées à des tiers.

La grande majorité des revenus correspond à la vente des cartes CFF, prestation effectuée par l'Arcade municipale d'information.

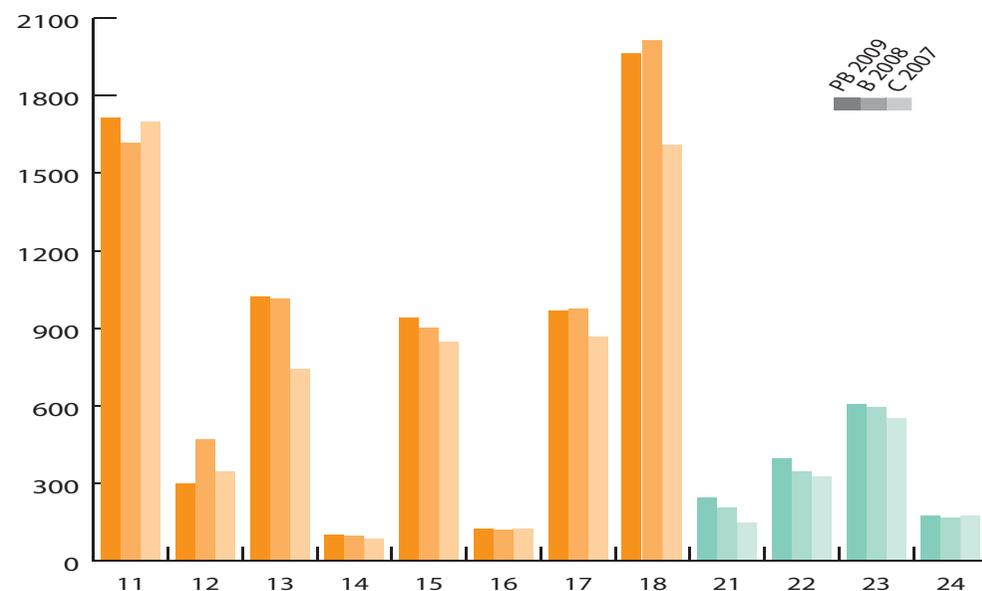
Le nouveau site Internet de la Ville de Genève permettra de conserver la richesse du contenu actuel tout en améliorant la convivialité grâce à un accès facilité aux informations et à une offre de prestations en ligne.

La gestion des documents électroniques ainsi que leur archivage est une problématique de premier plan pour la Ville de Genève. Les Archives entreprendront une évaluation en vue de la sélection d'un processus d'archivage des documents électroniques. Par ailleurs, la base de gestion des documents du Conseil administratif CANDIDE devra être améliorée et complétée.



* = missions abandonnées dès les comptes 2005 (dans le cadre du PB 2007).

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

SERVICE JURIDIQUE

Service juridique

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	11	Assistance et conseil	Etudes et recherches juridiques selon les méthodes habituelles ainsi qu'avec l'aide de bases de données juridiques comprenant jurisprudence et doctrine. Rédaction d'avis de droit à l'attention du CA ainsi que du Directeur général et de son adjoint. Interprétation de la législation et de la réglementation en vigueur. Assistance et conseil juridiques au CA et à la Direction Générale durant des réunions, soutien durant les négociations. Elaboration, vérification préventive et validation de documents à teneur juridique.
		12	Procédures judiciaires	Conduite de procédures civiles, pénales et administratives. Rédaction d'actes et de mémoires juridiques dans le cadre de procédures judiciaires ou arbitrales. Assistance et représentation de la Ville de Genève et des entités qui lui sont rattachées auprès des juridictions civile, pénale et administrative.
		13	Procédures disciplinaires	Conduite et participation à des procédures disciplinaires et enquêtes administratives. Interprétation du statut du personnel et de la réglementation connexe.
		14	Coordination	Coordination des ressources afin de gérer au mieux les dossiers juridiques globaux du CA. Constitution et maintenance de bases de données juridiques ainsi que d'outils de recherche à l'intention des juristes de la Ville de Genève. Constitution et maintien d'une documentation et d'une bibliothèque juridiques. Coordination et surveillance des mandataires professionnellement qualifiés (avocats, experts, auditeurs, etc.).
		15	Veille législative	Suivi de la législation fédérale et cantonale. Participation à l'élaboration de la réglementation communale. Propositions et suggestions au CA en vue d'améliorer le corpus réglementaire communal.

Service juridique

Priorités et perspectives

La priorité du Service juridique est d'apporter en tout temps conseil et assistance aux Autorités en matière juridique et judiciaire. Cette activité implique bien évidemment la conduite de nombreuses procédures judiciaires, enquêtes administratives et processus de médiation.

Le service met tout en œuvre afin de garantir le respect du secret le plus absolu sur les dossiers qu'il est amené à traiter. Une telle exigence a pour conséquence de limiter sensiblement les possibilités de communiquer sur l'étendue de ses activités.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place, avec la DSIC, une base de données juridique dotée d'un puissant outil de recherche à l'intention des juristes de la Ville de Genève.	14	État d'avancement de la base.	Mise en place de la base au 31 décembre 2009.
Constituer une documentation et bibliothèque juridiques à l'intention des juristes de la Ville de Genève.	14	État d'avancement de la base documentaire.	Mise en place de la base au 31 décembre 2009.
Coordonner et surveiller, pour le compte du CA, les mandataires professionnellement qualifiés agissant pour la Ville de Genève sur le plan juridique.	14	État d'avancement des procédures.	Approbation et mise en place des procédures au 31 décembre 2009.

Service juridique

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil aux Conseil administratif en matière juridique	675.5	100.0	-	-	441.6	100.0	-	-	391.8	100.0	-	-
11 Assistance et conseil	270.2	40.0	-	-	176.6	40.0	-	-	156.7	40.0	-	-
12 Procédures judiciaires	236.4	35.0	-	-	154.5	35.0	-	-	137.1	35.0	-	-
13 Procédures disciplinaires	101.3	15.0	-	-	66.2	15.0	-	-	58.8	15.0	-	-
14 Coordination	54.1	8.0	-	-	35.3	8.0	-	-	31.3	8.0	-	-
15 Veille législative	13.5	2.0	-	-	8.8	2.0	-	-	7.8	2.0	-	-
Total comptabilité analytique	675.5	100.0	-	-	441.6	100.0	-	-	391.8	100.0	-	-
Charges et revenus non incorporables	0.2		-		0.1		-		0.1		-	
Total comptabilité générale	675.7		-		441.7		-		391.9		-	

Service juridique

Charges par chapitres comptables			
	30	Support	Total
1	671.7	3.7	675.5
11	268.7	1.5	270.2
12	235.1	1.3	236.4
13	100.8	0.6	101.3
14	53.8	0.3	54.1
15	13.4	0.1	13.5
	671.7	3.7	675.5
	0.2	-	0.2
	672.0	3.7	675.7

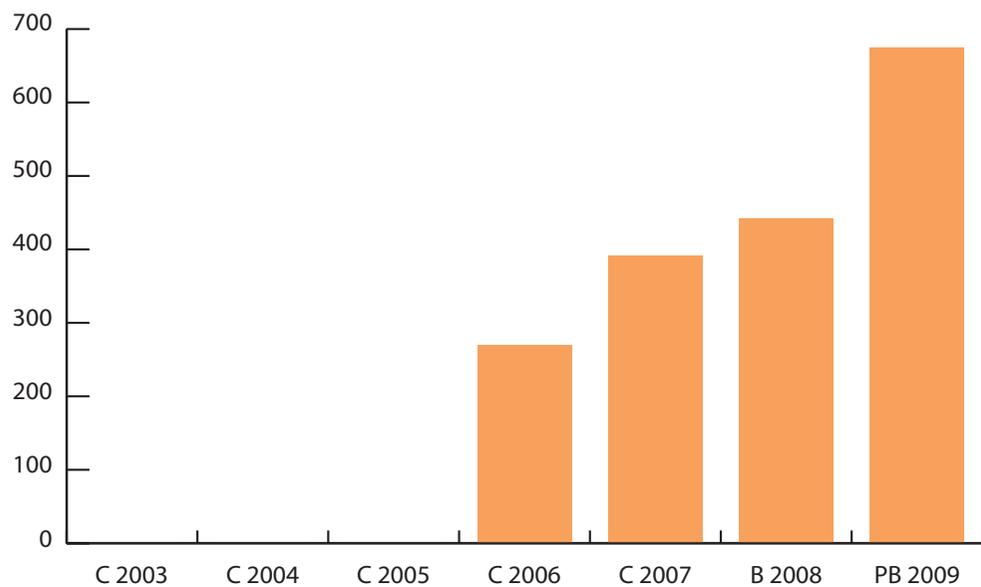
Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

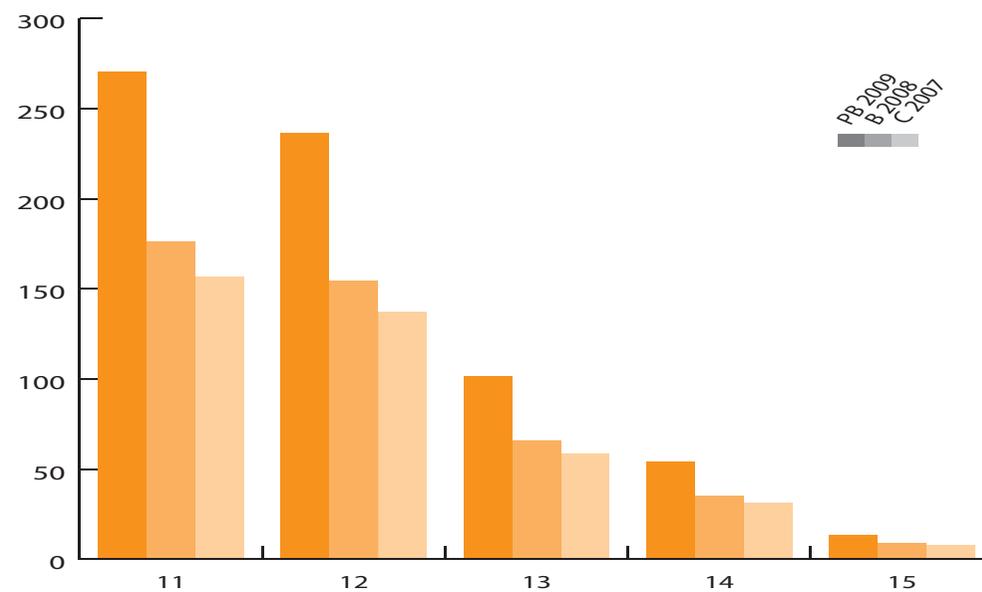
Service juridique

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations extérieures

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	11	Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	Recherche d'information et de documentation, rédaction de textes de synthèse et d'analyse, élaboration de dossiers, suivi des évolutions et des développements de la «Genève internationale», des réseaux de villes dont Genève est membre, et des villes partenaires. Gestion des dossiers et de la documentation relative aux relations extérieures.
		12	Représentation du CA	Suivi administratif et logistique des invitations reçues par le CA, à savoir l'inscription à l'ordre du jour, le traitement des réponses et l'appui logistique.
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	21	Organisation de manifestations	Organisation de manifestations visant à promouvoir l'image de la Ville de Genève. Mise sur pied du «Geneva Opera Pool» en partenariat avec le Grand Théâtre. Appui logistique au CA, incluant le cas échéant, la préparation et l'organisation de déplacements à l'étranger. Coordination interdépartementale.
		22	Promotion de la «Genève internationale»	Participation aux réunions du Groupe interdépartemental de l'Etat aux affaires internationales et du Groupe de coordination des activités promotionnelles de Genève (GCAPG). Représentation de la Ville de Genève au Comité du Centre d'accueil Genève internationale. Organisation ou participation financière à des réceptions dans le cadre de la Genève internationale.
		23	Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	Suivi et, le cas échéant, appui dans la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des accords bilatéraux signés avec d'autres municipalités. Participation aux réunions des réseaux de villes. Préparation et organisation des déplacements des membres du CA, et le cas échéant, assistance aux Magistrats sur place.
		24	Communication externe	Rédaction des pages internationales d'un journal d'information destinés aux habitant-e-s de la Ville de Genève (5 fois par an, 112'000 exemplaires). Rédaction des communiqués de presse concernant les relations extérieures de la Ville de Genève. Rédaction de discours du CA dans le domaine des relations extérieures. Mise à jour des informations relatives aux relations extérieures sur le site Internet de la Ville de Genève.
		25	Solidarité internationale	Appui au CA dans la mise en œuvre de ses projets de coopération décentralisée et de coopération au développement. Subvention à des projets ponctuels qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Participation à la Délégation du CA à la coopération et au développement. Coordination avec le Fonds mondial pour la solidarité numérique et avec Villes unies contre la pauvreté.
		26	Appui spécifique au Maire	Organisation d'événements spécifiques à la Mairie. Appui au Maire dans ses tâches de représentation.
3	Protocole Accueil Réceptions	31	Protocole	Accueil des hôtes du CA, organisation de leur programme de visite, organisation de réceptions et de repas et application du «protocole décès».
		32	Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	Réceptions pour les vernissages, les inaugurations, les manifestations sportives et autres manifestations. Organisation de manifestations honorifiques (par exemple la remise de la Médaille Genève reconnaissante).
		33	Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et retraités de l'administration	Organisation des réceptions pour les apprentis, les nouveaux collaborateurs, les collaborateurs qui ont atteint 25 ou 35 ans de service ainsi que pour les départs à la retraite.

Relations extérieures

Priorités et perspectives

Le CA va adopter en été 2008 une nouvelle stratégie relative à son rôle de ville internationale. Une des priorités du Service des relations extérieures (SRE) sera la mise en œuvre de celle-ci par des actions concrètes. Par ailleurs, le service apportera son soutien logistique et financier à l'organisation des événements (colloques, rencontres, débats, etc.) décidés par le Maire, en accord avec le CA.

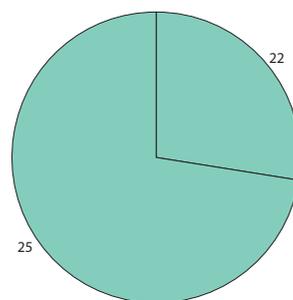
Un accent particulier sera également mis sur la qualité de l'accueil réservé aux hôtes du CA.

L'année 2009 marquera le 60^{ème} anniversaire des Conventions de Genève. Le SRE proposera des actions coordonnées avec le CICR, la Confédération et le Canton, visant à mettre en valeur l'image de Genève, berceau de l'humanitaire.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Fournir des analyses et informations pertinentes au CA lui permettant de répondre aux sollicitations reçues.	11	Taux d'acceptation des projets de décision soumis au CA.	85% des projets de décision soumis sont suivis par le CA.
Respecter les budgets alloués par événement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique en matière de relations extérieures.	21, 22 et 23	Écart des dépenses par rapport au budget.	+ ou - 10% d'écart.
Éditer des nouvelles plaquettes de présentation des lieux d'accueils du CA.	31	Nombre de plaquettes publiées.	1 nouvelle plaquette publiée.

Relations extérieures

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil au CA en matière de relations extérieures	409.8	14.0	-	-	401.3	14.4	-	-	343.5	14.5	-	-
11 Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	310.9	10.6	-	-	304.6	10.9	-	-	265.7	11.2	-	-
12 Représentation du CA	98.9	3.4	-	-	96.7	3.5	-	-	77.8	3.3	-	-
2 Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	1'331.3	45.6	-	-	1'222.1	43.9	-	-	878.4	37.0	-	-
21 Organisation de manifestations	599.8	20.5	-	-	531.2	19.1	-	-	455.9	19.2	-	-
22 Promotion de la «Genève internationale»	197.2	6.7	-	-	164.2	5.9	-	-	162.8	6.9	-	-
23 Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	250.0	8.6	-	-	222.2	8.0	-	-	145.9	6.1	-	-
24 Communication externe	34.3	1.3	-	-	33.4	1.2	-	-	36.0	1.5	-	-
25 Solidarité internationale	18.4	0.6	-	-	17.9	0.6	-	-	39.8	1.7	-	-
26 Appui spécifique au Maire	231.6	7.9	-	-	253.2	9.1	-	-	38.0	1.6	-	-
3 Protocole, accueil et réceptions	1'180.9	40.4	-	-	1'161.6	41.7	-	-	1'152.2	48.5	1.4	100.0
31 Protocole	290.7	9.9	-	-	277.5	10.0	-	-	209.9	8.8	-	-
32 Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	710.6	24.3	-	-	707.5	25.4	-	-	773.5	32.6	1.4	100.0
33 Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et retraités de l'administration	179.6	6.2	-	-	176.6	6.3	-	-	168.8	7.1	-	-
Total comptabilité analytique	2'922.0	100.0	-	-	2'785.0	100.0	-	-	2'374.1	100.0	1.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	12.2	-	12.2	-
Subventions	181.8	-	-	-	179.1	-	-	-	225.0	-	-	-
Total comptabilité générale	3'103.8	-	-	-	2'964.0	-	-	-	2'611.3	-	13.6	-



Subventions 2009 par prestations

Relations extérieures

Charges par chapitres comptables						
	30	31	36	39	Support	Total
1	319.6	5.1	-	-	85.1	409.8
11	240.4	5.1	-	-	65.4	310.9
12	79.2		-	-	19.7	98.9
2	427.4	802.9	-	11.7	89.3	1'331.3
21	184.7	363.7	-	2.7	48.7	599.8
22	37.3	149.1	-	2.7	8.1	197.2
23	95.5	132.3	-	2.7	19.5	250.0
24	27.7	0.1	-	-	6.5	34.3
25	7.8	0.5	-	3.6	6.5	18.4
26	74.4	157.2	-			231.6
3	439.1	586.5	-	62.7	92.6	1'180.9
31	118.8	126.8	-	17.7	27.4	290.7
32	220.7	415.7	-	30.0	44.2	710.6
33	99.6	44.0	-	15.0	21.0	179.6
	1'186.1	1'394.5	-	74.4	267.0	2'922.0
	-	-	-	-	-	-
	-	-	181.8	-	-	181.8
	1'186.1	1'394.5	181.8	74.4	267.0	3'103.8

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Relations extérieures

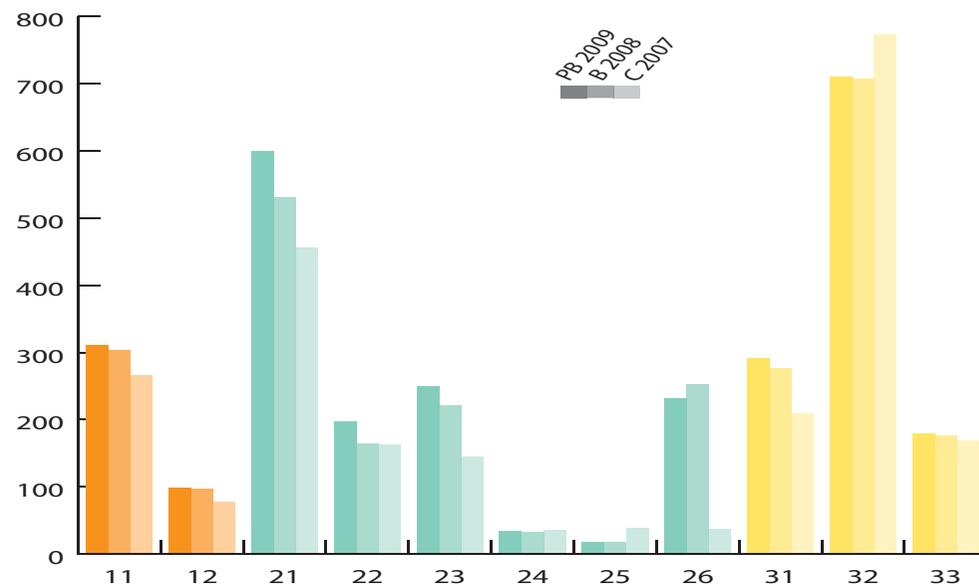
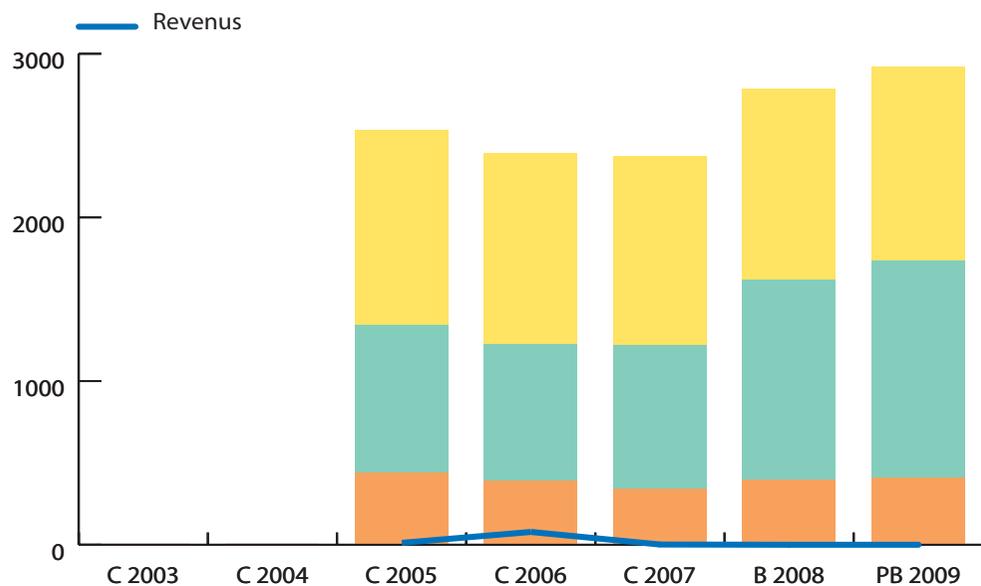
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

²⁶ L'introduction de la prestation 26, en 2008, fait suite à la décision du Conseil administratif d'affecter une partie du budget du Service des relations extérieures aux activités spécifiquement développées par le Maire durant son année de mairie. Jusque-là, ces charges n'étaient pas distinguées de celles générées par les projets de relations extérieures du Conseil administratif en général. La répartition des charges définie pour le projet de budget 2009 pour cette prestation, a été appliquée au budget 2008 et aux comptes 2007 à des fins de cohérence dans la comparaison. La faiblesse des charges relatives à cette prestation en 2007 s'explique par le démarrage des activités en milieu d'année.

³² Les comptes sont en dépassement en raison de la non prévisibilité des activités liées à cette prestation.

Les activités développées au sein des réseaux de villes varient d'une année à l'autre ainsi que l'investissement consenti par la Ville de Genève pour chacune d'elles.



OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

Office de l'état civil

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion des événements d'état civil	11 Naissances	Gestion des naissances qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		12 Reconnaissances	Renseignements et enregistrement des reconnaissances en paternité.
		13 Mariages	Gestion des procédures de mariage pour les fiancés domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		14 Partenariat enregistré entre personnes de même sexe	Gestion des procédures de partenariat pour les partenaires domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		15 Décès	Gestion des décès qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		16 Registre des personnes	Gestion du registre des personnes originaires de la Ville de Genève.
		17 Déclarations de nom	Enregistrement des déclarations de nom après divorce.
		18 Recherches	Diverses recherches d'état civil.
		19 Informations	Diverses informations au public.
2	Pièces d'identité	21 Passeports	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des passeports.
		22 Cartes d'identité	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des pièces d'identité.
		23 Certificat de vie	Enregistrer la demande en vue de l'établissement du certificat de vie.

Office de l'état civil

Priorités et perspectives

L'Office de l'état civil doit faire face à un taux de rotation de personnel très important (trois officières de l'état civil dans les six premiers mois de l'année 2008 et au total 9 officières de l'état civil depuis 2006). Le service devra donc encore procéder à l'engagement de nouvelles collaboratrices et collaborateurs qui devront être formés. Compte tenu des exigences élevées de professionnalisation de ce métier, une personne nouvellement engagée à l'état civil n'est autonome qu'après environ six mois d'activité. L'Office de l'état civil devra donc assurer la bonne qualité de ses prestations dans un contexte de ressources humaines difficile.

L'Office de l'état civil souhaite pouvoir offrir aux fiancés qui désirent se marier et aux partenaires qui souhaitent enregistrer un partenariat à Genève, des lieux de célébration différents. Actuellement, la seule salle de célébration se trouve dans le service. Comme l'ont déjà prévu différents cantons (Vaud, Berne), le service souhaite pouvoir organiser ces célébrations dans d'autres lieux à Genève. Cette démarche nécessite toutefois la création d'un poste d'officier-ère de l'état civil supplémentaire dont la mission sera d'organiser ces cérémonies et donc de se déplacer dans plusieurs endroits.

L'année 2009 verra probablement l'arrivée de nouvelles prestations à l'état civil. En effet, le Conseil d'État genevois a déposé auprès du Grand Conseil un projet (PL 10046-A) de modification de la loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés (F 2 05) qui vise à transférer aux communes la modification des adresses des Confédérés sur leur territoire. De nouveaux engagements seront donc à prévoir.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Poursuivre et finaliser l'étude sur la possibilité de célébrer les mariages et l'enregistrement des partenariats dans plusieurs lieux sur le territoire de la Ville de Genève, en mesurer les impacts organisationnels et mettre en place une organisation adéquate.	13 et 14	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude terminée au 31 décembre 2009.
Assurer la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs de l'état civil par le biais de cours organisés par la Commission latine de formation.	11 à 17	Nombre et nature de cours suivis. Nombre de collaborateurs formés.	20% des collaboratrices et collaborateurs formés obtiennent le brevet fédéral d'état civil en 2009.
Parfaire le contrôle qualitatif de l'ensemble des transactions réalisées dans Infostar au moyen de sondage et collationnement.	11 à 17	Taux de transactions erronées.	Taux de transactions erronées proche de zéro.
Poursuivre l'étude destinée à améliorer les conditions de travail du personnel et la confidentialité en collaboration avec le Service des bâtiments.	11 à 23	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude terminée au 31 décembre 2009.

Office de l'état civil

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion des événements d'état civil	3'330.4	61.6	973.9	33.5	4'052.5	64.4	886.7	29.0	3'112.2	61.9	985.4	36.9
11 Naissances	795.5	14.7	235.7	8.1	1'124.0	17.9	251.5	8.2	714.5	14.2	228.1	8.5
12 Reconnaissances	229.3	4.2	73.2	2.5	278.6	4.4	62.7	2.1	207.5	4.1	70.6	2.6
13 Mariages	977.9	18.1	281.0	9.7	1'123.8	17.9	242.2	7.9	848.0	16.9	245.7	9.2
14 Partenariat enregistré entre personnes de même sexe	90.1	1.7	24.1	0.8	114.7	1.8	22.2	0.7	87.9	1.7	23.9	0.9
15 Décès	350.8	6.5	101.7	3.5	399.9	6.4	87.1	2.9	300.7	6.0	98.0	3.7
16 Registre des personnes	631.5	11.7	186.4	6.4	721.9	11.5	159.6	5.2	767.3	15.3	262.2	9.8
17 Déclarations de nom	15.9	0.3	2.9	0.1	17.0	0.3	2.4	0.1	14.4	0.3	2.8	0.1
18 Recherches	70.7	1.3	18.2	0.6	79.2	1.3	15.6	0.5	44.1	0.9	11.2	0.4
19 Informations	168.7	3.1	50.6	1.7	193.3	3.1	43.3	1.4	127.9	2.5	42.9	1.6
2 Pièces d'identité	2'080.0	38.4	1'934.1	66.5	2'235.4	35.6	2'168.3	71.0	1'912.4	38.1	1'686.3	63.1
21 Passeports	1'345.4	24.9	1'420.2	48.8	1'478.4	23.5	1'604.6	52.5	1'241.2	24.7	1'246.2	46.6
22 Cartes d'identité	706.4	13.1	500.4	17.2	757.1	12.0	563.7	18.5	671.2	13.4	440.1	16.5
23 Certificat de vie	28.1	0.5	13.5	0.5	-	-	-	-	-	-	-	-
Total comptabilité analytique	5'410.4	100.0	2'908.0	100.0	6'287.9	100.0	3'055.0	100.0	5'024.6	100.0	2'671.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	10.1		10.1		10.1		10.1		71.0		71.0	
Charges et revenus non incorporables	1.0		-		1.0		-		-1.4		-	
Total comptabilité générale	5'421.5		2'918.1		6'299.0		3'065.1		5'094.1		2'742.7	

Office de l'état civil

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	35	39	Support	Total	43	Support	Total
1	2'211.5	436.9	-	249.0	432.9	3'330.4	850.0	123.9	973.9
11	535.2	105.1	-	50.5	104.8	795.5	205.7	30.0	235.7
12	166.3	18.4	-	12.0	32.6	229.3	63.9	9.3	73.2
13	638.1	137.4	-	77.4	124.9	977.9	245.3	35.7	281.0
14	54.7	12.1	-	12.6	10.7	90.1	21.0	3.1	24.1
15	231.1	46.5	-	28.0	45.2	350.8	88.8	12.9	101.7
16	423.3	83.5	-	41.9	82.9	631.5	162.7	23.7	186.4
17	6.5	2.2	-	5.9	1.3	15.9	2.5	0.4	2.9
18	41.4	9.5	-	11.7	8.1	70.7	15.9	2.3	18.2
19	114.9	22.2	-	9.0	22.5	168.7	44.2	6.4	50.6
2	560.2	107.8	1'330.0	-	82.0	2'080.0	1'913.0	21.1	1'934.1
21	265.2	53.4	986.9	-	39.9	1'345.4	1'409.9	10.3	1'420.2
22	270.1	53.4	343.1	-	39.9	706.4	490.1	10.3	500.4
23	25.0	1.0	-	-	2.2	28.1	13.0	0.5	13.5
	2'771.8	544.7	1'330.0	249.0	514.9	5'410.4	2'763.0	145.0	2'908.0
	10.1	-	-	-	-	10.1	10.1	-	10.1
	-	1.0	-	-	-	1.0	-	-	-
	2'781.9	545.7	1'330.0	249.0	514.9	5'421.5	2'773.1	145.0	2'918.1

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Office de l'état civil

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

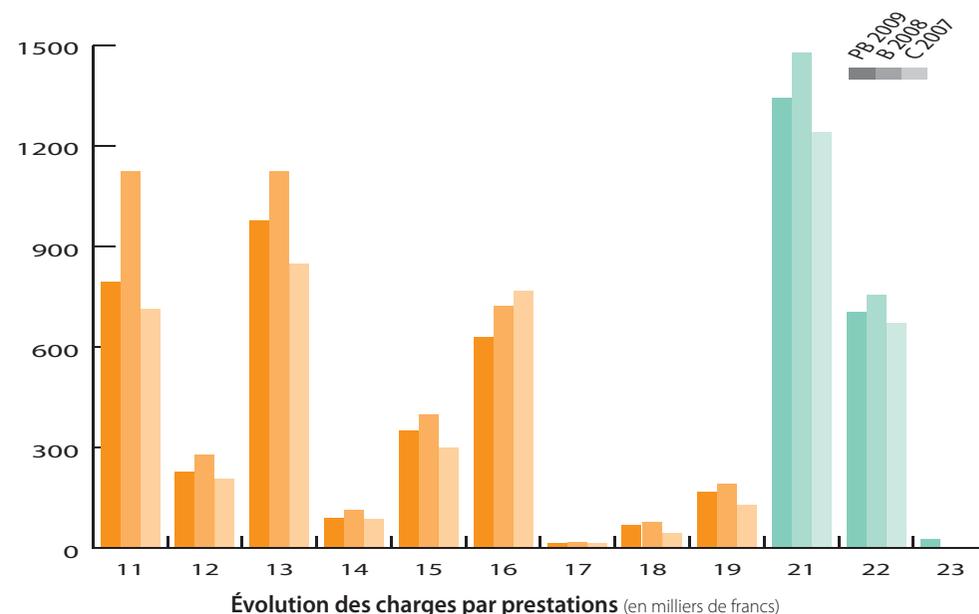
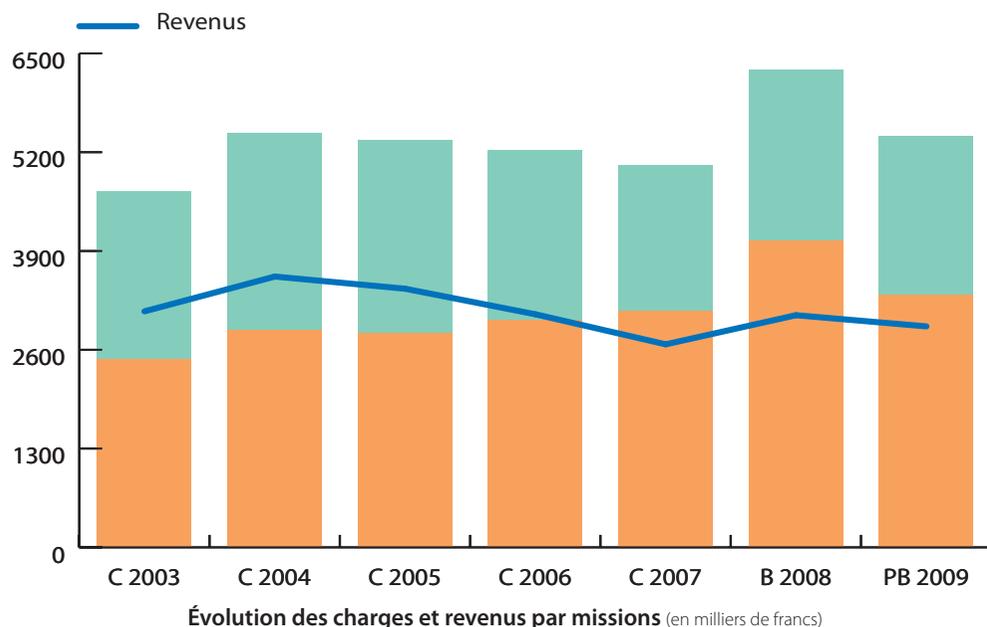
L'augmentation des charges pour le budget 2008 par rapport aux comptes 2007 résulte du montant de 1 million octroyé au Service de l'état civil pour pallier aux transferts de compétences cantonales. Ce million a financé en 2008 l'augmentation d'un demi poste à l'Arcade des pièces d'identité, afin d'établir les certificats de vie depuis le 1er janvier 2008 (CHF 40'000.-).

Une somme de CHF 25'000.- a été transférée à l'Administration centrale en vue du contrôle des signatures à l'appui d'initiatives et de référendums fédéraux par le Service cantonal des votations et élections.

Enfin, le service a reçu l'autorisation du Conseil administratif d'engager en contrat temporaire une personne à 100% (CHF 100'000.-) afin de traiter les demandes de légalisation des documents étrangers dans les procédure de mariage et d'enregistrement de partenariat. Cet engagement n'a pas encore eu lieu.

D'autres transferts de compétences cantonales sont encore en suspens.

- 14 En 2007, l'Office de l'état civil a effectué une nouvelle prestation : l'enregistrement de partenariats entre personnes de même sexe. Durant l'année 2007, 133 demandes ont été déposées et 98 partenariats ont été enregistrés.
- 23 Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'Arcade des pièces d'identité établit les certificats de vie. Jusqu'à cette date cette prestation était effectuée par le Canton.



CONTRÔLE FINANCIER

Contrôle financier

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Audit interne	11	Audit des services	Assurer les tâches de surveillance et de contrôle en Ville de Genève sur délégation du CA (promotion d'un contrôle interne efficace à titre préventif et à moindre coût).
		12	Vérifications spécifiques	Effectuer des vérifications spécifiques comme le contrôle d'entités subventionnées, procéder à des contrôles transversaux, contrôles de caisse, fermage, inventaires, etc.
2	Révision externe	21	Contrôle des comptes Ville de Genève	Vérifier la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels de la Ville de Genève.
		22	Contrôle des comptes autres entités	Vérifier la comptabilité et les comptes annuels des entités pour lesquelles le Contrôle financier a été nommé organe de contrôle ou de révision.
3	Missions particulières	31	Conseils	Etudier et proposer des solutions aux problèmes soumis par les différents bénéficiaires en matières organisationnelle, financière, comptable, logistique, opérationnelle, etc. (préventif).
		32	Assistance	Apporter le savoir-faire du Contrôle financier au service demandeur pour des sujets précis (curatif).
		33	Expertise	Procéder à des travaux d'expertise commandés par l'urgence (détournements, malversations, etc.) ou par des dysfonctionnements graves. Réaliser des travaux d'expertise sur demande d'un conseiller administratif, du CA ou de la Commission des finances.
		34	Formation des tiers	Former et sensibiliser les services de la Ville de Genève aux principes comptables en matière de tenue de comptabilité, de contrôle interne, ainsi qu'à la conception et à l'adaptation des procédures ; et les former aux domaines spécifiques de contrôle d'entités subventionnées.

Contrôle financier

Priorités et perspectives

La Ville de Genève soutient, par le versement de subventions, des entités, des personnes physiques ou d'autres collectivités publiques qui se substituent à elle pour la réalisation de tâches que l'on peut qualifier de service public. Afin de s'assurer que ces subventions ont été utilisées conformément aux buts pour lesquels elles ont été versées, la Ville de Genève doit disposer d'outils de contrôle efficaces et efficaces. L'adaptation des dispositifs de contrôle existants aux critères exigés par le Contrôle financier, respectivement par les normes d'audit interne des administrations publiques, renforcera l'efficacité de l'action de la Ville de Genève exercée au travers des entités subventionnées.

Le système de contrôle interne est constitué de l'ensemble des procédures de contrôle intégrées aux activités des services et des départements de l'Administration municipale. La complexité et l'hétérogénéité grandissantes de ces activités, font que les procédures de contrôle ne peuvent plus être complètement maîtrisées sans leur modélisation sous forme de diagrammes de cheminement (flow chart).

L'Association suisse des auditeurs internes (ASAI) impose notamment à ses membres (dont fait partie le Contrôle financier), d'une part, de vérifier l'existence et le degré d'actualisation de ces diagrammes et d'autre part, de s'assurer que ceux-ci sont systématiquement à disposition et utilisés par l'ensemble des collaborateurs de l'entité auditée. L'objectif du Contrôle financier est de s'assurer que les services et les départements disposent d'outils de contrôle suffisamment développés pour détecter efficacement les causes de dysfonctionnements éventuels afin d'y remédier dans les plus brefs délais. Par ailleurs, les nouvelles normes applicables aux organes de révision imposent la vérification de l'existence et l'application d'un système de contrôle interne ayant conduit à l'établissement des comptes qui lui sont soumis. Cette vérification pourra être réalisée de manière adéquate uniquement si l'organe de révision dispose d'une modélisation suffisamment détaillée et complète remise par l'entité révisée.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place, en collaboration avec les services «subventionnant», un système de contrôle répondant aux critères minimaux de contrôle recommandés par le Contrôle financier.	11	Nombre de services dont les procédures de vérification des subventionnés répond aux critères minimaux de contrôle recommandés.	Tous les services « subventionnant ».
Favoriser la prise en main (appropriation par la direction des services) de la modélisation du système de contrôle interne (schématisation des procédures), selon les modèles de diagrammes de cheminement établis par le CFI lors de la réalisation de ses audits, ceci afin qu'elle dispose en permanence d'un système de contrôle interne standardisé, voire documenté dans un deuxième temps. L'intervention du CFI se fera sous la forme de conseil, d'assistance et de cours de formation.	11	Nombre de services qui disposent d'une standardisation de leur système de contrôle interne.	Tous les services de la Ville de Genève.

Contrôle financier

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Audit interne	1'472.6	63.6	-	-	1'435.1	63.5	-	-	1'269.6	63.3	-	-
11 Audit des services	1'270.3	54.9	-	-	1'237.9	54.8	-	-	1'133.4	56.5	-	-
12 Vérifications spécifiques	202.3	8.7	-	-	197.2	8.7	-	-	136.2	6.8	-	-
2 Révision externe	717.0	31.0	-	-	701.5	31.1	-	-	581.0	29.0	-	-
21 Contrôle des comptes Ville de Genève	684.0	29.5	-	-	669.3	29.6	-	-	569.5	28.4	-	-
22 Contrôle des comptes autres entités	33.0	1.5	-	-	32.2	1.5	-	-	11.5	0.6	-	-
3 Missions particulières	125.0	5.4	-	-	122.3	5.4	-	-	155.1	7.7	-	-
31 Conseils	11.3	0.5	-	-	11.0	0.5	-	-	6.9	0.4	-	-
32 Assistance	1.0	-	-	-	1.0	-	-	-	1.0	0.0	-	-
33 Expertise	110.7	4.8	-	-	108.3	4.8	-	-	145.6	7.2	-	-
34 Formation des tiers	2.0	0.1	-	-	2.0	0.1	-	-	1.6	0.1	-	-
Total	2'314.6	100.0	-	-	2'258.9	100.0	-	-	2'005.7	100.0	-	-

Contrôle financier

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	1'107.4	45.9	36.4	282.9	1'472.6
11	955.3	39.6	31.4	244.0	1'270.3
12	152.1	6.3	5.0	38.9	202.3
2	452.6	128.8	14.9	120.7	717.0
21	428.0	127.8	14.1	114.2	684.0
22	24.6	1.0	0.8	6.6	33.0
3	75.0	23.2	2.5	24.4	125.0
31	7.9	0.4	0.3	2.9	11.3
32	0.9	0.1	-	-	1.0
33	64.4	22.5	2.2	21.6	110.7
34	1.8	0.2	-	-	2.0
	1'635.0	197.9	53.7	428.0	2'314.6

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

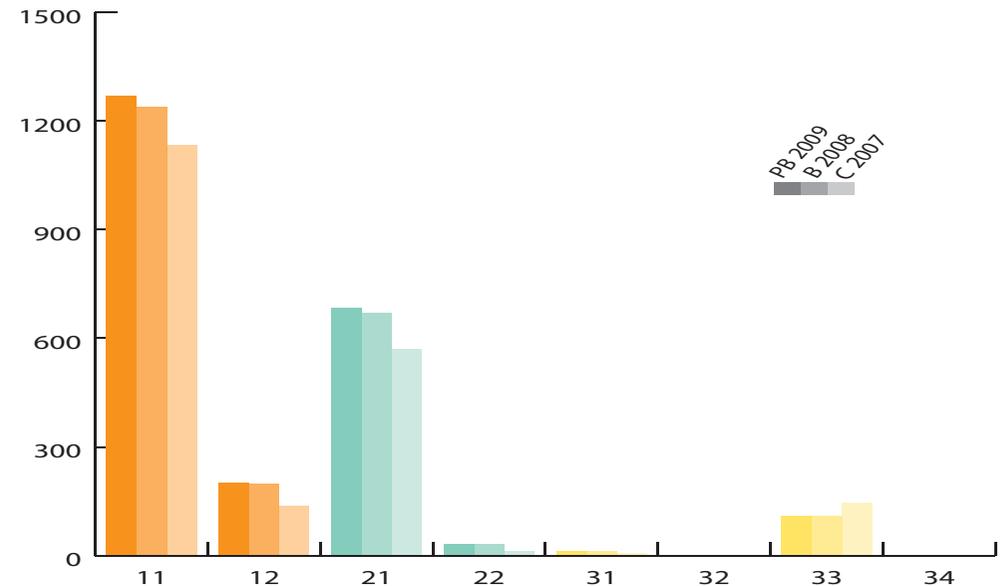
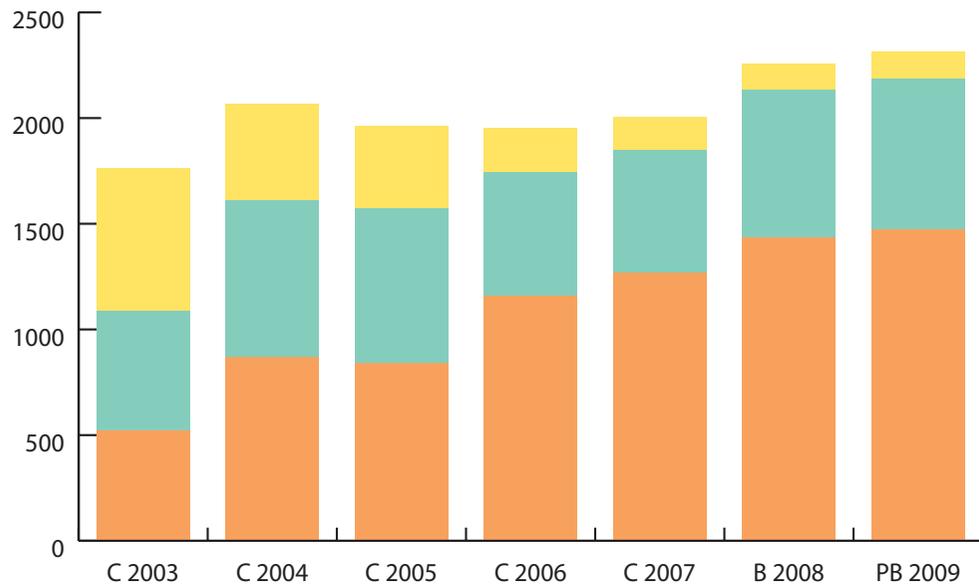
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Contrôle financier

Commentaires

Les ressources (31%) attribuées à la mission «Révision externe» sont aisément budgétisables étant donné que l'intégralité des collaboratrices et des collaborateurs est affecté à cette tâche d'une durée prédéfinie et peu modifiable de trois mois (du mois de février à avril).

Dans la réalité, la mission d'audit interne (63,6%) peut varier de manière importante en fonction de l'importance et du degré d'urgence des expertises qui sont confiées au Contrôle financier. Les proportions indiquées pour le projet de budget 2009 correspondent à l'équilibre optimal entre la fonction de contrôle et la fonction de conseil du Contrôle financier.



FINANCES ET LOGEMENT

L'année 2008 a permis la finalisation de la réorganisation structurelle du Département des finances et du logement (DFL) avec ses nouvelles orientations et priorités stratégiques.

L'année 2009 sera celle de la mise en œuvre des transformations entreprises par la Magistrature avec l'application d'une véritable politique sociale et de solidarité au sein du DFL. Les premiers résultats pourront être appréciés.

Les domaines principaux de mise en œuvre pour 2009 sont les suivants :

- Gestion exemplaire et moderne des ressources humaines,
- Politique quantitative et qualitative de développement durable,
- Logement social,
- Politique efficace et efficiente en matière d'achat et d'impression.

Gestion exemplaire et moderne des ressources humaines

L'évolution du Service des ressources humaines en une Direction des ressources humaines (DRH) ainsi que l'arrivée d'une nouvelle directrice ont permis en 2008 de mener une réflexion organisationnelle et de revoir les priorités.

Deux axes fondamentaux apparaissent, à savoir :

- Être une direction au service des collaboratrices et collaborateurs de l'administration et des directions et services de départements et, en ce sens, assurer un rôle de conseil dans la gestion et l'organisation du personnel.
- Permettre à la Ville de Genève d'être attentive et soucieuse d'offrir à son personnel des conditions de santé et de sécurité au travail irréprochables, de valoriser le potentiel des collaboratrices et collaborateurs de l'administration, de favoriser la mobilité interne, de garantir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, d'assurer l'épanouissement et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, d'assurer une déontologie professionnelle pérennisant les valeurs humaines, le respect et la bonne conduite.

Atteindre ces deux objectifs permettra non seulement de revaloriser la fonction publique mais également de la rendre plus attractive.

Politique quantitative et qualitative de développement durable

Le référentiel de la politique municipale en matière de développement durable a été redéfini en 2008. Une nouvelle stratégie relative à sa mise en œuvre a été décidée.

Concrètement, 2009 verra l'adoption par le Conseil administratif (CA) des Engagements d'Aalborg, conformément au souhait du Conseil municipal (CM).

Désormais, la politique en matière de développement durable pour la Ville de Genève sera basée sur des indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

La promotion de l'égalité et de l'intégration est assurée par cette unité. Un plan de mesures sera proposé en 2009 et déployé sur l'ensemble de l'Administration municipale.

Le dispositif en matière d'insertion socio-professionnelle (Fonds chômage notamment) a été développé en 2008. En 2009, un accent fort sera porté sur la promotion du tissu économique local. Parmi les différents projets qui pourraient voir le jour, le DFL souhaite proposer la création d'un incubateur d'entreprises qui marie l'économie capitaliste traditionnelle et l'économie sociale et solidaire.

Finalement, par souci de transparence et pour refléter cette logique, les ressources financières liées à l'ensemble des domaines susmentionnés ont été centralisées au sein de l'Unité Agenda 21.

Logement social

Avec à sa tête une nouvelle direction, la Gérance immobilière municipale (GIM) pourra sans crainte aborder l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social. Ce dernier permettra à la Ville de Genève de mener une politique sociale du logement.

S'agissant des parkings gérés par la GIM, de nouvelles règles de gestion et d'attribution seront mises en place en 2009 afin d'être en cohérence avec les objectifs de la Ville de Genève en matière de mobilité douce.

De même, la politique d'attribution des locaux commerciaux et des établissements publics s'axera principalement sur la vie et les besoins du quartier dans lequel ils se situent. De nouvelles directives et procédures entreront en jeu.

Politique efficace et efficiente en matière d'achat et d'impression

En 2008 la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) a vu le jour en remplacement du Service des achats avec pour objectif l'application des normes de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics et la rationalisation des activités d'achat et d'impression. Il s'agit avant tout d'éviter à la Ville de Genève de fonctionner comme plusieurs PME et lui permettre d'être une interlocutrice unique vis-à-vis des tiers.

Enfin, la gestion du portefeuille des assurances a été rattachée fonctionnellement à la centrale.

Une gestion rigoureuse des deniers publics

La Direction du DFL poursuit son objectif d'avoir des finances publiques saines notamment par la diminution de l'endettement et par la volonté de disposer d'une certaine autonomie financière en matière d'investissements.

Pour conclure, la réorganisation structurelle du Département touche à sa fin. Aujourd'hui, les priorités sont clairement définies et communiquées; de même les principes devant guider l'action politique posés.

Dès lors, les réformes et les améliorations apportées prendront leur plein essor en 2009.

**DIRECTION DES FINANCES
ET DU LOGEMENT**

Direction des finances et du logement

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Direction et coordination	11	Soutien et conseil à la Magistrature	Suivi et préparation des dossiers politiques de la Magistrature, notamment pour le CA et le CM. Apport d'expertises dans les domaines financiers, comptables et organisationnels. Soutien à la Magistrature et préparation des auditions des commissions spécialisées, principalement la Commission des finances, la Commission du logement et la Commission Agenda 21. Participation à des négociations, notamment sur des dossiers intercommunaux (péréquation financière, Fonds d'équipement communal) ou cantonaux.
		12	Direction départementale	Définition des objectifs annuels du département et de ses services. Supervision des services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations entre les services. Gestion des ressources humaines. Coordination et mise en œuvre des projets du Département.
		13	Coordination interdépartementale	Participation active aux groupes de coordination interdépartementale permanents (Codir et Coatrim). Collaborations interdépartementales sur des projets transversaux spécifiques.
		14	Formation	Proposer des formations spécifiques aux Conseillères et Conseillers municipaux.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Promotion de l'égalité	Définition et mise en œuvre d'une politique d'égalité et de lutte contre les discriminations tant sur le plan interne à l'administration que sur le plan communal, au travers notamment d'organismes subventionnés par la Ville de Genève.
		22	Développement durable	Réorientation des activités de l'Unité Agenda 21 vers la mise en place d'une véritable politique du développement durable axée sur les trois piliers qui la constituent (environnemental, social et économique) et sur le principe de la gouvernance participative. Intégrer ces volets dans les politiques publiques et dans les prestations municipales.
		23	Politique du logement social	Au travers de son parc immobilier, définir la politique sociale du logement de la Ville de Genève. Favoriser une approche transversale de l'action du Département avec d'autres services (Service social, Service des bâtiments, Service de l'énergie) et externes (Fondations, Coopératives à but non lucratif).
		24	Promotion de Genève, Ville hôte (anciennement Genève internationale)	Contribuer à un positionnement stratégique de la Ville de Genève parmi les nombreux / nombreuses acteurs / actrices participant au renom de la Genève internationale. Assurer une cohérence des décisions politiques et une mise à disposition optimale des ressources municipales (financières, patrimoniales et de réseau).
		25	Politique régionale et d'agglomération	Contribuer à un positionnement stratégique de la Ville de Genève dans le cadre de la région lémanique, notamment dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois.
3	Gestion financière	31	Définition de la politique financière	Mettre en place une stratégie financière en adéquation avec les dispositions légales, la conjoncture économique et les objectifs du CA. Analyser l'économie locale et procéder aux estimations fiscales. Participer au groupe de perspectives économiques. Préparer l'analyse annuelle pour la notation de Standard & Poor's. Prospection des partenaires financiers potentiels.
		32	Planification et rapports financiers	Conduite ou accompagnement des grands processus financiers : élaboration et conduite du projet de budget annuel. Etablissement du budget financier quadriennal (BFQ). Suivi du Plan financier d'investissements (PFI). Coordination au sein du département des crédits annuels informatiques (PIQ) et immobilier (PAM). Supervision du processus de bouclage annuel des comptes. Analyse et rédaction des considérations générales des rapports de gestion aux comptes et des rapports à l'appui du projet de budget. Coordination de la publication des documents financiers. Préavis financiers relatifs aux crédits d'investissement.
		33	Gestion des emprunts	Emissions et remboursements d'emprunts à court, moyen et long termes et gestion des appels d'offre. Optimisation du coût de la dette par l'utilisation rationnelle des produits dérivés.
		34	Gestion de la trésorerie	Gestion des liquidités et des placements à court terme avec une optimisation de leur rendement. Gestion des espèces par la Caisse municipale.
		35	Gestion de la F.O.P.	Gestion de la Fondation en faveur du personnel des institutions subventionnées par la Ville de Genève : gestion des fonds de la Fondation, suivi des mutations et contrôle du versement des rentes. Assurer le secrétariat du Conseil de fondation.
4	Relations publiques	41	Information publique	Communiquer aux médias et via le site Internet les actions du département. Coordonner les interventions médiatiques et organiser des conférences de presse.
		42	Représentation	Représenter la Ville de Genève auprès de diverses fondations et sociétés, en qualité de membre du Conseil, ou aux assemblées générales, en qualité d'actionnaire. Représenter la Ville de Genève auprès de ses partenaires institutionnels (Canton, Communes, ACG, etc.).
		43	Information interne	Assurer la circulation de l'information et de la communication interne au sein du Département.

Direction des finances et du logement

Priorités et perspectives

La Direction du Département a pour objectif principal d'assurer la réalisation des priorités stratégiques du Département qui sont développées au sein des services. Elle accompagne les services dans leur mise en œuvre. A noter que l'Unité A21 et le Contrôle de gestion sont directement rattachés à la Direction.

En sus de ce rôle, la Direction gère au quotidien ses activités de gestion financière. Ces dernières ne constituent toutefois pas des objectifs spécifiques pour 2009.

Pour mémoire, depuis le 1^{er} juin 2007, une énergie considérable a été consacrée à la réorganisation du Département et de ses services afin de le doter d'une structure permettant de mener à bien les priorités stratégiques en matière d'égalité, de développement durable et de logement social. En 2009, une véritable politique sociale durable et de solidarité pourra voir le jour. Dans cette approche, la mise en œuvre d'une politique économique de proximité pourra être menée grâce à l'extension des compétences de l'Unité Agenda 21 à la promotion économique.

Par ailleurs, le Département a la volonté de mettre en place une nouvelle dynamique dans son fonctionnement en instaurant un esprit d'équipe au sein de la direction et avec les services dans la perspective d'avoir une équipe homogène, soudée et efficace. Ainsi, créer des relations de confiance et privilégier la communication et la transparence sont une priorité.

Finalement, une des priorités du Département reste la gestion rigoureuse des deniers publics notamment par une politique budgétaire visant à rembourser une partie de la dette et retrouver une autonomie financière en matière d'investissements. L'objectif est de disposer de ressources pour répondre notamment aux besoins de rénovation du patrimoine financier et administratif.

Direction des finances et du logement

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Direction et coordination	1'361.4	60.4	-	-	1'394.9	60.7	-	-	888.7	57.1	-	-
11 Soutien et conseil à la Magistrature	726.5	32.2	-	-	744.3	32.4	-	-	414.7	26.6	-	-
12 Direction départementale	403.6	17.9	-	-	413.5	18.0	-	-	302.3	19.4	-	-
13 Coordination interdépartementale	215.2	9.5	-	-	220.6	9.6	-	-	157.2	10.1	-	-
14 Formation	16.1	0.7	-	-	16.5	0.7	-	-	14.5	0.9	-	-
2 Développement des priorités stratégiques	291.3	12.9	-	-	299.2	13.0	-	-	210.2	13.5	-	-
21 Promotion de l'égalité	19.1	0.8	-	-	19.6	0.9	-	-	3.5	0.2	-	-
22 Développement durable	100.3	4.4	-	-	103.0	4.5	-	-	21.8	1.4	-	-
23 Politique du logement social	81.2	3.6	-	-	83.4	3.6	-	-	30.0	1.9	-	-
24 Promotion de Genève, Ville hôte (anciennement Genève internationale)	52.5	2.3	-	-	54.0	2.3	-	-	147.9	9.5	-	-
25 Politique régionale et d'agglomération	38.2	1.7	-	-	39.2	1.7	-	-	7.0	0.5	-	-
3 Gestion financière	501.2	22.2	-	-	500.9	21.9	-	-	400.1	25.7	-	-
31 Définition de la politique financière	47.3	2.1	-	-	47.7	2.1	-	-	33.0	2.2	-	-
32 Planification et rapports financiers	118.2	5.2	-	-	119.3	5.2	-	-	82.4	5.3	-	-
33 Gestion des emprunts	19.7	0.9	-	-	19.9	0.9	-	-	14.3	0.9	-	-
34 Gestion de la trésorerie	197.9	8.8	-	-	194.6	8.5	-	-	184.4	11.8	-	-
35 Gestion de la F.O.P.	118.2	5.2	-	-	119.4	5.2	-	-	86.0	5.5	-	-
4 Relations publiques	101.0	4.5	-	-	101.9	4.4	-	-	57.4	3.7	-	-
41 Information publique	20.2	0.9	-	-	20.4	0.9	-	-	7.3	0.5	-	-
42 Représentation	66.3	2.9	-	-	67.0	2.9	-	-	39.1	2.5	-	-
43 Information interne	14.4	0.6	-	-	14.5	0.6	-	-	11.0	0.7	-	-
Total comptabilité analytique	2'254.9	100.0	-	-	2'296.9	100.0	-	-	1'556.4	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	25.8	-	25.8	-
Charges et revenus non incorporables	-	-	200.0	-	-	-	200.0	-	-	-	243.8	-
Subventions	-	-	-	-	270.0	-	-	-	120.0	-	-	-
Total comptabilité générale	2'254.9	-	200.0	-	2'566.9	-	200.0	-	1'702.2	-	269.6	-

Direction des finances et du logement

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables		
	30	31	39	Support	Total	43	44	Total
1	598.9	-	-	762.5	1'361.4	-	-	-
11	319.6	-	-	406.9	726.5	-	-	-
12	177.5	-	-	226.0	403.6	-	-	-
13	94.7	-	-	120.6	215.2	-	-	-
14	7.1	-	-	9.0	16.1	-	-	-
2	144.4	-	-	146.9	291.3	-	-	-
21	9.5	-	-	9.6	19.1	-	-	-
22	49.7	-	-	50.6	100.3	-	-	-
23	40.2	-	-	40.9	81.2	-	-	-
24	26.0	-	-	26.5	52.5	-	-	-
25	18.9	-	-	19.3	38.2	-	-	-
3	349.7	5.7	16.9	128.9	501.2	-	-	-
31	28.4	-	-	18.9	47.3	-	-	-
32	71.0	-	-	47.2	118.2	-	-	-
33	11.8	-	-	7.9	19.7	-	-	-
34	167.4	5.7	16.9	7.9	197.9	-	-	-
35	71.0	-	-	47.2	118.2	-	-	-
4	82.9	-	-	18.1	101.0	-	-	-
41	16.6	-	-	3.6	20.2	-	-	-
42	54.4	-	-	11.9	66.3	-	-	-
43	11.8	-	-	2.6	14.4	-	-	-
	1'175.8	5.7	16.9	1'056.5	2'254.9	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	50.0	150.0	200.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1'175.8	5.7	16.9	1'056.5	2'254.9	50.0	150.0	200.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des finances et du logement

Commentaires

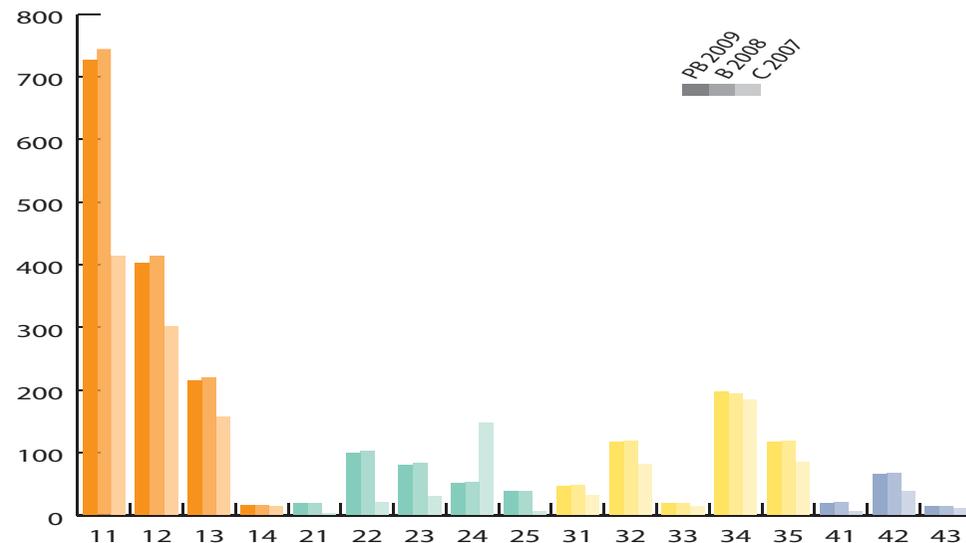
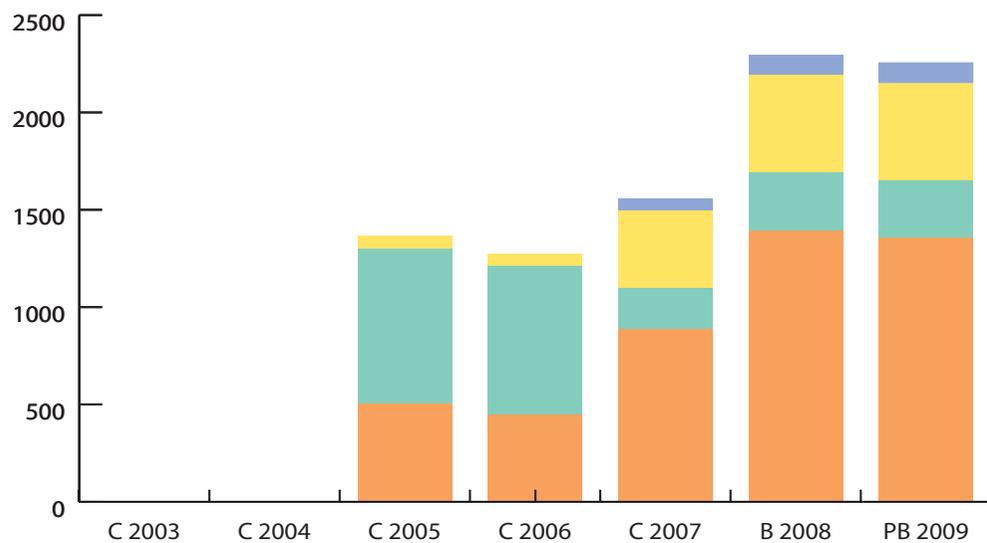
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Dans le cadre du projet de budget 2009, la direction du Département des finances et du logement a intégralement redéfini ses missions et prestations. Aussi, la répartition des charges, notamment du personnel, définie pour 2009 a été appliquée au budget 2008 et aux comptes 2007 à des fins de cohérence dans la comparaison.

En tant que direction du Département des finances et du logement, il apparaît clairement que les deux missions clés sont la « Direction et la coordination » du Département ainsi que la « Gestion financière » pour lesquelles les ressources affectées représentent respectivement 60.4% et 22.2%.

Les prestations liées à la mission « Développement des priorités stratégiques » concernent l'accompagnement et le suivi effectués par la Direction pour mener à bien les politiques du Département réalisées au sein de ses services, raison pour laquelle elles se situent à un niveau plus faible (12.9%).

Enfin, dans le cadre du projet de budget 2009, les subventions ont été réaffectées à l'Unité Agenda 21.



AGENDA 21

Agenda 21

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Gestion transversale des problématiques environnementales	11	Veille et appui à la Magistrature et aux services	Informations et conseils à la Magistrature ainsi qu'aux directions de départements et de services. Examen et rédaction de rapports pour le CA. Réponses au CM sur les questions environnementales.
		12	Monitoring environnemental	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs environnementaux dans le cadre de la politique de développement durable de la Ville de Genève (processus d'Aalborg).
		13	Mise en place et suivi d'un Ecobudget	L'Ecobudget permet de suivre sur un rythme annuel l'évolution des critères de durabilité en Ville de Genève sur la base d'indicateurs environnementaux.
2	Promotion de l'égalité et intégration	21	Monitoring de l'égalité	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs relatifs à l'égalité (processus d'Aalborg et Charte européenne de l'Égalité Homme - Femme).
		22	Monitoring de l'intégration	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs relatifs à l'intégration des étranger-ère-s (processus d'Aalborg et Charte des Droits de l'Homme dans la ville).
3	Promotion du tissu économique local et politique d'insertion socio-professionnelle	31	Monitoring de l'insertion socio-professionnelle	Mise en place des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs d'insertion socio-professionnelle (processus d'Aalborg).
		32	Soutien à l'économie locale	Mettre en place un incubateur (Ecopôle) dans une zone industrielle; soutien aux associations faisant la promotion du commerce de proximité et de l'économie sociale et solidaire.
4	Promotion des principes du développement durable au moyen d'une gouvernance participative	41	Information et communication	Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe à l'administration relative au processus d'Aalborg. Rédiger une communication vulgarisée sur les problématiques de développement durable. Soutien financier à des projets de sensibilisation au développement durable et à l'égalité.
		42	Formation	Mise en place de formations internes dans le cadre du catalogue général de la DRH ou de formations « sur mesure ».
		43	Mobilisation de l'administration	Mobiliser et accompagner les services dans la mise en œuvre des Engagements d'Aalborg et d'un plan d'actions en faveur de l'égalité.
		44	Consultation des associations	Consulter le réseau associatif œuvrant pour le développement durable et pour l'égalité dans la mise en place de la politique de développement et d'égalité de la Ville de Genève (Processus d'Aalborg).

Agenda 21

Priorités et perspectives

En 2008 l'Unité A21, rattachée au Département des finances et du logement depuis juin 2007, a redéfini le cadre de la politique municipale en matière de développement durable. Celle-ci repose désormais sur 4 orientations : les 3 piliers du développement durable (environnement, économie et social) et le principe de gouvernance participative. Les ressources financières liées à ces orientations ont été centralisées au sein de l'Unité A21.

Cette politique est fondée sur la signature des Engagements d'Aalborg et sur la mise en œuvre d'objectifs mesurables et quantifiables.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Signature et mise en œuvre, en Ville de Genève, des Engagements d'Aalborg en partenariat avec les actrices et acteurs internes et externes.	12, 21, 32, 41 et 43	Signature des Engagements. Nombre de séances organisées avec les acteurs pertinents. Objectifs locaux spécifiques et indicateurs définis.	Le CA signe les Engagements d'Aalborg. Monitoring du développement durable en Ville de Genève défini et validé par le CA.
Mise en place d'une politique municipale d'égalité et d'intégration.	21 et 22	Plan de mesures établi.	Validation par le CA.
Mise en place d'un incubateur (Ecopôle).	32	Choix du site. Accord de partenariat clairement défini (Ville de Genève/Fondetec, etc.).	Installation des premières entreprises. Structure d'accueil en place.
Former les concierges de la GIM aux techniques écologiques de nettoyage.	42	Nombre de concierges formés.	Pratiques de nettoyage respectueuses de l'environnement.

Agenda 21

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion transversale des problématiques environnementales	633.0	36.7	-	-	424.0	33.3	-	-	367.4	46.6	15.0	100.0
11 Veille et appui à la Magistrature et aux services	294.5	17.1	-	-	232.0	18.2	-	-	253.4	32.2	15.0	100.0
12 Monitoring environnemental	236.7	13.7	-	-	156.1	12.3	-	-	88.7	11.2	-	-
13 Mise en place et suivi d'un Ecobudget	101.8	5.9	-	-	35.9	2.8	-	-	25.3	3.2	-	-
2 Promotion de l'égalité et intégration	310.9	18.1	-	-	244.8	19.2	-	-	9.2	1.2	-	-
21 Monitoring de l'égalité	196.4	11.4	-	-	154.6	12.1	-	-	-	-	-	-
22 Monitoring de l'intégration	114.5	6.7	-	-	90.2	7.1	-	-	9.2	1.2	-	-
3 Promotion du tissu économique local et politique d'insertion socio-professionnelle	236.7	13.7	-	-	174.0	13.6	-	-	21.1	2.7	-	-
31 Monitoring de l'insertion socio-professionnelle	102.0	5.9	-	-	74.1	5.8	-	-	-	-	-	-
32 Soutien à l'économie locale	134.7	7.8	-	-	99.9	7.8	-	-	21.1	2.7	-	-
4 Promotion des principes du développement durable au moyen d'une gouvernance participative	543.1	31.5	-	-	431.9	33.9	-	-	390.2	49.5	-	-
41 Information et communication	215.8	12.5	-	-	174.1	13.7	-	-	168.6	21.4	-	-
42 Formation	65.5	3.8	-	-	51.6	4.0	-	-	50.5	6.4	-	-
43 Mobilisation de l'administration	130.9	7.6	-	-	103.1	8.1	-	-	103.3	13.1	-	-
44 Consultation des associations	130.9	7.6	-	-	103.1	8.1	-	-	67.8	8.6	-	-
Total comptabilité analytique	1'723.7	100.0	-	-	1'274.7	100.0	-	-	787.9	100.0	15.0	100.0
Subventions	251.2		-		25.0		-		25.0		-	
Total comptabilité générale	1'974.9		-		1'299.7		-		812.9		15.0	

Agenda 21

Charges par chapitres comptables					
	30	31	36	Support	Total
1	260.9	191.3	-	180.9	633.0
11	173.9	-	-	120.6	294.5
12	67.6	122.2	-	46.9	236.7
13	19.3	69.0	-	13.4	101.8
2	183.6	-	-	127.3	310.9
21	116.0	-	-	80.4	196.4
22	67.6	-	-	46.9	114.5
3	89.3	-	-	147.4	236.7
31	35.0	-	-	67.0	102.0
32	54.3	-	-	80.4	134.7
4	309.2	19.5	-	214.4	543.1
41	116.0	19.5	-	80.4	215.8
42	38.7	-	-	26.8	65.5
43	77.3	-	-	53.6	130.9
44	77.3	-	-	53.6	130.9
	843.0	210.8	-	669.9	1'723.7
	-	-	251.2	-	251.2
	843.0	210.8	251.2	669.9	1'974.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Agenda 21

Commentaires

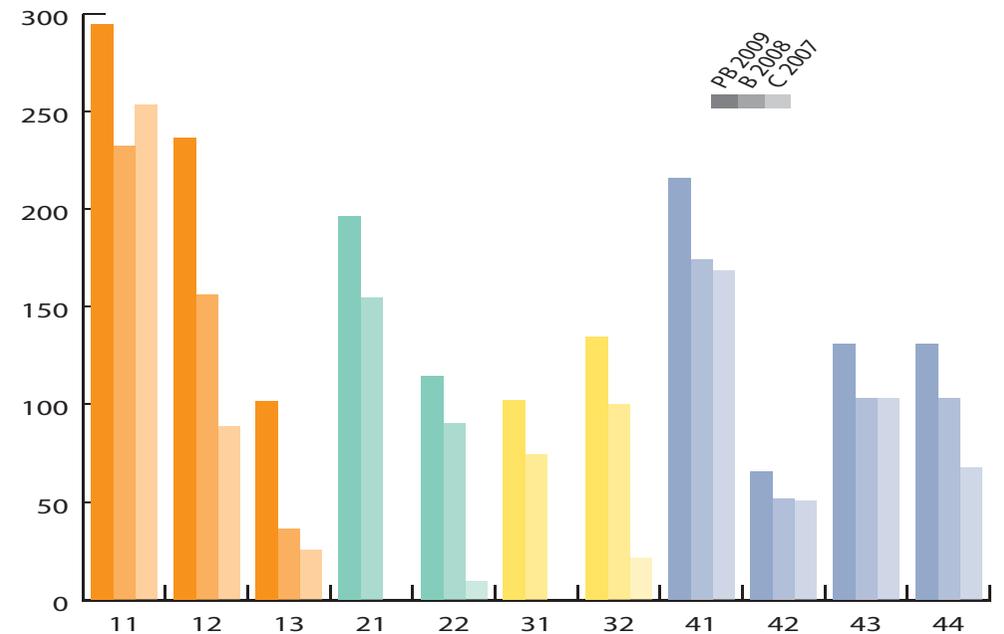
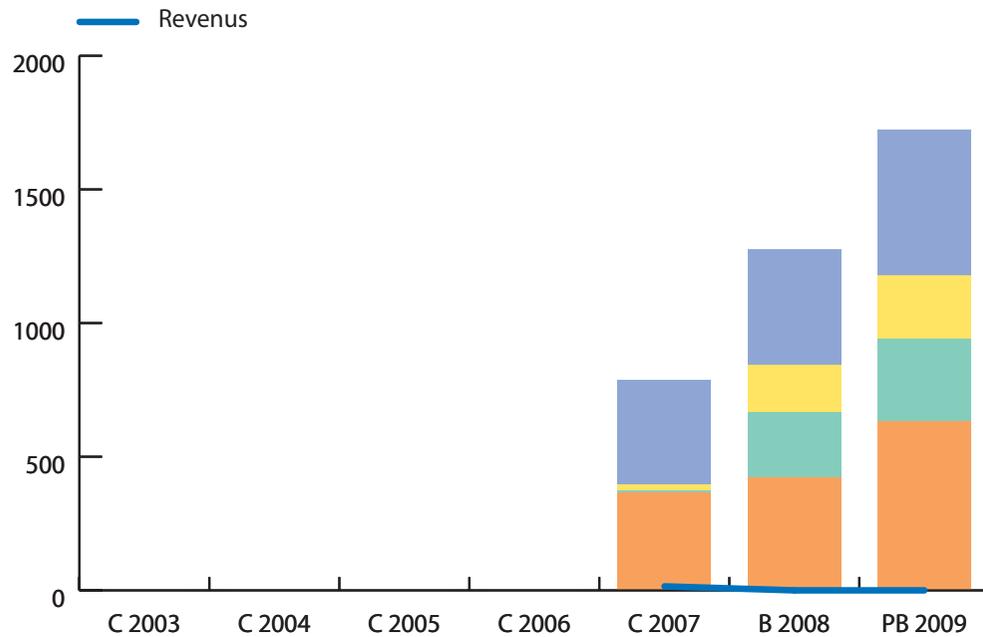
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Dans le cadre du projet de budget 2009, le fonctionnement ainsi que les missions et prestations de l'Unité Agenda 21 ont été intégralement redéfinis. Aussi, la répartition des charges, notamment du personnel, définie pour 2009 a été appliquée au budget 2008 et aux comptes 2007 à des fins de cohérence dans la comparaison.

Dans sa nouvelle structure, l'activité de l'Agenda 21 est constituée pour l'essentiel de la gestion, au sein de la Ville de Genève des problématiques environnementales (36.7%) et de la promotion des principes de développement durable (31.5%).

Elle est également chargée de deux nouvelles missions: la promotion de l'égalité et la promotion du tissu économique local.

La hausse du montant des subventions provient du transfert de subventions enregistrées précédemment à la Direction du Département.



CONTRÔLE DE GESTION

Contrôle de gestion

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	11	Grandes procédures	Coordination des grandes procédures, de l'élaboration à la publication (catalogue des missions et prestations, rapport à l'appui du projet de budget, projet de budget par missions et prestations, rapport à l'appui des comptes, grandes manifestations).
		12	Mandats spéciaux	Réalisation de mandats d'analyses ponctuels en matière d'organisation ou de calcul des coûts sur demande des Autorités ou du CODIR.
		13	Soutien, formation et conseils	Soutien et conseils à l'utilisation des outils de contrôle de gestion. Organisation et animation de séminaires et formations.
		14	Systèmes d'information de gestion	Élaboration et déploiement des outils de contrôle de gestion au sein des services municipaux. Gestion des évolutions des modèles de contrôle de gestion. Exploitation des modules analytiques du progiciel SAP et déploiement de nouvelles fonctionnalités

Contrôle de gestion

Priorités et perspectives

Une refonte globale des documents financiers transmis aux Autorités a été initiée en 2008 afin de fournir une information complète sous l'angle des missions et prestations. Des améliorations seront apportées aux processus de définition et d'évaluation des objectifs, ainsi qu'à la répartition des comptes et budgets par missions et prestations. Cette démarche sera consolidée et affinée en 2009.

Pour élaborer une publication satisfaisante, ces documents seront établis en coordination avec les directions et services de départements. Le Contrôle de gestion apportera son expertise conceptuelle et technique.

Enfin, le Contrôle de gestion aura pour mission prioritaire d'améliorer la communication et la transmission d'informations de gestion afin de mieux répondre aux attentes des Autorités.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Faire évoluer les publications dans le cadre de l'amélioration continue des grandes procédures en Ville de Genève.	11 et 14	Nouvelles analyses transversales publiées.	Publication d'analyses intra et interdépartementales au projet de budget 2010.
Mettre en place un outil de suivi trimestriel des charges et revenus par département.	13 et 14	Nombre de tableaux de bord publiés.	Présentation au CODIR d'un tableau de bord par département dans le dernier trimestre 2009.
Concevoir et animer des ateliers de formation spécifiques en réponse aux demandes des services municipaux ou des Autorités.	13	Nombre de demandes satisfaites.	Toutes les demandes sont satisfaites.
Participer activement à la mise en place de la nouvelle version de SAP en coordination avec la DSIC.	14	Nombre de tests pris en charge.	Tous les tests relatifs au module SAP-CO de la nouvelle version sont pris en charge et réussis.
Apporter une expertise économique et financière à la CMAI dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies d'achat et d'impression, suite à l'étude réalisée en 2007 et 2008.	12 et 13	Edition d'un bilan intermédiaire.	Publication d'un bilan intermédiaire pour le premier trimestre 2009.

Contrôle de gestion

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	1'485.0	100.0	-	-	1'448.1	100.0	-	-	1'197.8	100.0	-	-
11 Grandes procédures	615.1	41.4	-	-	604.2	41.7	-	-	529.3	44.2	-	-
12 Mandats spéciaux	118.3	8.0	-	-	127.0	8.8	-	-	104.8	8.7	-	-
13 Soutien, formation et conseils	223.6	15.1	-	-	208.4	14.4	-	-	162.5	13.6	-	-
14 Systèmes d'information de gestion	528.0	35.6	-	-	508.5	35.1	-	-	401.3	33.5	-	-
Total comptabilité analytique	1'485.0	100.0	-	-	1'448.1	100.0	-	-	1'197.8	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		8.5		8.5	
Charges et revenus non incorporables	191.0		-		217.2		-		488.5		3.7	
Total de la comptabilité générale	1'676.0		-		1'665.3		-		1'694.9		12.2	

Contrôle de gestion

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	1'382.8	3.5	-	98.7	1'485.0
11	571.0	3.5	-	40.7	615.1
12	110.2	-	-	8.1	118.3
13	208.7	-	-	14.9	223.6
14	492.9	-	-	35.1	528.0
	1'382.8	3.5	-	98.7	1'485.0
	-	-	-	-	-
	169.5	3.0	18.5	-	191.0
	1'552.3	6.5	18.5	98.7	1'676.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Contrôle de gestion

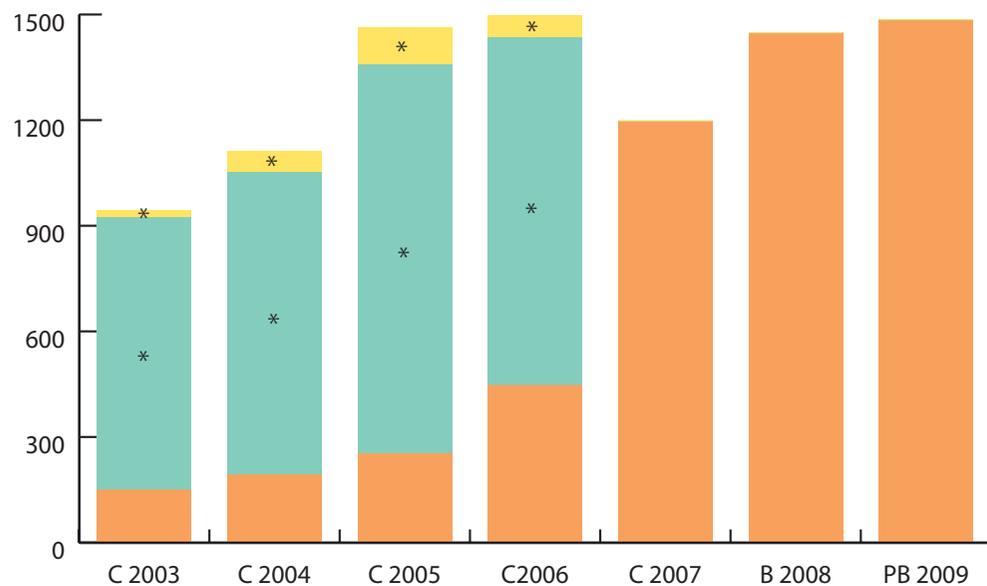
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique

Suite à la réorganisation de l'Administration municipale survenue en juin 2007, la Direction de l'administration générale (DAG) a été dissoute et le Contrôle de gestion (CDG) a été rapproché du Département des finances et du logement (DFL). Les missions «Direction et coordination» et «Relations externes» assurées préalablement par la DAG ont été abandonnées et ne figurent donc plus dans le projet de budget 2009. Les charges résiduelles relatives à ces deux missions ont été ressorties sous la rubrique «charges non incorporables», afin d'assurer une certaine cohérence dans le temps, dans le cadre d'une analyse comparative pour les prestations du CDG.

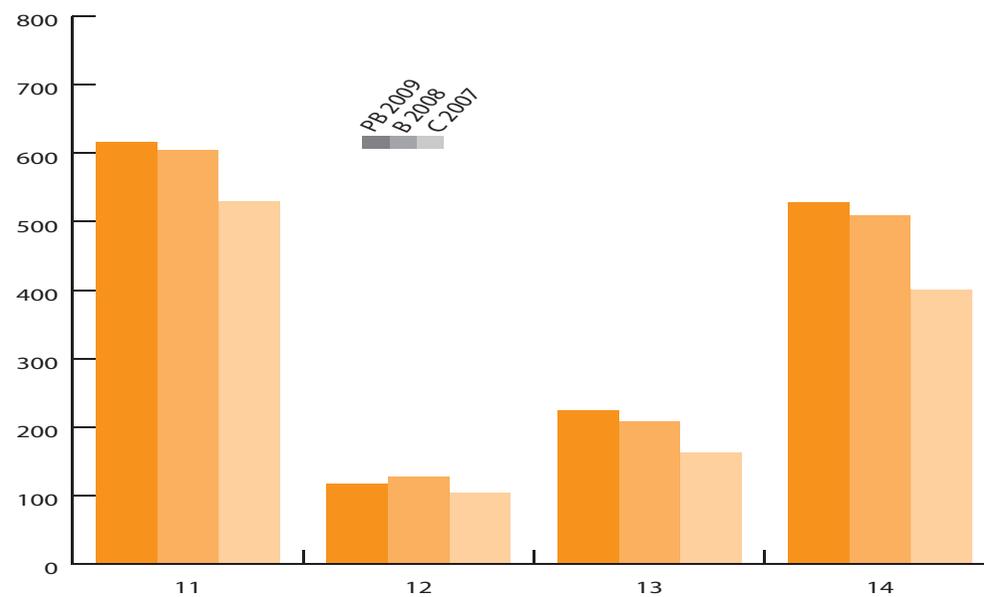
Un important travail a été initié en vue de l'évolution des grandes procédures, afin de les rendre plus cohérentes entre elles. Les premiers résultats sont visibles dans ce document par le rapprochement du catalogue de missions et prestations des services municipaux, avec les objectifs et les coûts et revenus ad hoc.

De plus, bien que les charges globales soient stables dans le temps, un effort particulier sera consenti en 2008 et 2009 dans le cadre du soutien et de la formation des services municipaux (prestation 13), ainsi que dans la montée en version du progiciel SAP et l'évolution des concepts de «controlling» (prestation 14).



* = missions abandonnées dès les comptes 2007 (dans le cadre du PB 2009).

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET BUDGET

Comptabilité générale et budget

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Elaboration, publication et suivi du budget	11	Collecte et saisie des données	S'assurer que les données des services sont entrées ou reçues. Produire et saisir les données pour certaines rubriques.
		12	Contrôle et corrections	Contrôler la cohérence des données reçues. Apporter les corrections et modifications en collaboration avec les services.
		13	Rapports et publications	Fournir les états financiers prévisionnels à la direction du Département des finances et du logement et au CA. Expliquer les variations, donner des explications à la direction du Département des finances et du logement, au CA, à la Commission des finances et aux services. Publier le projet de budget et le budget.
2	Tenue, clôture et publication des comptes	21	Contrôle et paiement des factures fournisseurs	Contrôler la saisie des factures, leur validation, leur imputation comptable, les classer. Gérer le fichier fournisseurs/débiteurs – tiers unique – (nom, adresse, données de paiement). Payer les factures à l'échéance, répondre aux questions des fournisseurs.
		22	Gestion des comptes de trésorerie	Saisir et tenir à jour les liquidités. Gérer les excédents (placements) et les prévisions hebdomadaires.
		23	Elaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	Contrôler et saisir les virements établis par les services. Etablir les virements correctifs et périodiques.
		24	Gestion des immobilisations	Saisir les propositions de crédits d'investissement, les crédits votés, suivre ces derniers (bouclements, amortissements, intérêts intercalaires, honoraires de promotion, etc.). Etablir le baromètre financier.
		25	Clôtures, rapports, publication des comptes	Fournir les renseignements et les états financiers à la direction du Département des finances et du logement et aux services. Expliquer les variations par rapport au budget. Publier les comptes et rapports y relatifs, ainsi que certaines statistiques.
		26	Gestion des systèmes informatiques	Gérer le plan comptable, les opérations régulières, les interfaces, les fichiers divers, les clôtures, etc.
3	Formation, assistance, instructions	31	Formation permanente sur le système informatique	Cours, formations individuelles, dépannages immédiats.
		32	Formation permanente sur les règles légales et comptables	Cours, formations individuelles, directives, procédures.

Comptabilité générale et budget

Priorités et perspectives

Installation et maîtrise de la nouvelle version SAP

SAP sera au cœur des préoccupations en 2009 : une nouvelle version du logiciel financier, comportant d'importantes modifications dans tous les domaines, doit être installée.

Le service sera amené à dégager des ressources en matière de temps et de personnel, afin de tester et valider cette nouvelle version et d'assurer sa prise en charge par les services utilisateurs. A cette fin, le service assurera la formation auprès des services de l'Administration municipale.

Ce surplus d'activité n'altérera d'aucune manière les autres missions et prestations du service.

Contrôle accru des données saisies par les services

Renforcement du contrôle par le Service de la comptabilité générale et budget de la saisie des données comptables et budgétaires des services par une amélioration de la répartition des tâches au sein du personnel.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Collaborer efficacement à la mise en place de la nouvelle version SAP.	Toutes	Nombre de collaboratrices et collaborateurs mis à disposition : la plupart.	Test réussi de la nouvelle version.
Maîtrise de la nouvelle version SAP par les collaborateurs et collaboratrices ainsi que par les services.	Toutes	Acquisition par les collaboratrices et collaborateurs et par les services de la nouvelle version.	Maîtrise du logiciel.
Formation au sein des services.	31 et 32	Nombre de services.	Un maximum de services.
Renforcement des contrôles d'imputations des services.	12, 21 et 23	Nombre de remarques du Contrôle financier.	Diminution sensible des erreurs d'imputations. Identification des services à former.

Comptabilité générale et budget

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Elaboration, publication et suivi du budget	466.1	18.8	-	-	477.1	19.0	-	-	450.9	18.0	0.0	0.0
11 Collection et saisie des données	84.3	3.4	-	-	87.3	3.5	-	-	81.7	3.3	0.0	0.0
12 Contrôle et corrections	72.8	3.0	-	-	75.5	3.0	-	-	70.6	2.8	0.0	0.0
13 Rapports et publication	309.0	12.4	-	-	314.3	12.5	-	-	298.6	11.9	0.0	0.0
2 Tenue, clôture et publication des comptes	1'403.7	56.4	16.0	100.0	1'412.9	56.1	16.0	100.0	1'458.2	58.0	47.4	100.0
21 Contrôle et paiement des factures fournisseurs	518.0	20.8	1.6	10.0	521.4	20.7	1.6	10.0	531.5	21.2	4.8	10.0
22 Gestion des comptes de trésorerie	206.3	8.3	13.6	85.0	208.6	8.3	13.6	85.0	243.3	9.7	40.2	84.8
23 Elaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	241.3	9.7	0.8	5.0	242.2	9.6	0.8	5.0	254.9	10.1	2.4	5.1
24 Gestion des immobilisations	92.9	3.7	-	-	93.9	3.7	-	-	90.7	3.6	0.0	0.0
25 Clôtures, rapports, publication des comptes	252.9	10.2	-	-	253.4	10.1	-	-	246.9	9.8	0.0	0.1
26 Gestion des systèmes informatiques	92.3	3.7	-	-	93.4	3.7	-	-	90.9	3.6	0.0	0.0
3 Formation, assistance, instructions	617.0	24.8	-	-	627.3	24.9	-	-	602.8	24.0	0.0	0.0
31 Formation permanente sur le système informatique	432.0	17.4	-	-	440.2	17.5	-	-	422.0	16.8	0.0	0.0
32 Formation permanente sur les règles légales et comptables	185.0	7.4	-	-	187.1	7.4	-	-	180.8	7.2	0.0	0.0
Total comptabilité analytique	2'486.8	100.0	16.0	100.0	2'517.3	100.0	16.0	100.0	2'511.9	100.0	47.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	5.5		5.5		5.5		5.5		20.1		20.1	
Total comptabilité générale	2'492.3		21.5		2'522.8		21.5		2'532.0		67.5	

Comptabilité générale et budget

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables		
	30	31	39	support	total	42	43	total
1	379.6	63.8	21.0	1.7	466.1	-	-	-
11	76.4	3.3	4.0	0.6	84.3	-	-	-
12	65.9	2.9	3.5	0.5	72.8	-	-	-
13	237.3	57.6	13.5	0.6	309.0	-	-	-
2	1'242.1	113.1	46.8	1.7	1'403.7	15.0	1.0	16.0
21	478.1	22.2	17.0	0.7	518.0	1.5	0.1	1.6
22	179.1	20.2	6.7	0.3	206.3	12.8	0.8	13.6
23	209.8	23.4	7.8	0.3	241.3	0.7	0.1	0.8
24	86.0	3.6	3.2	0.1	92.9	-	-	-
25	203.8	40.0	8.9	0.2	252.9	-	-	-
26	85.3	3.7	3.2	0.1	92.3	-	-	-
3	568.0	24.1	23.2	1.7	617.0	-	-	-
31	397.2	17.0	16.7	1.1	432.0	-	-	-
32	170.8	7.1	6.5	0.6	185.0	-	-	-
	2'189.7	201.1	91.0	5.0	2'486.8	15.0	1.0	16.0
	5.5	-	-	-	5.5	-	5.5	5.5
	2'195.2	201.1	91.0	5.0	2'492.3	15.0	6.5	21.5

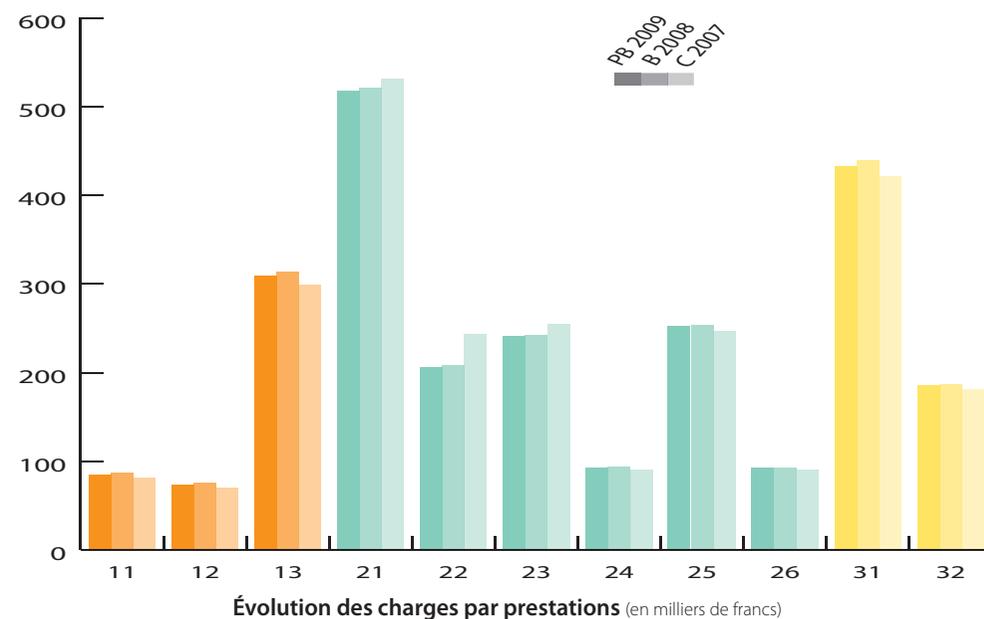
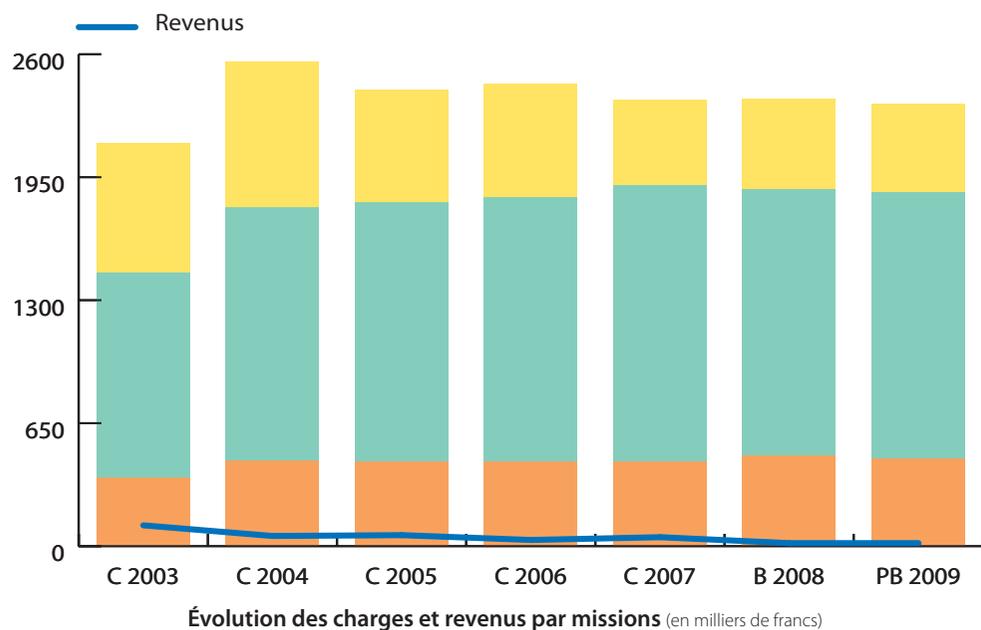
Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Comptabilité générale et budget

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).



**TAXE PROFESSIONNELLE
COMMUNALE**

Taxe professionnelle communale

Missions et prestations

Missions	Prestations	Descriptions
1 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	11 Assujettissement des contribuables	Procéder à l'enrôlement des contribuables remplissant les conditions d'assujettissement à la taxe professionnelle communale et en assurer le suivi.
	12 Taxation des assujettis	Procéder à la taxation des contribuables assujettis en leur notifiant les bordereaux de taxation.
	13 Recouvrement des créances fiscales	Saisir les écritures et procéder au recouvrement, par le biais de rappels et poursuites, des montants dus et impayés. Effectuer les remboursements des taxes perçues en trop.
	14 Gestion des litiges	Assurer la défense des intérêts de la Ville de Genève dans les procédures de réclamation et de recours intentées devant les autorités administratives et judiciaires.
	15 Participation à la Commission permanente du Conseil d'Etat	Procéder aux travaux préparatoires de la Commission permanente nommée par le Conseil d'Etat et chargée de fixer les taux applicables aux différents groupes professionnels (art. 307 al. 8 LCP).
	16 Uniformisation des politiques communales	Prendre les mesures adéquates en vue d'assurer, en collaboration avec les autres communes du canton, une uniformisation des principes de taxation sur le plan cantonal.

Taxe professionnelle communale

Priorités et perspectives

Assujettissement des contribuables

En 2009, le Service de la taxe professionnelle communale (TPC), plus précisément la Section enquêtes, se concentrera sur le recensement de catégories particulières de contribuables, plus complexes à appréhender. A cet effet, les procédures existantes seront, le cas échéant, complétées.

Taxation des assujettis et gestion des litiges

La priorité de la Section taxation demeure la réalisation des objectifs budgétaires fixés et le traitement de l'ensemble des déclarations de l'année en cours d'ici à la fin du mois de février de l'année suivante. Par ailleurs, afin d'accompagner les changements structurels envisagés, l'accent sera mis sur une responsabilisation des collaborateurs et collaboratrices concernant les différentes tâches à accomplir, en intensifiant au besoin la formation interne.

Recouvrement des créances fiscales

Suite à l'élaboration et la mise en application d'une procédure concernant le recouvrement des actes de défaut de biens, tâche précédemment confiée à un organisme externe payant, les premiers résultats devraient être disponibles. Il s'agira alors pour le service de la TPC d'analyser le bien-fondé de la mesure et de décider ou non de sa pérennité.

Participation à la Commission permanente du Conseil d'Etat et uniformisation des politiques communales

Les travaux concernant la refonte des groupes professionnels et le calcul des coefficients de taxation seront poursuivis. De même, la direction du service participera aux séances organisées avec les représentants TPC des autres communes genevoises, afin de continuer à uniformiser les pratiques des différentes autorités de taxation.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Achever le traitement des dossiers dans les délais fixés.	12	Nombre de dossiers traités au 31 décembre.	Le 85% des déclarations de l'année traité au 31 décembre; le 99% traité au 28 février de l'année suivante.
Formation continue des collaborateurs et collaboratrices sur les tâches qu'ils et qu'elles accomplissent.	12	Nombre de séances de formation interne dispensées.	10 séances organisées dans l'année.
Initier le recouvrement des actes de défaut de biens.	13	Nombre d'actes de défaut de biens recouverts.	Déceler un maximum d'actes de défaut de biens susceptibles d'être recouverts.
Refondre les groupes professionnels et calculer les coefficients de taxation.	15	Nombre de groupes professionnels révisés.	Révision des coefficients de taxation des groupes professionnels 1 à 85.

Taxe professionnelle communale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	3'020.0	100.0	104'946.9	100.0	3'005.2	100.0	100'856.9	100.0	2'732.5	100.0	101'056.1	100.0
11 Assujettissement des contribuables	556.1	18.4	-	-	648.2	21.6	-	-	572.3	20.9	-	-
12 Taxation des assujettis	1'497.5	49.6	95'445.0	90.9	1'282.6	42.6	91'800.0	91.0	1'273.0	46.6	95'851.4	94.8
13 Recouvrement des créances fiscales	465.5	15.4	9'500.1	9.1	539.8	18.0	9'055.1	9.0	429.6	15.7	5'201.4	5.1
14 Gestion des litiges	220.0	7.3	-	-	209.0	7.0	-	-	169.3	6.2	-	-
15 Participation à la Commission permanente du Conseil d'État	205.1	6.8	1.8	0.0	237.8	7.9	1.8	0.0	206.3	7.6	3.3	0.0
16 Uniformisation des politiques communales	75.8	2.5	-	-	87.8	2.9	-	-	82.0	3.0	-	-
Total comptabilité analytique	3'020.0	100.0	104'946.9	100.0	3'005.2	100.0	100'856.9	100.0	2'732.5	100.0	101'056.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	1'350.0		1'350.0		1'350.0		1'350.0		5'797.5		5'797.5	
Total comptabilité générale	4'370.0		106'296.9		4'355.2		102'206.9		8'530.0		106'853.6	

Taxe professionnelle communale

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	39	Support	Total	40	42	43	45	Total
1	2'047.4	382.1	16.3	186.2	388.0	3'020.0	104'820.0	45.1	36.8	45.0	104'946.9
11	408.8	70.4	0.9	37.2	38.8	556.1	-	-	-	-	-
12	1'051.2	181.1	14.2	95.7	155.2	1'497.5	95'400.0	-	-	45.0	95'445.0
13	306.6	52.8	0.6	27.9	77.6	465.5	9'420.0	45.1	35.0	-	9'500.1
14	120.2	50.1	0.2	10.6	38.8	220.0	-	-	-	-	-
15	131.4	22.6	0.3	12.0	38.8	205.1	-	-	1.8	-	1.8
16	29.2	5.0	0.1	2.7	38.8	75.8	-	-	-	-	-
	2'047.4	382.1	16.3	186.2	388.0	3'020.0	104'820.0	45.1	36.8	45.0	104'946.9
	-	-	1'350.0	-	-	1'350.0	1'350.0	-	-	-	1'350.0
	2'047.4	382.1	1'366.3	186.2	388.0	4'370.0	106'170.0	45.1	36.8	45.0	106'296.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

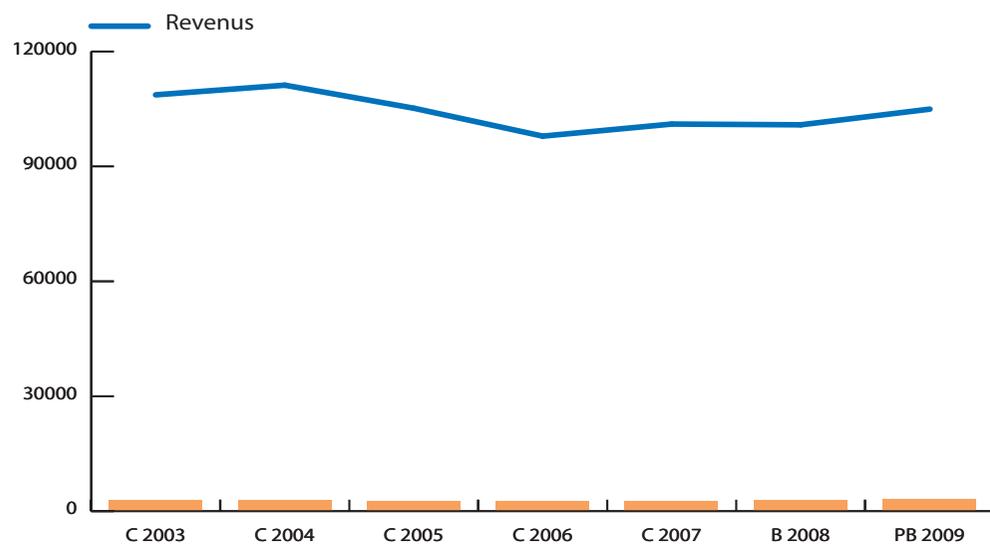
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Taxe professionnelle communale

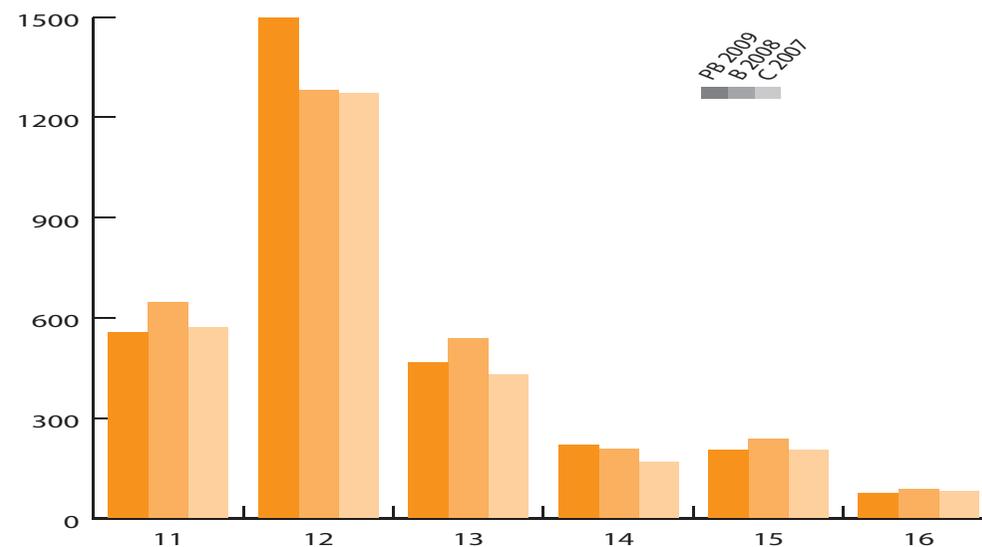
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

- ¹² La légère variation des charges et revenus constatée provient d'une restructuration interne du service, soit de la transformation d'un poste d'adjoint-e de direction en un poste de taxateur ou taxatrice, engendrant de facto une nouvelle répartition des tâches.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**CENTRALE MUNICIPALE
D'ACHAT ET D'IMPRESSION**

Centrale municipale d'achat et d'impression

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	11	Stratégie d'achat et d'impression	Mettre en place une stratégie d'achat et d'impression intégrant les nouvelles missions de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI). Faire évoluer la stratégie en fonction des contextes politique, social, environnemental et économique.
		12	Règlement d'achat et d'impression	Etablir, édicter et faire appliquer les nouvelles règles d'achat et d'impression.
		13	Information et communication	Informar et communiquer tous les processus mis en place par la CMAI. Informer les services municipaux sur les règles «marchés publics» auxquelles sont soumises les administrations.
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	21	Recensement des besoins	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale pour le mobilier et les appareils spécifiques (PAM) et élaborer les demandes de crédit. Recenser également les achats de biens, fournitures et prestations afin de lancer des appels d'offres globaux Ville de Genève.
		22	Processus achat	Appels d'offres selon les Accords intercommunes sur les marchés publics (AIMP): Etablissement des cahiers des charges en partenariat avec les services clients. Lancement des appels d'offres par la CMAI. Adjudication des marchés et préparation des contrats par l'organe adjudicateur. Information aux services des adjudicataires. Établissement de contrats cadres et information aux services des fournisseurs. Achats ponctuels sur demande des services. Dans le cadre du PAM, acquisition des biens, gestion et suivi budgétaire pour l'ensemble des services municipaux.
		23	Conseils et soutien	Rechercher des fournisseurs et mener des études de marché sur demande des services, assurer une hotline, informer les services et former les utilisateurs et les utilisatrices.
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	31	Recensement des besoins	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale en matière d'impression (numérique, offset noir et couleur et travaux de finition), en vue de planifier les activités de l'atelier d'impression et, le cas échéant, de lancer les appels d'offres futurs.
		32	Processus impression	Evaluer et planifier les travaux à effectuer en interne et/ou en externe, élaborer et lancer, le cas échéant, les appels d'offres. Effectuer les travaux de préresse sur demande des services. Réaliser les travaux d'impression de masse en numérique ou en offset (documents et enveloppes à en-tête), les travaux de finition (mise sous pli, reliure, etc.). Facturer aux services municipaux les prestations d'impression (main d'œuvre et fournitures).
		33	Conseils et soutien	A la demande des services, les conseiller et les informer en matière de préresse et d'impression. Communiquer aux services les prestations délivrées par l'Unité Impression.
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	41	Gestion des assurances «choses»	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne le patrimoine mobilier et immobilier de la Ville de Genève.
		42	Gestion des assurances «patrimoines»	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne l'ensemble des cas liés à la responsabilité civile de la Ville de Genève.
		43	Gestion des assurances «personnes»	Régler les primes d'assurances et traiter les cas particuliers relatifs aux assurances accidents.
		44	Conseils et soutien	Porter assistance et renseigner les services pour les procédures administratives à suivre en cas de sinistre. Sensibiliser les services porteurs de risques en matière d'assurance. Donner tout conseil utile aux administré-e-s lorsque ceux-ci et celles-ci sollicitent notre service.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Priorités et perspectives

Suite à la création de la Centrale municipale d'achat et d'impression et de ses nouvelles missions, l'année 2009 verra la mise en application d'un nouveau processus achat (notamment le e-commerce) pour les consommables informatiques et les fournitures de bureau.

Dans le but de respecter les règlements de notre administration en matière de marchés publics d'une part, et de réaliser des économies d'échelles d'autre part, des nouveaux appels d'offres seront lancés. Ils concerneront tous les domaines touchant les secteurs achats, impressions et assurances.

Afin de permettre l'évaluation de l'atelier d'impression, un suivi particulier des prestations réalisées sera mis en place pour définir la future stratégie d'impression, en collaboration avec le groupe interdépartemental.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Lancer de nouveaux appels d'offres dans le respect des normes de l'Accord Inter-cantonal sur les Marchés Publics.	22, 32 et 41	Nombre d'appels d'offres réalisés.	Nouveaux appels d'offres pour : <ul style="list-style-type: none"> - les contrats d'assurances, - les prestations d'impressions offset couleur (en partie), - les contrats de nettoyage de la Gérance immobilière municipale et du Service des écoles, - les contrats de surveillance de la Gérance immobilière municipale et du Service des écoles, - les prestations de déménagement des collections des Musées d'art et d'histoire, - les vêtements et uniformes de la Ville de Genève (en partie), - les achats de carburant du Service logistique et manifestations, - le mobilier de bureau.
Mettre en œuvre une solution informatique pour la gestion de l'Unité Impression permettant son évaluation et la facturation aux services consommateurs.	11, 31 et 32	Mise en place et exploitation d'un logiciel ad hoc.	Gestion rigoureuse de l'atelier d'impression. Démarrage du recensement des impressions réalisées en Ville de Genève.
Optimiser la sécurité des collections des Musées d'art et d'histoire.	41	Remise à niveau de la couverture d'assurances en cas de vol avec effraction.	Valeurs de toutes les collections assurées à 10 millions de francs par événement en cas de vol avec effraction.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	137.3	3.6	-	-	148.5	3.6	0.0	0.6	188.7	5.3	0.0	0.1
11	Stratégie d'achat et d'impression	78.5	2.1	-	-	94.9	2.3	0.0	0.4	99.3	2.8	0.0	0.1
12	Règlement d'achat et d'impression	9.8	0.3	-	-	13.4	0.3	0.0	0.1	-	-	-	-
13	Information et Communication	49.0	1.3	-	-	40.1	1.0	0.0	0.2	89.4	2.5	-	-
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	1'440.0	38.1	1.2	100.0	1'573.2	38.5	1.8	91.7	1'356.2	38.0	1.2	81.8
21	Recensement des besoins	144.3	3.8	0.1	10.1	158.9	3.9	0.2	9.5	118.3	3.3	0.1	7.4
22	Processus achat	1'059.5	28.1	0.9	73.4	1'183.2	29.0	1.3	68.3	1'159.0	32.5	1.0	69.4
23	Conseils et soutien	236.1	6.3	0.2	16.5	231.1	5.7	0.3	13.8	78.9	2.2	0.1	4.9
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	1'807.0	47.8	-	-	1'917.8	47.0	0.2	7.7	1'613.4	45.2	0.0	2.4
31	Recensement des besoins	12.3	0.3	-	-	78.0	1.9	0.0	0.3	127.0	3.6	0.0	0.2
32	Processus impression	1'696.1	44.9	-	-	1'743.2	42.7	0.1	6.9	1'310.5	36.7	0.0	2.0
33	Conseils et soutien	98.6	2.6	-	-	96.5	2.4	0.0	0.4	175.9	4.9	0.0	0.3
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	392.6	10.4	-	-	442.8	10.8	0.0	0.1	409.5	11.5	0.2	15.7
41	Gestion des assurances «choses»	116.7	3.1	-	-	130.9	3.2	0.0	0.0	121.7	3.4	0.1	4.7
42	Gestion des assurances «patrimoines»	142.8	3.8	-	-	159.3	3.9	0.0	0.0	148.9	4.2	0.1	5.7
43	Gestion des assurances «personnes»	31.6	0.8	-	-	38.2	0.9	0.0	0.0	32.9	0.9	0.0	1.3
44	Conseils et soutien	101.5	2.7	-	-	114.4	2.8	0.0	0.0	105.9	3.0	0.1	4.1
Total comptabilité analytique		3'776.9	100.0	1.2	100.0	4'082.2	100.0	2.0	100.0	3'567.8	100.0	1.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-	-	-	-	-	-	-	-	19.0	-	19.0	-
Charges et revenus non incorporables		3'011.0	-	1'270.0	-	3'523.9	-	1'270.0	-	3'013.2	-	1'273.4	-
Total comptabilité générale		6'787.9	-	1'271.2	-	7'606.1	-	1'272.0	-	6'599.9	-	1'293.8	-

Centrale municipale d'achat et d'impression

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	43	Support	Total
1	103.4	0.3	-	-	33.6	137.3	-	-	-
11	59.1	0.2	-	-	19.2	78.5	-	-	-
12	7.4	0.0	-	-	2.4	9.8	-	-	-
13	36.9	0.1	-	-	12.0	49.0	-	-	-
2	1'211.1	3.7	9.2	0.9	215.0	1'440.0	-	1.2	1.2
21	122.2	0.4	-	-	21.7	144.3	-	0.1	0.1
22	888.9	2.7	9.2	0.9	157.8	1'059.5	-	0.9	0.9
23	200.0	0.6	-	-	35.5	236.1	-	0.2	0.2
3	1'336.7	4.1	17.7	1.4	447.1	1'807.0	-	-	-
31	9.2	0.0	-	-	3.1	12.3	-	-	-
32	1'253.7	3.9	17.7	1.4	419.4	1'696.1	-	-	-
33	73.7	0.2	-	-	24.7	98.6	-	-	-
4	361.9	1.1	-	-	29.6	392.6	-	-	-
41	107.6	0.3	-	-	8.8	116.7	-	-	-
42	131.6	0.4	-	-	10.8	142.8	-	-	-
43	29.1	0.1	-	-	2.4	31.6	-	-	-
44	93.6	0.3	-	-	7.7	101.5	-	-	-
	3'013.0	9.3	26.9	2.4	725.3	3'776.9	-	1.2	1.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	173.7	1'998.0	756.8	82.5	-	3'011.0	1'270.0	-	1'270.0
	3'186.7	2'007.3	783.6	84.9	725.3	6'787.9	1'270.0	1.2	1'271.2

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Centrale municipale d'achat et d'impression

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La Centrale municipale d'achat et d'impression et le secteur des Assurances présentent sous une même entité la comptabilité analytique d'exploitation par missions et prestations pour le projet de budget 2009.

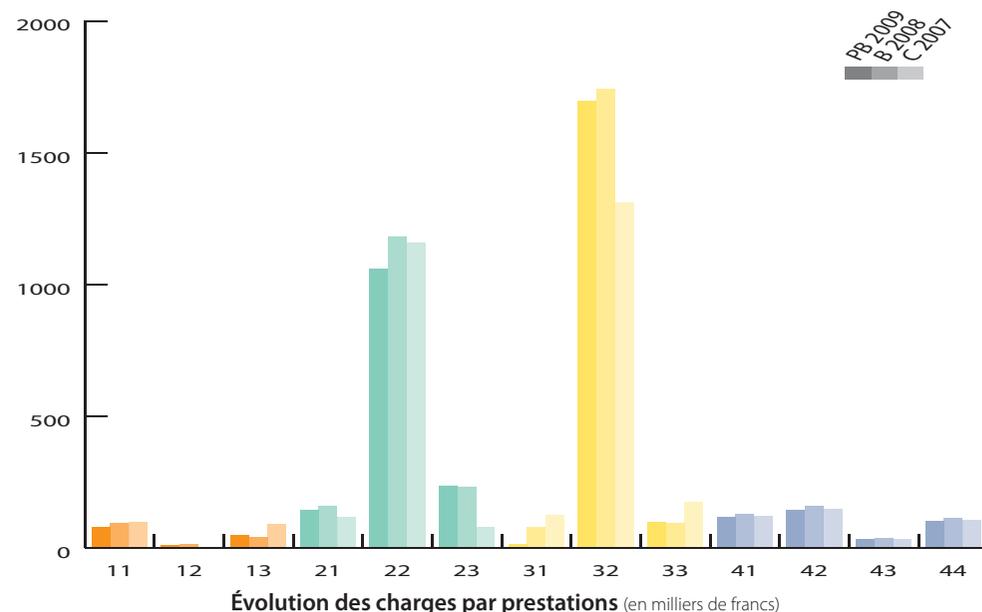
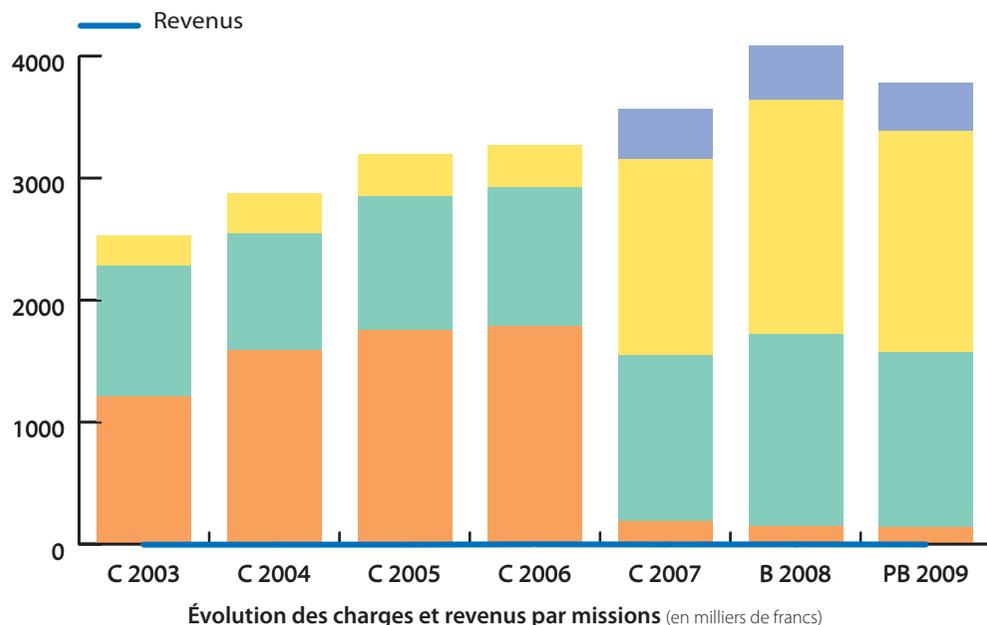
Les missions et prestations ont été revues de manière à correspondre à la nouvelle structure mise en place.

La présentation analytique montre que les charges et les revenus sont en augmentation au budget 2008 par rapport aux comptes 2007 et au projet de budget 2009.

Lors de l'élaboration du projet de budget 2009, une partie des budgets dits «compétents» de la Centrale municipale d'achat et d'impression ont été répartis sur l'ensemble des services de la Ville de Genève.

Il s'agit essentiellement des contrats de nettoyage, des achats de fournitures informatiques et de l'entretien d'autres matériels par des tiers.

Cette répartition des budgets sur les services consommateurs permet de réduire considérablement les charges des missions 2 «Application d'une politique d'achat en Ville de Genève» et 3 «Application d'une politique d'impression en Ville de Genève».



**GÉRANCE IMMOBILIÈRE
MUNICIPALE**

Gérance immobilière municipale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Gestion et entretien des immeubles	11	Gestion financière ordinaire	Gérer et tenir les comptes d'immeubles, établir des budgets par immeuble, encaisser les loyers et assurer leur recouvrement et payer les factures d'entretien.
		12	Gestion locative ordinaire	Établir et gérer les baux des logements, des parkings, des locaux commerciaux et des établissements publics. Assurer le suivi des locataires et régler les éventuels problèmes liés à la gestion d'immeuble et aux relations de voisinage. Gérer les locaux communs. Représenter la Ville de Genève en tant que propriétaire.
		13	Gestion technique ordinaire	Gérer le service de conciergerie des immeubles. Veiller à l'entretien courant des appartements et aux réparations qui sont de la compétence des gérant-e-s. Procéder aux états des lieux d'entrée et de sortie.
		14	Prestations spéciales de gérance	Gérer les droits de superficie et les droits de propriété. Examiner les dossiers juridiques et représenter la Ville de Genève dans les procédures judiciaires ou d'évacuation. Gérer les salles communales et être un soutien dans le cadre des manifestations. Développer des projets liés au logement social.
		15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	Analyser les besoins des services pour les locaux relevant du patrimoine financier. Etablir et suivre les conventions internes.
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social	Assurer la gestion administrative des dossiers de demande pour un logement social. Effectuer des entretiens personnalisés avec les demandeurs et demandeuses. Préparer les dossiers pour la Commission d'attribution. Collaborer avec le Service social de la Ville de Genève (ULT), avec les acteurs sociaux (Hospice général, Cass, etc.) et avec les régies privées. Procéder à des relogements d'urgence.
		22	Gestion des loyers	Appliquer le règlement et calculer le loyer. Effectuer le suivi des dossiers individuels, afin de garantir un loyer adapté à la situation économique des locataires, notamment suite à des changements de situation.
		23	Aides financières	Gérer les mises à disposition gratuite des locaux à des tiers, rabais consentis sur le prix de location y compris des salles communales. S'assurer de leur pertinence.

Gérance immobilière municipale

Priorités et perspectives

Les priorités 2009 de la Gérance immobilière municipale (GIM) sont :

- Une gestion plus sociale du parc immobilier avec la mise en application d'un nouveau règlement.
- L'amélioration de la gestion patrimoniale du patrimoine financier.
- Une gestion uniforme des établissements publics en cohérence avec les besoins et la vie du quartier.
- Une attribution des locaux commerciaux en fonction des besoins des habitant-e-s.
- La mise en place d'une gestion des parkings de la GIM en adéquation avec les objectifs de la Ville de Genève en matière de mobilité douce.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Calculer les loyers selon les modalités du nouveau règlement et mettre à jour les baux (sur 3 ans).	22	Nombre de nouveaux baux.	Application lors de chaque changement de locataire. Révision et mise à jour des baux pour le tiers des dossiers locataires.
Améliorer l'entretien général des immeubles et des logements de la GIM avec le concours du Service des bâtiments.	13	Nombre de rénovations de logements et d'immeubles.	Réalisation du maximum de rénovations en fonction du budget à disposition.
Mettre en place de nouvelles règles de gestion du parc de stationnement géré par la GIM. Nouvelle politique de tarification.	12	Suppression des locataires pendulaires. Nombre de baux modifiés.	Résiliation des baux des locataires pendulaires. Révision des baux et adaptation progressive des loyers.
Par une formation, renforcer le rôle social et de médiateur des concierges dans l'exercice de leur fonction.	13	Formation dispensée.	Formation en priorité des 60 concierges professionnels.
Elaborer une gestion des budgets par immeuble.	11	Budget par immeuble à disposition.	Tous les immeubles sous gestion de la GIM.

Gérance immobilière municipale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion et entretien des immeubles	6'542.5	77.5	7'154.1	100.0	6'227.7	78.9	6'287.6	100.0	6'042.1	79.5	7'156.8	100.0
11 Gestion financière ordinaire	631.6	7.5	766.4	10.7	575.7	7.3	660.2	10.5	591.9	7.8	751.8	10.5
12 Gestion locative ordinaire	2'365.4	28.0	3'415.1	47.7	2'274.2	28.8	2'942.1	46.8	2'048.0	26.9	3'349.0	46.8
13 Gestion technique ordinaire	1'715.1	20.3	1'631.5	22.8	1'591.4	20.2	1'405.4	22.4	1'657.4	21.8	1'600.3	22.4
14 Prestations spéciales de gérance	1'809.6	21.4	1'341.0	18.7	1'761.8	22.3	1'280.0	20.4	1'718.5	22.6	1'455.7	20.3
15 Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	20.8	0.2	-	-	24.6	0.3	-	-	26.3	0.3	-	-
2 Application de la politique sociale de la Ville de Genève	1'895.3	22.5	-	-	1'667.9	21.1	-	-	1'562.5	20.5	-	-
21 Gestion des demandes pour les locations à caractère social	1'345.5	15.9	-	-	1'140.6	14.4	-	-	1'023.9	13.5	-	-
22 Gestion des loyers	549.7	6.5	-	-	527.3	6.7	-	-	538.6	7.1	-	-
Total comptabilité analytique	8'437.8	100.0	7'154.1	100.0	7'895.6	100.0	6'287.6	100.0	7'604.7	100.0	7'156.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	20.0		20.0		20.0		20.0		52.8		52.8	
Total comptabilité générale	8'457.8		7'174.1		7'915.6		6'307.6		7'657.5		7'209.6	
23 Aides financières	18'353.3		-		19'159.4		-		17'482.7		-	

Gérance immobilière municipale

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	36	39	Support	Total	43	Total
1	4'650.2	210.7	-	1'102.4	579.2	6'542.5	7'154.1	7'154.1
11	452.5	117.4	-	14.3	47.3	631.6	766.4	766.4
12	2'046.7	-	-	62.1	256.7	2'365.4	3'415.1	3'415.1
13	874.3	2.3	-	733.3	105.2	1'715.1	1'631.5	1'631.5
14	1'258.6	91.0	-	290.0	170.0	1'809.6	1'341.0	1'341.0
15	18.1	-	-	2.7	-	20.8	-	-
2	1'697.7	-	-	83.8	113.8	1'895.3	-	-
21	1'183.6	-	-	73.5	88.4	1'345.5	-	-
22	514.1	-	-	10.3	25.3	549.7	-	-
	6'347.9	210.7	-	1'186.2	693.0	8'437.8	7'154.1	7'154.1
	20.0	-	-	-	-	20.0	20.0	20.0
	6'367.9	210.7	-	1'186.2	693.0	8'457.8	7'174.1	7'174.1
23	-	-	18'353.3	-	-	18'353.3	-	-

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Gérance immobilière municipale

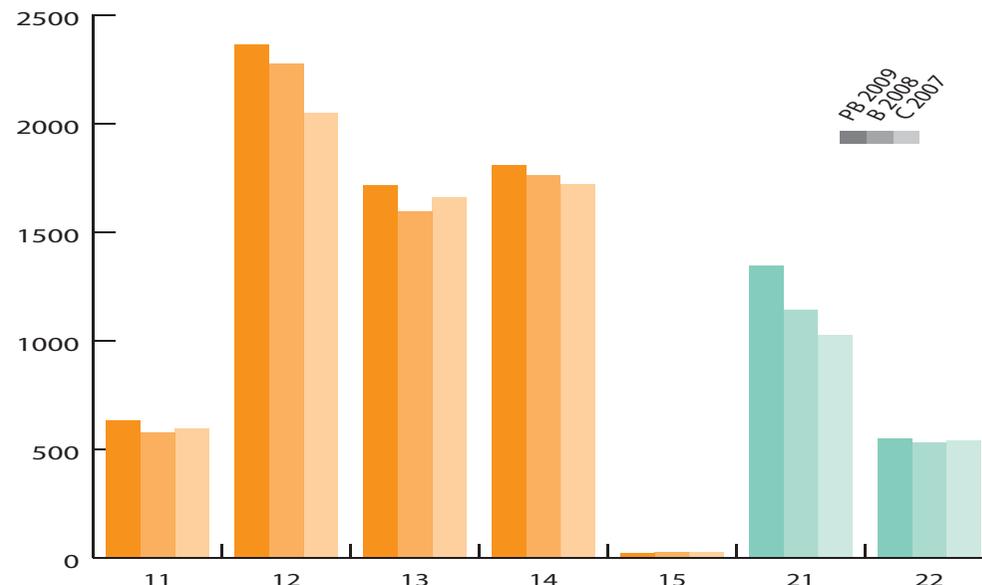
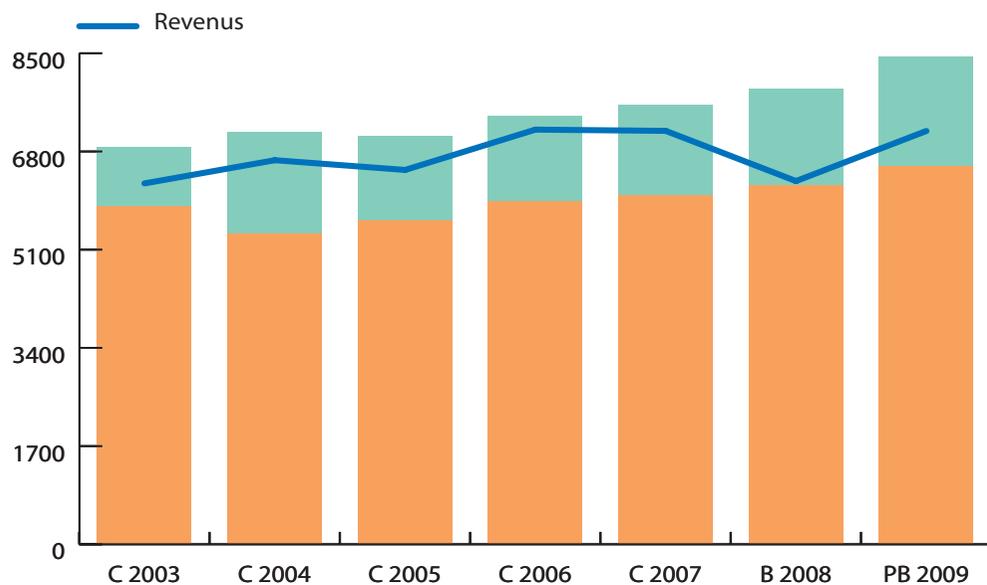
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Globalement un rééquilibrage entre la mission 1 et la mission 2 est effectué afin de renforcer principalement la gestion des demandes pour les locations à caractère social.

¹² Entre les coûts 2007 et le budget 2008 l'évolution de la prestation «Gestion locative ordinaire» est principalement liée à l'arrivée d'un nouveau collaborateur et d'une nouvelle collaboratrice.

En ce qui concerne l'évolution entre le budget 2008 et le projet de budget 2009 il est à constater que l'évolution globale est due principalement à la création de 3 nouveaux postes.



**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Direction des ressources humaines

Missions et prestations

Missions		Prestations		Description
1	Gestion du personnel et de l'organisation	11	Rémunération et prévisions	Garantir la gestion administrative et financière des dossiers du personnel. Planifier l'évolution de la masse salariale.
		12	Statut et affaires juridiques	Veiller au respect des dispositions statutaires et légales en apportant conseil et expertise.
		13	Conseil en organisation et évaluation de fonction	Conseiller le CA, les directions de départements et de services sur l'organisation de leurs structures respectives. Procéder aux évaluations des fonctions.
		14	Communication	Offrir à l'ensemble des responsables, des collaboratrices et collaborateurs une information claire et facile d'accès sur tout ce qui concerne la gestion des ressources humaines.
2	Gestion de carrière et orientation	21	Mobilité et gestion de carrière	Favoriser, développer et soutenir la mobilité du personnel. Mettre en place un processus de gestion de carrière.
		22	Mettre en œuvre une politique en matière d'insertion socio-professionnelle	Définir et mettre en place les structures et procédures permettant l'application du Règlement du CM pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle (1er nov 2003) et son Règlement d'application. Etablir les conditions et critères de soutien relatifs aux projets de réinsertion socio-professionnelle. Mettre en place les procédures de dépôt, d'examen et d'évaluation des projets.
3	Gestion de la formation	31	Formation des jeunes	Offrir aux jeunes un large choix d'apprentissages, de stages et d'emplois durant la période estivale.
		32	Formation pour adultes	Favoriser la formation continue par le biais d'un programme de formation, de formations sur mesure et de différentes possibilités de perfectionnement métiers.
4	Gestion de la qualité de vie au travail	41	Relations humaines	Contribuer à trouver une solution aux difficultés relationnelles et de communication, aux dysfonctionnements professionnels engendrés par la dépendance, aux inaptitudes physiques ou psychiques en regard de l'activité professionnelle, aux dysfonctionnements psycho-sociaux de tous types rencontrés par le personnel.
		42	Santé et sécurité au travail	Sensibiliser et informer le personnel au travers notamment de campagnes de communication et d'actions d'information. Gérer les absences non planifiées.

Priorités et perspectives

Les orientations de la nouvelle Direction des ressources humaines (DRH) s'articulent tant sur le plan de son fonctionnement interne que sur son rôle d'appui aux départements et services de l'Administration municipale.

Dans cette perspective, la Ville de Genève se doit de rendre attractive la fonction publique: la DRH en fera son fil rouge dans ses actions et projets.

Il s'agit de faire un atout des conditions et priorités offertes par l'Administration municipale que sont la stabilité, la diversité des professions, la responsabilité sociale, les hauts standards éthiques, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, l'épanouissement personnel et professionnel des collaborateurs et collaboratrices.

Conseil en organisation

Premièrement, la Direction des ressources humaines sera chargée de la mise en application des modifications liées au nouveau Statut du personnel et à son Règlement d'application. Deuxièmement, des études ont déjà été entreprises en 2008 sur l'extension du service public au domaine de la petite enfance et qui conduiront à la fonctionnarisation de plus de 1'000 emplois. Elles se poursuivront en 2009.

Développement et formation

La Direction des ressources humaines doit consolider l'effort de formation en faveur des jeunes notamment l'intégration des apprentis-e-s, des stagiaires et des civilistes dans les Services municipaux. L'accompagnement des personnes responsables de leur encadrement sera aussi intensifié. Il s'agit de prévenir les éventuelles difficultés voire ruptures en cours d'apprentissage pour garantir la qualité de la formation.

Direction des ressources humaines

La participation de la Ville de Genève à la Cité des métiers 2009 s'inscrit dans cette perspective de développement en faveur des jeunes et de la formation.

L'accent, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), sera mis sur le développement d'un outil de gestion de la formation. Il permettra d'optimiser la coordination et la planification des formations et de fournir les statistiques et informations indispensables au suivi des activités en lien avec la formation continue du personnel. Une formation en management sera mise sur pied pour les cadres de la Ville de Genève.

De plus, il est également prévu de mettre en place un nouveau concept de formation au développement durable. Il comprend un volet de sensibilisation du personnel aux valeurs de la Ville de Genève en matière de développement durable complété par des modules traitant de thèmes spécifiques (Ecogestion, Mobilité, Achats, etc.).

Santé et sécurité

La DRH doit mettre en adéquation les moyens au niveau de la sécurité et de la réadaptation professionnelle avec les exigences légales. A cet effet, une nouvelle organisation du réseau des correspondant-e-s de sécurité et l'engagement de spécialistes de la sécurité au travail, tels que reconnus selon l'article 11 de l'Ordonnance sur la prévention des accidents. De plus, la 5^{ème} révision de l'AI demande que l'employeur mette en œuvre la détection précoce et la réadaptation professionnelle. A cet effet, l'accompagnement des collaborateurs et collaboratrices doit pouvoir se faire dans les meilleures conditions pour garantir les meilleures chances de succès dans le retour au travail.

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Recentrer les actions sur la mobilité professionnelle et l'aide au recrutement.	21	Nombre de dossiers traités.	Tous les dossiers des collaborateurs et collaboratrices souhaitant bénéficier d'un stage de mobilité sont pris en charge par le gestionnaire de carrière.
Développer le nombre de places d'apprentissage tout en développant l'aspect qualitatif de la formation et le travail en réseau.	31	Nombre d'apprenant-e-s engagé-e-s et nombre de services formateurs. Nombre d'interventions effectuées par la DRH en vue de prévenir les situations difficiles.	Engagement au minimum d'un-e apprenant-e par service en limitant les ruptures d'apprentissage.
Participer à la Cité des métiers de manière à présenter la diversité des métiers et des formations offertes en Ville de Genève. Assurer la coordination des projets des départements.	31	Nombre de stands proposés.	4 ou 5 stands mis sur pied (soit un par département).
Traiter tous les dossiers d'absence longue durée en accord avec la nouvelle loi sur l'assurance invalidité (détection précoce et réadaptation professionnelle).	42	Nombre de dossiers traités dans les délais.	Tous les dossiers des collaborateurs et collaboratrices pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'assurance invalidité sont traités dans les délais.
Mettre en place la nouvelle organisation du réseau de correspondant-e-s de sécurité dans tous les services.	42	Nombre de services avec une organisation de sécurité.	Tous les services disposent d'une organisation de sécurité.
Soutenir des projets et expériences innovantes en matière de réinsertion socio-professionnelle.	22	Nombre d'expériences soutenues. Nombre de mandats de prestations octroyés. Nombre d'individus touchés.	Utilisation optimale du Fonds chômage dans le soutien des expériences de réinsertion diversifiées et de promotion de l'économie sociale et solidaire locale. Etablissement d'un bilan détaillé à l'attention du CA.

Direction des ressources humaines

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion du personnel et de l'organisation	4'314.2	51.4	410.0	75.9	3'955.3	54.5	360.0	77.4	3'605.7	53.2	461.3	72.6
11 Rémunération et prévisions	2'029.9	24.2	410.0	75.9	1'791.0	24.7	360.0	77.4	1'745.0	25.7	461.3	72.6
12 Statut et affaires juridiques	1'142.8	13.6	-	-	1'135.6	15.7	-	-	865.4	12.8	-	-
13 Conseil en organisation et évaluation de fonction	629.3	7.5	-	-	492.2	6.8	-	-	458.8	6.8	-	-
14 Communication	512.3	6.1	-	-	536.5	7.4	-	-	536.5	7.9	-	-
2 Gestion de carrière et orientation	514.6	6.1	-	-	624.7	8.6	-	-	611.2	9.0	-	-
21 Mobilité et gestion de carrière	364.1	4.3	-	-	213.4	2.9	-	-	196.6	2.9	-	-
22 Mettre en œuvre une politique en matière d'insertion socio-professionnelle	150.6	1.8	-	-	0.0	-	-	-	-	-	-	-
Action chômage	-	-	-	-	411.2	5.7	-	-	414.6	6.1	-	-
3 Gestion de la formation	1'070.7	12.8	130.0	24.1	979.7	13.5	105.0	22.6	957.3	14.1	174.0	27.4
31 Formation des jeunes	421.5	5.0	-	-	293.0	4.0	0.0	-	273.6	4.0	2.5	0.4
32 Formation pour adultes	649.3	7.7	130.0	24.1	686.7	9.5	105.0	22.6	683.7	10.1	171.6	27.0
4 Gestion de la qualité de vie au travail	2'494.0	29.7	-	-	1'691.2	23.3	-	-	1'604.0	23.7	-	-
41 Relations humaines	388.8	4.6	-	-	354.6	4.9	-	-	312.5	4.6	-	-
42 Santé et sécurité au travail	2'105.3	25.1	-	-	1'336.6	18.4	-	-	1'291.5	19.1	-	-
Total comptabilité analytique	8'393.6	100.0	540.0	100.0	7'251.0	100.0	465.0	100.0	6'778.2	100.0	635.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	10.0		10.0		10.0		10.0		6.6		6.6	
Charges et revenus non incorporables	13'663.6		2'850.0		11'754.2		2'750.0		14'610.9		1'504.5	
Total comptabilité générale	22'067.2		3'400.0		19'015.2		3'225.0		21'395.7		2'146.5	

Direction des ressources humaines

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	32	36	39	Support	Total	42	43	45	49	Total
1	3'910.5	133.0	-	-	91.2	179.5	4'314.2	400.0	-	-	10.0	410.0
11	1'886.5	34.9	-	-	24.8	83.7	2'029.9	400.0	-	-	10.0	410.0
12	1'006.4	54.3	-	-	31.8	50.4	1'142.8	-	-	-	-	-
13	558.9	33.4	-	-	15.7	21.3	629.3	-	-	-	-	-
14	458.7	10.4	-	-	19.0	24.2	512.3	-	-	-	-	-
2	475.2	2.9	-	-	4.3	32.2	514.6	-	-	-	-	-
21	324.9	2.6	-	-	4.3	32.2	364.1	-	-	-	-	-
22	150.2	0.3	-	-	-	-	150.6	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	796.0	35.0	-	-	77.7	162.0	1'070.7	-	-	130.0	-	130.0
31	352.5	5.3	-	-	9.6	54.0	421.5	-	-	-	-	-
32	443.5	29.7	-	-	68.1	108.0	649.3	-	-	130.0	-	130.0
4	2'246.5	166.2	-	-	31.7	49.7	2'494.0	-	-	-	-	-
41	293.3	80.3	-	-	6.7	8.5	388.8	-	-	-	-	-
42	1'953.1	85.9	-	-	25.1	41.2	2'105.3	-	-	-	-	-
	7'428.2	337.0	-	-	205.0	423.4	8'393.6	400.0	-	130.0	10.0	540.0
	10.0	-	-	-	-	-	10.0	-	10.0	-	-	10.0
	9'977.5	1'763.0	570.3	1'350.0	2.8	-	13'663.6	-	2'750.0	100.0	-	2'850.0
	17'415.7	2'100.0	570.3	1'350.0	207.8	423.4	22'067.2	400.0	2'760.0	230.0	10.0	3'400.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des ressources humaines

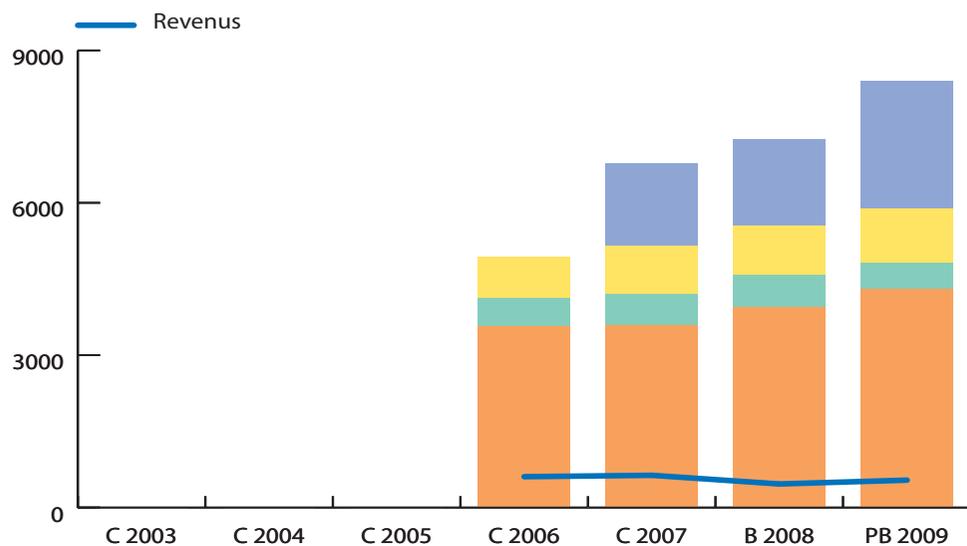
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique. L'essentiel de ceux-ci correspondent à des montants comptabilisés à la DRH dans la cellule 130100 «Divers RH» qui ne sont pas directement générés par l'activité de ce service (Fonds chômage, jeunes, civilistes, pensionné-e-s, personnes handicapées, etc.). De même, sont exclues de la répartition analytique les charges de formation de l'ensemble des services de la Ville de Genève, budgétées globalement et portées au budget de la DRH.

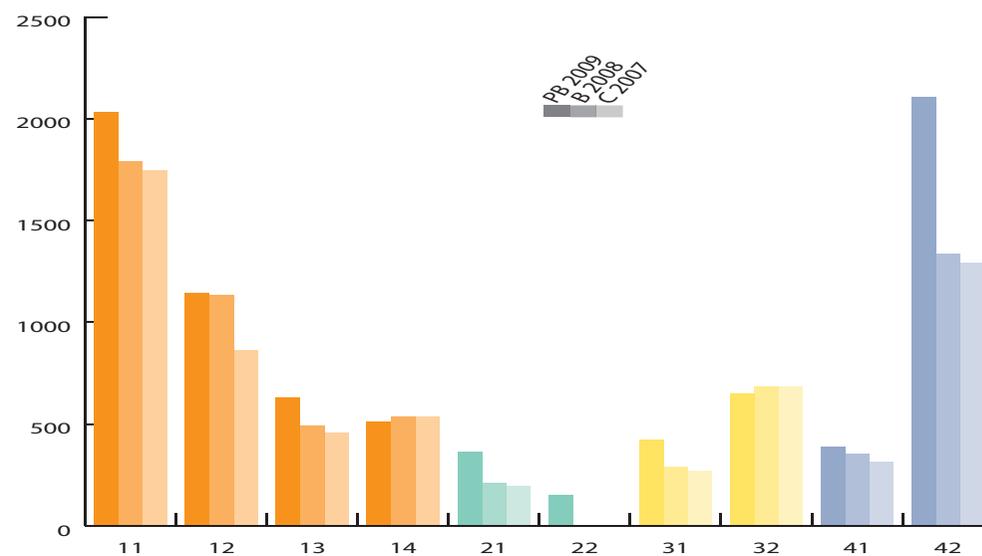
En outre les charges et revenus liés à la Caisse d'assurance du personnel (CAP) et figurant au budget dans la cellule 130200 sont exclues de l'analyse et n'apparaissent pas dans le présent document.

¹¹ L'augmentation au projet de budget 2009 par rapport au budget 2008 est essentiellement liée à un nouveau poste de gestionnaire budget et une augmentation des frais d'annonces et de recherche.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)

- ¹² L'évolution au budget 2008 en regard des comptes 2007 est liée à un nouveau poste de juriste et une augmentation du poste «temporaires».
- ² La prestation «Action chômage» sera transférée à l'Agenda 21 en 2009. Le coût de fonctionnement alloué les années précédentes a été ventilé sur les prestations «Conseil en organisation et évaluation de fonction», «Mobilité et gestion de carrière», ainsi que sur la nouvelle prestation «Mettre en œuvre une politique en matière d'insertion socio-professionnelle». Cette dernière étant récemment déterminée, les coûts associés sont approximatifs.
- ²¹ L'augmentation au projet de budget 2009 est principalement liée à la création d'un poste de collaborateur ou collaboratrice scientifique.
- ³¹ L'augmentation au projet de budget 2009 est principalement liée à la création d'un poste de collaborateur ou collaboratrice formation.
- ⁴² La forte augmentation au projet de budget 2009 est due à la création de 5,5 nouveaux postes.



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**CONSTRUCTIONS
ET AMÉNAGEMENT**

**DIRECTION DES
CONSTRUCTIONS ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Direction des constructions et de l'aménagement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Assistance et conseils	11	Soutien et conseils au Magistrat	Soutien et conseils au Magistrat dans l'exercice de ses tâches, préparation des séances CA et CM, rédaction et élaboration de documents, audition devant les commissions.
		12	Elaboration des objectifs stratégiques et mise en œuvre de la politique	Elaboration et orientation des stratégies générales pour la concrétisation des objectifs politiques du département, application et mise en œuvre des décisions du CA.
		13	Politique budgétaire et financière	Définition et orientation de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et les investissements, gestion du plan financier d'investissement (PFI).
		14	Politique des ressources humaines	Définition et orientation de la politique du département en matière de ressources humaines, gestion du personnel du département.
2	Direction et coordination	21	Direction du département	Direction, contrôle et coordination des activités du département et de ses services, gestion et coordination des grands projets.
		22	Coordination interdépartementale	Coordination avec la Direction générale et les directions des autres départements, participation aux différentes séances de direction et gestion transversale des grands projets.
		23	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils en matière juridique, suivi et gestion de dossiers.
		24	Opérations foncières	Gestion des opérations foncières relatives aux propriétés publiques et privées de la municipalité.
		25	Conservation du patrimoine	Activités de conseils, de recherche et de vulgarisation en matière de conservation du patrimoine. Relation et coordination avec les partenaires extérieurs privés (associations professionnelles, mandataires, etc.) ou publics (Confédération, Canton ou autres entités publiques).
26	Soumissions et marchés publics	Soutien, assistance et conseils en matière de marchés publics, suivi et gestion de dossiers lors de la phase de mise en soumission.		
3	Relations externes	31	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public et des médias.
		32	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles en relation avec les missions du département, participation à des séminaires, etc.
		33	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés (associations professionnelles, mandataires, etc.) ou publics (Confédération, Canton ou autres entités publiques).
		34	Documentation photographique	Prises de vues, observation du domaine public et du domaine bâti, et gestion de la collection photographique.

Priorités et perspectives

La Direction du département a pour mission de veiller à la mise en œuvre des objectifs généraux définis par la présidence et le CA. Pour l'exercice 2009, ils se déclinent selon les quatre axes prioritaires d'une politique de la « Ville durable », soit :

En matière d'habitat

Elle veillera à la mise en œuvre d'une politique foncière plus active, privilégiant à la fois l'acquisition de terrains par voie du droit de préemption ou de gré à gré,

elle renforcera les liens avec la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social et fournira, par le biais des services et unités du département, un support technique et logistique afin de donner à celle-ci les moyens de réaliser simultanément plusieurs projets de logements sociaux d'envergure,

elle s'assurera de la poursuite, par les services d'architecture et des bâtiments, de la politique d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti déjà initiée lors de la précédente législature, afin de conserver à la fois la substance patrimoniale des constructions et le tissu social des quartiers.

En matière d'espace public

Elle orientera et privilégiera les actions menées par les Services d'aménagement urbain et de la mobilité, d'une part, et du génie civil, d'autre part, visant à la requalification du territoire municipal dans le but de répondre aux objectifs fixés par l'OPAir et par l'OPB. Une des mesures à promouvoir consistera à tendre vers un meilleur équilibre dans la répartition de l'espace urbain entre les différents usagers, en restituant notamment un espace plus conséquent aux mobilités douces au détriment de la circulation motorisée individuelle.

Direction des constructions et de l'aménagement

En matière d'environnement

La direction soutiendra les efforts des services engagés dans la réalisation des projets d'envergure tels que l'assainissement du site contaminé de l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière, la réalisation des premières actions préconisées par le Plan lumière de la Ville de Genève et la poursuite de la mise en œuvre de la politique énergétique dont un des volets principaux s'articule autour du projet « 100% renouvelable en 2050 ».

En matière de planification prospective

La Direction du département participera activement à la planification stratégique des grands projets urbains, en collaboration avec l'Etat et les partenaires publics et privés. Cette action se concentrera sur la mise en œuvre du projet de reconstruction du site Artamis, du projet de réaménagement du secteur de la Gare des Eaux-Vives dans le cadre de la réalisation du CEVA, ainsi que sur les lignes directrices pour le développement du secteur Praille-Acacias.

Dans sa mission de **gestion et d'administration du département**, la direction entend poursuivre la démarche de cohérence et de transparence qui a été entreprise, s'agissant notamment des procédures en matière d'engagement et de contrôle des dépenses, ainsi qu'en ce qui concerne la gestion des différents projets.

Un effort particulier sera apporté à la gestion administrative et financière des dossiers inscrits au plan financier d'investissement. Il conviendra de veiller à une meilleure planification des dépenses et à une gestion plus stricte des projets dans la limite d'investissements accordés. Il s'agira enfin de procéder à une mise à niveau générale des dossiers en procédant au bouclage de tous les projets dont la réalisation a été effectuée.

La nouvelle législature a mis en évidence la nécessité d'une nouvelle organisation et d'un renforcement des compétences en matière d'information et de communication, dans le but de mieux mettre en évidence auprès de la population nos réalisations touchant le patrimoine bâti et l'espace. La mise en œuvre du nouveau site Internet sera l'occasion de renforcer la communication du département par l'intermédiaire de ce vecteur qui touche un public de plus en plus nombreux.

Enfin, en matière de gestion du personnel, la direction entend poursuivre les réflexions et les actions entamées avec les directions des services dans le but de comprendre et de diminuer l'absentéisme.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Se doter de moyens à même de mieux gérer les projets en phase stratégique, avec les partenaires habituels et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.	12, 21, 22 et 33	Dossiers pilotés selon ces dispositions.	Structure adéquate de gestion de projets en place.
Communiquer et rendre plus visible les actions et les prestations du département.	31	Données publiées.	Édition de divers documents et autres vecteurs d'information.
Publier une compatibilité analytique par missions et prestations pour le projet de budget 2009 et les comptes 2007.	13	Nombre de services publiés.	Tous les services du département présentent un budget par missions et prestations.
Procéder au bouclage des crédits d'investissements concernant les études et les opérations de constructions terminées depuis plus d'une année.	12, 13 et 21	Pourcentage de crédits terminés bouclés.	Tous les crédits terminés sont bouclés.
Établir un bilan chiffré et détaillé des données statistiques de l'absentéisme pour l'ensemble du département, en collaboration avec les directions des services.	14 et 21	Données publiées.	Édition d'un rapport permettant de comprendre et pouvoir expliquer l'absentéisme au niveau du département.
Résoudre des différends qui opposent la Ville de Genève à l'État de Genève dans divers dossiers pour lesquels des conventions ont été dénoncées par la Ville de Genève (Loi sur les routes, Loi sur les eaux, Ecluse du Seujet).	11, 23 et 33	Nombre de différends résolus.	Nouveaux accords pour chaque différend.

Direction des constructions et de l'aménagement

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils	1'321.9	15.9	-	-	1'100.8	14.4	-	-	1'047.0	16.0	-	-
11 Soutien et conseils au Magistrat	464.1	5.7	-	-	446.8	5.8	-	-	425.2	6.5	-	-
12 Elaboration des objectifs stratégiques et mise en œuvre de la politique	136.3	1.6	-	-	128.2	1.7	-	-	122.0	1.9	-	-
13 Politique budgétaire et financière	568.2	6.8	-	-	382.2	5.0	-	-	363.3	5.6	-	-
14 Politique des ressources humaines	153.3	1.8	-	-	143.6	1.9	-	-	136.5	2.1	-	-
2 Direction et coordination	5'210.9	62.8	30.0	93.8	4'855.4	63.4	88.0	97.8	4'464.4	68.4	27.1	95.0
21 Direction du département	743.0	9.0	-	-	736.5	9.6	-	-	629.3	9.6	-	-
22 Coordination interdépartementale	398.7	4.8	-	-	391.1	5.1	-	-	248.2	3.8	-	-
23 Assistance juridique	756.9	9.1	-	-	736.6	9.6	-	-	765.5	11.7	-	-
24 Opérations foncières	1'451.9	17.5	-	-	1'329.4	17.4	-	-	1'137.3	17.4	-	-
25 Conservation du patrimoine	1'276.9	15.4	-	-	1'103.2	14.4	-	-	1'034.6	15.9	-	-
26 Soumissions et marchés publics	583.5	7.0	30.0	93.8	558.6	7.3	88.0	97.8	649.5	10.0	27.1	95.0
3 Relations externes	1'763.3	21.3	2.0	6.3	1'702.2	22.2	2.0	2.2	1'015.7	15.6	1.4	5.0
31 Information publique et communication	1'013.2	12.3	2.0	6.3	999.8	13.0	2.0	2.2	515.4	7.9	1.4	5.0
32 Représentation	88.2	1.1	-	-	65.8	0.9	-	-	26.2	0.4	-	-
33 Coordination extérieure	128.2	1.5	-	-	115.8	1.5	-	-	62.4	1.0	-	-
34 Documentation photographique	533.7	6.4	-	-	520.8	6.8	-	-	411.7	6.3	-	-
Total comptabilité analytique	8'296.1	100.0	32.0	100.0	7'658.4	100.0	90.0	100.0	6'527.1	100.0	28.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	5.0		5.0		16.0		16.0		52.4		52.4	
Charges et revenus non incorporables (Biens et prest. consommés par les tiers, etc.)	477.4		-		476.8		-		-		35.1	
Subventions	91.1		41.1		93.2		43.2		83.6		41.1	
Total comptabilité générale	8'869.6		78.1		8'244.4		149.2		6'663.1		157.1	

Direction des constructions et de l'aménagement

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	1'074.0	19.5	11.0	-	153.5	63.9	1'321.9	-	-	-
11	378.5	7.5	3.9	-	54.1	20.1	464.1	-	-	-
12	111.0	2.6	1.1	-	15.9	5.7	136.3	-	-	-
13	459.2	7.1	4.7	-	65.6	31.6	568.2	-	-	-
14	125.3	2.3	1.3	-	17.9	6.5	153.3	-	-	-
2	3'457.8	923.4	161.1	-	451.0	217.6	5'210.9	-	30.0	30.0
21	253.7	414.7	2.6	-	36.3	35.7	743.0	-	-	-
22	304.4	4.9	3.1	-	43.5	42.8	398.7	-	-	-
23	532.7	67.7	5.5	-	76.1	74.9	756.9	-	-	-
24	1'023.4	234.8	2.1	-	189.2	2.4	1'451.9	-	-	-
25	920.8	164.7	143.5	-	45.5	2.4	1'276.9	-	-	-
26	422.8	36.6	4.3	-	60.4	59.4	583.5	-	30.0	30.0
3	1'136.1	545.7	2.8	-	73.5	5.3	1'763.3	-	2.0	2.0
31	649.8	306.9	1.4	-	52.4	2.7	1'013.2	-	2.0	2.0
32	56.5	21.1	0.6	-	8.8	1.2	88.2	-	-	-
33	61.5	56.1	0.6	-	8.8	1.2	128.2	-	-	-
34	368.3	161.6	0.1	-	3.5	0.2	533.7	-	-	-
	5'667.9	1'488.6	174.8	-	677.9	286.8	8'296.1	-	32.0	32.0
	5.0	-	-	-	-	-	5.0	-	5.0	5.0
	-	-	-	-	477.4	-	477.4	-	-	-
	-	-	-	91.1	-	-	91.1	15.9	25.2	41.1
	5'672.9	1'488.6	174.8	91.1	1'155.4	286.8	8'869.6	15.9	62.2	78.1

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des constructions et de l'aménagement

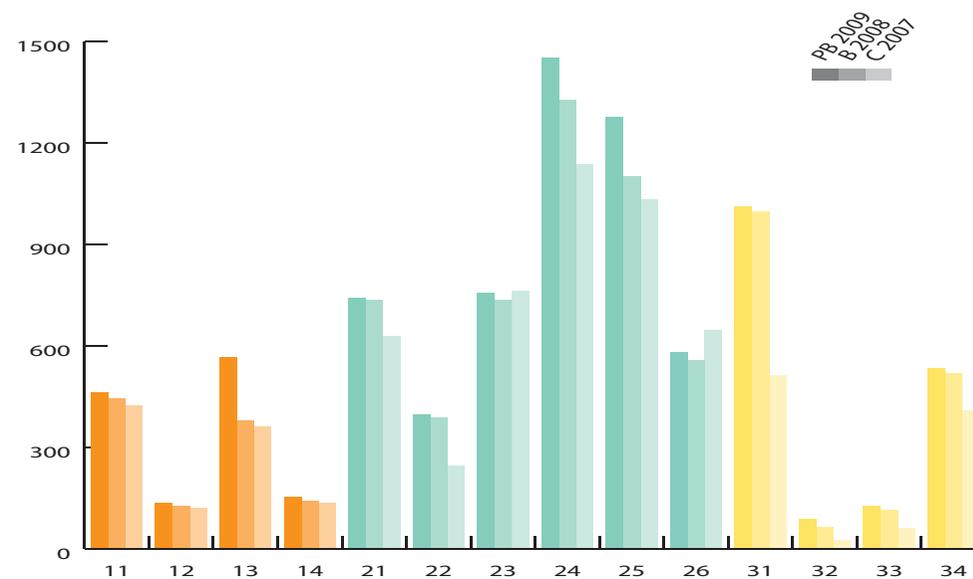
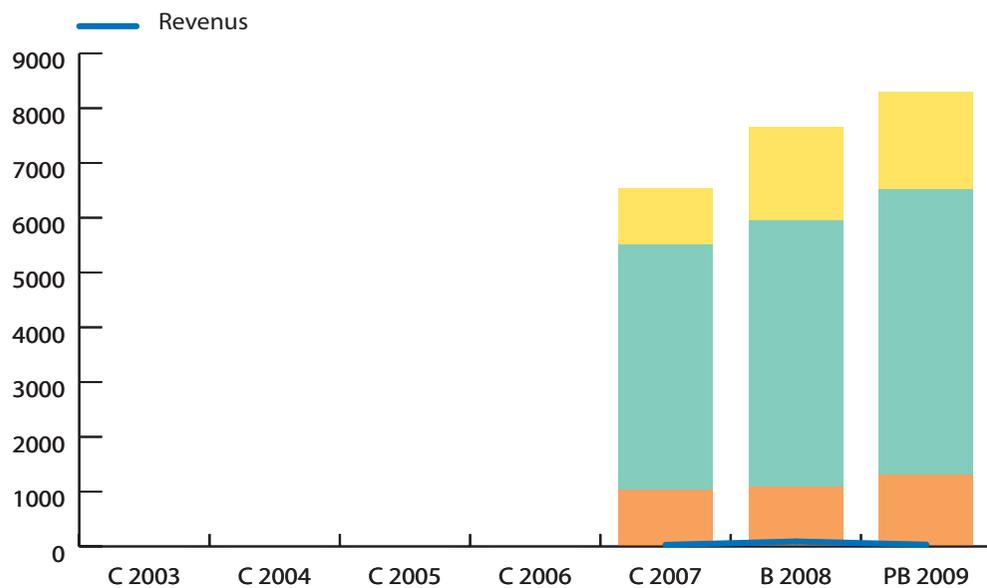
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- 13 Augmentation au projet de budget 2009 liée à un nouveau poste de « contrôleur de gestion ».
- 21 Augmentation au budget 2008 liée aux expertises de tiers et honoraires pour établissement de projets.
- 22 Augmentation au budget 2008 liée à un poste d'adjoint de direction.
- 24 Augmentation au budget 2008 relative au personnel +CHF 80'000.- et au honoraires +CHF 60'000.-.

La forte augmentation des coûts entre les comptes 2007 et le budget 2008 et le projet de budget 2009 pour la mission « Relations externes » résulte à la fois de la création d'un demi poste de délégué à l'information, ainsi qu'une année 2007 où la communication n'a pas été faite pleinement en raison du changement de Magistrat.

Les « Charges et revenus non incorporables » figurant au budget 2008 et au projet de budget 2009 concernent la location des locaux sis Quai du Rhône 12. Cette location est toutefois supportée par la GIM dans les coûts réels.



URBANISME

Urbanisme

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	11	Instruments d'évaluation	Conception, constitution et exploitation cartographique de bases de données sur les composantes du territoire, telles que UrbaSit, MémoCité, observatoire de la production du logement.
		12	Maquette de la Ville de Genève	Traitement des plans cadastraux, élaboration des photogrammétries et plans-maquettes pour la réalisation des modules au 1: 500 ainsi que leur mise à jour.
		13	Définition des besoins en équipements de proximité	Planification pour la Ville de Genève des équipements scolaires sur la base du potentiel à bâtir, de l'évolution de la population scolarisable et de l'inventaire des locaux disponibles en collaboration avec les services constructeurs et gestionnaires. Sous contrat de l'ACG, établissement des prévisions des effectifs scolaires et des recommandations de planification des équipements pour les 14 communes genevoises urbaines.
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	21	Préavis d'aménagement	A partir d'une connaissance approfondie du territoire (maquette, bases de données, visite de terrain) expertises de toute action ou événement ayant un impact sur l'aménagement et la planification: dispositions légales (ordonnances, lois, règlements, etc.), options politiques, droits de préemption, requête en autorisation de construire.
		22	Planification directrice initiée par la Ville de Genève	Elaboration, construction et mise en œuvre des instruments (directeurs et impératifs) de compétence communale, évaluation. Traitement de leurs incidences socio-politiques ainsi que simulation des conséquences foncières et financières pour la Ville de Genève.
		23	Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	Accompagnement technique et administratif des plans d'affectation initiés par l'autorité compétente, impliquant la rédaction du préavis technique et de la proposition du CA au CM ainsi que la mise en application de la position du pouvoir législatif.
		24	Relation mobilité — aménagement du territoire	Contribution, expertise, préavis sur la conception de la mobilité (réseaux de circulation-transport, projets d'infrastructures) et ses corrélations avec l'aménagement du territoire.
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	31	Assistance aux instances exécutives et législatives	Apport technique et contributions administratives aux choix stratégiques du département, du CA et à la Commission de l'aménagement et de l'environnement du CM. Contribution à la cohérence du domaine «organisation urbaine» par l'organisation des séances «Politique foncière et urbanisme».
		32	Concertation sur des projets d'aménagement	Mise en place et suivi de l'information-communication, afin d'obtenir une large adhésion collective autour des projets d'aménagement.
		33	Information et promotion pour le grand public	Mise sur pied d'événements et élaboration de documents d'information et promotionnels destinés aux professionnels de l'urbanisme, aux médias et à la population, afin de les sensibiliser à divers options et projets d'aménagement-mobilité impliquant parfois des changements de modes de vie.
		34	Echanges professionnels	Représentation de la Ville de Genève à diverses instances (Aspan, projet d'agglomération, commission consultatives, etc.), accueil de délégations et diverses contributions professionnelles (université, congrès, séminaires, etc.).

Urbanisme

Priorités et perspectives

L'année 2009 s'inscrit en priorité dans la poursuite et la concrétisation de projets d'envergure grâce au Plan directeur communal, dont l'adoption par le Conseil d'État est planifiée pour le deuxième semestre de l'année, ainsi qu'au travers de divers instruments de la planification directrice et impérative. Afin de garantir les objectifs d'aménagement qui seront validés, le Service d'urbanisme renforcera son rôle de partenaire des différents acteurs et de facilitateur des projets de logement dans les périmètres à urbaniser prioritairement.

Parallèlement, il poursuivra la collaboration interservices (UrbaSit, base de données foncières), interdépartementale (parkings GIM, équipements) et intercommunale (valorisation des « parcelles Ville » à Vernier). Sur le plan administratif et logistique, il ajustera sa procédure interne « bilan/programme » interne aux exigences du contrôle de gestion et préparera son déménagement au 25 rue du Stand, prévu fin 2009, début 2010.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Actualiser MémoCité en tant qu'outil de suivi du PDCOmm et assurer sa mise en ligne parallèlement au nouveau site Internet de la Ville de Genève.	11	Mise en ligne sur Internet.	Élargissement de l'outil à d'autres services de l'administration.
Finaliser le Plan directeur communal jusqu'à son adoption par le Conseil d'État et poursuivre, voire initier la mise en œuvre de diverses options à travers des projets concrets : voie verte, SIG, Chandieu, Allières, Eidguenots, Aire-Ain, Jean-Louis Prévost, Praille-Acacias, Jonction, etc.	22	Adoption par le Conseil d'État.	Établissement d'une relation contractuelle avec le Canton de Genève à partir des options d'aménagement de la Ville de Genève.
Engager la révision du Plan directeur des chemins pour piétons.	22 et 24	Lancement de la procédure technique.	Amélioration du rythme de la concrétisation des mesures.
Piloter la procédure de validation du Plan directeur de quartier de la gare des Eaux-Vives par le CM.	22	Approbation par le CM.	Élaboration des conditions de mise en œuvre pour la valorisation du périmètre de la gare des Eaux-Vives.
Organiser une exposition-débat tout public dans le cadre de la consultation publique relative au Plan directeur communal.	33	Ouverture mars-avril 09.	Information des citoyens et des milieux intéressés aux problématiques d'aménagement de la Ville de Genève.

Urbanisme

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	862.5	23.8	17.5	94.6	924.0	26.6	35.0	97.2	889.1	26.5	16.3	100.0
11	Instruments d'évaluation	406.3	11.2	-	-	320.9	9.2	-	-	405.4	12.1	-	-
12	Maquette de la Ville de Genève	406.3	11.2	-	-	459.1	13.2	-	-	428.4	12.8	-	-
13	Définition des besoins en équipements de proximité	50.0	1.4	17.5	94.6	144.1	4.1	35.0	97.2	55.4	1.7	16.3	100.0
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	2'018.9	55.6	-	-	1'814.1	52.2	-	-	1'757.9	52.5	-	-
21	Préavis d'aménagement	451.3	12.4	-	-	410.1	11.8	-	-	392.1	11.7	-	-
22	Planification directrice initiée par la Ville de Genève	1'243.1	34.3	-	-	1'101.4	31.7	-	-	1'201.1	35.9	-	-
23	Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	161.0	4.4	-	-	143.0	4.1	-	-	127.9	3.8	-	-
24	Relation mobilité – aménagement du territoire	163.4	4.5	-	-	159.6	4.6	-	-	36.8	1.1	-	-
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	747.5	20.6	1.0	5.4	736.6	21.2	1.0	2.8	702.1	21.0	-	-
31	Assistance aux instances exécutives et législatives	158.4	4.4	-	-	143.7	4.1	-	-	249.3	7.4	-	-
32	Concertation sur des projets d'aménagement	63.7	1.8	-	-	67.3	1.9	-	-	49.9	1.5	-	-
33	Information et promotion pour le grand public	310.1	8.5	1.0	5.4	300.1	8.6	1.0	2.8	212.1	6.3	-	-
34	Echanges professionnels	215.4	5.9	-	-	225.5	6.5	-	-	190.9	5.7	-	-
Total comptabilité analytique		3'629.0	100.0	18.5	100.0	3'474.7	100.0	36.0	100.0	3'349.1	100.0	16.3	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		28.6		28.6	
Total comptabilité générale		3'629.0		18.5		3'474.7		36.0		3'377.7		44.9	

Urbanisme

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	440.7	166.8	-	18.6	236.4	862.5	17.5	17.5
11	257.8	10.2	-		138.3	406.3	-	-
12	165.6	133.2	-	18.6	88.8	406.3	-	-
13	17.3	23.4	-	-	9.3	50.0	17.5	17.5
2	905.1	400.3	281.7	11.8	419.9	2'018.9	-	-
21	300.3	11.8	-	-	139.3	451.3	-	-
22	476.7	251.7	281.7	11.8	221.2	1'243.1	-	-
23	93.8	23.6	-	-	43.5	161.0	-	-
24	34.3	113.2	-	-	15.9	163.4	-	-
3	262.9	79.0	2.1	56.2	347.4	747.5	1.0	1.0
31	66.6	1.5	2.1	0.1	88.0	158.4	-	-
32	17.2	5.2	-	18.6	22.7	63.7	-	-
33	90.6	62.2	-	37.5	119.7	310.1	1.0	1.0
34	88.5	10.0	-	-	116.9	215.4	-	-
	1'608.7	646.1	283.8	86.7	1'003.7	3'629.0	18.5	18.5
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1'608.7	646.1	283.8	86.7	1'003.7	3'629.0	18.5	18.5

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Urbanisme

Commentaires

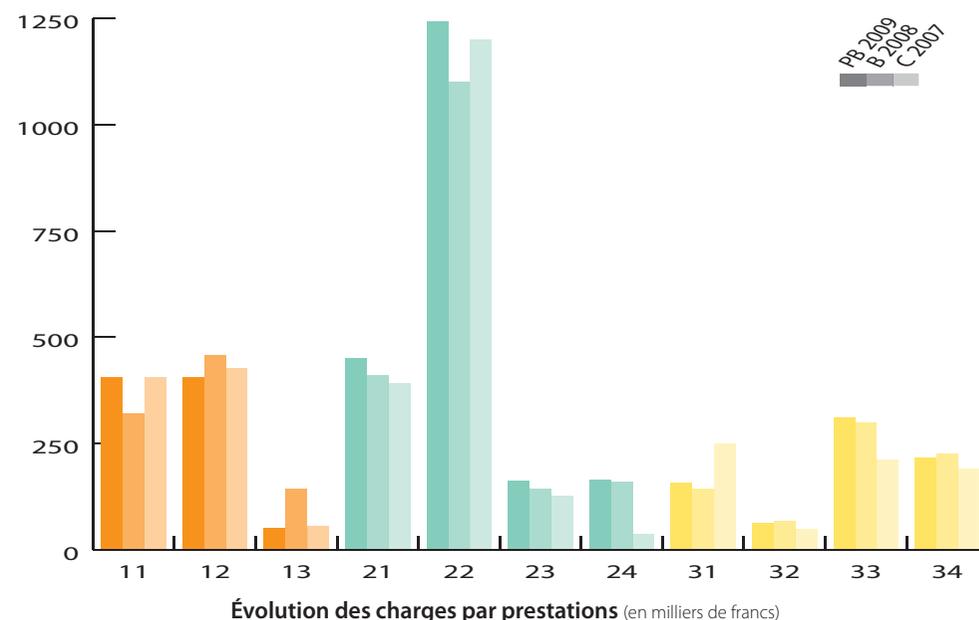
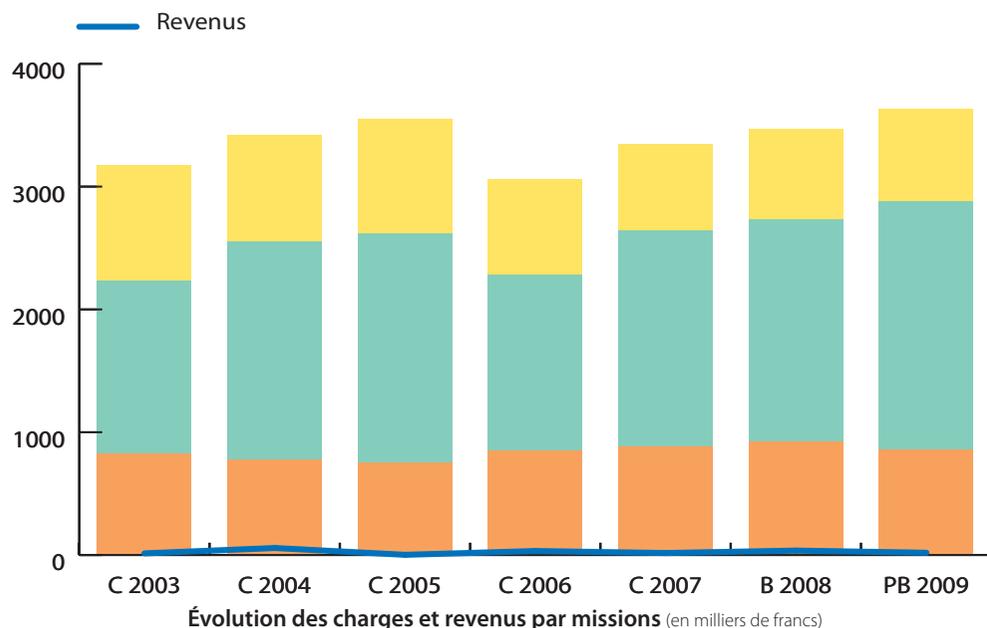
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »).

- 1, 13 Une légère réduction est envisagée compte tenu que les études socio-démographiques en lien avec le Plan directeur communal devraient diminuer et que la majorité de la prestation « Définition des besoins en équipements de proximité » se fait dorénavant tous les deux ans (2008, 2010, etc.)
- 2 Une augmentation sensible est prévue compte tenu de la progression attendue des préavis à émettre (requêtes, projets de loi, recours ,etc.) et de la finalisation du Plan directeur communal, du Plan directeur de quartier de la gare des Eaux-Vives et d'autres grands dossiers tels que SIG, voie verte, révision du Plan directeur des chemins pour piétons qui vont mobiliser beaucoup de ressources.

- 3 Une très légère réduction est envisagée, notamment au niveau des échanges professionnels qui devraient se stabiliser après l'intérêt suscité par les distinctions obtenues par le Plan Piétons, notamment auprès de diverses délégations étrangères.

Revenus: la somme indiquée correspond aux versements annuels des communes de l'agglomération pour la prévision scolaire qui se fait tous les deux ans (2008, 2010, 2012, ...)

Plus globalement, si les charges prévues au projet de budget 2009 sont plus importantes que celles pour les comptes 2007 et le budget 2008, c'est en raison du fait que les charges de personnel augmentent logiquement chaque année et qu'en plus l'intégralité des natures comptables 318380 et 318500 (études) n'a pas été utilisée en 2007.



ARCHITECTURE

Architecture

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour les services utilisateurs et établir les chiffrages et la planification.
		12	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la demande de crédit de construction ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		13	Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclage final du crédit voté et l'archivage du dossier.
		14	Participer à l'élaboration de la stratégie générale, aux documents globaux et à la communication des services «constructeurs» de la Ville de Genève	Participer à l'élaboration de la stratégie, du PFI, des tableaux de bord et autres documents communs du département. Collaborer avec les services des bâtiments et de l'énergie à l'évolution du patrimoine immobilier en vue, notamment, de la réduction des coûts d'entretien et d'énergie, ainsi que la promotion de l'utilisation de matériaux écologiques, etc. Participer aux documents généraux et à la communication du département.
2	Conduire pour la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	21	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour l'entité utilisatrice et établir les chiffrages et la planification.
		22	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la décision de réalisation ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		23	Planifier, coordonner et gérer les budgets de réalisation alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclage final du budget attribué et l'archivage du dossier.
3	Etablir les préavis architecturaux	31	Traiter les requêtes en autorisation de construire	Examiner, du point de vue de l'architecture et de l'habitabilité les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal et rédiger les propositions de préavis à l'intention de la direction du département.

Priorités et perspectives

Dans le cadre de la nouvelle dynamique en matière de prospection et de montage de projets souhaitée par le CA, l'année 2009 devra permettre de finaliser les études et de soumettre au CM les crédits de réalisation pour :

- des grands équipements culturels (Musée d'ethnographie, salle de spectacles Alhambra et Nouvelle Comédie),
- des espaces de vie enfantine (au Foyer de Sécheron, à la rue Lamartine 2 et à la rue du Cendrier 1-3),
- la rénovation d'immeubles de logement (à la rue des Etuves 15, à la rue Dassier 15 et à la rue Cité-de-la-Corderie 10) et la mise en place d'un projet de logement associatif et participatif (à la rue de l'industrie 8, 11-12).

Plusieurs concours devraient être organisés (groupe scolaire à la rue Chandieu, dépôt des collections patrimoniales sur le site Artamis et crèche « Les Gazouillis »).

Par ailleurs, plusieurs chantiers seront en cours en 2009, soit :

- les rénovations du Théâtre de l'Orangerie et des dépendances du parc La Grange à l'avenue de Frontenex,
- la restauration et l'aménagement à la rue de Lyon 49 / Clos-Voltaire de l'enveloppe de l'immeuble, d'un espace polyvalent et du jardin,
- l'extension de l'herbier du Conservatoire et jardin botaniques,
- la restauration de l'enveloppe du château au chemin de l'Impératrice 10,
- les rénovations de la villa Moynier, des immeubles sis au 5 rue de la Terrassière et 19 rue des Gares.

Architecture

Toutes les nouvelles constructions devront être réalisées selon le concept Minergie et les rénovations en cours au plus près de ce label. Le suivi financier sera renforcé tout au long des projets de façon à garantir le respect des crédits votés.

Dans le cadre du soutien logistique et du renforcement des liens entre les services du Département des constructions et de l'aménagement et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), le Service d'architecture se verra confier une nouvelle mission d'accompagnement et de pilotage de futures opérations de logements pour le compte de la FVGLS.

Parmi les outils informatiques mis à disposition par la Direction des systèmes d'information et de communication, le Service d'architecture devra concrétiser le suivi financier des opérations dans le nouveau module développé sur SAP permettant un suivi budgétaire et comptable détaillé par codes de frais de la construction (CFC et CFE). Il s'inscrira également dans l'extension du déploiement de l'application URBA-SIT permettant la gestion en ligne des demandes de préavis par les différents services du Département des constructions et de l'aménagement.

Finalement, il devra mener à terme sa réflexion sur le coût des différentes prestations et projets du service et mettre en place une comptabilité analytique permettant notamment la facturation de ses prestations à la FVGLS en lien avec la convention qui devrait être mise en place en 2009.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Elaborer et présenter à la délibération du CM toutes les demandes de crédit inscrites au PFI pour 2009.	11, 12 et 13	Planification PFI.	Tous les projets inscrits pour 2009.
Participer à l'extension de l'application URBA-SIT.	31	Degré de réalisation du projet.	80%. Utilisation en ligne par le service de l'application.
Initier et mettre en place une comptabilité analytique par missions et prestations pour les comptes 2009.	Toutes	Degré de réalisation du projet.	100%. Le service présente le coût détaillé de ses prestations par opération.
Veiller à l'intégration systématique des principes proposés par le label Minergie pour toutes les nouvelles constructions.	11, 12, 13 et 14	Pourcentage de nouvelles constructions avec label Minergie.	100% des nouvelles constructions.
Mettre en place la collaboration avec la FVGLS pour le lancement d'opérations de logement et leur financement.	21, 22 et 23	Nombre d'études de faisabilité et d'études de réalisation.	Deux + recrutement d'un collaborateur + mise en place d'une convention de prestations.

Architecture

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	2'901.1	87.8	600.0	100.0	2'817.3	96.8	800.0	100.0	2'363.0	96.2	614.1	100.0
11 Elaborer des études de faisabilité	284.4	8.6	-	-	417.7	14.4	-	-	365.2	14.9	-	-
12 Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	906.2	27.4	-	-	967.0	33.2	-	-	752.5	30.6	-	-
13 Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	1'575.1	47.7	600.0	100.0	1'272.3	43.7	800.0	100.0	1'106.6	45.1	614.1	100.0
14 Participer à l'élaboration de la stratégie générale, aux documents globaux et à la communication des services « constructeurs » de la Ville	135.4	4.1	-	-	160.3	5.5	-	-	138.7	5.6	-	-
2 Conduire pour la fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	299.1	9.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21 Elaborer des études de faisabilité	74.8	2.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22 Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude alloués par la fondation	96.1	2.9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23 Planifier, coordonner et gérer les budgets de réalisation alloués par la fondation	128.2	3.9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Etablir les préavis architecturaux	104.3	3.2	-	-	92.2	3.2	-	-	93.0	3.8	-	-
31 Traiter les requêtes en autorisation de construire	104.3	3.2	-	-	92.2	3.2	-	-	93.0	3.8	-	-
Total comptabilité analytique	3'304.5	100.0	600.0	100.0	2'909.5	100.0	800.0	100.0	2'456.0	100.0	614.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-8.4	-	-8.4	-
Charges et revenus non incorporables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23.5	-
Total comptabilité générale	3'304.5		600.0		2'909.5		800.0		2'447.6		629.2	

Architecture

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	2'335.4	251.1	9.0	75.0	230.7	2'901.1	600.0	600.0
11	229.0	24.6	0.9	7.4	22.6	284.4	-	-
12	729.5	78.4	2.8	23.4	72.1	906.2	-	-
13	1'268.0	136.3	4.9	40.7	125.3	1'575.1	600.0	600.0
14	109.0	11.7	0.4	3.5	10.8	135.4	-	-
2	221.1	10.3	0.8	7.1	59.8	299.1	-	-
21	55.3	2.6	0.2	1.8	15.0	74.8	-	-
22	71.1	3.3	0.3	2.3	19.2	96.1	-	-
23	94.7	4.4	0.4	3.0	25.6	128.2	-	-
3	91.6	4.3	0.4	2.9	5.1	104.3	-	-
31	91.6	4.3	0.4	2.9	5.1	104.3	-	-
	2'648.0	265.6	10.2	85.0	295.7	3'304.5	600.0	600.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	2'648.0	265.6	10.2	85.0	295.7	3'304.5	600.0	600.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Architecture

Commentaires

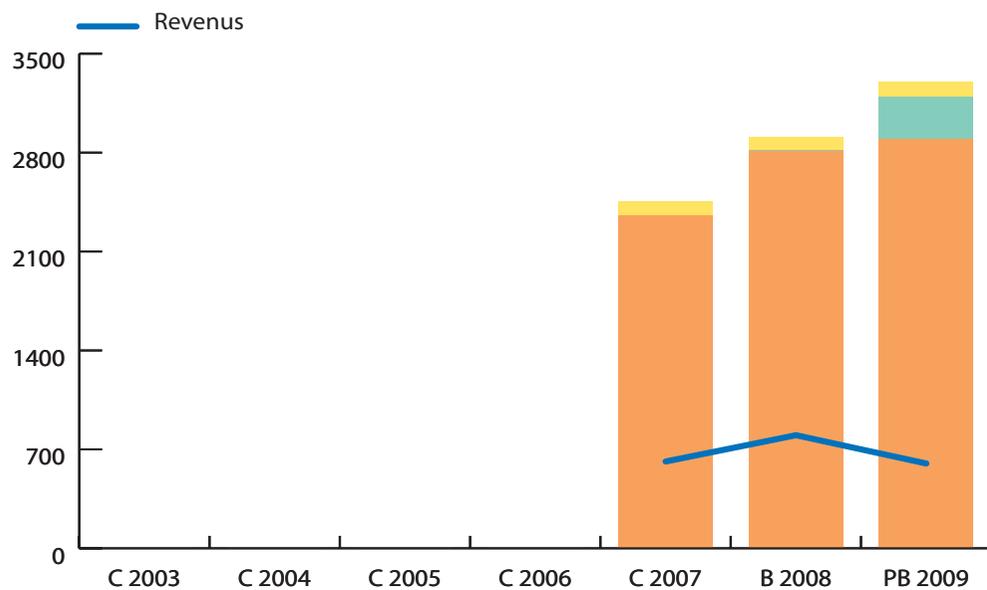
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges du service d'architecture sont en augmentation pour le projet de budget 2009 par rapport au budget 2008 et aux comptes 2007 en raison :

- d'une augmentation de deux postes de personnel par rapport à 2008,
- de la vacance partielle de trois postes en 2007, actuellement pourvus.

L'augmentation de charges dès 2009 s'explique par les nouvelles priorités et objectifs :

- renforcement des grands équipements culturels, des espaces de vie infantine et des rénovations d'immeubles de logement,
- nouvelle mission du service : accompagnement et pilotage des futures opérations de logement pour le compte de la FVGLS.

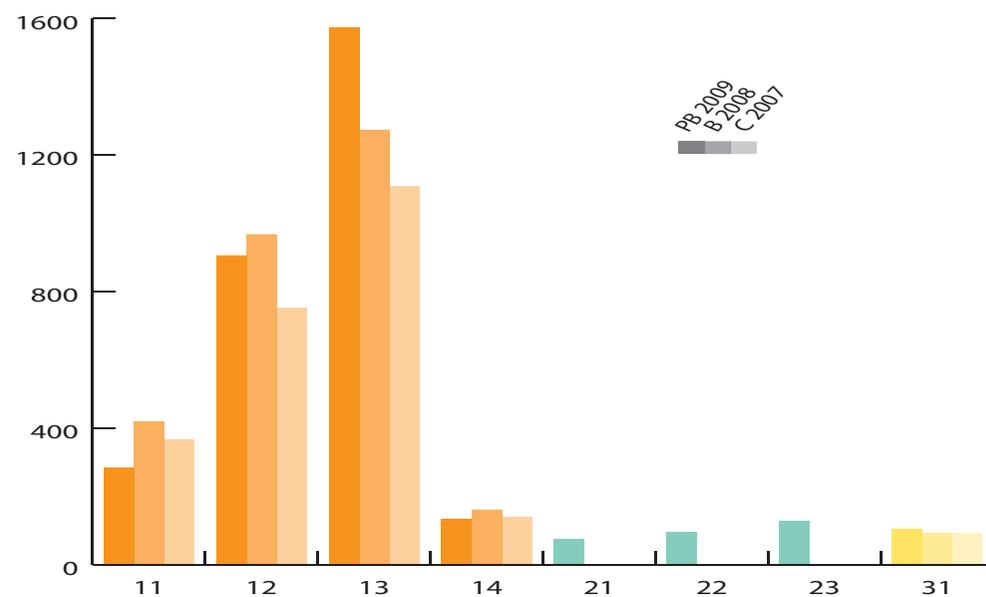


Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)

Si l'on considère globalement le coût des deux principales missions du service jusqu'en 2009 :

- construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève et
 - établir les préavis architecturaux,
- on observe une stabilité de ces coûts (si l'on tient compte de la vacance partielle de trois postes sur 2007). La nouvelle mission dès 2009 est le principal facteur d'explication de variation des charges du service.

Il convient d'ajouter que des nouveaux revenus devraient être encaissés. Ils ne figurent pas au projet de budget 2009 car ils sont difficiles à estimer en 2008, en raison de l'absence de convention de prestations avec des tiers tels que la FVGLS et le futur partenaire de l'EMS — Foyer de Sécheron.



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	11	Entretien et gérer le patrimoine financier	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		12	Entretien et gérer le patrimoine administratif	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		13	Analyses	Recensement des états de dégradation des bâtiments avec les outils informatiques MER, MERIP, EPIQUR et STRATUS. Les critères de dégradation ou de maintenance sont remis à jour en fonction des interventions entreprises, d'où une planification plus proche de la réalité et une meilleure vision à long terme des sommes et crédits à engager.
		14	Études	Préparation des programmes d'étude, réalisation d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets et plans d'exécution du service, préparation des dossiers d'autorisation de construire, gestion et archivage des plans et dossiers répertoriés et conservés. Gestion de la documentation technique du service.
		15	Atelier CAD	Numérisation des plans des immeubles de la Ville de Genève. Mise à jours de la base de données accessible par les mandataires.
2	Sécurité	21	Assurer la sécurité des personnes et des biens	Gestion et application des concepts de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances. Les concepts de sécurité s'appliquent aux personnes et aux biens dans les immeubles propriété de la Ville de Genève et dans les locaux loués par la Ville de Genève accueillant du public.

Bâtiments

Priorités et perspectives

Le fil rouge des missions du Service des bâtiments reste l'entretien du patrimoine, au quotidien comme à moyen et long terme. Les interventions quotidiennes sont essentiellement liées à des dépannages, réparations et autres interventions dites d'urgence, toutes non-planifiables. Les interventions à moyen ou long terme sont des opérations de plus grandes envergures qui découlent de diagnostics et de contrôles des besoins, et qui font en conséquence l'objet de mises au point, autorisations si nécessaire, devis ou mise en soumission, planification, le tout en étroite collaboration avec les bénéficiaires.

L'accent doit être porté sur une collaboration multi-orientée (Gérance immobilière municipale, Directions de départements, locataires, services utilisateurs, comptabilité générale, Direction des systèmes d'information et de communication, etc.).

L'année 2009 sera celle de la première exploitation des données de la dernière version du logiciel d'évaluation Stratus.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Répondre aux demandes des utilisateurs, tant internes qu'externes.	11, 12, 14, 15 et 21	Planification des travaux d'entretien.	Les travaux d'entretien à moyen et long termes sont planifiés.
Evolution du logiciel Stratus.	13	Rapport de l'état de dégradation des immeubles du patrimoine financier.	Rapport édité.
Sécurité.	21	Mise en œuvre des plans d'évacuation des crèches et des salles communales.	Plans d'évacuation réalisés.
Numérisation des plans (CAD).	15	Augmenter significativement le nombre de dossiers scannés.	Dossiers locatifs terminés et dossiers publics réalisés à 50%.
Assurer la motivation des collaborateurs du service. Assurer le fonctionnement optimal du service : 1. suite au départ de l'actuel adjoint administratif, 2. en menant une réflexion sur les modes de décision et les partages de responsabilités.		Questionnaire de satisfaction. Rapport de la direction.	Enquête de satisfaction réalisée. Rapport réalisé.

Bâtiments

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	4'795.7	90.7	1'258.6	96.1	4'686.8	89.8	1'114.5	96.0	4'201.3	91.4	1'276.6	96.7
11 Entretien et gérer le patrimoine financier	2'085.7	39.4	809.3	61.8	1'987.1	38.1	730.0	62.9	1'757.3	38.2	830.9	62.9
12 Entretien et gérer le patrimoine administratif	1'175.3	22.2	287.3	21.9	1'161.3	22.3	261.3	22.5	1'140.9	24.8	314.4	23.8
13 Analyses	334.2	6.3	38.6	2.9	333.5	6.4	34.9	3.0	335.5	7.3	47.1	3.6
14 Études	601.9	11.4	72.0	5.5	599.2	11.5	65.1	5.6	472.4	10.3	55.0	4.2
15 Atelier CAD	598.7	11.3	51.4	3.9	605.7	11.6	23.3	2.0	495.3	10.8	29.2	2.2
2 Sécurité	493.9	9.3	51.4	3.9	530.2	10.2	46.5	4.0	397.6	8.6	43.8	3.3
21 Assurer la sécurité des personnes et des biens	493.9	9.3	51.4	3.9	530.2	10.2	46.5	4.0	397.6	8.6	43.8	3.3
Total comptabilité analytique	5'289.6	100.0	1'310.0	100.0	5'217.0	100.0	1'161.0	100.0	4'598.9	100.0	1'320.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		49.2		49.2	
Charges et revenus non incorporables	140.2		-		999.8		-		416.4		-	
Total comptabilité générale	5'429.8		1'310.0		6'216.7		1'161.0		5'064.5		1'369.5	

Bâtiments

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	43	49	Total
1	4'164.0	445.0	-	140.5	46.2	4'795.7	548.6	710.0	1'258.6
11	1'755.9	247.9	-	61.8	20.1	2'085.7	241.3	568.0	809.3
12	1'051.1	75.6	-	37.2	11.3	1'175.3	145.3	142.0	287.3
13	279.1	42.0	-	9.9	3.2	334.2	38.6	-	38.6
14	520.9	56.8	-	18.4	5.8	601.9	72.0	-	72.0
15	557.1	22.7	-	13.2	5.8	598.7	51.4	-	51.4
2	381.7	48.3	-	59.2	4.8	493.9	51.4	-	51.4
21	381.7	48.3	-	59.2	4.8	493.9	51.4	-	51.4
	4'545.7	493.3	-	199.7	50.9	5'289.6	600.0	710.0	1'310.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	120.1	20.1	-	140.2	-	-	-
	4'545.7	493.3	120.1	219.8	50.9	5'429.8	600.0	710.0	1'310.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Bâtiments

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le Service des bâtiments est le service «compétent» de l'ensemble des budgets relatifs à l'entretien du patrimoine immobilier (exception faite des écoles) de la Ville de Genève, budgets qui sont chargés dans les coûts des services concernés.

Toutefois le budget d'un compte compétent, dont la clef de répartition ne peut pas être déterminée à l'avance, n'est pas ventilé dans les services et reste entièrement associé aux centres de coûts du service gestionnaire.

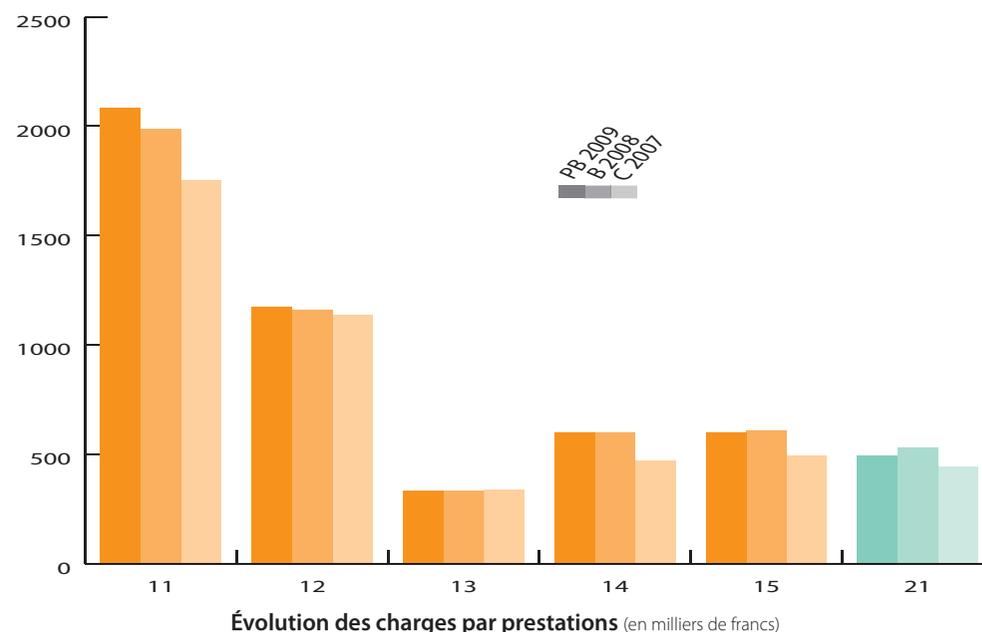
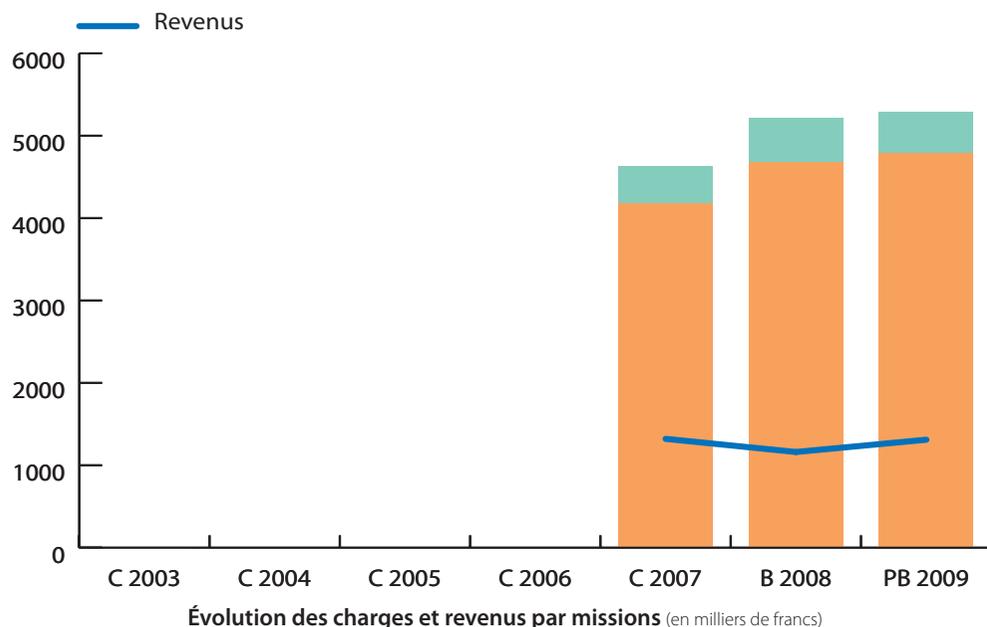
En revanche, lors de l'exécution budgétaire, les charges des comptes compétents sont imputées ou ventilées en fonction de la consommation des services. On relève donc que le budget 2008 et le projet de budget 2009 sont supérieurs au comptes 2007 de près de CHF 300'000.- pour ces raisons.

Outre la hausse décrite ci-dessus, il est à signaler que l'évolution entre les comptes 2007 et le budget 2008 est essentiellement liée à 2 postes (1 nouveau et 1 nouvellement repourvu) ainsi qu'une hausse du poste «temporaires».

Ces variations impactent directement les prestations «Etudes», «Atelier CAD» et «Assurer la sécurité des personnes et des biens».

Entre le budget 2008 et le projet de budget 2009, malgré une certaine stabilité des coûts des prestations, il faut mentionner la prise en compte d'un nouveau poste d'architecte dans la prestation «Entretenir et gérer le patrimoine financier» et une baisse du budget «non ventilé» relatif aux frais de surveillance.

En ce qui concerne les charges et revenus non incorporables, les valeurs figurant dans les 3 exercices concernent des amortissements imputés au Service des bâtiments, mais qui ne sont pas liés à son fonctionnement.



ÉNERGIE

Énergie

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Logistique et maintenance	Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises.
		12	Conduite et surveillance	Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible.
		13	Entretien et transformations	Travaux d'entretien et de transformation d'installations. Planification, mise en œuvre et suivi de travaux de transformation d'installations liés à des obligations légales, exécutés par des tiers.
2	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	21	Ingénierie, recherche et développement	Appui technique auprès des services municipaux lors de projets de construction ou de rénovation de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration. Appui à la politique énergétique cantonale et fédérale - participation à des groupes de travail externes à l'administration - mise à disposition de tiers des compétences du service - audits, analyses et expertises hors patrimoine Ville de Genève.
		22	Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets.
		23	Information et communication	Promotion interne et externe des activités du service - rédaction de publications - gestion du site Internet - participation en tant que conférencier à des séminaires, cours et conférences.

Énergie

Priorités et perspectives

Il apparaît comme une nécessité de premier ordre de tout mettre en œuvre afin que la stratégie générale «100% renouvelable en 2050» soit intégralement et prioritairement déployée. En effet, d'une manière générale l'ensemble du secteur des énergies est sous une tension extrême, avec des augmentations de prix importantes et qui se succèdent à un rythme qui s'accélère, voire s'emballent, en particulier s'agissant des énergies fossiles et de l'électricité. Cette situation est inédite et place le service dans la quasi impossibilité d'élaborer des prévisions budgétaires précises.

En 2009, le Service de l'énergie s'attachera plus particulièrement à œuvrer afin d'augmenter la performance énergétique des bâtiments et de la qualité thermique de leur enveloppe, à développer des stratégies thermiques de sites ou de quartier. Ceci dans un contexte de renforcement de la loi sur l'énergie.

Les axes suivis seront notamment:

- optimisation de l'efficacité des investissements de la municipalité par l'orientation de la stratégie d'investissement sur le patrimoine bâti en fonction des enjeux énergétiques et environnementaux associés,
- développement de la stratégie thermique territoriale, en partenariat avec le Service cantonal de l'énergie, les Services Industriels de Genève et les entreprises. Premiers objets : Sécheron et les terrains de l'ancienne usine à gaz de la Jonction (Artamis),
- développement de plusieurs projets selon l'objectif «100% renouvelable»: construction à neuf (Cendrier 1-3) et rénovation (grands ensembles locatifs) d'immeubles de logements, Conservatoire et jardin botaniques, Centre funéraire, Centre sportif des Vernets.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie générale «100% renouvelable en 2050».	Toutes	Nombre de Megawattheure total pondéré en fonction des conditions climatiques et calculé à patrimoine constant (PA+PF).	Pour 2009: 136780 MWh À long terme: atteindre l'objectif «100% renouvelable en 2050» pour les besoins de chauffage.
Intégration et expérimentation avec les services concernés, des évolutions réglementaires de la loi sur l'énergie et de ses conséquences sur les projets d'aménagement, de construction et de rénovation.	11, 21, 22 et 23	Nombre de projets déposés et/ou réalisés selon les critères de la loi sur l'énergie.	Aucune demande d'autorisation refusée en 2009 pour non conformité aux exigences énergétiques de la loi.
Participer à la mise en œuvre du projet de plan lumière, en le développant conformément aux principes décrits dans le document de stratégie «Éclairer mieux, consommer moins».	21 et 22	Pour 2009: demande de crédit. À moyen terme: économies d'énergie réalisées après travaux d'assainissements.	Obtention en 2009 d'un crédit de travaux d'assainissement et d'amélioration des installations d'éclairage public. D'ici 2012 atteindre l'objectif de réduction de consommation d'électricité de 2.5 à 3 GWh.

Énergie

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	4'456.1	77.4	1'891.2	98.7	4'295.5	78.1	1'935.8	99.7	3'503.9	76.0	1'784.4	98.4
11	Logistique et maintenance	1'368.0	23.8	499.3	26.1	1'318.1	24.0	480.0	24.7	1'083.4	23.5	390.7	21.5
12	Conduite et surveillance	2'118.0	36.8	1'391.9	72.6	2'203.8	40.1	1'455.8	75.0	1'832.4	39.7	1'393.5	76.8
13	Entretien et transformations	970.1	16.9	-	-	773.6	14.1	-	-	588.1	12.8	0.2	0.0
2	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	1'299.0	22.6	25.0	1.3	1'201.9	21.9	5.0	0.3	1'108.1	24.0	29.8	1.6
21	Ingénierie, recherche et développement	816.0	14.2	3.4	0.2	802.6	14.6	3.4	0.2	749.0	16.2	2.0	0.1
22	Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables	384.4	6.7	0.7	0.0	305.0	5.5	0.7	0.0	241.1	5.2	7.3	0.4
23	Information et communication	98.5	1.7	20.9	1.1	94.3	1.7	0.9	0.0	118.0	2.6	20.5	1.1
Total comptabilité analytique		5'755.1	100.0	1'916.2	100.0	5'497.4	100.0	1'940.8	100.0	4'612.0	100.0	1'814.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		43.1		43.1	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		-0.7		-	
Total comptabilité générale		5'755.1		1'916.2		5'497.4		1'940.8		4'654.4		1'857.3	

Énergie

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	49	Support	Total
1	3'108.3	924.4	130.3	43.4	249.7	4'456.1	1'383.1	508.1	-	1'891.2
11	450.2	798.0	-	-	119.8	1'368.0	499.3	-	-	499.3
12	1'968.1	50.0	-	-	99.9	2'118.0	883.8	508.1	-	1'391.9
13	690.0	76.4	130.3	43.4	30.0	970.1	-	-	-	-
2	954.3	31.6	130.4	43.5	139.2	1'299.0	20.0	-	5.0	25.0
21	703.6	17.7	-	-	94.7	816.0	-	-	3.4	3.4
22	186.7	4.4	130.4	43.5	19.5	384.5	-	-	0.7	0.7
23	64.0	9.5	-	-	25.0	98.5	20.0	-	0.9	20.9
	4'062.6	956.0	260.7	86.9	388.9	5'755.1	1'403.1	508.1	5.0	1'916.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4'062.6	956.0	260.7	86.9	388.9	5'755.1	1'403.1	508.1	5.0	1'916.2

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

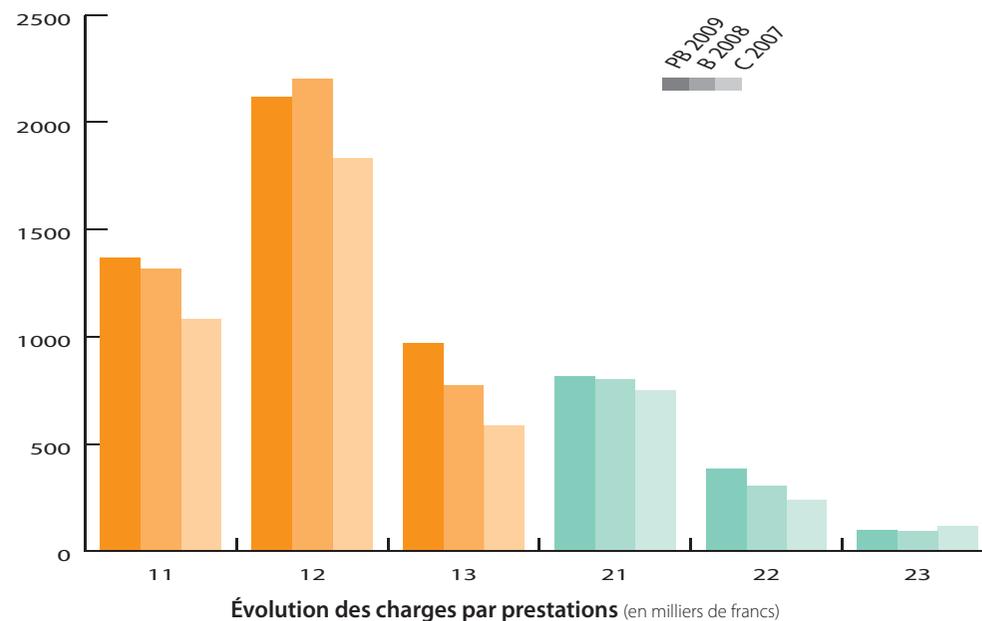
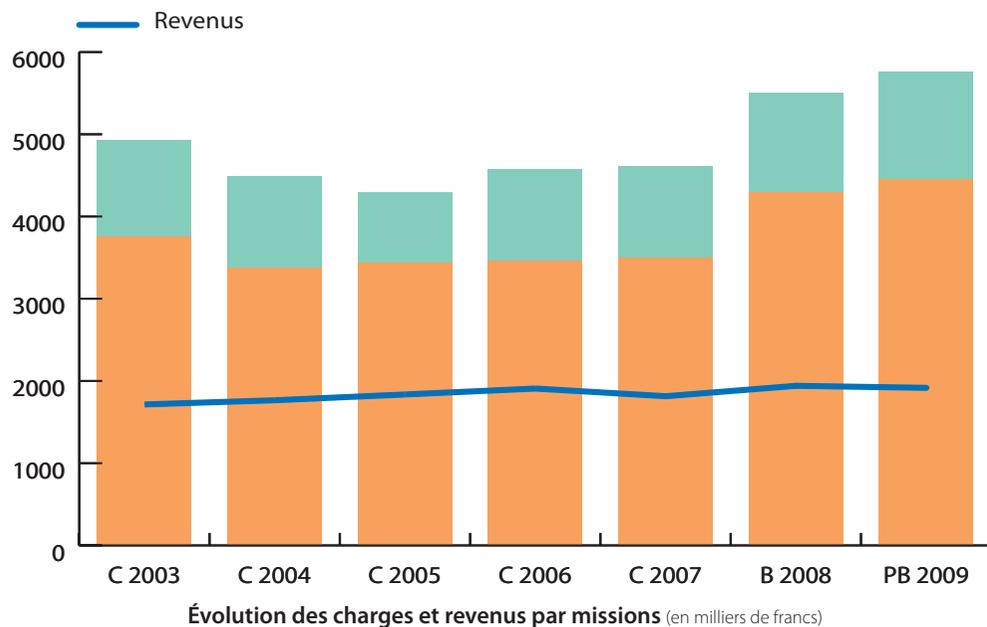
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Énergie

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- ¹¹ L'augmentation figurant depuis 2008 est liée à la forte évolution des coûts de l'énergie.
- ^{12/13} On constate au projet de budget 2009 une nouvelle répartition du personnel.
- ²² L'augmentation figurant au projet de budget 2009 est due à la hausse des intérêts répartis après la mise en exploitation de la PR-157.
- ²³ Les coûts un peu plus élevés en 2007 sont liés à la distribution du jeu « les Enermen ».



AMÉNAGEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

Aménagement urbain et mobilité

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Aménagement des espaces publics	11	Planification	Définir les orientations en matière d'aménagement des espaces publics et participer à l'élaboration des documents de communication relatifs à la conception et à la gestion du domaine public.
		12	Projets	Etablissement des projets d'aménagement des espaces publics localisés et de mobilier urbain en intégrant les partenaires internes et externes.
		13	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de l'aménagement urbain. Gérer le patrimoine et coordonner l'aménagement des espaces piétonniers et les installations de mobilier urbain.
		14	Maintenance, entretien	Gérer et suivre les contrats de nettoyages des espaces aménagés et du mobilier urbain et planifier les travaux d'entretien en collaboration avec le Service du Génie civil.
		15	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière d'aménagement espaces publics et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
		16	Promotion	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liés à l'aménagement urbain.
2	Mobilité	21	Planification	Définir et organiser des programmes et orientations en matière de mobilité, participer à la planification des infrastructures et réseaux cantonaux, développer les plans de mobilité douce.
		22	Projets	Établir, coordonner et assurer le suivi des projets en faveur de la sécurité et des déplacements écomobiles en partenariat avec les services de l'État de Genève et de la Ville de Genève, en concertation avec les associations.
		23	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de la mobilité. Assurer une assistance/conseil en matière de mobilité au sein des services de la Ville de Genève et dans les entreprises pour le développement de plan de mobilité.
		24	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière de mobilité et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public. Mise à l'enquête des projets fédéraux et cantonaux.
		25	Promotion des mobilités douces	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liés aux mobilités douces.
3	Eclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	31	Planification	Coordonner le plan d'actions énergétiques et le programme de rénovation des installations vétustes. Gérer la base de données géoréférencées.
		32	Projets	Coordonner les projets de renouvellement d'éclairage public et les demandes liées à l'aménagement de nouveaux espaces réalisés tant en interne qu'en externe.
		33	Expertises, conseils	Assurer une assistance/conseil en matière de lumière en Ville de Genève et en externe.
		34	Entretien et maintenance des installations	Gérer, entretenir et contrôler toutes les installations d'éclairage public ou d'illumination provisoires ou fixes. Faire respecter, pour toute nouvelle demande d'autorisation de construire, les principes du plan lumière ou Agenda 21.
		35	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière d'éclairage public et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
		36	Promotion	Promouvoir les activités liés à l'éclairage public auprès des différents réseaux lumières, associations ou festivals lumière.

Priorités et perspectives

L'année 2009 sera principalement consacrée à l'engagement de grands projets :

- la mise en œuvre des projets d'aménagement de la plaine de Plainpalais, de la place Longemalle et des sites d'accueil des pavillons de la rade sera entreprise,
- la mise en œuvre du Tramway Cornavin-Onex-Bernex sera l'occasion d'une requalification urbaine dans les quartiers de la Jonction et de Saint-Gervais,
- les projets d'accompagnement du CEVA entreront dans la phase de conception à travers l'organisation de concours d'aménagement d'espaces publics,
- une stratégie de mise en œuvre du projet de Plan directeur communal sera élaborée : définition des conditions de réalisation de la Voie verte et d'extension des zones piétonnes notamment,
- la participation, avec l'Etat de Genève, à la définition des lignes directrices du Masterplan Praille

Acacias Vernets en matière d'espaces publics et de mobilités devra être recherchée et développée,

- la mise en œuvre des plans thématiques élaborés par le service sera engagée ou poursuivie : il s'agit notamment du « Plan lumière » qui entrera dans sa phase d'application et du « plan directeur d'assainissement du bruit routier » qui devra viser l'objectif imposé par la Confédération à l'échéance 2018.

L'action dans les quartiers, entreprise depuis plusieurs années, sera poursuivie. Elle consistera en l'amélioration du cadre de vie dans des secteurs délaissés ou fortement sollicités (Grottes, Saint-Gervais, Coulouvrenière, etc.), par l'aménagement d'espaces publics de proximité répondant aux usages locaux, la création de liaisons piétonnes et la densification du réseau cyclable. Le service mettra en place ou participera à des processus de concertation tels les médiations ou contrats de quartier. Le programme de mise en œuvre de nouvelles zones 30 km/h et les actions de sensibilisa-

Aménagement urbain et mobilité

tion en faveur des mobilités douces et des personnes à mobilité réduite seront poursuivis.

Processus de travail

Les collaborations engagées avec les Services d'urbanisme, des espaces verts et de l'environnement et du génie civil seront développées dans l'objectif d'une cohérence optimisée des interventions sur le domaine public communal. Les questions d'aménagement mais aussi de gestion et d'entretien seront au centre de ces processus communs, de sorte à permettre une anticipation des besoins et assurer la pérennité des aménagements. Notamment, des approches plus transversales, par projets ou par site, devront être envisagées. Le service, par son champ d'activité, est en effet particulièrement bien placé pour coordonner les processus de planification, les actions opérationnelles et les modes de gestion et d'entretien.

Le service continuera à mettre ses compétences à disposition des autres services, dans les domaines tant de la mobilité, de l'éclairage public que du mobilier urbain.

Gestion du service

Enfin, d'une manière générale, l'activité du service devrait entrer dans une période d'équilibre après le changement de législature et la fusion du Service d'aménagement urbain et celui de la mobilité en 2008. Les nouvelles habitudes de travail devraient s'imposer de mieux en mieux, tandis que les postes vacants seront repourvus pour renforcer l'équipe. La gestion administrative et financière des dossiers fera l'objet d'une attention particulière et un tableau de bord permettant de gérer l'avancement des affaires sera mis en place.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Planifier l'aménagement du domaine public (espaces public et mobilité) sur la base des outils de planification en place (projet de Plan directeur communal, Plan lumière, Plan directeur des pistes cyclables, plan directeur de l'assainissement du bruit routier, TC 2007-2010, etc.) et de la collaboration interservices (URB, GCI, SEVE, SEEP). Établir les priorités. Coordonner les investissements. Absorber les demandes imprévues (citoyens, CM, etc.). Répartir les dossiers entre les collaborateurs et collaboratrices de manière optimale.	11	Tableau de bord de l'activité du service.	Création d'un tableau de bord et mise en place d'une méthode d'utilisation, avec l'aide de la Direction des systèmes d'information et de communication.
Assurer la pérennité des projets d'aménagement par, d'une part, une compréhension des besoins, une intégration des « conditions de vie » futures des espaces publics et la mise au point de processus de gestion et d'entretien avec les services et, d'autre part, une validation politique globale des choix de projets.	12	Collaboration interservices et avec les instances décisionnelles.	Concentrer les forces de travail sur les potentiels avérés et assurer la bonne gestion de l'espace public mis à disposition.
Poursuivre l'action de la municipalité en faveur d'une tranquillisation et d'une sécurisation des déplacements dans les quartiers : mise en œuvre de projets permettant de tendre à une amélioration du cadre de vie, par l'abaissement des nuisances, l'optimisation du confort de tous les usagers et usagères, la valorisation qualitative des espaces publics et l'intégration du mobilier urbain. Densification du réseau cyclable. Poursuivre la promotion des mobilités douces par une action exemplaire de la municipalité : actualisation de la carte du réseau cyclable en collaboration avec le Canton, maintien des manifestations annuelles (Samedis du vélo et dimanches à pied, A pied à l'école, etc.), développer l'offre en stationnement vélos. Simultanément, questionner les missions de promotion assurées par le service et la pertinence de leur positionnement au sein de la municipalité.	21 et 25	Demande de crédit pour l'aménagement de nouvelles zones 30km/h. Projets de modération de la circulation remis au Service du génie civil et soumis à la Direction générale de la mobilité, permettant notamment l'assainissement du bruit routier. Cohérence des actions de promotion par rapport à la mission principale du service centrée sur l'aménagement.	Vote des crédits par le CM, collaboration fructueuse avec le Service du génie civil pour la mise en œuvre des projets réalisés sur le budget et, d'ici 2018, objectifs d'assainissement OPB atteints. D'ici 2010, confirmation ou redéfinition des missions de promotion du service, en accord avec le Conseil administratif.
Mettre en œuvre le Plan lumière par la concrétisation de projets pilotes et l'engagement de mesures d'amélioration des installations d'éclairage public visant des économies d'énergie. Rattraper le retard en matière d'entretien systématique des installations d'éclairage public.	34	Respect des objectifs du Plan lumière dans les projets élaborés par le service ou par des tiers.	Mise à profit du rééquilibrage budgétaire pour engager des campagnes d'intervention significatives.
Maintenir la position d'expert du service au sein de la municipalité en poursuivant les collaborations avec les services demandeurs et gestionnaires. Viser une intégration et une pérennité optimales des objets dans l'espace public par une adéquation encore renforcée entre formes et usages.	16	Demande de crédit d'étude pour le développement circonstancié de la gamme de mobilier urbain propre à la Ville de Genève, dans les domaines de l'aménagement des rues et de la signalétique en particulier.	Asseoir la légitimité de cette part de l'activité du service par delà les restructurations administratives récentes.

Aménagement urbain et mobilité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Aménagement des espaces publics	2'902.7	30.9	21.1	50.3	3'134.3	33.0	33.7	54.2	8'017.0	56.9	4.5	5.1
11 Planification	191.7	2.0	1.0	2.5	222.6	2.3	2.2	3.5	243.7	1.8	0.4	0.4
12 Projets	1'647.1	17.6	15.5	37.0	1'774.6	18.7	23.5	37.9	6'194.7	43.9	3.1	3.5
13 Expertises, conseils	257.6	2.7	2.3	5.5	283.1	3.0	4.2	6.8	596.8	4.2	0.5	0.7
14 Maintenance, entretien	414.2	4.4	0.1	0.2	482.0	5.1	0.1	0.2	462.6	3.3	0.0	0.0
15 Information, communication	270.2	2.9	1.9	4.5	249.2	2.6	3.2	5.1	407.1	2.9	0.4	0.4
16 Promotion	121.9	1.3	0.3	0.6	122.8	1.3	0.5	0.7	112.1	0.8	0.1	0.1
2 Mobilité	2'557.2	27.3	15.6	37.0	2'616.1	27.6	18.8	30.5	2'200.4	15.6	15.7	18.1
21 Planification	425.2	4.5	-	-	474.5	5.0	-	-	397.0	2.8	-	-
22 Projets	827.1	8.8	-	-	831.4	8.8	-	-	676.7	4.8	-	-
23 Expertises, conseils	584.7	6.3	1.8	4.2	560.4	5.9	4.1	6.7	492.9	3.5	-	-
24 Information, communication	325.2	3.5	1.8	4.2	275.2	2.9	2.7	4.4	103.7	0.7	-	-
25 Promotion des mobilités douces	395.0	4.2	12.0	28.6	474.6	5.0	12.0	19.4	530.1	3.8	15.7	18.1
3 Eclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	3'918.9	41.8	5.3	12.7	3'746.3	39.4	9.5	15.3	3'882.8	27.5	66.7	76.8
31 Planification	78.6	0.8	0.8	2.0	81.2	0.9	1.5	2.3	85.0	0.6	-	-
32 Projets	302.7	3.2	0.9	2.1	334.9	3.5	1.5	2.4	228.5	1.6	-	-
33 Expertises, conseils	46.9	0.5	0.6	1.5	54.3	0.5	1.2	2.0	107.4	0.8	0.2	0.3
34 Entretien et maintenance des installations	3'378.1	36.0	2.1	5.0	3'167.2	33.4	3.6	5.9	2'990.8	21.2	-	-
35 Information, communication	24.2	0.4	0.2	0.4	23.8	0.3	0.4	0.6	4.3	0.0	-	-
36 Promotion	88.4	0.9	0.7	1.7	84.9	0.8	1.3	2.1	466.8	3.3	66.5	76.5
Total comptabilité analytique	9'378.8	100.0	42.0	100.0	9'496.7	100.0	62.0	100.0	14'100.2	100.0	86.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des charges et revenus	-	-	-	-	-	-	-	-	35.9	-	35.9	-
Charges et revenus non incorporables	-	-	-	-	161.3	-	-	-	160.0	-	-	-
Subventions	1'120.0	-	-	-	1'120.0	-	-	-	1'219.6	-	-	-
Total comptabilité générale	10'498.8		42.0		10'778.0		62.0		15'515.7		122.8	

Aménagement urbain et mobilité

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	46	Total
1	1'450.7	912.0	111.9		196.7	231.4	2'902.7	21.1	-	21.1
11	69.9	110.5	-	-	-	11.3	191.7	1.0	-	1.0
12	1'012.2	156.4	111.9		196.7	169.9	1'647.1	15.5	-	15.5
13	154.5	77.6	-	-	-	25.5	257.6	2.3	-	2.3
14	8.3	405.0	-	-	-	0.9	414.2	0.1	-	0.1
15	185.2	64.2	-	-	-	20.8	270.2	1.9	-	1.9
16	20.6	98.3	-	-	-	3.0	121.9	0.3	-	0.3
2	1'475.1	843.2	-	-	16.0	222.9	2'557.2	3.6	12.0	15.6
21	209.7	192.1	-	-	-	23.4	425.2	-	-	-
22	567.1	196.6	-	-	-	63.4	827.1	-	-	-
23	338.9	176.2	-	-	-	69.6	584.7	1.8	-	1.8
24	215.6	57.6	-	-	1.6	50.4	325.2	1.8	-	1.8
25	143.8	220.7	-	-	14.4	16.1	395.0	-	12.0	12.0
3	358.9	3'252.5	107.8	-	160.2	39.5	3'918.9	5.3	-	5.3
31	54.5	17.9	-	-	-	6.2	78.6	0.8	-	0.8
32	55.7	29.9	88.3	-	122.5	6.3	302.7	0.9	-	0.9
33	42.0	0.1	-	-	-	4.8	46.9	0.6	-	0.6
34	136.4	3'177.6	19.5	-	29.1	15.5	3'378.1	2.1	-	2.1
35	22.9	0.0	-	-	-	1.3	24.2	0.2	-	0.2
36	47.4	27.0	-	-	8.6	5.4	88.4	0.7	-	0.7
	3'284.7	5'007.7	219.7	-	372.9	493.8	9'378.8	30.0	12.0	42.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	1'120.0	-	-	1'120.0	-	-	-
	3'284.7	5'007.7	219.7	1'120.0	372.9	493.8	10'498.8	30.0	12.0	42.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Aménagement urbain et mobilité

Commentaires

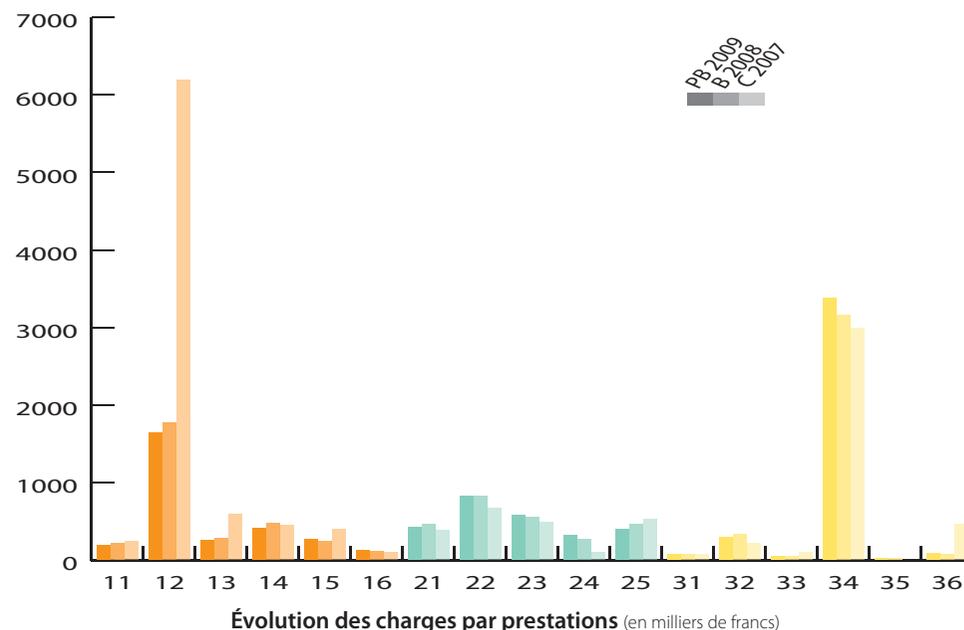
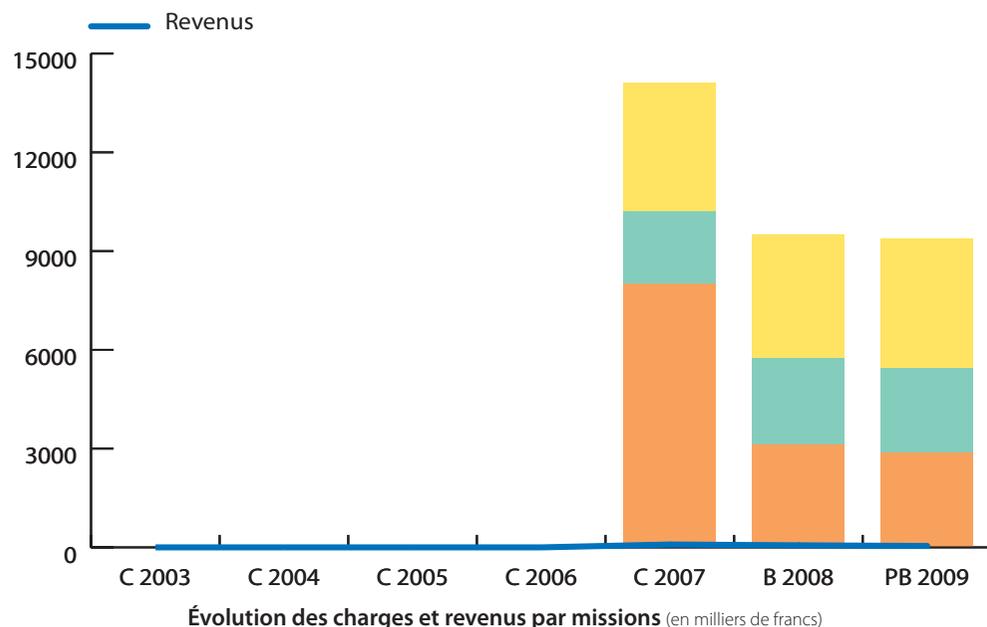
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM) présente pour la première fois son budget par missions et prestations.

L'augmentation des charges du personnel s'explique par le fait qu'en 2007, plusieurs postes sont restés vacants pendant quelques mois, dont celui de chef de service. De plus, un poste a été cédé par un autre service en 2008, permettant d'augmenter l'effectif pour combler le manque de personnel afin mener à bien les missions 2.

Les comptes 2007 montrent des écarts importants, au niveau des amortissements et des intérêts répartis, essentiellement sur les prestations de la mission 1 suite à la clôture de plusieurs crédits d'investissement liés à l'aménagement urbain et à l'éclairage public.

- 12 Pour des raisons politiques et structurelles, le service a connu un net ralentissement à l'occasion du changement de législature et de direction et la fusion de deux services en 2008. Ceci explique une baisse de charge dans les missions de projets en matière d'aménagement urbain entre 2007 et 2008. En 2009, il s'agira de confirmer les éléments mis en place à l'issue de ces changements.
- 13 Les missions d'expertise en matière d'aménagement urbain ont également été touchées par ces restructurations, mais dans une moindre mesure.
- 2 Les missions de mobilités sont globalement restées stables tout en accusant également les effets du ralentissement global de l'activité.
- 34 L'entretien occupe toujours une part importante du budget de l'éclairage public. Une campagne de rattrapage du retard pris sur l'entretien systématique des installations a été engagée en 2008 et se renforcera en 2009 grâce à une augmentation de budget. D'autre part, la mise en œuvre du plan lumière occasionnera le remplacement de sources lumineuses à mauvais rendement énergétique.
- 36 2007 a été la dernière année où la manifestation éphémère « les yeux de la nuit » a été organisée. Celle-ci n'a pas été reconduite, ce qui explique une baisse substantielle des charges.



GÉNIE CIVIL

Génie civil

Missions et prestations

Missions		Prestations	Définitions	
1	Études	11	Chaussées, trottoirs, espaces publics	Aussi bien pour la thématique de la maintenance que pour des nouveaux aménagements, il est nécessaire de planifier, d'organiser, de coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, communes etc.). Procéder aux inspections in situ, aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		12	Ouvrages d'art	Planifier, organiser, coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, DCTI, communes, etc.) afin d'assurer la modification, la maintenance voire la reconstruction d'ouvrages en fonction de l'évolution des normes et/ou lié à de nouveaux aménagements. Procéder aux estimations du coût des réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		13	Assainissement	Établir la planification d'inspection et d'entretien (curage), de réfection, de reconstruction des collecteurs, aussi bien en réseau unitaire que séparatif, en coordination avec le DomEau, DCTI et communes avoisinantes. Procéder aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		14	Marquages	Lors de la réorganisation des voies de circulation, comprenant entre autre les voies cyclables, TPG, passages piétons etc., demandée par l'OCM, procéder aux estimations des coûts de réalisations et requérir les moyens financiers auprès du CM.
		15	Monuments	Planifier, organiser, coordonner leur nettoyage, entretien et restauration. Solliciter l'Unité conservation du patrimoine (UCP) lors de la pose d'un nouveau monument.
		16	Fontaines	Le positionnement de nouvelles fontaines ou la restauration d'existantes nécessitent une collaboration avec le SAM, l'UCP et/ou les privés et éventuellement, de requérir des moyens financiers auprès du CM.
		17	Barrières	Planifier, organiser, coordonner les études liées à la maintenance des barrières situées sur l'ensemble de la commune. Lors de l'élaboration de nouveaux projets de barrières, en collaboration avec le SAM et l'UCP, il faut procéder aux estimations des coûts des réalisations et éventuellement, requérir les moyens financiers auprès du CM.
2	Réalizations	21	Chaussées, trottoirs, espaces publics	Procéder aux travaux de maintenance, et/ou de construction, de nouveaux aménagements du domaine public, avec les moyens internes ou externes (mandataires, entreprises privées). Contrôle des mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Les grands chantiers, avec de nouveaux aménagements, sont coordonnés, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, DCTI et autres communes. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		22	Ouvrages d'art	Mettre en œuvre des moyens internes et/ou par mandataires pour l'exécution de travaux permettant la maintenance courante des ouvrages et de répondre aux nouvelles normes. Ces travaux s'exécutent, si nécessaire, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, communes, etc. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		23	Assainissement	Travaux de nettoyage des collecteurs par curage et aspiration. Construction et/ou reconstruction des collecteurs selon le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour l'exécution des travaux. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de la mise en œuvre des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		24	Marquages	Mise en œuvre des moyens internes et/ou externes pour procéder aux travaux de maintenance et/ou tous nouveaux marquages dont la Ville de Genève a la responsabilité. Veiller au respect des normes en la matière, coordonner, contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
		25	Monuments	Garantir un état de propreté permanent, (nettoyage des éventuels tags, graffitis) des 220 monuments y compris leurs restaurations. Mise en œuvre des moyens à mettre lors de la mise en place de nouvelles statues et œuvres d'arts sur le domaine public. Contrôler la bonne exécution des travaux.
		26	Fontaines	Garantir un état de fonctionnement mécanique, hydraulique, électrique permanent lors de la bonne saison des 331 fontaines. Exécuter l'hivernage (dès octobre) et la mise eaux (dès mars) de ces dernières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la restauration ou à la mise en place d'un nouveau point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés du suivi et de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		27	Barrières	Assurer la maintenance des barrières (35 km) afin d'en garantir la sécurité et l'esthétique. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la restauration ou à la réalisation de nouvelles poses de barrières. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
3	Système d'information du territoire	31	Établissement et maintenance du système	Mise à jour permanente du système d'information du réseau d'assainissement. Etablir et contrôler les éléments de nivellements et d'alignements du domaine public.

Génie civil

Priorités et perspectives

Les objectifs principaux sont :

- la participation aux groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets importants d'aménagement de l'espace public, ainsi que les études techniques permettant la réalisation des travaux,
- l'élaboration de demandes de crédits d'études et de travaux d'aménagements et d'entretien,
- la direction et la réalisation de chantiers de génie civil répondants aux obligations légales d'entretien et de mise en conformité (réseaux d'assainissement, voies arrêts TPG, ouvrages d'art etc.), aux demandes de modération de trafic (zones 30, etc.) aux mesures d'accompagnements (construction de lignes de trams, de bus) aux demandes des citoyens (aménagements, sécurisations),
- la poursuite d'aménagements permettant d'apporter une sécurisation et un confort optimal aux déplacements des personnes à mobilité réduite,
- les études historiques et techniques des sites pollués, ainsi que la mise en œuvre de leurs assainissements,
- la maintenance du domaine public et assimilé (comprenant chaussées, trottoirs, chemine-ments piétonniers, collecteurs et l'ensemble du mobilier urbain) ainsi que l'ensemble du patrimoine monuments et fontainesl
- l'encadrement et la formation d'apprenant(e)s et de stagiaires.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Optimisation de l'effectif des ressources humaines du service et mise en application des tâches respectives.	Toutes	Répartition des affaires aux nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices.	Effectif à 100% et optimisation de la répartition des affaires.
Elaborer et présenter à la délibération du CM tous les crédits d'investissements inscrits au 4 ^{ème} PFI.	11 à 27	Nombre de crédits d'investissements déposés.	Dépose de la totalité des crédits d'investissements programmés.
Tram Cornavin–Onex–Bernex . Plaine de Plainpalais.	11, 12 et 13	État d'avancement des travaux.	Respect des plannings et des enveloppes financières des crédits d'investissements. Garantir l'information et la communication.
Assainissement du site contaminé de l'ancienne usine à gaz de la Coulouvrenière.	11, 12 et 13	État d'avancement de décontamination du site.	Respect du planning, de l'enveloppe financière du crédit d'investissement, ainsi que la stricte application des normes environnementales. Garantir l'information et la communication.
Plan général d'évacuation des eaux - PGEE - Etape 2 « concept général d'évacuation des eaux ».	13 et 31	Nombre de km de collecteurs traités dans le concept.	Finalisation du concept.

Génie civil

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Études	2'985.1	8.3	-	-	2'820.8	8.3	-	-	4'408.9	13.3	250.2	15.6
11 Chaussées, trottoirs, espaces publics	292.1	0.8	-	-	262.2	0.8	-	-	406.3	1.2	2.7	0.2
12 Ouvrages d'art	130.3	0.4	-	-	124.3	0.4	-	-	96.6	0.3	0.6	0.0
13 Assainissement	2'542.8	7.1	-	-	2'413.4	7.1	-	-	3'890.2	11.7	247.0	15.4
14 Marquages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15 Monuments	10.0	0.0	-	-	10.4	0.0	-	-	7.9	0.0	-	-
16 Fontaines	10.0	0.0	-	-	10.4	0.0	-	-	7.9	0.0	-	-
17 Barrières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Réalisations	32'839.0	91.4	1'277.0	100.0	30'900.4	91.4	1'540.0	100.0	28'683.1	86.4	1'354.6	84.4
21 Chaussées, trottoirs, espaces publics	18'171.9	50.6	797.0	62.4	16'523.5	48.9	952.4	61.8	16'734.8	50.4	831.6	51.8
22 Ouvrages d'art	4'297.1	12.0	-	-	4'181.0	12.4	1.7	0.1	3'436.9	10.4	1.2	0.1
23 Assainissement	7'019.9	19.5	240.0	18.8	7'149.9	21.1	294.7	19.1	5'576.6	16.8	271.1	16.9
24 Marquages	1'987.0	5.5	-	-	1'838.2	5.4	0.8	0.1	1'703.4	5.1	9.3	0.6
25 Monuments	220.6	0.6	-	-	190.6	0.6	0.1	0.0	183.7	0.6	0.0	0.0
26 Fontaines	1'121.9	3.1	240.0	18.8	997.4	2.9	290.2	18.8	1'034.0	3.1	241.3	15.0
27 Barrières	20.5	0.1	-	-	19.7	0.1	0.0	0.0	13.7	0.0	0.0	0.0
3 Système d'information du territoire	107.7	0.3	-	-	94.3	0.3	-	-	93.9	0.3	0.1	0.0
31 Établissement et maintenance du système	107.7	0.3	-	-	94.3	0.3	-	-	93.9	0.3	0.1	0.0
Total comptabilité analytique	35'931.8	100.0	1'277.0	100.0	33'815.4	100.0	1'540.0	100.0	33'186.0	100.0	1'604.9	
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		24.6		24.6	
Charges et revenus non incorporables	1'388.9		-		1'236.7		-		923.7		-	
Total comptabilité générale	37'320.7		1'277.0		35'052.1		1'540.0		34'134.2		1'629.4	

Génie civil

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	35	39	Support	Total	43	Total
1	1'201.1	44.2	913.8	-	417.4	408.6	2'985.1	-	-
11	179.2	8.3	54.6	-	24.9	25.0	292.1	-	-
12	89.6	2.5	17.6	-	8.0	12.5	130.3	-	-
13	918.5	33.5	841.6	-	384.5	364.7	2'542.8	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15	6.9	-	-	-	-	3.1	10.0	-	-
16	6.9	-	-	-	-	3.1	10.0	-	-
17	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2	7'944.4	4'888.1	12'255.0	200.0	5'627.4	1'924.0	32'839.0	1'277.0	1'277.0
21	4'091.6	2'227.8	7'440.5	200.0	3'407.5	804.6	18'171.9	797.0	797.0
22	684.1	744.5	1'795.2	-	820.1	253.2	4'297.1	-	-
23	2'266.1	583.6	2'383.9	-	1'089.0	697.3	7'019.9	240.0	240.0
24	806.5	286.0	530.5	-	242.4	121.6	1'987.0	-	-
25	34.3	162.6	-	-	6.8	16.9	220.6	-	-
26	48.0	883.6	105.0	-	61.6	23.7	1'121.9	240.0	240.0
27	13.7	-	-	-	-	6.8	20.5	-	-
3	-	-	-	-	-	107.7	107.7	-	-
31	-	-	-	-	-	107.7	107.7	-	-
	9'145.4	4'932.4	13'168.8	200.0	6'044.9	2'440.2	35'931.8	1'277.0	1'277.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	953.4	-	435.5	-	1'388.9	-	-
	9'145.4	4'932.4	14'122.2	200.0	6'480.4	2'440.2	37'320.7	1'277.0	1'277.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Génie civil

Commentaires

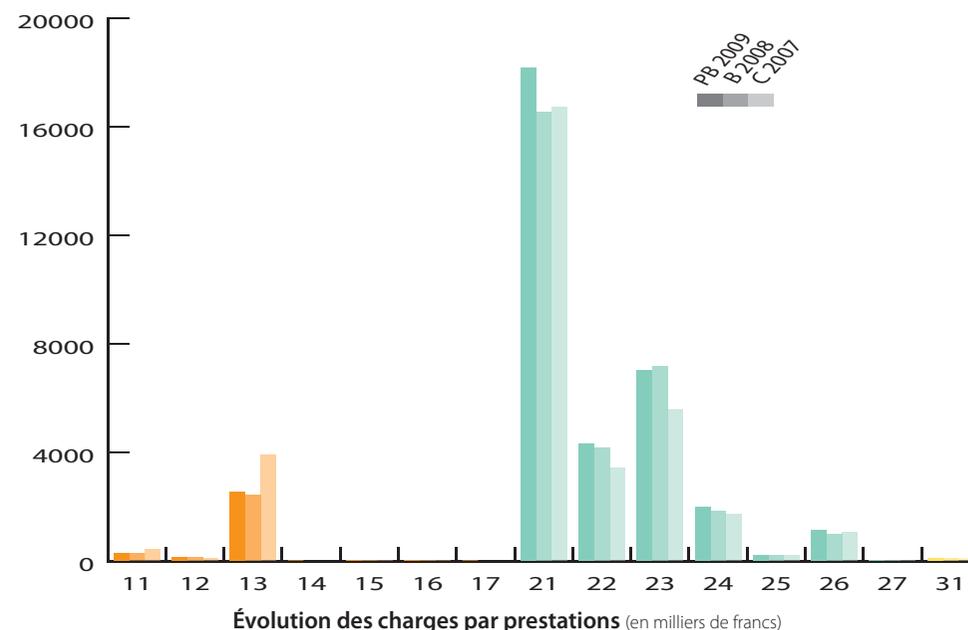
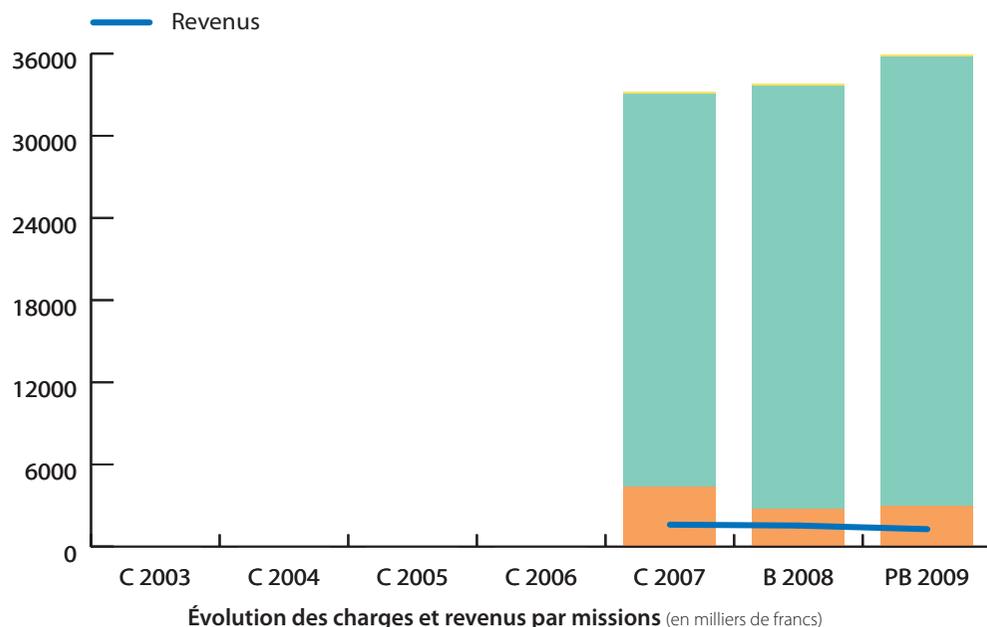
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le Service du génie civil présente pour la première fois cette année son projet de budget par missions et prestations.

11/12/13 La charge financière prévue pour les études de l'entretien et de la réalisation des chaussées, trottoirs, ouvrages d'art et autres espaces publics permet, pour l'instant de répondre à cette mission. Cependant l'augmentation des projets laisse présager une probable insuffisance qui sera cependant compensée par un ripage de la ligne actuellement consacrée à l'étude de l'assainissement du Plan général d'évacuation des eaux, actuellement en cours et qui s'achèvera d'ici 2011.

21 Malgré que la charge prévue pour la réalisation de chaussées, trottoirs, espaces publics représente près de la moitié de la charge globale du service, elle n'est actuellement plus en parfaite adéquation avec le but de la mission, car ne permet plus de répondre efficacement à l'augmentation de demandes d'aménagements sécuritaires d'urgence, ainsi qu'aux attentes d'une maintenance efficace et coordonnée également en constante augmentation.

22/23 Si les charges réservées aux ouvrages d'art permet de répondre aux travaux consacrés à la maintenance légère courante des 60 ouvrages d'art propriété de la Ville de Genève, par contre, la charge financière, prévue pour la mission de réalisation d'entretien de notre réseau d'assainissement est très limitante pour maintenir durablement l'état actuel du réseau.



CULTURE

Le domaine art et culture

En matière de subvention, l'effort portera sur le renforcement des différents fonds généraux qui alimentent la création indépendante dans les domaines du théâtre, de la musique, du cinéma et de la danse. Un fonds pour les manifestations interdisciplinaires sera créé.

Le département souhaite également mettre en place un système de conventions de subventionnement destiné à soutenir dans la durée des maisons d'édition genevoises de qualité. Ce dispositif sera complété par une augmentation sensible des aides annuelles ponctuelles à la publication. Ces deux mesures sont complémentaires. Elles permettront aux éditeurs conventionnés de développer leurs moyens de diffusion et leur catalogue d'une part et, d'autre part, de répondre aux demandes de financement de projets d'édition ponctuels.

Dans le domaine du cinéma, divers partenaires seront sollicités pour constituer une fondation romande de soutien – un instrument aujourd'hui devenu nécessaire pour coordonner et autonomiser l'appui à un secteur qui est à l'intersection entre collectivités publiques, fondations culturelles et milieux privés. Le Canton de Genève a déjà donné son accord à ce projet.

Le processus de modernisation du fonctionnement du Grand Théâtre se poursuivra, avec l'entrée en fonction effective du nouveau Directeur général et d'un nouveau Directeur technique (sachant qu'ont déjà été engagés dans l'équipe de direction un directeur des ressources humaines et une directrice administrative et financière), la signature d'une convention de subventionnement entre la Fondation et la Ville de Genève, la révision de la convention d'exploitation et des statuts, ainsi que l'élaboration d'un nouveau règlement pour le personnel technique.

Sitôt que le CM se sera prononcé sur le processus de BAC +, le département élaborera un programme architectural en partenariat avec les institutions d'art contemporain concernées afin de rénover, assainir et réaménager définitivement l'ensemble du bâtiment.

Le département veillera à l'avancement de plusieurs projets de rénovation d'équipements culturels : l'Alhambra, l'Orangerie et les Halles de l'Île, mais également les équipements techniques du Théâtre Pitoëff et du Casino-Théâtre. Il suivra le lancement du concours d'architecture de la Nouvelle Comédie.

Une demande de crédit extraordinaire sera déposée pour participer au financement des projets phares prévus en 2012 à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Rousseau. Ces projets feront également l'objet d'une présentation à la Commission culture du Comité régional franco-genevois et aux communes de l'agglomération franco-valdo-genevoise, en vue de mettre sur pied des partenariats autour de cet important événement culturel.

La construction de l'agglomération se poursuivra, notamment dans le cadre du Groupe de concertation culturelle qui réunit une quinzaine de communes, l'Association des communes genevoises (ACG) et le Canton.

Le domaine des musées

Sur le plan des investissements et des travaux, deux grands projets devraient connaître une évolution décisive en 2009 : l'extension de l'herbier et la création d'un espace d'accueil au Conservatoire et Jardin botaniques, dans le cadre du projet BOT V ; la réfection de l'enveloppe et des plafonds au Muséum.

Un concept de base sera élaboré pour la réalisation d'un Nouveau Musée pluridisciplinaire en vue du réaménagement et de l'éventuel agrandissement du Musée d'art et d'histoire de la rue Charles Galand. La réflexion s'inscrit dans la perspective du centenaire de l'institution qui aura lieu en 2010.

Une demande de crédit de construction pour l'agrandissement du MEG sera déposée, parallèlement au choix et à la mise en place d'une nouvelle direction pour cette institution.

Le projet d'Intégration du Musée d'histoire des sciences au Muséum d'histoire naturelle, y compris au niveau des centres de coûts, sera finalisé.

Le domaine de bibliothèques

Les Bibliothèques municipales continueront à adapter leurs prestations aux nouvelles habitudes des usagers et usagères, en proposant des espaces où ceux-ci pourront s'installer et rester pour lire et écouter sur place, pour écrire et faire des recherches, rencontrer et partager.

Afin de réduire la « fracture numérique », l'offre en matière de formation à la recherche documentaire pour les usagers et usagères sera développée par le biais d'ateliers de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les publics faiblement qualifiés.

La Bibliothèque de Genève va appliquer un certain nombre de propositions émanant du processus TransBGE, en particulier la poursuite du programme de rétroconversion (mise sur support informatique des fiches imprimées) et la mise en route de la numérisation des collections.

Gestion

La création d'un observatoire des publics permettra de mieux comprendre, d'une part, les besoins et les attentes des publics des institutions culturelles (musées, bibliothèques notamment) et, d'autre part, d'identifier les raisons et les obstacles qui poussent certaines personnes à ignorer, voire à renoncer, aux prestations culturelles offertes par la collectivité. La mise en place d'un outil d'évaluation qualitative permettra de repérer l'évolution des besoins en matière d'accès à la culture et d'y apporter des réponses appropriées et ciblées.

Sur le plan interne, deux nouveaux protocoles seront introduits : l'un concerne la gestion et le contrôle des subventions, l'autre a trait à la gestion des absences non planifiées. Enfin, l'objectif est également d'uniformiser, dans un souci de meilleure cohérence d'ensemble, les missions et les prestations des services du département.

DIRECTION DE LA CULTURE

Direction de la culture

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Assistance et conseils à la présidence du département	11	Soutien et conseils au Magistrat	Travaux pour le CA, réponses aux objets du CM (motions, interpellations, etc.), préparation et suivi des séances, auditions devant les Commissions. Accueil (réception, courrier et téléphones), rendez-vous (gestion de l'agenda et des invitations), rédactions (préparation des discours, préfaces et textes divers), signatures (préparation et présentation des pièces à signer).
		12	Mise en œuvre de la politique culturelle	Objectifs, stratégies, rôle et contributions de la Ville de Genève dans la vie culturelle genevoise.
		13	Politique budgétaire du département	Déterminer et appliquer la politique budgétaire et d'investissement du département.
		14	Attribution des subventions	Réceptions des demandes, études des dossiers, préavis, traitement comptable, analyse des rapports d'activités, contrôles. Commissions de préavis (musique, théâtre, cinéma, art contemporain, livre).
		15	Politique des ressources humaines	Gestion du personnel de tout le département.
2	Direction et coordination	21	Coordination départementale	Gestion, coordination, information, validation, conseil, arbitrage, contrôle dans les domaines des bâtiments et travaux, du personnel, de la gestion (budget, comptes, investissement), des subventions, etc. Conférences de département et de domaines, commissions des administratrices et administrateurs, lieux culturels. Participation aux dossiers généraux et transversaux (PIQ, PFQ, SIC, délégations du CA, contrôle de gestion, comités divers).
		22	Gestion budgétaire	Assurer la gestion budgétaire du département. Élaborer et analyser des données en collaboration avec le Contrôle de gestion. Effectuer des recherches et analyses financières. Gérer et suivre les données en contrôle de gestion des manifestations du département.
		23	Manifestations culturelles	Participation à la Fête de la musique, Nuit de la science, Fureur de lire, Lettres frontières, remises de prix, octroi de bourses, etc.
3	Relations extérieures	31	Information publique	Informations sur la politique culturelle, newsletter, conférences de presse, participation au contenu du site Internet du DC, réponses aux suggestions et préoccupations du public.
		32	Représentation	Représentation du département lors d'inaugurations, vernissages, premières, colloques, conférences, etc. Représentation de la Ville de Genève dans divers organismes subventionnés (OSR, Grand-Théâtre, fondations diverses, etc.).
		33	Coordination extérieure	Conférence culturelle genevoise, Coordination homme, nature et environnement. Relations et collaboration avec le Service des affaires culturelles de l'État (DIP), l'Association des communes genevoises (ACG), la Commission des villes suisses en matière culturelle (CVSC), l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Office fédéral de la culture (OFC), etc.

Priorités et perspectives

Les priorités de la Direction du Département pour 2009 sont les suivantes :

- Création d'une «Passerelle d'observation des publics» (POP), qui développera progressivement des moyens de recensement et d'analyse de données relatives aux publics et non-publics de la culture.
- En matière de ressources humaines, un protocole pour la gestion des absences non planifiées sera établi. Une ou plusieurs catégories d'absences non planifiées seront ciblées et feront l'objet d'une analyse détaillée.
- Concernant les investissements et les travaux, la direction suivra la réalisation des grands chantiers d'équipements culturels: construction de BOT V, réfection de l'enveloppe et des plafonds du Muséum, rénovation de l'Alhambra, concours pour une Nouvelle Comédie, rénovation et peut-être agrandissement du Musée d'art et d'histoire, projet de construction d'un grand dé-

- pôt patrimonial, rénovation du Théâtre de l'Orangerie. De même, la direction veillera à ce que les autres projets avancent (ouverture de la brasserie des Halles de l'Ile, mise à niveau des installations techniques de la BGE, projet de rénovation de la Console, projet de rénovation des éclairages au Grand Théâtre, ainsi que de l'enveloppe du bâtiment de la Place Neuve, sécurisation du Théâtre Pitoëff, remplacement des installations scéniques du Casino-Théâtre).
- Le Centre d'iconographie genevoise, qui dépend actuellement des Musées d'art et d'histoire, sera mis sous la responsabilité de la Bibliothèque de Genève. Ce transfert sera accompagné d'un repositionnement de l'institution.
- Le positionnement des salles de spectacles du département dans le paysage culturel genevois sera clarifié. Une fonction précise sera attribuée à chacune des salles, et un document de référence pour les tiers demandeurs sera publié.

Direction de la culture

Par ailleurs, un nouveau protocole de gestion et de contrôle des subventions sera mis en place.

Les conventions de subventionnement arrivant à échéance fin 2009 seront évaluées en vue de leur renouvellement (ASMV, Centre de la photographie, Cinéma Tout Ecran, Compagnie Gilles Jobin, Compagnie Foofwa d'Imobilité). De nouvelles conventions seront négociées, en collaboration avec le Canton et Pro Helvetia.

Dans le domaine de la culture alternative, des moyens financiers supplémentaires seront alloués et un fonds général pour les projets interdisciplinaires sera créé.

Dans le domaine des bibliothèques, le grand chantier de la rétroconversion sera mis sur les rails. Lorsqu'elle sera achevée, la rétroconversion permettra à la Bibliothèque de Genève de participer à de grands projets de numérisation.

Le projet «2012 Rousseau pour tous» entrera dans une phase de réalisation.

La Direction du Département participera également à l'organisation de la Fureur de lire et à l'ensemble des manifestations organisées chaque année par le département.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Créer une « passerelle d'observation des publics ».	31	Réalisation de petites enquêtes de terrain.	3 dispositifs d'enquêtes de terrain.
Etablir un protocole pour la gestion des absences non planifiées.	15	Etablissement du protocole.	Application du protocole dans tous les services.
Suivre la réalisation des grands chantiers d'équipements culturels.	21	Dépôt des crédits et ouverture des chantiers.	Mise à disposition des acteurs culturels d'équipements à niveau leur permettant d'assurer leur mission culturelle.
Repositionner le CIG et le transférer sous la responsabilité de la BGE.	12	Réalisation d'un inventaire de tous les documents iconographiques.	Création d'un vrai pôle iconographique.
Poursuivre la préparation de « 2012 Rousseau pour tous ».	23	Définition du programme et des coûts.	Dépôt d'une demande de crédit extraordinaire.

Direction de la culture

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil à la présidence du département	1'330.4	40.8	-	-	1'018.1	41.0	-	-	1'176.8	41.3	99.5	53.2
11 Soutien et conseils au Magistrat	543.9	16.7	-	-	509.4	20.5	-	-	464.6	16.3	-	-
12 Mise en oeuvre de la politique culturelle	538.1	16.5	-	-	270.5	10.9	-	-	458.1	16.1	99.5	53.2
13 Politique budgétaire du département	65.8	2.0	-	-	39.7	1.6	-	-	43.4	1.5	-	-
14 Attribution des subventions	58.5	1.8	-	-	78.3	3.2	-	-	77.2	2.7	-	-
15 Politique des ressources humaines	124.1	3.8	-	-	120.2	4.8	-	-	133.5	4.7	-	-
2 Direction et coordination	1'194.6	36.6	75.0	100.0	990.4	39.9	75.0	100.0	1'170.2	41.1	87.5	46.8
21 Direction départementale	670.0	20.5	-	-	621.8	25.0	-	-	734.4	25.8	-	-
22 Gestion budgétaire	178.7	5.5	-	-	28.8	1.2	-	-	38.4	1.3	-	-
23 Manifestations culturelles	345.8	10.6	75.0	100.0	339.8	13.7	75.0	100.0	397.4	13.9	87.5	46.8
3 Relations extérieures	736.7	22.6	-	-	476.2	19.1	-	-	502.1	17.6	-	-
31 Information publique	292.5	9.0	-	-	42.8	1.7	-	-	37.4	1.3	-	-
32 Représentation	62.3	1.9	-	-	60.3	2.4	-	-	66.8	2.3	-	-
33 Coordination extérieure	381.9	11.7	-	-	373.1	15.0	-	-	398.0	14.0	-	-
Total comptabilité analytique	3'261.7	100.0	75.0	100.0	2'484.7	100.0	75.0	100.0	2'849.1	100.0	187.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		19.9		19.9	
Subventions	620.0		-		812.1		-		1'031.3		-	
Total comptabilité générale	3'881.7		75.0		3'296.8		75.0		3'900.3		206.9	

Direction de la culture

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	35	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	907.7	369.1	-	-	-	53.7	1'330.4	-	-	-
11	488.8	40.2	-	-	-	15.0	543.9	-	-	-
12	195.0	328.3	-	-	-	14.8	538.1	-	-	-
13	63.8	0.2	-	-	-	1.8	65.8	-	-	-
14	39.7	0.1	-	-	-	18.7	58.5	-	-	-
15	120.4	0.3	-	-	-	3.4	124.1	-	-	-
2	823.5	156.8	-	-	181.4	32.9	1'194.6	60.0	15.0	75.0
21	627.2	24.4	-	-	-	18.4	670.0	-	-	-
22	173.4	0.5	-	-	-	4.9	178.7	-	-	-
23	22.9	132.0	-	-	181.4	9.5	345.8	60.0	15.0	75.0
3	640.5	35.9	40.0	-	-	20.3	736.7	-	-	-
31	274.5	10.0	-	-	-	8.0	292.5	-	-	-
32	60.2	0.4	-	-	-	1.7	62.3	-	-	-
33	305.8	25.6	40.0	-	-	10.5	381.9	-	-	-
	2'371.7	561.8	40.0	-	181.4	106.8	3'261.7	60.0	15.0	75.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	620.0	-	-	620.0	-	-	-
	2'371.7	561.8	40.0	620.0	181.4	106.8	3'881.7	60.0	15.0	75.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

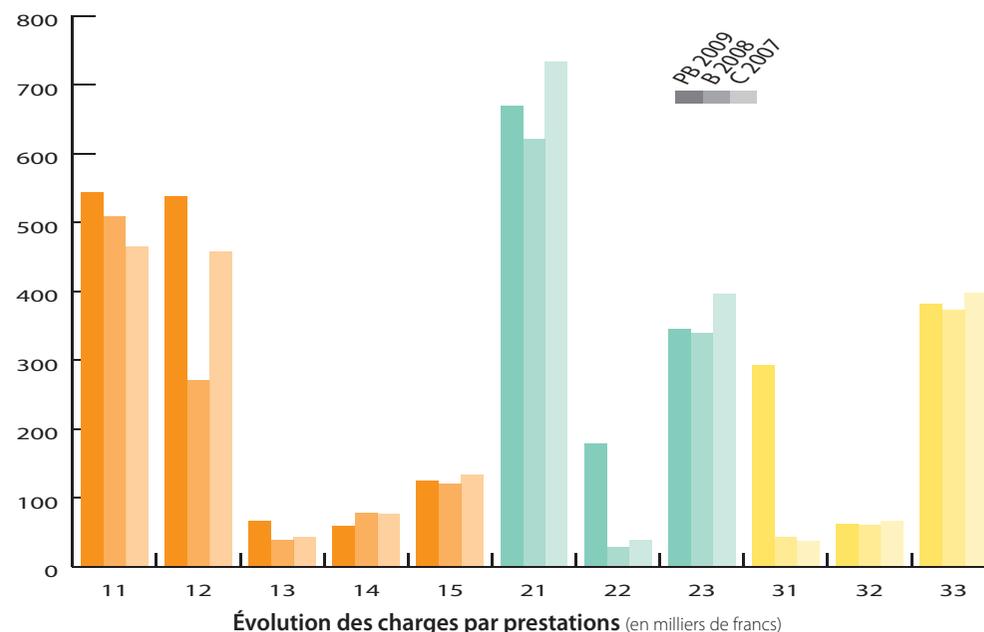
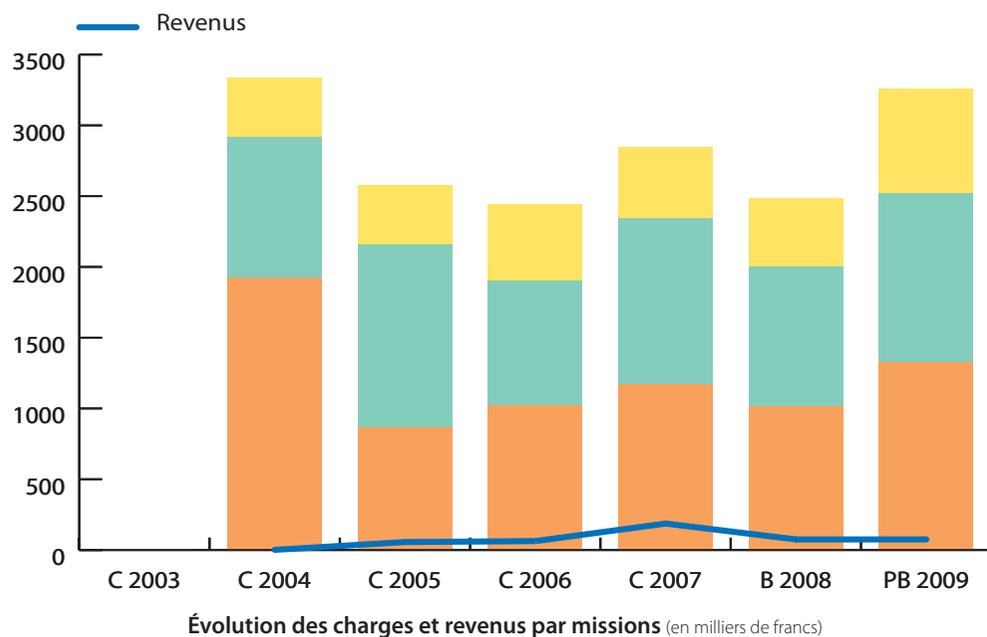
Direction de la culture

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

¹² L'écart entre les comptes 2007, le budget 2008 et la prévision 2009 de la prestation «Mise en oeuvre de la politique culturelle» correspond d'une part — en comptes 2007 — à la commande du Conseil administratif d'une sculpture en bronze à l'artiste Ousmane Sow, financement couvert par la Société d'exploitation du Casino Genève SA et d'autre part à l'augmentation financière des achats d'œuvres d'art et collections entre le budget 2008 et le projet de budget 2009.

^{22/31} La variation des prestations «Gestion budgétaire» et «Information publique» est essentiellement due à des transferts de poste au niveau du domaine art et culture et au niveau du Département de la culture.



**SERVICE ADMINISTRATIF
ET TECHNIQUE**

Service administratif et technique

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Administration du Domaine art et culture (hors FMAC)	11	Administration générale	Secrétariat, suivi des processus administratifs, gestion des ressources humaines, accueil et sécurité.
		12	Finances	Comptabilité du domaine art et culture, gestion financière et contrôle des subventionnés.
		13	Infrastructures	Suivi et gestion des bâtiments administratifs. Coordination, planification, aménagement et gestion de la sécurité des infrastructures.
		14	Logistique	Support en matière de technologie informatique de télécommunication et logistique.
2	Section scènes culturelles	21	Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	Suivi, coordination et gestion des salles de spectacles.
		22	Administration des spectacles	Administration du personnel d'accueil du public et du personnel de billetterie.
		23	Technique de scènes	Réalisation scénique son, lumière et plateau. Coordination logistique.
3	Ateliers de décors de théâtre	32	Décors	Administration, conception et construction des décors de théâtre.

Priorités et perspectives

Le SAT déploie une très large palette d'activités, regroupant 35 fonctions distinctes exercées par 140 collaborateurs et collaboratrices répartis en 20 équipes et totalisant plus de 50 professions différentes. Une telle diversité est à la fois une richesse, mais aussi une source de spécialisation et présente un risque de confinement, voire de cloisonnement. C'est pourquoi un des objectifs principaux est d'accorder une attention particulière au partage des savoirs et à la connaissance de l'ensemble des interventions spécifiques nécessaires à la réalisation des projets culturels. Par conséquent, il convient d'accorder une priorité au développement de la collaboration transversale entre les équipes qui interviennent sur des événements communs.

La cohérence et l'efficacité d'une intervention globale sur un événement dépendent en grande partie de la prise en compte de l'ensemble du processus dans lequel les décisions sont prises. Pour

favoriser cette connaissance transversale et panoramique des activités du service plusieurs mesures seront mises en œuvre.

D'une part, des visites collectives des différents lieux gérés par le service seront organisées de manière systématique. Ces présentations permettront de valoriser le travail de chaque équipe et d'en démontrer la diversité et la complexité.

D'autre part, l'organisation de stages internes permettra aux responsables et aux collaborateurs et collaboratrices le désirant de se familiariser avec les activités des autres équipes afin d'en avoir une

Service administratif et technique

connaissance plus approfondie. Un programme de partage des connaissances et un catalogue des activités transversales a été élaboré par les équipes d'accueil.

De plus, des suivis de dossiers spécifiques pourront se faire sur des périodes plus longues (plusieurs semaines ou mois) pour les démarches étalées dans le temps (par exemple : demande de travaux, procédure d'engagement, etc.).

Ces présentations, ces stages et ces suivis collectifs de dossiers favoriseront l'ouverture d'esprit des participant-e-s et amélioreront la collaboration entre des groupes n'étant pas amenés à se croiser spontanément sur le terrain. Par voie de conséquence, la cohésion interne du service s'en trouvera renforcée naturellement et l'efficacité de son intervention sera augmentée.

Parallèlement, l'informatisation complète des horaires du personnel de salle permettra de diminuer, voire de supprimer, les modifications manuelles d'une planification totalement dépendante des aléas du monde du spectacle.

La gestion du matériel technique sera également améliorée par la fusion des inventaires de chaque salle en une base de données commune accessible à tous.

Enfin, dans le cadre des entretiens individuels d'évaluation, les cahiers des charges de tous les collaborateurs et collaboratrices seront revus.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Adapter le règlement sur les horaires aux besoins du travail irrégulier dans le monde du spectacle.	11	Formalisation et uniformisation des pratiques.	Entrée en vigueur du nouveau règlement au plus tard fin 2009.
Inventorier l'ensemble du matériel technique du service dans une base de données commune.	14	Suppression des inventaires spécifiques des salles de spectacles.	Réalisation d'une base de données unique.
Finaliser le programme de gestion du personnel de salle.	14	Intégration des contraintes horaires des collaborateurs et collaboratrices dans un programme de gestion.	Diminution du nombre de demandes de modification du planning initial.
Améliorer la visibilité et l'impact culturel des points d'accueil/billetterie.	21	Nouvelle signalétique et formation continue du personnel, en collaboration avec le Service de la promotion culturelle.	Augmentation de la diffusion des supports promotionnels et adaptations en fonction des réactions du public.
Clarifier le positionnement des salles de spectacle du Département dans le paysage culturel genevois.	21	Une fonction claire et précise est attribuée à chacune des salles.	Publication d'un document de référence pour les utilisateurs et utilisatrices des salles.

Service administratif et technique

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Administration domaine art et culture (hors FMAC)	2'337.7	16.1	5.3	0.2	2'395.1	17.0	11.6	0.4	2'309.0	17.3	6.0	0.2
11 Administration générale	595.8	4.1	1.3	0.0	578.3	4.1	2.8	0.1	543.1	4.1	1.4	0.0
12 Finances	530.3	3.7	1.2	0.0	637.6	4.5	3.1	0.1	667.5	5.0	1.7	0.1
13 Infrastructures	670.4	4.6	1.5	0.0	702.9	5.0	3.4	0.1	612.9	4.6	1.6	0.1
14 Logistique	541.2	3.7	1.3	0.0	476.3	3.4	2.3	0.1	485.5	3.6	1.3	0.0
2 Section scènes culturelles	10'807.3	74.4	3'011.4	93.3	10'306.1	73.2	2'779.8	92.6	9'629.6	72.3	2'760.7	92.5
21 Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	6'285.5	43.3	3'011.4	93.3	6'630.5	47.1	2'779.8	92.6	6'180.7	46.4	2'759.3	92.5
22 Administration des spectacles	2'750.6	18.9	-	-	1'952.5	13.9	-	-	1'869.1	14.0	0.8	0.0
23 Technique de scènes	1'771.2	12.2	-	-	1'723.1	12.2	-	-	1'579.8	11.9	0.6	0.0
3 Ateliers de décors de théâtre	1'384.5	9.5	211.3	6.5	1'374.8	9.8	211.3	7.0	1'392.9	10.4	217.4	7.3
31 Décors	1'384.5	9.5	211.3	6.5	1'374.8	9.8	211.3	7.0	1'392.9	10.4	217.4	7.3
Total comptabilité analytique	14'529.5	100.0	3'228.0	100.0	14'076.0	100.0	3'002.7	100.0	13'331.5	100.0	2'984.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	194.9		194.9		283.9		283.9		223.1		223.1	
Subventions	385.6		-		332.0		-		379.1		-	
Total comptabilité générale	15'110.0		3'422.9		14'691.9		3'286.6		13'933.7		3'207.2	

Service administratif et technique

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	49	Support	Total
1	1'765.8	367.8	103.1	-	24.2	76.8	2'337.7	-	-	-	5.3	5.3
11	569.3	5.9	-	-	-	20.5	595.8	-	-	-	1.3	1.3
12	463.2	48.8	-	-	-	18.3	530.3	-	-	-	1.2	1.2
13	366.7	157.1	103.1	-	24.2	19.3	670.4	-	-	-	1.5	1.5
14	366.7	155.9	-	-	-	18.7	541.2	-	-	-	1.3	1.3
2	5'474.0	2'616.3	1'536.4	-	1'109.3	71.3	10'807.3	2'608.8	387.6	15.0	-	3'011.4
21	2'475.1	1'132.7	1'536.4	-	1'109.3	31.9	6'285.5	2'608.8	387.6	15.0	-	3'011.4
22	1'745.0	981.7	-	-	-	24.0	2'750.6	-	-	-	-	-
23	1'253.9	501.9	-	-	-	15.4	1'771.2	-	-	-	-	-
3	958.6	277.8	-	-	-	148.1	1'384.5	36.3	175.0	-	-	211.3
31	958.6	277.8	-	-	-	148.1	1'384.5	36.3	175.0	-	-	211.3
	8'198.4	3'261.9	1'639.5	-	1'133.5	296.2	14'529.5	2'645.1	562.6	15.0	5.3	3'228.0
	191.0	-	-	-	-	3.9	194.9	-	194.9	-	-	194.9
	-	-	-	385.6	-	-	385.6	-	-	-	-	-
	8'389.4	3'261.9	1'639.5	385.6	1'133.5	300.1	15'110.0	2'645.1	757.5	15.0	5.3	3'422.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

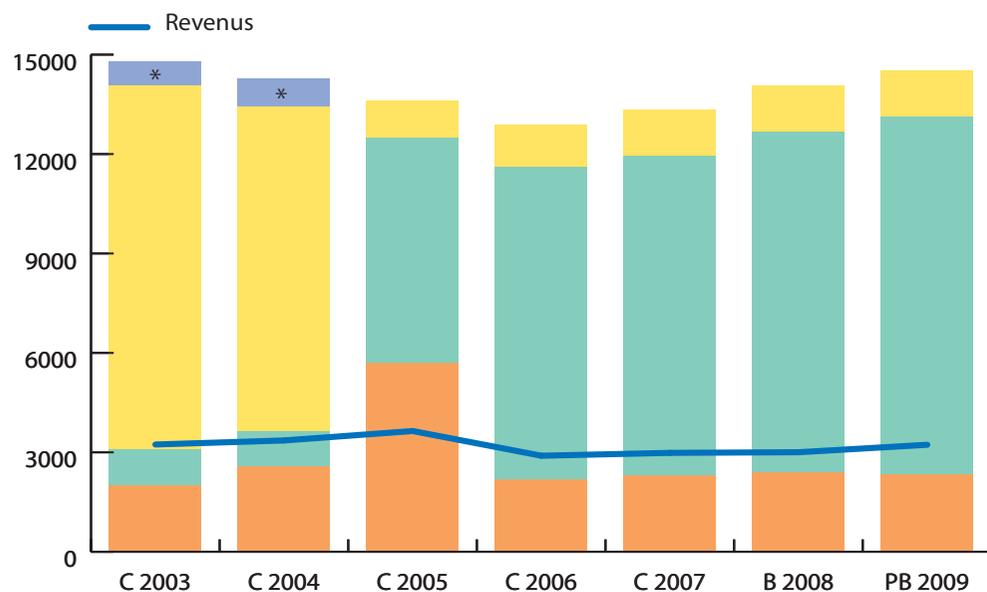
Service administratif et technique

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

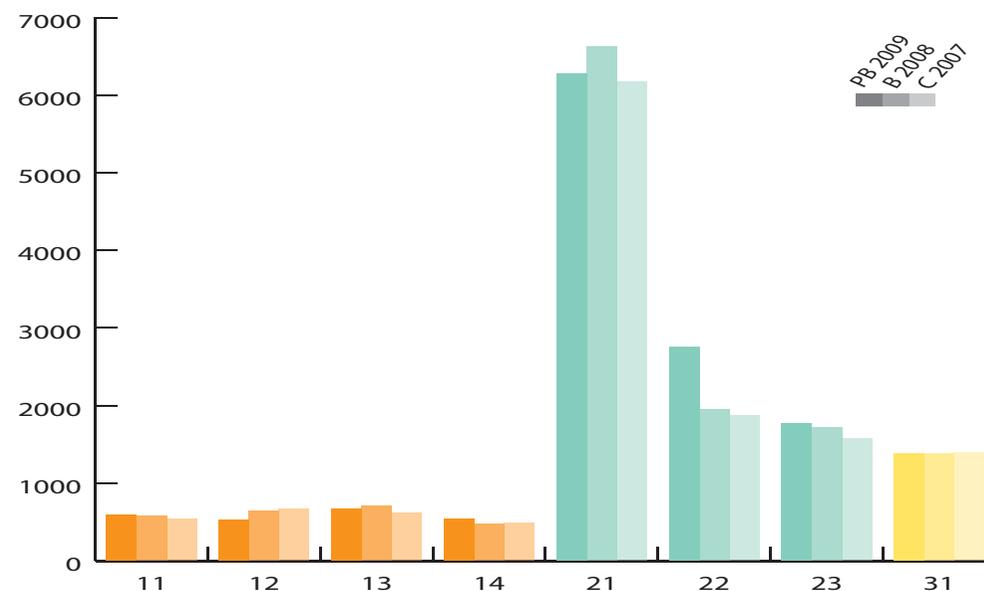
- 2 L'augmentation de la mission « Scènes culturelles » au budget 2008 et au projet de budget 2009 par rapport aux comptes 2007 est essentiellement due à l'augmentation des amortissements et imputations internes (Intérêts répartis).

- 21/22 La variation entre les comptes 2007, le budget 2008 et la projection du budget 2009 des prestations « Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles » et « Administration des spectacles » est due, pour une grande partie, aux réaménagements des prestations détaillées entre les deux prestations susmentionnées.



* = missions abandonnées dès les comptes 2005 (dans le cadre du PB 2007).

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

PROMOTION CULTURELLE

Promotion culturelle

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Missions de promotion	11	Communication institutionnelle	Genève ville de culture: stratégie de communication, campagne de promotion, édition de supports promotionnels (affichage, brochures, cartes postales), annonces médias, relations presse. Agendas (site Internet, R200, A3), lettre d'information, Vivre à Genève. Site Internet du DC, sites Internet des musées municipaux, réalisation du magazine inSitu, film « Genève ville de culture ». Groupes de travail: communication DC, information DC. Musées gratuits: affiches, annonces médias, pages Internet. Dossiers ponctuels. Prix et bourses: dépliants, affiches, relations médias, annonces médias, pages Internet. Dépliant aide à la création. Dépliant subventions. Dossiers Fmac. Jury ateliers et bourses.
		12	Grandes manifestations	Participation à l'organisation, mise en place et exécution de la stratégie de communication, édition des programmes et des supports promotionnels, réalisation des sites Internet, relations presse pour les manifestations du DC: Fête de la Musique, Fureur de lire, Manifestation d'art contemporain, 2012 Rousseau pour tous, Prix de la Ville de Genève ; participation: Nuit de la science, La Ville est à vous.
		13	Art musical & scènes culturelles	Mise en place et exécution de la stratégie de communication, édition des programmes et des supports promotionnels, réalisation des sites Internet, relations presse pour les manifestations (Concerts du dimanche, Musiques en été, Mai en fanfare) et pour les scènes culturelles (Victoria Hall, Alhambra, Maison des arts du Grütli).
2	Missions en faveur du public	21	Personnes âgées	Cinéma des aînés (séances de cinéma pour personnes âgées, en collaboration avec le CAC-Voltaire). Achat et diffusion de cartes d'accès aux répétitions de l'OSR. Achat de spectacles en matinée et billetterie pour les groupements d'aînés. Achat de lots de billets au Grand Théâtre. Gestion des billets à tarif réduit (CHF 10.-) dans les théâtres partenaires et aux Concerts du dimanche au Victoria Hall.
		22	Populaires	Accès des publics à la culture: subventions aux organisateurs de manifestations gratuites ou favorisant l'accès de certaines catégories de publics. Edition du guide « Entrée libre ». Chéquier culture destiné aux personnes à revenus modestes. Organismes sociaux: invitations aux spectacles, en collaboration avec le Forum contre l'exclusion.
		23	Jeunes	Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets jeunes. Carte 20 ans / 20 francs: vente de la carte, gestion du réseau de partenaires, gestion du réseau de distribution, campagne de promotion, subventions.

Promotion culturelle

Priorités et perspectives

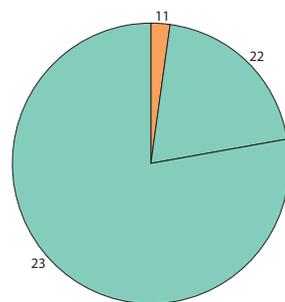
Les principaux objectifs du Service de la promotion culturelle pour 2009 sont les suivants :

- Améliorer l'information auprès des publics, en adaptant au mieux les supports promotionnels aux publics auxquels ils sont destinés et en développant les synergies potentielles avec d'autres services ou institutions.
- Développer les mesures prises pour faciliter l'accès des publics aux manifestations culturelles, en particulier le Chéquier culture et la carte 20 ans/20 francs. Des contacts avec les prescripteurs de ces mesures seront renforcés. En ce qui concerne la carte 20 ans/20 francs, la mise en place d'activités de médiation sera étudiée dans le but d'étoffer l'offre de la carte et de provoquer le sentiment d'appartenance des jeunes à un « club » 20 ans/20 francs.
- Entamer un bilan de ces mesures, en vue de repenser, à terme, la politique d'accès des publics à la culture.
- Améliorer la visibilité et les services des lieux d'information (Alhambra et Maison des arts du Grütli), en mettant en place une signalisation et en apportant une formation à leur personnel.
- Étudier l'utilisation du richmedia dans la communication, car la communication à travers les sites Internet se développe de plus en plus, avec notamment la diffusion de supports audio et vidéo. Ces supports peuvent permettre de toucher de nouveaux publics d'une autre manière et de dispenser une autre information.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place un système de contrôle de l'attribution des subventions du budget billets jeunes.	23	Contrôles effectués.	Les cinq subventions les plus importantes seront contrôlées.
Développer la diffusion du Chéquier culture.	22	Nombre de chéquiers distribués.	300 chéquiers supplémentaires seront distribués.
Augmenter le nombre de billets achetés par les utilisateurs et utilisatrices de la carte 20 ans/20 francs.	23	Nombre de billets 20 ans/20 francs vendus.	Passer de 0,7 billet par détenteur de la carte à 1.

Promotion culturelle

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Missions de promotion	1'993.4	75.9	-	-	1'932.1	75.4	-	-	1'689.0	73.1	5.0	3.5
11 Communication institutionnelle	1'393.4	53.0	-	-	1'344.5	52.5	-	-	1'180.7	51.1	5.0	3.5
12 Grandes manifestations	245.6	9.4	-	-	243.2	9.5	-	-	215.0	9.3	-	-
13 Art musical et scènes culturelles	354.4	13.5	-	-	344.4	13.4	-	-	293.3	12.7	-	-
2 Missions en faveur du public	633.7	24.1	123.0	100.0	631.2	24.6	113.8	100.0	621.3	26.9	138.5	96.5
21 Personnes âgées	322.0	12.3	90.0	73.2	326.0	12.7	90.0	79.1	313.2	13.6	84.3	58.8
22 Populaires	137.2	5.2	1.0	0.8	132.4	5.2	1.0	0.9	145.0	6.3	1.1	0.8
23 Jeunes	174.5	6.6	32.0	26.0	172.8	6.7	22.8	20.0	163.1	7.1	53.1	37.0
Total comptabilité analytique	2'627.1	100.0	123.0	100.0	2'563.3	100.0	113.8	100.0	2'310.3	100.0	143.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		22.8		22.8	
Subventions	838.0		170.0		838.0		170.0		765.6		170.0	
Total comptabilité générale	3'465.1		293.0		3'401.3		283.8		3'098.7		336.3	



Subventions 2009 par prestations

Promotion culturelle

	Charges par chapitres comptables					Revenus par chapitres comptables			
	30	31	36	Support	Total	43	46	49	Total
1	915.9	935.8	-	141.7	1'993.4	-	-	-	-
11	665.6	603.5	-	124.3	1'393.4	-	-	-	-
12	147.9	92.1	-	5.6	245.6	-	-	-	-
13	102.4	240.2	-	11.8	354.4	-	-	-	-
2	227.8	400.1	-	5.8	633.7	101.0	-	22.0	123.0
21	37.0	283.6	-	1.4	322.0	90.0	-	-	90.0
22	56.8	78.7	-	1.7	137.2	1.0	-	-	1.0
23	134.0	37.8	-	2.7	174.5	10.0	-	22.0	32.0
	1'143.7	1'335.9		147.5	2'627.1	101.0		22.0	123.0
	-	-	-	-		-	-	-	-
	-	-	838.0	-	838.0	-	170.0	-	170.0
	1'143.7	1'335.9	838.0	147.5	3'465.1	101.0	170.0	22.0	293.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

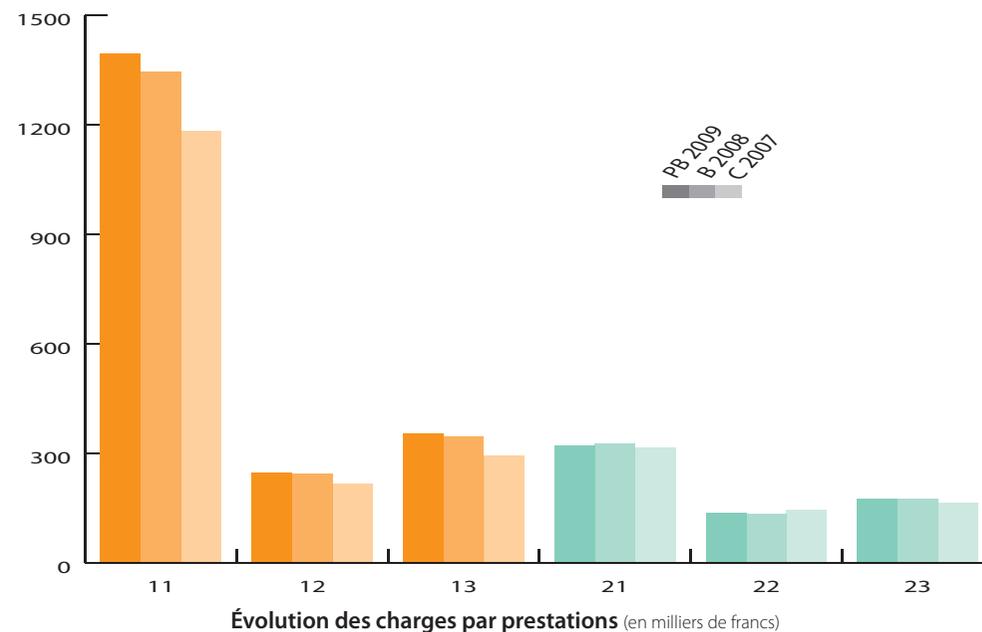
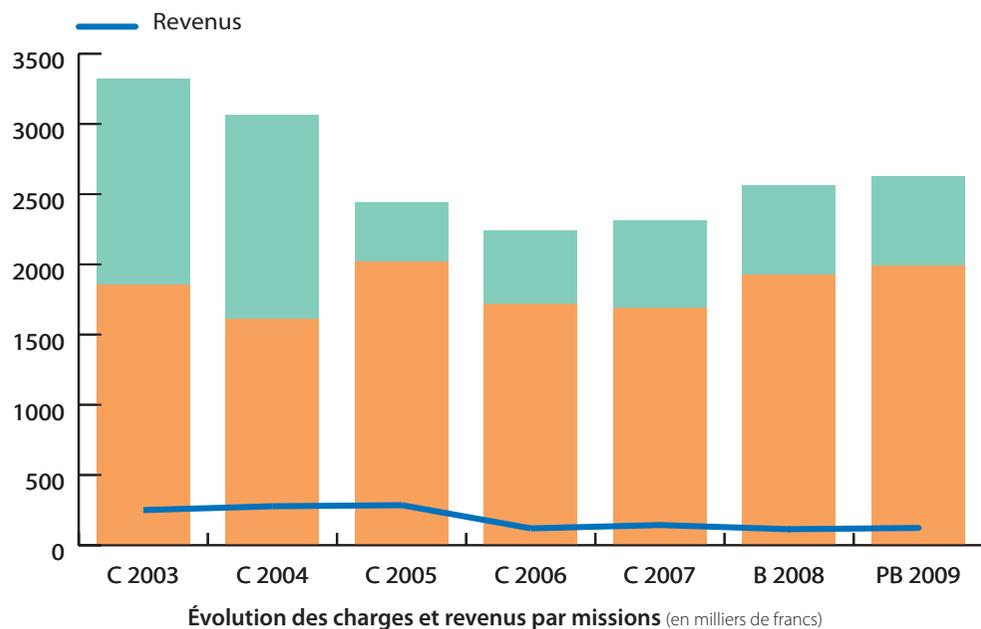
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Promotion culturelle

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

¹¹ La variation entre les comptes 2007 et le budget 2008 est essentiellement due à la valorisation des supports d'information des différents services du département par le biais des annonces publicitaires et des prestations de services.



**SERVICE AUX ARTISTES
ET ACTEURS CULTURELS**

Service aux artistes et acteurs culturels

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Mise en place de la politique culturelle	11	Assistance et conseil	Suivi de la vie culturelle et des événements artistiques. Participation à des commissions, bureaux, conseils, délégations, procès, groupes de travail, débats; pour la vie locale, nationale et internationale. Rapports au Magistrat. Analyse des demandes de subvention, en coordination avec les commissions de préavis. Rencontres individuelles et collectives avec les requérants. Présentation des préavis au Magistrat. Projets de réponses à des motions, questions écrites, projets d'arrêtés, de rapports, etc.
2	Application de la politique culturelle	21	Gestion des subventions en francs	Traitement administratif et validation comptable des dossiers, de l'étude des projets et leurs budgets jusqu'à l'examen des comptes et rapports d'activités, avec le Service administratif et technique. Conventions de subventionnement et évaluations, avec la Direction du DC. Participation à l'élaboration de règlements et critères d'attribution. Constitution et animation de commissions de préavis. Organisation de jurys et de concours selon les directives.
		22	Gestion des prestations en nature	Établissement de conventions de mise à disposition de locaux. Séances d'usagers et d'usagers. Attribution de locaux d'artistes ou d'associations (préavis pour Grütli, Usine). Préavis pour services (ateliers de décors de théâtre) et activités. Mises à disposition de salles (Victoria Hall, Casino Théâtre, Alhambra, etc.) et de scènes (Cour de l'Hôtel-de-Ville, Scène Ella Fitzgerald, etc.).
3	Organisation de manifestations	31	Fête de la Musique	Participation au choix des lieux et des responsables des scènes. Programmation et engagement des artistes. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel. Supervision des concerts et de la technique. Traitement comptable des indemnités et évaluation.
		32	Musiques en été	Participation au choix des responsables. Établissement de conventions. Suivi administratif et comptable des prestations et évaluation.
		33	Concerts-sérénade	Conception des saisons. Engagements des artistes. Choix et discussion des programmes. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion. Supervision des concerts et de la technique. Accueil et accompagnement des artistes et évaluation.
		34	Concerts Kiosques en musique	Planification de la saison. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion.
		35	Fureur de lire	Participation au choix des lieux et des responsables. Programmation et organisation de la manifestation. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel et évaluation.
		36	La Ville est à vous	Établissement de partenariats avec les quartiers et détermination de l'échéancier des manifestations par quartier. Traitement et suivi administratif et comptable des demandes de subventions. Mise en relation des quartiers et des administrations publiques. Communication, conseil, assistance, évaluation, soutien administratif et suivi des manifestations.
		37	Expositions d'artistes actifs à Genève	Organisation du concours et collaboration avec des partenaires externes (Institutions, associations d'artistes, galeries, etc.). Organisation de l'exposition des œuvres des artistes sélectionné-e-s, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire. Participation au suivi technique et promotionnel, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire. Gestion et suivi des dossiers d'artistes.
4	Conservation et diffusion d'art contemporain	41	Gestion des collections d'art contemporain	Acquisition des œuvres. Conditionnement et stockage des œuvres dans les réserves. Contrôle de l'état des collections, identification et suivi des restaurations. Mise à l'inventaire et numérisation des images.
		42	Circulation des œuvres d'art contemporain	Prêts à l'Administration municipale: choix, transport, accrochage des œuvres. Prêt à des institutions externes. Traitement administratif et comptable des prêts (conditions, assurances).
		43	Diffusion	Signalétique des œuvres (cartels). Publications imprimées et électroniques (web) sur la présentation des collections et activités du FMAC. Expositions.
		44	Médiation culturelle	Présentation aux publics (enfants, adolescent-e-s et adultes) d'artistes, d'œuvres et de l'art contemporain genevois en général dans le cadre de cours, séminaires, conférences et autres manifestations.

Priorités et perspectives

En sus de ses missions régulières, le Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC) aura pour objectif, en 2009, de donner réponse à un certain nombre de questions particulières et d'assurer le suivi de plusieurs dossiers.

Le soutien à la création cinématographique, un domaine de la création artistique qui a des caractéristiques très spécifiques, pourrait être confié à une fondation. Les études et travaux préalables nécessaires, notamment en concertation avec le milieu cinématographique, ainsi que sa mise en place, sont un objectif prioritaire.

Service aux artistes et acteurs culturels

Il en est de même de l'organisation d'une commission de préavis pour les projets pluridisciplinaires, de plus en plus nombreux, si le souhait de création d'une ligne budgétaire qui leur serait affectée (fonds général) est approuvé par le CM dans le cadre du Budget 2009.

Le Forum « Art, culture et création », organisé par le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC), a engagé une large réflexion sur les politiques culturelles du Canton, des communes et de la Ville de Genève, sans oublier la Confédération dont les assemblées législatives devraient approuver, à une date aujourd'hui indéterminée, une ou deux lois fédérales. Pour Genève, la mise en place d'un Conseil de la culture permettant une concertation entre les acteurs culturels, la Ville de Genève, le Canton et les communes souhaitant s'y joindre impliquera également, en 2009, le service. Ce Conseil viendra compléter le Groupe de concertation culturelle qui réunit, lui, uniquement des élus.

Enfin, le SAAC est partie prenante du dossier de rénovation de l'Alhambra, notamment pour sa gestion future. Il pourrait être amené, en 2009, à intervenir pour en proposer un futur mode de fonctionnement.

Le SAAC participera également au suivi du dossier du Bâtiment d'art contemporain. La répartition des espaces disponibles entre les acteurs culturels permettra d'établir les travaux d'aménagement à réaliser, après la réfection de l'enveloppe thermique et celle des sols du rez-de-chaussée. Le Fonds municipal d'art contemporain mettra en œuvre une nouvelle opération de diffusion-médiation des œuvres de sa collection.

L'avenir du Centre pour l'image contemporaine, actuellement intégré à la Fondation de Saint-Gervais Genève, pourrait également être lié à ce dossier. Des décisions devraient être prises en cette année 2008 encore.

Par ailleurs, une médiation est encouragée entre les usagers et usagères de l'Usine et les habitant-e-s du quartier. Des mesures devront être prises dont l'application se poursuivra en 2009.

La fermeture, dès 2008 de plusieurs lieux et sites entraîne la disparition d'ateliers d'artistes, de salles de répétitions et de salles de représentations. Le SAAC recevra, en particulier, de nombreuses demandes de locaux.

Au printemps 2009, la Suisse accueillera des artistes de Rhône-Alpes dans le cadre du « retour » de « La belle voisine », une manifestation qui a permis d'inviter de nombreux artistes helvétiques dans la région française voisine en 2007. Le SAAC interviendra sur le volet genevois.

Il réalisera, en sus des manifestations et concerts d'étés annuels, la Fureur de lire 2009, la Manifestation d'art contemporain (MAC 09) et le concours d'exposition d'artistes genevois au Musée Rath (Rath 09).

Les ateliers d'artistes sis au Grütli et à l'Usine, ainsi que la résidence d'artiste au Caire (Egypte), gérée avec la Conférence des villes suisses en matière culturelle, seront mis au concours en 2009.

Cette même année, de nouvelles conventions de soutien conjoint avec le Canton et Pro Helvetia, d'une part, et des acteurs et actrices culturelles, d'autre part, devraient être signées.

Par ailleurs, en interne, le remplacement du chef de service, au premier trimestre de l'année 2009, amènera une redistribution de son organisation.

Il est enfin souhaitable qu'en 2009 une véritable base de données informatique, permettant un traitement rationnel et complet des demandes de subventions et de leurs suivis administratifs et comptables, soit opérationnelle.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Participer à la mise en place d'un Conseil de la culture.	11	Nombre de réunions organisées.	2 réunions par an.
Participer à la création d'une fondation pour le cinéma.	11	Nombre de subventions prises en charge par la nouvelle fondation.	50 % des subventions cinéma.
Permettre au Théâtre de l'Orangerie de réaliser une saison pendant les travaux de rénovation.	22	Le lieu trouvé pour déplacer temporairement les activités du Théâtre de l'Orangerie.	1 saison complète réalisée.
Réaliser de nouvelles conventions de subventionnement avec l'Etat et/ou Pro Helvetia.	21	Nombre de nouvelles conventions signées.	2 conventions dans le domaine de la danse.

Service aux artistes et acteurs culturels

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Mise en place de la politique culturelle	365.9	4.6	-	-	333.1	4.4	-	-	283.2	3.9	-	-
11 Assistance et conseil	365.9	4.6	-	-	333.1	4.4	-	-	283.2	3.9	-	-
2 Application de la politique culturelle	3'400.6	43.2	-	-	3'518.9	46.1	-	-	3'148.7	43.0	-	-
21 Gestion des subventions en francs	838.4	10.6	-	-	751.1	9.9	-	-	625.9	8.5	-	-
22 Gestion des prestations en nature	2'562.2	32.6	-	-	2'767.8	36.2	-	-	2'522.8	34.5	-	-
3 Organisation de manifestations	3'621.3	46.0	355.0	100.0	3'171.9	41.5	355.7	100.0	3'456.7	47.2	389.8	100.0
31 Fête de la Musique	2'162.3	27.5	105.0	29.6	2'109.2	27.6	105.0	29.5	2'171.2	29.5	186.9	47.9
32 Musiques en été	445.4	5.6	-	-	478.0	6.3	-	-	459.6	6.3	8.0	2.1
33 Concerts-sérénade	383.8	4.9	250.0	70.4	362.6	4.7	250.7	70.5	363.4	5.0	194.8	50.0
34 Concerts Kiosques en musique	64.6	0.8	-	-	59.2	0.8	-	-	28.3	0.4	-	-
35 Fureur de lire	335.6	4.3	-	-	26.5	0.3	-	-	283.7	3.9	0.1	0.0
36 La Ville est à vous	29.2	0.4	-	-	60.4	0.8	-	-	84.8	1.2	-	-
37 Expositions d'artistes actifs à Genève	122.3	1.5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
38 Autres manifestations	78.1	1.0	-	-	76.0	1.0	-	-	65.7	0.9	-	-
4 Conservation et diffusion art contemporain	487.8	6.2	-	-	614.8	8.0	-	-	433.7	5.9	-	-
41 Gestion des collections d'art contemporain	170.1	2.2	-	-	198.1	2.5	-	-	133.9	1.8	-	-
42 Circulation des oeuvres d'art contemporain	88.0	1.1	-	-	114.4	1.5	-	-	75.6	1.0	-	-
43 Diffusion	177.5	2.3	-	-	227.8	3.0	-	-	165.5	2.3	-	-
44 Médiation culturelle	52.2	0.7	-	-	74.5	1.0	-	-	58.7	0.8	-	-
Total comptabilité analytique	7'875.6	100.0	355.0	100.0	7'638.7	100.0	355.7	100.0	7'322.3	100.0	389.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.3	-	-
Subventions	49'537.6		2'838.2		46'258.9		2'783.2		46'110.3		2'762.5	
Total comptabilité générale	57'413.2		3'193.2		53'897.6		3'138.9		53'432.9		3'152.6	

Service aux artistes et acteurs culturels

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	311.0	20.9	-	-	-	34.0	365.9	-	-	-
11	311.0	20.9	-	-	-	34.0	365.9	-	-	-
2	853.1	823.5	1'088.2	-	588.7	47.1	3'400.6	-	-	-
21	782.1	10.9	-	-	-	45.4	838.4	-	-	-
22	71.0	812.6	1'088.2	-	588.7	1.7	2'562.2	-	-	-
3	1'103.4	2'196.1	-	-	274.6	47.2	3'621.3	315.0	40.0	355.0
31	694.3	1'356.5	-	-	105.5	6.0	2'162.3	65.0	40.0	105.0
32	42.3	265.6	-	-	120.5	17.0	445.4	-	-	-
33	98.6	280.1	-	-	-	5.1	383.8	250.0	-	250.0
34	28.2	33.9	-	-	-	2.5	64.6	-	-	-
35	143.3	142.9	-	-	36.6	12.8	335.6	-	-	-
36	25.8	2.2	-	-	-	1.2	29.2	-	-	-
37	41.2	69.1	-	-	12.0	-	122.3	-	-	-
38	29.7	45.8	-	-	-	2.6	78.1	-	-	-
4	337.2	85.1	-	-	-	65.5	487.8	-	-	-
41	80.5	66.7	-	-	-	22.9	170.1	-	-	-
42	58.6	17.6	-	-	-	11.8	88.0	-	-	-
43	153.0	0.7	-	-	-	23.8	177.5	-	-	-
44	45.1	0.1	-	-	-	7.0	52.2	-	-	-
	2'604.7	3'125.5	1'088.2	-	863.3	193.9	7'875.6	315.0	40.0	355.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	49'537.6	-	-	49'537.6	2'838.2	-	2'838.2
	2'604.7	3'125.5	1'088.2	49'537.6	863.3	193.9	57'413.2	3'153.2	40.0	3'193.2

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service aux artistes et acteurs culturels

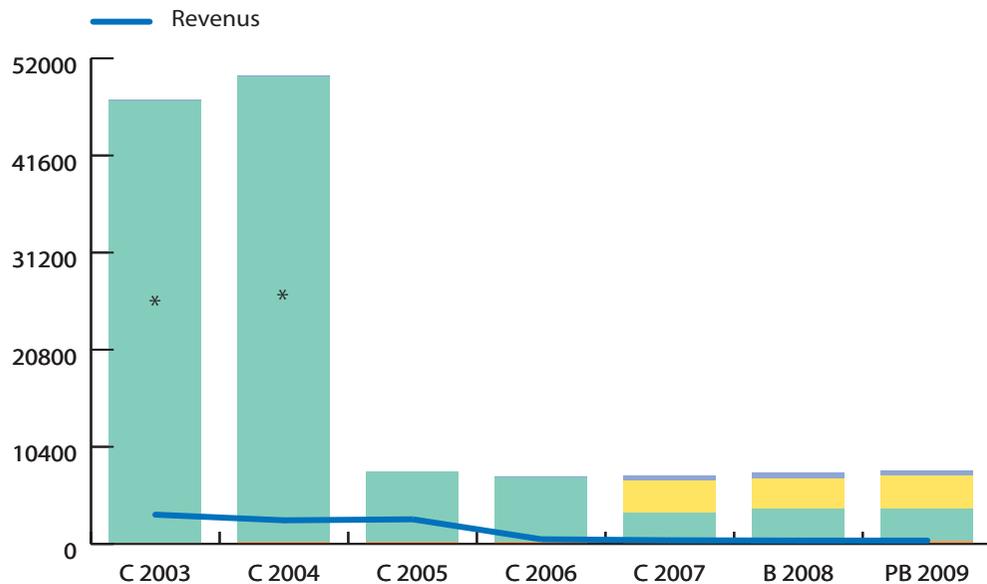
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

35 La variation entre les comptes 2007, le budget 2008 et la prévision 2009 est due à la biennialité de la manifestation du livre (Fureur de lire).

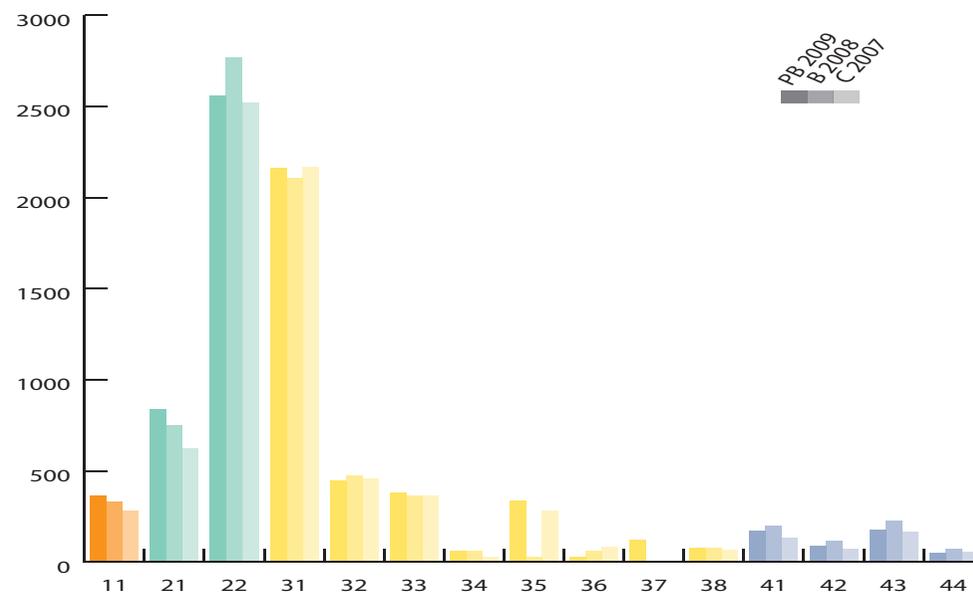
37 L'écart entre la prévision 2009, le budget 2008 et les comptes 2007 est due à la réintégration de l'exposition d'artistes actifs à Genève.

La variation des subventions entre la prévision 2009 et le budget 2008 est due pour l'essentiel à l'augmentation de la subvention pour l'Orchestre de la Suisse Romande et à l'augmentation de divers fonds généraux.



* = Les comptes 2003 et 2004 contiennent les subventions.

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**CONSERVATOIRE ET JARDIN
BOTANIKUES**

Conservatoire et jardin botaniques

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Travail de terrain (y compris préparation administrative et rapport de mission). Récolte de matériel biologique et photographique. Récolte de graines en vue d'échanges. Etablissement du catalogue (Index Seminum). Gestion des achats et des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Travail relatif au stockage des collections. Tri et préparation des échantillons, étiquetage, identification et intégration de nouveaux spécimens aux collections. Réorganisation des collections. Travail d'intégration du matériel de terrain.
		13	Inventaires et informatisation des collections	Travail relatif à la saisie informatique des inventaires des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections. Etude de cas sur le terrain. Observations, relevés de la végétation, récolte de matériel. Identification d'échantillons par des chercheurs externes aux CJB. Prêt de collections. Protection des plantes dans et hors de leur milieu en vue de replantation ultérieure. Gestion du patrimoine végétal sur le Canton, ainsi qu'aux niveaux national et international. Participation à des commissions. Programmes de multiplication d'espèces, replantations, conservation de graines à long terme.
2	Recherche	21	Recherche	Recherche effectuée dans les laboratoires des CJB en systématique, phylogénie, biogéographie et floristique (y compris travaux in vitro, séquenceur d'ADN et MEB). Recherches bibliographiques et nomenclaturales, ainsi que sur des collections dans d'autres musées. Travail relatif à la rédaction d'articles, à la publication et l'édition de recherches effectuées par les collaborateurs et collaboratrices des CJB. Rédaction d'expertises.
		22	Échanges scientifiques	Temps passé à l'organisation ou à la participation à des congrès, des commissions et autres associations se déroulant aux et hors CJB. Travail effectué pour la publication et l'édition des revues dont les textes sont écrits par des scientifiques externes aux CJB. Formation scientifique se déroulant hors CJB.
		23	Formation	Préparation des cours, enseignement (systématique, floristique, biodiversité, etc.), réception des étudiants.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes vivantes	Entretien du Jardin botanique, soins aux animaux, renouvellement régulier des massifs horticoles.
		32	Expositions temporaires	Travail relatif à la conception scientifique et technique, à la réalisation, la mise en place et au démontage d'une exposition temporaire, y compris la surveillance.
		33	Activités didactiques	Participation aux animations pédagogiques pour les écoles et réalisation de documents pédagogiques à leur intention. Réalisation de documents de vulgarisation, pédagogiques. Formation continue des enseignants. Visites guidées (aux CJB ou à l'extérieur), conférences, événements ponctuels de vulgarisation et brochures de vulgarisation.
		34	Relations avec les publics	Travail relatif à l'accueil des visiteurs et du public, à la garde, à la surveillance, à la réception de la bibliothèque (y compris consultation en salle de lecture, prêt aux lecteurs, prêt entre bibliothèques). Formation s'y rapportant. Activités effectuées pour et avec des services externes aux CJB (autres services de la Ville de Genève ou autres). Promotion spécifique (médiat, affiches, Internet, etc.). Travail relatif à l'accueil des clients du Botshop et à la gestion du point de vente. Mise à disposition du grand public et des scientifiques du Patrimoine virtuel. Actions pour le développement durable sur le Canton. Gestion de projets destinés à utiliser la diversité végétale et ses usages pour combattre la précarité dans des villes du sud (éducation environnementale, ethnobotanique appliquée).

Priorités et perspectives

L'activité des CJB en 2009 tournera essentiellement autour du début des travaux liés à l'agrandissement de l'herbier et la création d'un espace d'accueil du public incluant une cafétéria permanente, un espace couplé exposition et boutique, et des sanitaires. Ces travaux mettront à disposition des espaces supplémentaires de conservation des collections qui seront utilisés dans un premier temps pour y entreposer les collections des bâtiments qui seront rénovés dans la suite de ces travaux: Bot. III et La Console. Ces travaux vont perturber pendant trois ou quatre ans les activités des CJB, dans la mesure où le déplacement temporaire de plus de deux millions d'échantillons (Console) devra être préparé et organisé, et les collaboratrices et collaborateurs déplacés en fonction des nuisances et des travaux effectifs.

Néanmoins, le fonctionnement normal sera assuré, et les CJB pourront proposer une grande exposition qui s'inscrira dans les manifestations liées au 450^{ème} anniversaire de l'Université de Genève, développée en collaboration avec son Pôle National de Recherche sur les Sciences Affectives, et intitulée « Émotions de collection - Collection d'émotions ». Cette exposition mettra en valeur la qualité et l'intérêt scientifique mondial des collections végétales déposées à Genève, expliquant de cette manière l'enjeu des travaux liés aux nouvelles constructions qui ne manqueront pas de gêner la tranquillité des visites du public.

Dans le secteur Jardin, le maintien de la qualité scientifique des collections vivantes occupera nombre de collaboratrices et collaborateurs. En effet, toute collection nécessite de faire périodiquement

Conservatoire et jardin botaniques

le point sur son périmètre, la nécessité de la maintenir ou de la développer, en fonction d'objectifs à la fois didactiques et de conservation. Cette analyse des collections vivantes devrait aboutir à un inventaire complet publié sous forme d'un catalogue raisonné, décrivant les collections vivantes et leur intérêt scientifique. Ce travail permettra de faire des choix sur les collections à maintenir, à développer ou à supprimer.

La disponibilité des collections et leur préservation à travers leur consultation sur Internet est un autre point fort de l'année 2009. Les CJB poursuivront l'effort de digitalisation des échantillons d'herbier grâce essentiellement à des fonds externes à la Ville de Genève. Ces images d'échantillons de référence, de très grande qualité et d'une précision remarquable, sont disponibles autant pour le grand public que pour les scientifiques sur le site Internet des CJB. Une réflexion concernant les livres de référence en botanique systématique est menée parallèlement et pourrait aboutir à un projet comparable au niveau de la bibliothèque à celui de l'herbier. Des synergies et des partenariats sont actuellement à l'étude, tant au niveau local entre les bibliothèques de la Ville de Genève qu'au niveau européen dans notre spécialité. Toujours au niveau de la diffusion des connaissances à travers Internet, 2009 verra le début du développement de projets de flores numériques. Les CJB devraient commencer avec une Flore de Suisse des lichens, suivie rapidement d'une Flore de Suisse des plantes à fleurs (« Binz numérique ») en utilisant les mêmes outils informatiques, éventuellement d'une Flore des mousses de Suisse. Ces projets seront probablement terminés à l'horizon d'une dizaine d'années.

Sur le plan de la Conservation et de la Protection de la Nature, les CJB publieront en 2009 la liste des espèces menacées prioritaires du Canton de Genève, en collaboration avec le Domaine Nature et Paysage de la République et Canton de Genève. Faisant suite à la liste rouge des plantes à fleurs, cette nouvelle liste constituera un outil d'aide à la décision au niveau de la protection des sites, dans la mesure où un ordre de priorité sera donné parmi les 250 espèces sauvages de fougères et de plantes à fleurs les plus menacées du Canton.

Parallèlement à ces cinq objectifs généraux, on peut encore mentionner que 2009 sera une année de désinfection générale des herbiers, impliquant une forte mobilisation du personnel pour cette opération toujours délicate. Pour la bibliothèque, ce sont surtout les opérations de rétrocatalogage des notices de monographies qui seront l'élément le plus visible. Par ailleurs au niveau des manuscrits, une opération en cours devrait aboutir à l'obtention d'une copie digitalisée de toute la correspondance d'Augustin Pyramus de Candolle en possession de la famille de Candolle.

Pour le Jardin, la mise en route du catalogue informatisé du Jardin botanique, permettant la gestion quotidienne des collections vivantes, sera complétée par une version dite « nomade » de cet outil. Des tablettes informatiques autoriseront une gestion informatique directement sur le site de culture même. Suivant la qualité d'avancement de ce dossier, il est envisagé à moyen terme de développer un accès au Catalogue informatisé du Jardin botanique pour le grand public au moyen de bornes interactives affichant une sélection d'informations utiles.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Accompagner le début du chantier de BotV (Herbiers et accueil des publics).	34	Diverses relations média explicitant l'opération en cours et prolongeant les efforts de communication en faveur du projet.	Une réponse donnée aux réclamations, écrites ou orales, formulées par le public.
Mettre sur pied l'exposition « Émotions de collection-Collection d'émotions » en collaboration avec le Pôle national de recherche sur les Sciences affectives de l'Université de Genève (450 ^{ème} anniversaire).	32	Des coupures de presse et relations média. Le nombre de visiteurs.	60 coupures de presse et relations média. 80'000 visiteurs et visiteuses.
Inventorier les collections vivantes en vue de garantir la qualité scientifique des collections.	13	Publication d'un catalogue des collections vivantes.	Un catalogue publié.
Mettre en ligne la Flore numérique des Lichens de Suisse, permettant l'identification et donnant des informations sur les espèces de lichens présentes en Suisse.	13	Mise en place d'une première version du site Internet sur un choix d'espèces.	Une cinquantaine d'espèces test mises en ligne sur le site des CJB.
Publier la liste des espèces menacées prioritaires du Canton de Genève (contenant un ordre de priorité parmi les 250 espèces sauvages de fougères et plantes à fleurs les plus menacées).	14	Impression d'un fascicule.	Un fascicule publié à environ 500 exemplaires.

Conservatoire et jardin botaniques

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation Patrimoniale	6'921.2	43.4	24.2	10.2	6'871.9	43.4	29.4	12.1	6'969.2	44.3	201.2	33.2
11 Constitution et augmentation des collections	489.1	3.1	0.0	0.0	478.6	3.0	0.0	0.0	524.1	3.3	0.1	0.0
12 Traitement et classement des collections	3'247.5	20.4	16.7	7.0	3'155.5	19.9	20.5	8.4	3'195.7	20.3	17.3	2.9
13 Inventaires et informatisation des collections	1'232.8	7.7	0.2	0.1	1'198.3	7.6	0.1	0.0	1'243.8	7.9	172.2	28.4
14 Conservation et entretien des collections	1'951.9	12.2	7.2	3.0	2'039.5	12.9	8.8	3.6	2'005.7	12.7	11.7	1.9
2 Recherche	2'015.3	12.6	53.3	22.5	2'040.0	12.9	43.5	17.9	2'098.2	13.3	58.3	9.6
21 Recherche	1'142.6	7.2	42.8	18.1	1'177.0	7.4	43.5	17.9	1'228.6	7.8	46.7	7.7
22 Échanges scientifiques	558.9	3.5	10.4	4.4	538.6	3.4	0.0	0.0	558.7	3.5	11.5	1.9
23 Formation	313.7	2.0	0.0	0.0	324.3	2.1	0.0	0.0	310.9	2.0	0.1	0.0
3 Communication, diffusion et médiation	7'000.7	43.9	159.5	67.3	6'906.5	43.7	170.5	70.0	6'682.0	42.4	345.8	57.1
31 Collections permanentes vivantes	4'092.2	25.7	134.5	56.7	4'084.6	25.8	135.3	55.6	3'834.3	24.3	141.1	23.3
32 Expositions temporaires	819.2	5.1	0.1	0.0	763.0	4.8	10.4	4.3	747.7	4.7	0.2	0.0
33 Activités didactiques	839.2	5.3	1.3	0.5	814.7	5.2	1.2	0.5	824.9	5.2	1.5	0.3
34 Relations avec les publics	1'250.2	7.8	23.7	10.0	1'244.2	7.9	23.6	9.7	1'275.1	8.1	202.9	33.5
Total comptabilité analytique	15'937.2	100.0	237.0	100.0	15'818.4	100.0	243.5	100.0	15'749.4	100.0	605.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	2.8		2.8		2.8		2.8		82.8		82.8	
Subventions	42.7		-		43.4		-		99.7		-	
Total comptabilité générale	15'982.6	100.0	239.7	100.0	15'864.5	100.0	246.2	100.0	15'931.9	100.0	688.2	100.0

Conservatoire et jardin botaniques

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables					
	30	31	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Support	Total
1	4'667.5	513.2	-	45.2	1'695.2	6'921.2	-	0.2	23.0	-	1.0	24.2
11	157.4	275.5	-	1.6	54.6	489.1	-	-	-	-	0.0	0.0
12	2'328.6	122.9	-	23.4	772.6	3'247.5	-	0.1	16.1	-	0.5	16.7
13	808.6	5.9	-	6.5	411.7	1'232.8	-	-	-	-	0.2	0.2
14	1'373.0	108.9	-	13.8	456.2	1'951.9	-	0.0	6.9	-	0.3	7.2
2	1'169.5	175.0	-	11.8	659.0	2'015.3	13.7	39.4	-	-	0.3	53.3
21	643.6	126.2	-	6.4	366.4	1'142.6	13.7	29.0	-	-	0.1	42.8
22	334.8	34.1	-	3.4	186.6	558.9	-	10.4	-	-	0.1	10.4
23	191.1	14.8	-	1.9	105.9	313.7	-	-	-	-	0.0	0.0
3	4'201.3	951.4	-	46.1	1'802.0	7'000.7	8.0	120.7	-	29.9	0.9	159.5
31	2'323.7	742.7	-	27.2	998.4	4'092.2	-	104.0	-	29.9	0.5	134.5
32	504.2	97.7	-	5.1	212.2	819.2	-	-	-	-	0.1	0.1
33	546.8	44.3	-	5.4	242.6	839.2	-	1.2	-	-	0.1	1.3
34	826.4	66.7	-	8.3	348.7	1'250.2	8.0	15.5	-	-	0.2	23.7
	10'038.3	1'639.7	-	103.1	4'156.1	15'937.2	21.7	160.2	23.0	29.9	2.2	237.0
	2.8	-	-	-	-	2.8	-	2.8	-	-	-	2.8
	-	-	42.7	-	-	42.7	-	-	-	-	-	-
	10'041.1	1'639.7	42.7	103.1	4'156.1	15'982.6	21.7	162.9	23.0	29.9	2.2	239.7

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Conservatoire et jardin botaniques

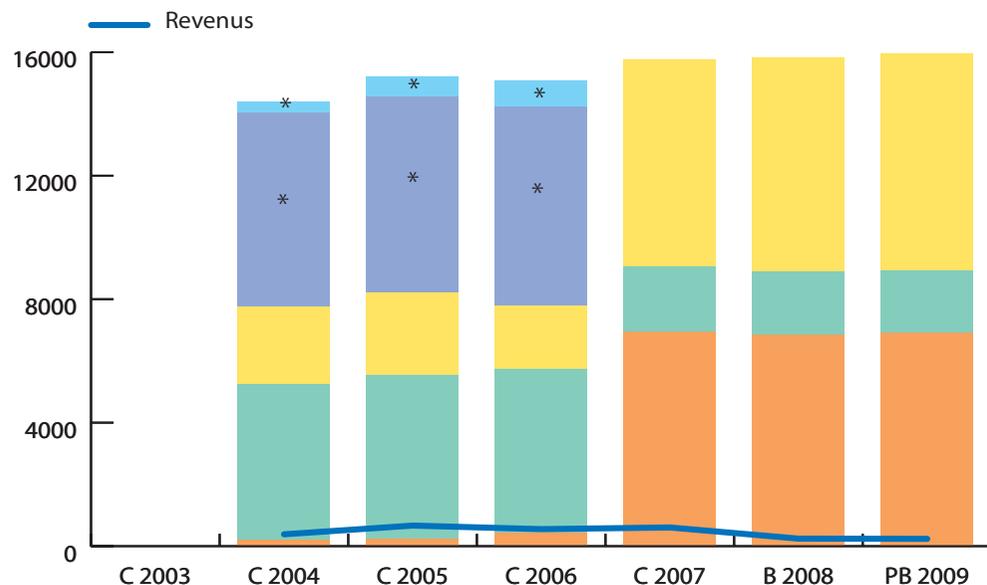
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Le montant des subventions versées par les CJB en 2007 comprend la participation annuelle de la Ville de Genève au fonctionnement de la Fondation Jean-Marcel Aubert (Jardin alpin de Champex) qui a été supprimée dès 2008, du fait du transfert de cette fondation au Valais.

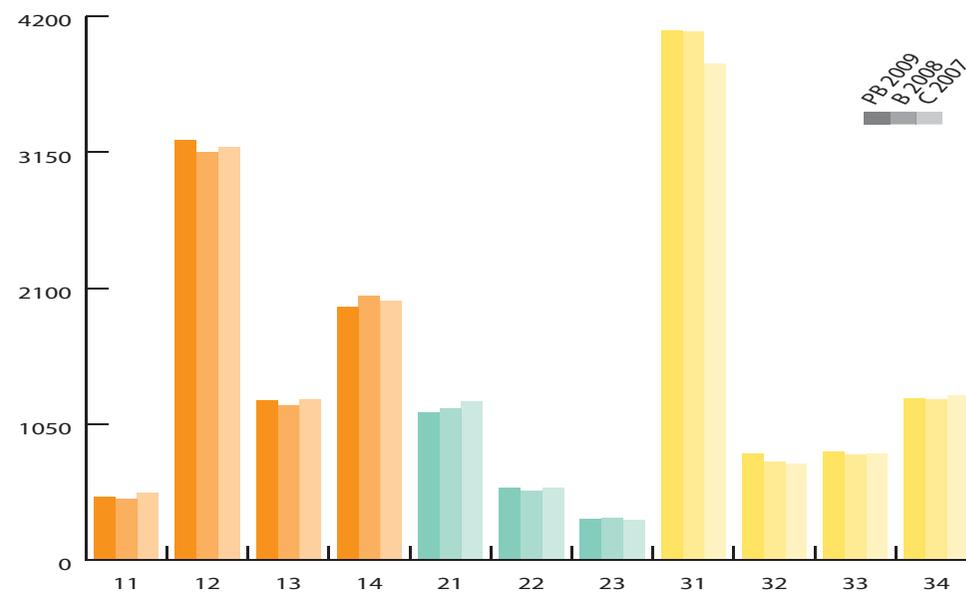
De manière générale depuis 2007, un accent a été placé sur la mission 3 «Communication, diffusion et médiation», impliquant une légère diminution des coûts pour les missions 1 et 2.

Le projet de budget 2009 présente une augmentation d'un peu plus de CHF 100'000.-, par rapport au budget 2008, essentiellement affectée à la mission 3. Un effort particulier sera porté à l'exposition temporaire «Émotions de collection-Collection d'émotions».



* = missions abandonnées dès les comptes 2007 (dans le cadre du PB 2009).

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Musées d'art et d'histoire

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'œuvres, gestion des dons et legs.
		12	Traitement et classement des collections	Conservation des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des œuvres.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire des collections, gestion des prêts.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques sur les collections des MAH, l'histoire des institutions, les techniques.
		22	Echanges scientifiques	Echanges scientifiques internes et externes, accueil des chercheurs.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiants, accueil de stagiaires, encadrement scientifique, cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique et muséographique des expositions permanentes, réalisation et mise en place.
		32	Expositions temporaires	Conception scientifique et muséographique des expositions temporaires, conception et édition du catalogue d'exposition, réalisation et mise en place des expositions temporaires, démontage.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

En 2009, priorité sera donnée, dans le cadre de la réflexion sur la rénovation et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire à Charles-Galland (MAH), à la conception muséologique et muséographique du futur musée. Trois groupes de travail — beaux-arts, arts appliqués, archéologie — ont été constitués en 2008, avec pour mission de développer un projet muséographique en collaboration avec des experts et spécialistes nationaux et internationaux. La décision sur l'agrandissement du bâtiment n'étant pas encore prise, les groupes de travail devront travailler sur deux hypothèses : réaménagement du musée d'une part, et réaménagement avec agrandissement (projet Jean Nouvel) d'autre part. Les trois groupes devraient rendre leur rapport intermédiaire en janvier 2009, puis leur projet définitif en juin. La validation des projets par le comité de pilotage créé à cet effet devrait intervenir en septembre.

La préparation de la célébration du centième anniversaire du MAH en 2010 occupera également l'ensemble des départements et secteurs de l'institution. Plusieurs événements sont prévus : des expositions sur l'histoire et les collections du musée, mais aussi des expositions d'envergure au Musée Rath (Wolfgang-Adam Töpffer, Corot en Suisse) ainsi qu'une publication de référence.

Des propositions scientifiques (conférences, colloques) et festives ponctueront toute l'année 2010. Le programme complet sera édité fin 2009.

Au printemps, après une année de rénovation, le Musée Rath rouvrira ses portes au public pour accueillir trois manifestations en 2009 : Les années Labyrinthe (1944-1946), l'exposition consacrée aux lauréats du concours public ouvert aux artistes genevois, organisé par le Fonds municipal d'art contemporain, et Alberto Giacometti. A Charles-Galland seront présentées trois expositions temporaires d'envergures diverses, en lien avec les collections permanentes, et en particulier une mise en valeur des peintures des écoles flamandes et hollandaises – le fonds le plus ancien et le plus riche de l'institution, qui a fait l'objet depuis trois ans d'une vaste campagne de restauration. Deux expositions au Musée Ariana, et des expositions dossiers à la Bibliothèque d'art et archéologie et à la Maison Tavel compléteront le programme des expositions des Musées d'art et d'histoire. D'autre part, pour le 500^{ème} anniversaire de la création du Collège de Genève, le secteur Médiation culturelle élaborera une proposition d'accueil culturel thématique dans les collections des Musées d'art et d'histoire à l'intention des publics adultes et des jeunes dans et hors cadre scolaire. Au MAH, les

Musées d'art et d'histoire

salles permanentes d'archéologie régionale feront l'objet d'une nouvelle conception muséographique qui permettra, dans une version restreinte dont le développement est prévu dans le projet de réaménagement du musée, de parcourir 14'000 ans d'histoire régionale, de la Préhistoire à l'époque romaine. D'autre part, les recherches systématiques sur les collections conservées à Charles-Galland aboutiront à la publication de deux catalogues raisonnés consacrés l'un aux Armes à feu 1700-1835, l'autre aux peintures des écoles flamandes et hollandaises, en lien avec leur exposition ; le manuscrit de la publication sur la collection numismatique des 1001 deniers de la République romaine devrait être finalisé, tout comme la préparation du second volume des collections byzantines (sceaux).

En ce qui concerne les filiales de l'institution, il faut souligner qu'en raison du chantier de rénovation intérieure de la Promenade du Pin 5, le Cabinet des estampes n'y présentera pas d'exposition en 2009, mais se concentrera sur la réalisation d'importants travaux de restauration, d'inventaire et de rangement des fonds, suite au déménagement en 2008 de ses collections dans de nouveaux dépôts.

Face à la fermeture prolongée du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie (novembre 2002), une présentation temporaire d'une partie des collections est prévue au sous-sol de la Maison Tavel ; en lien avec l'histoire genevoise, cette présentation mettra en évidence l'importance de la tradition et du savoir-faire horlogers dans le développement culturel et économique de la cité. Ce projet de-

vrait être mis en œuvre courant 2008 et l'exposition ouvrir au public d'ici la fin 2009. La Maison Tavel réalisera aussi une mise en valeur de l'espace des combles et du relief Magnin, avec l'intégration d'une présentation sur l'histoire de sa création, et sur le développement urbain de Genève, de 1850 à nos jours.

Au Musée Ariana, la phase d'élaboration des textes destinés à la réalisation d'audio guides en français, anglais et allemand sera achevée en 2008. Très attendue, leur mise en service est prévue pour janvier 2009, avec une période d'évaluation de six mois. L'Ariana lancera également la campagne de restauration de l'importante collection de céramiques offerte par Mme van Beusekom-Hamburger en 2008, en vue d'une future exposition.

En matière d'inventaire, le projet GeCol II devrait avoir permis en 2008 l'acquisition d'un nouveau système d'information informatique de gestion des collections. Sa mise en œuvre (migration des données à partir de l'actuelle application) débutera en 2008 mais devra se poursuivre en 2009 avec les tests techniques et la formation des utilisateurs. En outre, une refonte de la ligne graphique du MAH et de la fédération des musées est prévue, suite au concours auquel auront été invités plusieurs graphistes genevois en 2008.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Élaborer un concept de base pour un Nouveau Musée pluridisciplinaire en vue du réaménagement et de l'éventuel agrandissement du Musée d'art et d'histoire (projet Jean Nouvel).	11, 12, 21, 31 et 33	Avant-projet muséographique.	Validation par le COPIL en septembre 2009 et par le Magistrat.
Préparer le Centenaire du Musée d'art et d'histoire en 2010.	11, 12, 21, 31, 32 et 33	Publication du programme complet des manifestations du Centenaire à fin 2009.	Validation par le COPIL en septembre 2009 et par le Magistrat.
Réaliser un nouveau parcours muséographique basé sur le concept d'archéologie régionale pour les collections permanentes d'archéologie du Musée d'art et d'histoire.	11, 12, 21, 31 et 33	Réaménagement des salles.	Réouverture au public des salles d'archéologie régionale courant 2009 (ancienne salle de la Préhistoire).
Porter à terme le projet GeCol II (inventaire informatisé des collections).	12	Mise en production du nouveau progiciel.	Transfert de toutes les données (fiches d'inventaires, images) dans le nouveau progiciel.

Musées d'art et d'histoire

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	10'874.1	32.9	253.0	27.7	11'006.6	33.1	272.2	28.6	9'636.2	31.1	400.6	35.2
11 Constitution et augmentation des collections	1'308.9	4.0	244.5	26.7	1'347.7	4.1	263.7	27.7	1'368.1	4.4	298.5	26.2
12 Traitement et classement des collections	2'963.5	9.0	0.0	0.0	3'280.7	9.9	-	-	2'137.5	6.9	73.1	6.4
13 Inventaire et informatisation des collections	3'484.8	10.5	8.5	0.9	3'785.6	11.4	8.5	0.9	3'437.1	11.1	27.4	2.4
14 Conservation et entretien des collections	3'117.0	9.4	0.0	0.0	2'592.7	7.8	-	-	2'693.5	8.7	1.6	0.1
2 Recherche	3'098.9	9.4	124.2	13.6	3'104.4	9.3	178.8	18.8	3'015.0	9.7	65.9	5.8
21 Recherche	2'301.4	7.0	124.2	13.6	2'232.1	6.7	178.8	18.8	2'178.6	7.0	65.9	5.8
22 Echanges scientifiques	539.2	1.6	0.0	0.0	664.7	2.0	-	-	642.0	2.1	0.0	0.0
23 Formation	258.3	0.8	-	-	207.5	0.6	-	-	194.4	0.6	0.0	0.0
3 Communication, diffusion et médiation	19'077.3	57.7	537.3	58.8	19'091.4	57.5	499.3	52.5	18'364.5	59.2	671.9	59.0
31 Collections permanentes	2'778.3	8.4	0.0	0.0	2'937.6	8.8	-	-	2'525.2	8.1	1.3	0.1
32 Expositions temporaires	6'086.6	18.4	234.4	25.6	6'260.1	18.9	269.6	28.4	5'984.5	19.3	387.9	34.1
33 Activités didactiques	1'037.6	3.1	-	-	1'082.7	3.3	-	-	908.2	2.9	0.2	0.0
34 Relations avec les publics	9'174.9	27.8	302.9	33.1	8'811.0	26.5	229.7	24.2	8'946.6	28.8	282.5	24.8
Total comptabilité analytique	33'050.3	100.0	914.5	100.0	33'202.3	100.0	950.3	100.0	31'015.7	100.0	1'138.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et charges	1.1		1.1		0.5		0.5		201.0		201.0	
Subventions	96.2		96.2		55.4		55.4		19.4		19.4	
Total comptabilité générale	33'147.6		1'011.8		33'258.3		1'006.3		31'236.2		1'358.9	

Musées d'art et d'histoire

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables						
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Support	Total	
1	5'022.5	2'354.3	529.7	-	331.1	2'636.5	10'874.1	-	8.5	244.5	-	0.1	253.0	
11	469.5	677.4	15.8	-	8.5	137.7	1'308.9	-		244.5	-	0.0	244.5	
12	951.4	973.9	256.6	-	213.6	568.1	2'963.5	-	-	-	-	0.0	0.0	
13	2'200.2	268.8	138.4	-	39.1	838.3	3'484.8	-	8.5	-	-	0.0	8.5	
14	1'401.4	434.2	119.0	-	70.0	1'092.4	3'117.0	-	-	-	-	0.0	0.0	
2	1'743.0	145.3	197.1	-	107.6	905.8	3'098.9	-	124.2	-	-	0.0	124.2	
21	1'259.8	113.8	129.6	-	56.2	742.0	2'301.4	-	124.2	-	-	0.0	124.2	
22	370.4	28.0	24.8	-	18.0	98.0	539.2	-	-	-	-	0.0	0.0	
23	112.8	3.5	42.7	-	33.5	65.7	258.3	-	-	-	-	-	-	
3	9'591.5	4'460.7	510.7	-	260.0	4'254.3	19'077.2	27.5	429.1	-	80.8	0.0	537.3	
31	1'048.1	1'013.5	253.7	-	152.9	310.1	2'778.3	-		-	-	0.0	0.0	
32	2'247.7	2'236.2	108.9	-	57.6	1'436.2	6'086.6	-	234.3	-	-	0.0	234.4	
33	720.1	28.3	15.5	-	6.1	267.6	1'037.6	-		-	-	-	-	
34	5'575.7	1'182.7	132.6	-	43.4	2'240.5	9'174.8	27.5	194.7	-	80.8	-	303.0	
	16'357.1	6'960.3	1'237.5	-	698.8	7'796.5	33'050.3	27.5	561.7	244.5	80.8	0.1	914.5	
	-	1.0	0.1	-	-	-	1.1	-	1.1	-	-	-	1.1	
	-	-	-	96.2	-	-	96.2	92.2	4.0	-	-	-	96.2	
	16'357.1	6'961.3	1'237.6	96.2	698.8	7'796.5	33'147.6	119.7	566.8	244.5	80.8	0.1	1'011.8	

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

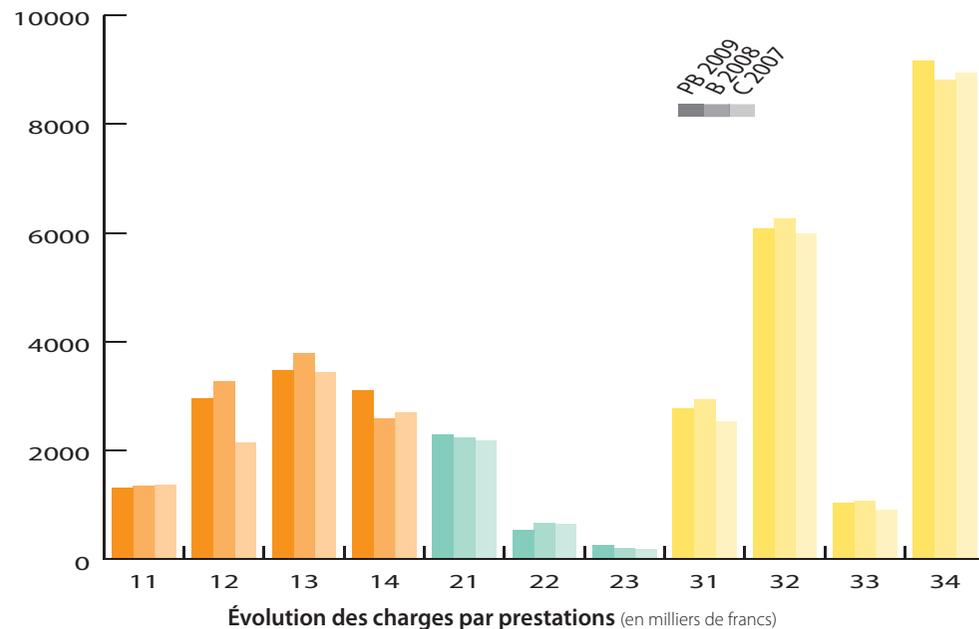
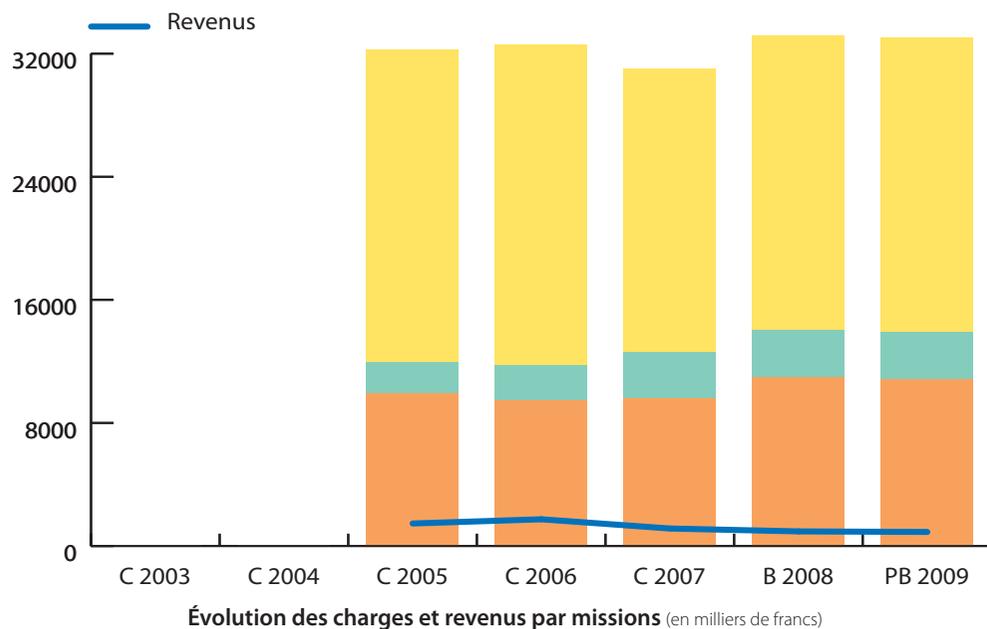
Musées d'art et d'histoire

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

En étroite collaboration avec la direction du Département de la culture, les missions et prestations des MAH ont été revues et alignées sur un modèle unique défini pour l'ensemble des institutions muséales et des bibliothèques. Ceci a impliqué une nouvelle définition des prestations et par conséquent engendré un certain nombre de modifications des règles de répartition.

Le poids relatif de chacune des trois missions reste stable. L'intention des MAH est de maintenir un tiers du budget en faveur de la « Conservation patrimoniale ». La part consacrée à la « Communication, diffusion et médiation » dépasse quant à elle la moitié du budget.



MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Musée d'ethnographie

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Enrichissement des collections par des dons, achats et missions sur le terrain conformément à la politique d'acquisition.
		12	Traitement et classement des collections	Aménagement et gestion de lieux adéquats pour les réserves accueillant les collections (déploiement de moyens préventifs contre les risques de détérioration, de vol et d'incendie). Mise en œuvre d'équipements de rangement et de moyens techniques de protection et de conditionnement des objets pour leur entreposage.
		13	Inventaire, informatisation et gestion des collections	Identification, inventaire et préparation des objets en vue de leur intégration aux collections; saisie informatique de toutes les informations en relation. Mise en place d'outils informatiques pour la maîtrise de ces informations, le suivi des prêts d'objets et la mise à disposition des documents photographiques. Travail relatif à la gestion de la bibliothèque (acquisitions, enregistrements), au prêt, aux lecteurs et à la politique d'échange.
		14	Conservation et entretien des collections	Surveillance permanente de l'état de conservation des collections. Traitements préventifs et curatifs ponctuels sur les collections. Entretien et restauration des objets.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches en vue de documenter les collections et les sociétés dont elles sont issues.
		22	Echanges scientifiques	Echanges scientifiques par la transmission et l'échange des informations collectées, la rédaction d'articles, la publication des recherches, la participation à des congrès, commissions et autres organisations scientifiques au Musée ou hors du Musée. Organisation et participation à des cycles de formation scientifique se déroulant au ou hors du Musée, par les scientifiques de l'institution.
		23	Formation	Enseignement et encadrement des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Organisation d'expositions dites de référence où l'accent est mis sur la présentation de longue durée des collections permanentes du MEG: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		32	Expositions temporaires	Organisation d'expositions de référence - où l'accent est mis sur les collections - et d'expositions de synthèse dans lesquelles les objets servent à une mise en perspective des sociétés et de leurs interactions: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		33	Activités didactiques	Conception et organisation de programmes variés de médiation culturelle destinés aux divers publics: groupes hors scolaire, classes de divers niveaux et parcours de visites guidées. Création de documents pédagogiques et brochures de vulgarisation à l'intention des visiteurs. Programmes de formation continue aux enseignants. Organisation d'ateliers, films, conférences et événements ponctuels de vulgarisation.
		34	Relation avec les publics	Travail relatif à l'accueil général du public (information, vente, etc.), à la surveillance (sécurité du public et des objets), à la communication institutionnelle et la promotion des activités du MEG. Mise à disposition de salles ou autres prestations pour des tiers.

Priorités et perspectives

2009 sera une année charnière pour le Musée d'ethnographie (MEG) avec le dépôt de la demande du crédit de construction de son agrandissement en vue de son vote et l'arrivée d'une nouvelle direction. Dans ce contexte, l'institution aura à cœur de consolider sa présence sur la scène culturelle par un programme fort d'expositions et d'activités destinées aux publics, afin de projeter l'image d'une ethnographie, science du présent, qui sait présenter les enjeux du monde actuel et futur. Si une visibilité forte sera recherchée par la diffusion culturelle, les deux autres missions essentielles du Musée ne seront pas négligées car les collections constituent le socle du Musée et le travail de recherche des conservateurs prépare son avenir.

Conservation patrimoniale

Avec le conseil d'experts, une attention particulière sera portée à la sécurisation des collections

(surveillance des objets et de leurs conditions, optimisation des rangements, restaurations, etc.). Le MEG doit identifier les priorités en matière de restauration des objets des collections de manière à y porter ses efforts et une mise à jour des processus de restauration sera entreprise. Par ailleurs, les conditions climatiques des dépôts doivent toujours faire l'objet d'une surveillance particulière avec la collaboration du Service de l'énergie.

Recherche scientifique

Les conservateurs mèneront à bien les travaux de recherche nécessaires au programme des expositions et activités de l'année (voir ci-dessous). Leurs travaux feront également l'objet de publications de catalogues et de supports de diffusion culturelle tels que le journal du Musée Totem et le MEG-Info.

Musée d'ethnographie

Mais 2009 sera aussi l'occasion d'un important travail de recherche entrepris collégalement par les conservateurs en préparation à la prochaine exposition « Le banquet » (2010); cette exposition qui réunit tous les départements du MEG cherche à créer une interaction entre ces départements, afin de fédérer les savoirs autour d'une politique commune de l'institution.

Les liens avec l'Université de Genève devraient connaître un nouveau développement et les enseignements donnés à l'Université de Lausanne seront maintenus.

Dans le cadre du Réseau international des musées d'ethnographie européens où le MEG vient d'être reçu comme membre associé, le MEG tient à renforcer sa présence, afin de développer des projets communs de recherche.

Diffusion culturelle

Le MEG inaugurera deux nouvelles expositions. A MEG Carl-Vogt, l'exposition « L'air du temps » dès la fin du premier trimestre offrira une présentation du thème de la construction sociale de la musique, du mariage anthropologique de la musique, mais sera aussi l'occasion de fêter le 50^{ème} anniversaire de la mort de Brailoiu, fondateur des Archives Internationales de Musiques Populaires (AIMP) dont le siège est au MEG. Plus tard, à MEG Conches, le MEG ouvrira l'exposition « Homo sovieticus » (titre de travail). Ce sera l'occasion de découvrir la nouvelle collection du MEG des objets témoins de l'époque de l'Union soviétique. Ces deux nouvelles expositions viendront compléter l'exposition « Medusa en Afrique » (dès fin 2008 à MEG Carl-Vogt).

Pour ces expositions, plusieurs alternatives d'accueil de groupes et d'ateliers seront conçus et offerts aux divers publics cibles (groupes scolaires, hors scolaires, visiteurs individuels).

Dans le cadre de ces expositions, mais aussi en dehors de celles-ci, le MEG organisera plusieurs conférences qui permettront de compléter et débattre des thèmes abordés.

En plus du Festival annuel d'anthropologie culturelle, le MEG proposera régulièrement un programme de films, notamment dans le cadre de son partenariat avec la TSR.

Support et administration générale

Une nouvelle direction prendra place dès février 2009 et l'administration comme l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices y apporteront tout leur appui pour poursuivre les missions du MEG avec un maximum d'efficacité. Une attention particulière sera apportée pour accroître l'acuité des outils de planification et d'allocation des ressources.

Le personnel bénéficiera de l'offre des cours de formation continue mise en place par la Direction des ressources humaines et, par ailleurs, l'application de la nouvelle Charte d'accueil sera approfondie dans le cadre de la formation continue organisée par nos huissiers-ières-surveillant-e-s.

Les différents corps de métier du MEG seront bien évidemment sollicités pour apporter leur soutien au projet d'agrandissement du Musée.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Présenter deux nouvelles expositions.	31	Nombre de nouvelles expositions.	2 nouvelles expositions.
Développer des programmes d'accueil dans les expositions pour les visiteurs et les visiteuses individuels et en groupes.	33	Nombre de programmes mis en place.	9 programmes.
Organiser le Forum annuel d'anthropologie visuelle (FAV).	22 et 33	Nombre de films projetés.	20 films.
Maintenir les liens avec les Université de Lausanne (Section langues et civilisations orientales) et Genève (Unité de Japonais/Fac. des lettres), et développer les liens avec l'Université de Genève par la création d'un cours d'ethnomusicologie à l'Unité de musicologie (Fac. des lettres) et d'un cours d'ethnologie au Département d'anthropologie et d'écologie.	22 et 23	Nombre de cours donnés.	4 cours.
Renforcer la présence du MEG dans le RIME (Réseau international des Musées d'ethnographie européens).	22	Nombre de réunions internationales auxquelles le MEG participera.	3 séances.

Musée d'ethnographie

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	2'107.5	26.3	14.5	16.7	1'972.0	25.0	18.2	20.1	1'921.9	22.6	40.2	28.7
11 Constitution et augmentation des collections	102.7	1.3	10.0	11.5	105.1	1.3	10.0	11.0	108.3	1.3	10.0	7.2
12 Traitement et classement des collections	1'090.0	13.6	0.0	0.0	1'050.6	13.3	0.0	0.0	1'184.7	13.9	0.3	0.2
13 Inventaire, informatisation et gestion des collections	622.0	7.8	4.5	5.2	564.8	7.2	8.2	9.1	586.2	6.9	29.9	21.3
14 Conservation et entretien des collections	292.8	3.6	0.0	0.0	251.5	3.2	0.0	0.0	42.7	0.5	0.0	0.0
2 Recherche	1'360.7	17.0	28.2	32.2	1'250.8	15.9	28.2	30.9	1'303.0	15.3	45.9	32.7
21 Recherche	349.0	4.4	0.0	0.0	322.9	4.1	0.0	0.0	485.3	5.7	0.4	0.2
22 Échanges scientifiques	935.3	11.6	28.2	32.2	858.1	10.9	28.2	30.9	764.3	9.0	45.5	32.5
23 Formation	76.4	1.0	0.0	0.0	69.8	0.9	0.0	0.0	53.4	0.6	0.0	0.0
3 Communication, diffusion et médiation	4'554.3	56.7	44.6	51.2	4'648.6	59.1	44.6	49.0	5'276.6	62.1	54.2	38.6
31 Collections permanentes	1'047.1	13.0	0.3	0.4	812.3	10.3	0.2	0.3	895.3	10.6	1.5	1.1
32 Expositions temporaires	1'275.2	15.9	43.4	49.7	1'622.4	20.6	43.5	47.7	2'201.5	25.9	30.8	22.0
33 Activités didactiques	355.3	4.4	0.1	0.1	342.5	4.4	0.1	0.1	207.7	2.4	1.5	1.0
34 Relation avec les publics	1'876.7	23.4	0.8	1.0	1'871.4	23.8	0.8	0.9	1'972.1	23.2	20.4	14.5
Total comptabilité analytique	8'022.5	100.0	87.3	100.0	7'871.4	100.0	91.0	100.0	8'501.5	100.0	140.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	0.2		0.2		0.2		0.2		18.7		18.7	
Charges et revenus non incorporables	8.5		-		8.5		-		-		-	
Total comptabilité générale	8'031.2		87.5		7'880.1		91.2		8'520.2		159.0	

Musée d'ethnographie

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	46	Support	Total
1	892.6	888.4	4.0	33.4	289.0	2'107.5	0.7	13.8	0.0	14.5
11	43.2	46.7	0.0	-	12.8	102.7	-	10.0	0.0	10.0
12	210.0	779.5	2.9	33.4	64.1	1'090.0	-	-	0.0	0.0
13	454.8	20.4	0.7	-	146.1	622.0	0.7	3.8	0.0	4.5
14	184.6	41.8	0.4	-	66.0	292.8	-	-	0.0	0.0
2	838.9	169.0	0.9	2.1	349.8	1'360.7	28.2	-	0.0	28.2
21	239.2	9.6	0.3	-	99.9	349.0	-	-	0.0	0.0
22	549.5	154.2	0.5	2.1	229.0	935.3	28.2	-	0.0	28.2
23	50.2	5.2	0.1	-	20.9	76.4	-	-	0.0	0.0
3	2'601.5	1'261.7	14.1	1.9	675.2	4'554.3	43.5	-	1.1	44.6
31	773.4	86.7	1.4	-	185.6	1'047.1	-	-	0.3	0.3
32	517.9	640.8	1.9	-	114.6	1'275.2	43.2	-	0.2	43.4
33	241.3	52.7	0.2	-	61.1	355.3	0.0	-	0.1	0.1
34	1'068.9	481.5	10.6	1.9	313.9	1'876.7	0.3	-	0.5	0.8
	4'333.0	2'319.1	19.0	37.5	1'314.0	8'022.5	72.4	13.8	1.2	87.3
	-	-	-	-	-	0.2	0.2	-	-	0.2
	-	-	8.5	-	-	8.5	-	-	-	-
	4'333.0	2'319.1	27.5	37.5	1'314.0	8'031.2	72.6	13.8	1.2	87.5

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Musée d'ethnographie

Commentaires

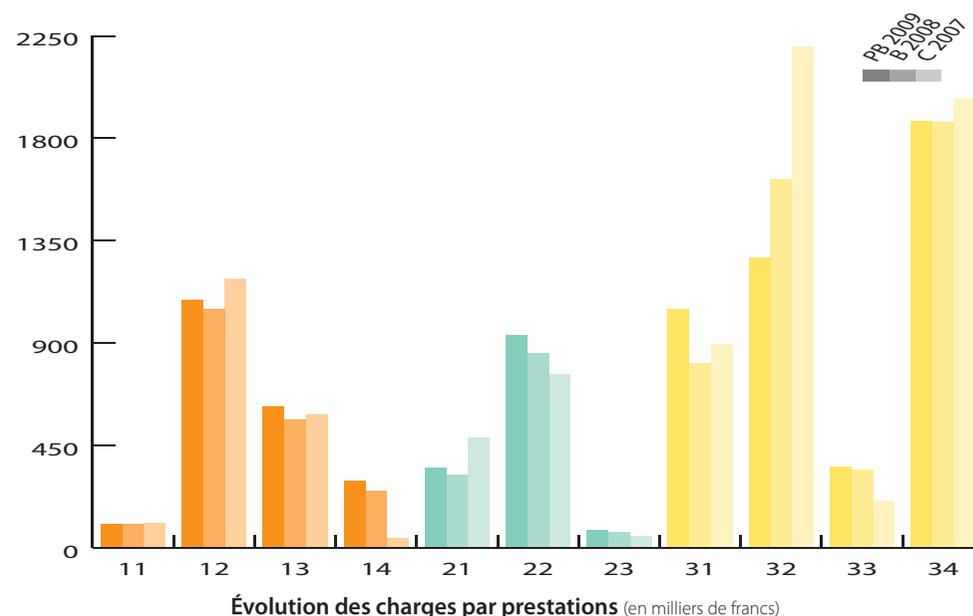
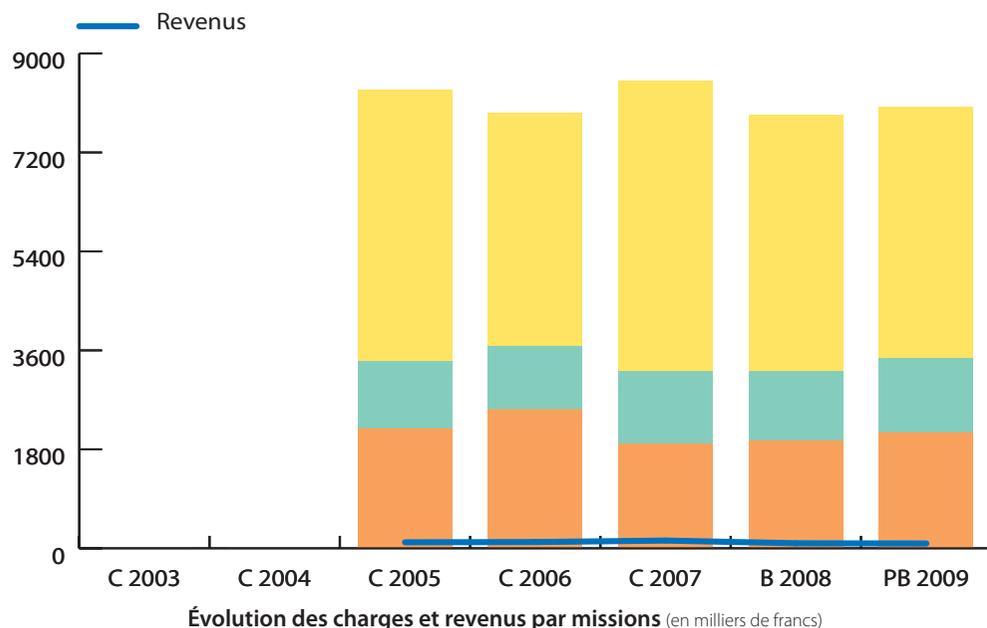
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

En étroite collaboration avec la direction du Département de la culture, les missions et prestations du MEG ont été revues et alignées sur un modèle unique défini pour l'ensemble des institutions muséales et des bibliothèques. Ceci a impliqué une nouvelle définition des prestations et par conséquent engendré un certain nombre de modifications des règles de répartition.

Près de 57% du budget devraient être consacrés en 2009 à la communication, diffusion et médiation culturelle, c'est-à-dire l'ensemble des prestations orientées vers nos publics. Tenir le devant de la scène aux yeux du grand public implique de soutenir ces prestations en y consacrant une part prédominante de nos ressources humaines et financières.

Ces activités se nourrissent également du travail accompli en amont par le personnel scientifique. Celui-ci mène les études nécessaires, et la constitution d'une équipe scientifique forte, intégrée dans un réseau international contribue à la qualité des prestations du Musée.

Il n'en demeure pas moins que le MEG ne doit pas négliger la conservation et doit se donner les moyens de mettre en œuvre les techniques actuelles pour préserver ses collections. En fonction des opportunités et contraintes, il peut s'opérer un glissement de l'une vers l'autre de ces missions, tant en ce qui concerne le prévisionnel que le réel.



**MUSÉUM D'HISTOIRE
NATURELLE**

Muséum d'histoire naturelle

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
		22	Echanges scientifiques	Echanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiant-e-s, diplômant-e-s, doctorant-e-s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes
		32	Expositions temporaires	Conception, scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

Le Muséum d'histoire naturelle (MHN) veillera en 2009, comme lors des années précédentes et dans le futur, à ce que l'équilibre soit maintenu entre ses trois missions essentielles : gestion des collections, diffusion du savoir et recherche scientifique. Le mandat d'un muséum est avant tout la conservation des archives de la vie fossile et actuelle ; son importance est d'autant plus capitale aujourd'hui quand notre planète est le théâtre de changements au sein de la biodiversité, changements qui pourraient être fatidiques pour l'homme. La recherche scientifique au sein de l'institution garantira la qualité des prestations offertes au public et autorisera le MHN à aborder les sujets d'une manière originale sans trahir la vérité scientifique.

Le Musée d'histoire des sciences (MHS) ne remplit pas pour l'instant la mission « recherche ». L'année 2009 sera donc employée à développer la recherche en histoire des sciences.

Collections

L'enrichissement des collections se poursuivra grâce aux missions sur le terrain, mais aussi grâce aux dépôts, dons et legs. Afin d'encourager ceux-ci :

- le MHN et le MHS démontreront, par le biais de publications faites par les chercheurs de l'institution ou étrangers, que les collections sont bien conservées et gérées ;
- le MHN et le MHS mettront leurs collections à disposition de la communauté scientifique inter-

ationale et du grand public, en poursuivant activement l'informatisation des collections et en mettant de nouvelles banques de données en ligne sur le site Web des deux musées.

Expositions et prestations diverses pour le public

En collaboration avec la société de volcanologie de Genève, le Muséum préparera la grande exposition temporaire sur les volcans qui sera présentée en 2010. Des expositions temporaires de moyenne à petite importance seront offertes. Le MHN et le MHS seront toujours prêts à réagir à l'actualité scientifique ou à saisir des opportunités avec de petites expositions, soit conçues par l'institution, soit empruntées à une autre structure. Le MHS présentera une exposition temporaire sur les moulins à eau.

Côté expositions permanentes, le Muséum poursuivra la rénovation de la galerie des invertébrés et de la galerie de minéralogie. Au 3^{ème} et 4^{ème} étages, un grand projet de redistribution des espaces et de rénovation des secteurs : histoire de l'homme, domestication, géologie de la Suisse et géologie du Pays de Genève sera mis en chantier. Au MHS la salle consacrée à H.-B. de Saussure sera transformée.

Les différentes prestations mises en place ces dernières années et qui sont appréciées, seront maintenues et améliorées. De nouvelles offres, qui mettront en scène différents acteurs du Département de la culture et du Canton, seront proposées : des excursions sur le terrain sur les traces de Töpffer

Muséum d'histoire naturelle

et de Saussure par exemple. Des formations continues pour les enseignants du primaire, du cycle et du collège seront offertes.

La présence du MHN et du MHS dans la région française voisine sera renforcée car ces musées drainent le public de la Haute-Savoie et de l'Ain. Ce dernier s'est en effet approprié les musées de Genève et non ceux de Grenoble et Lyon, trop éloignés.

Mise en place en 2007, la politique d'édition de catalogues d'exposition et de brochures pour les jeunes sera poursuivie.

Recherche scientifique

La recherche scientifique continuera à occuper la niche laissée libre par l'Université (la systématique des animaux) et à être étroitement liée aux collections. La direction encouragera et aidera les chercheurs et chercheuses à déposer des projets au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique ou à participer à des programmes internationaux susceptibles d'apporter un financement. La collaboration avec l'Université de Genève sera développée avec de nouvelles charges de cours. L'édition des deux revues scientifiques de niveau international, la Revue suisse de Zoologie et la Revue de Paléobiologie, sera maintenue; elle contribue au rayonnement de la Ville de Genève sur la scène scientifique internationale.

Support

La consolidation de la gestion de projet, afin d'améliorer l'efficacité de réalisation des projets transversaux, sera maintenue.

Une redéfinition de la répartition des groupes de nature comptable sera entreprise, de même que le renforcement de la démarche de recherche de financement par des sponsors.

En ce qui concerne les ressources humaines, la ritualisation de l'entretien d'évaluation sur la base du cahier des charges et d'objectifs annuels définis sera systématisée.

La formation continue des équipes chargées de la surveillance et de l'entretien dans le cadre de la Charte d'accueil sera poursuivie.

L'intégration du logo et de la ligne graphique retenue en 2008 sera poursuivie sur l'ensemble des supports de communication interne et externe, et une étude en vue de l'amélioration de la signalétique à l'intérieur du Muséum sera entreprise.

Le remplacement du parc de véhicules par des véhicules plus adaptés, moins gourmands et moins polluants a été soumis à la Cogeve.

Les travaux de rénovation globale de l'enveloppe des bâtiments d'expositions et scientifiques du Muséum devraient débiter, et une réorganisation des infrastructures d'accueil du public sera entreprise, de manière à améliorer le confort et les commodités des visiteuses et visiteurs individuels, des familles et des groupes.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre à disposition du public sur le site web les banques de données des collections du Muséum et du Musée d'histoire des sciences.	12	Nombre de fichiers mis sur le site du MHN et du MHS.	6 fichiers en 2009 (3 en 2008) (env. 10'000 objets par fichier).
Développer la collaboration avec l'Université de Genève.	23	Nombre de charges de cours à l'Université.	4 charges de cours en 2009 (2 en 2008).
Réorganisation d'expositions aux 3 ^{ème} et 4 ^{ème} étages (histoire de l'homme et domestication au 4 ^{ème} étage, géologie de la Suisse et géologie du pays de Genève au 3 ^{ème} étage, nouvelle conception de ces 3 expositions, meilleur cohérence de l'utilisation de l'espace). Cette réorganisation nécessitera une grande transformation des espaces d'exposition concernés.	31	Nombre d'expositions réorganisées.	3 expositions.
Organiser un (ou deux) événement(s) qui impliquera(en)t plusieurs acteurs et actrices du Département de la culture et de l'Université: excursion dans les Alpes sur les traces de Töpffer et/ou excursion sur les traces de de Saussure.	33	Nombre de participant-e-s aux excursions.	50 participant-e-s.
Organiser la fête du Muséum le jour de la fête internationale des musées (17.05.09).	33	Nombre de participant-e-s.	300 participant-e-s.

Muséum d'histoire naturelle

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	4'586.4	27.9	16.9	7.7	4'654.1	27.7	18.7	7.8	4'350.5	27.4	29.4	13.2
11 Constitution et augmentation des collections	872.7	5.3	0.3	0.1	893.1	5.3	15.5	6.5	872.4	5.5	17.3	7.8
12 Traitement et classement des collections	2'215.5	13.2	16.0	7.3	2'286.2	13.6	1.6	0.7	2'067.9	13.0	7.7	3.4
13 Inventaire et informatisation des collections	1'020.9	5.9	0.4	0.2	1'041.1	6.2	0.6	0.3	979.0	6.2	3.0	1.4
14 Conservation et entretien des collections	477.3	3.5	0.2	0.1	433.6	2.6	1.0	0.4	431.3	2.7	1.4	0.6
2 Recherche	3'069.4	18.7	27.3	12.6	3'249.1	19.4	28.3	11.9	2'859.3	18.0	24.0	10.7
21 Recherche	1'854.3	11.3	26.8	12.3	1'961.1	11.7	27.2	11.4	1'749.4	11.0	19.9	8.9
22 Echanges scientifiques	1'098.6	6.7	0.5	0.2	1'159.0	6.9	0.3	0.1	973.4	6.1	3.6	1.6
23 Formation	116.5	0.7	0.1	0.0	129.1	0.8	0.8	0.3	136.5	0.9	0.4	0.2
3 Communication, diffusion et médiation	8'758.2	53.4	173.6	79.7	8'886.4	52.9	191.5	80.3	8'645.0	54.5	169.8	76.1
31 Collections permanentes	1'644.4	10.0	0.5	0.2	1'424.5	8.5	26.0	10.9	1'554.0	9.8	3.9	1.7
32 Expositions temporaires	2'010.4	12.2	20.7	9.5	1'939.4	11.6	0.2	0.1	2'050.2	12.9	39.8	17.8
33 Activités didactiques	1'583.9	9.6	8.5	3.9	2'132.2	12.7	23.4	9.8	1'449.7	9.1	7.9	3.5
34 Relations avec les publiques	3'519.4	21.4	143.9	66.1	3'390.4	20.2	141.9	59.5	3'591.2	22.7	118.2	53.0
Total comptabilité analytique	16'413.9	100.0	217.8	100.0	16'789.6	100.0	238.5	100.0	15'854.8	100.0	223.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	38.0		38.0		20.0		20.0		76.3		76.3	
Subventions	37.7		-		36.7		-		25.5		-	
Total comptabilité générale	16'489.6		255.8		16'846.2		258.5		15'956.6		299.4	

Muséum d'histoire naturelle

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables				
	30	31	36	39	Support	Total	42	43	46	Support	Total
1	3'773.6	261.6	-	-	551.2	4'586.4	-	-	15.0	1.9	16.9
11	575.5	165.4	-	-	131.8	872.7	-	-	-	0.3	0.3
12	1'963.4	50.4	-	-	201.7	2'215.5	-	-	15.0	1.0	16.0
13	833.8	45.9	-	-	141.2	1'020.9	-	-	-	0.4	0.4
14	400.9	-	-	-	76.4	477.3	-	-	-	0.2	0.2
2	2'665.4	187.3	-	-	216.6	3'069.4	-	26.0	-	1.3	27.3
21	1'644.5	97.4	-	-	112.4	1'854.3	-	26.0	-	0.8	26.8
22	935.4	89.9	-	-	73.3	1'098.6	-	-	-	0.5	0.5
23	85.5	-	-	-	30.9	116.5	-	-	-	0.1	0.1
3	7'063.8	438.1	-	5.7	1'250.6	8'758.2	70.0	98.5	2.0	3.1	173.6
31	1'239.6	94.2	-	-	310.7	1'644.4	-	-	-	0.5	0.5
32	1'481.1	202.5	-	1.2	325.6	2'010.4	-	20.0	-	0.7	20.7
33	1'257.9	61.3	-	2.1	262.6	1'583.9	-	6.0	2.0	0.5	8.5
34	3'085.3	80.2	-	2.4	351.6	3'519.4	70.0	72.5	-	1.4	143.9
	13'502.9	887.0	-	5.7	2'018.4	16'413.9	70.0	124.5	17.0	6.3	217.8
	38.0	-	-	-	-	38.0	-	38.0	-	-	38.0
	-	-	37.7	-	-	37.7	-	-	-	-	-
	13'540.9	887.0	37.7	5.7	2'018.4	16'489.6	70.0	162.5	17.0	6.3	255.8

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Muséum d'histoire naturelle

Commentaires

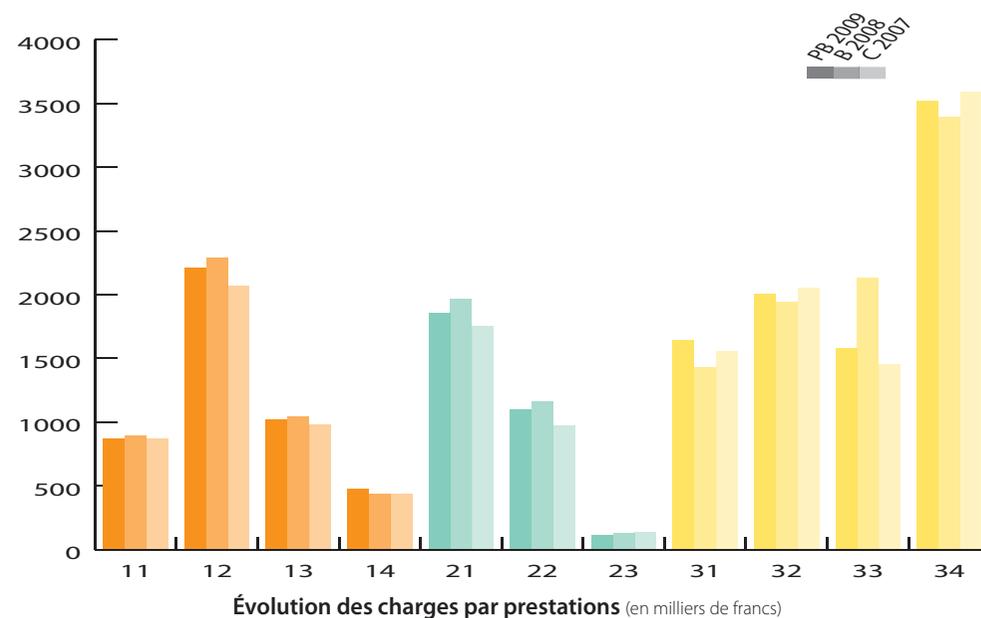
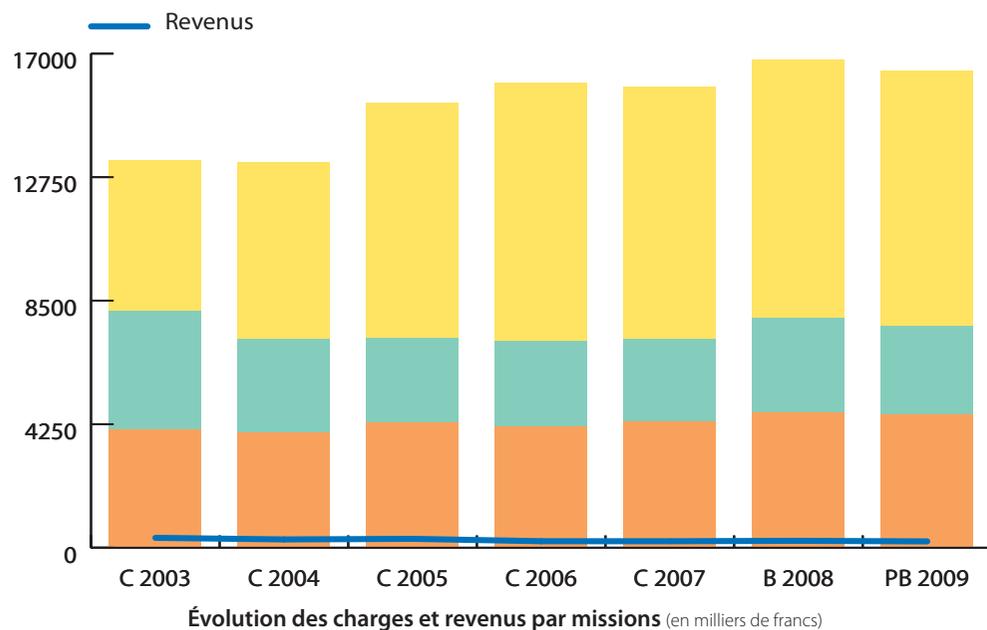
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

En étroite collaboration avec la direction du Département de la culture, les missions et prestations du MHN ont été revues et alignées sur un modèle unique défini pour l'ensemble des institutions muséales et des bibliothèques. Ceci a impliqué une nouvelle définition des prestations et par conséquent engendré un certain nombre de modifications des règles de répartition.

De manière générale, le budget de fonctionnement de l'institution est globalement stable.

Les écarts constatés mettent en évidence l'organisation bisannuelle de la « Nuit de la science ». Celle-ci impacte directement le budget 2008 :

- 33 augmentation de la prestation « Activités didactiques » d'environ 700'000 francs.



**BIBLIOTHÈQUES
ET DISCOTHÈQUES
MUNICIPALES**

Bibliothèques et discothèques municipales

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'ouvrages.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des ouvrages.
		13	Inventaires et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches sur les collections et les publics.
		22	Echanges scientifiques	Recherches, publications, conception et édition de bibliographies thématiques.
		23	Formation	Participation à l'accueil et la formation des étudiant-e-s, d'apprenant-e-s et stagiaires, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles.
		32	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		33	Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. service de prêt.

Priorités et perspectives

Aujourd'hui, les nouvelles évolutions, à la fois sociales, culturelles et technologiques font que la bibliothèque est de plus en plus perçue par la population comme un espace culturel d'accès à la connaissance plutôt que comme un simple espace pour emprunter un document. L'offre culturelle des bibliothèques s'élargit bien au-delà de l'imprimé avec pour conséquence que les usages sans inscription s'amplifient.

- Fidéliser les publics actuels dans leur diversité et susciter la curiosité de nouveaux publics pour les collections et les manifestations culturelles. Toucher les publics « éloignés » par des manifestations de proximité hors murs. Porter une attention particulière aux usagères et usagers non-inscrits qui fréquentent les bibliothèques afin de mieux en comprendre leurs attentes par le biais d'une enquête.
- Repenser l'aménagement des espaces qui se veulent de plus en plus confortables et accueillants. Il s'agit de proposer aux usagères et aux usagers des espaces où ils pourront s'installer et rester

pour lire et écouter sur place, pour écrire et faire des recherches, rencontrer et partager. Le secteur adulte de la bibliothèque de la Jonction sera ainsi complètement réaménagé.

- Permettre un accès le plus aisé et le plus large possible aux contenus sous toutes leurs formes. Afin de favoriser le partage des connaissances, la « bibliothèque hybride » qui offre des services sur place et à distance, se développe grâce à de nouveaux outils. Ainsi la bibliothèque devient une interface dynamique entre son public et un maximum de ressources documentaires, internes et externes.
- Former des usagers et des usagères aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et à leur utilisation courante est l'un des rôles que la bibliothèque peut jouer face à la problématique de la fracture cognitive et de la fracture numérique inhérente au développement des nouvelles technologies dont l'utilisation reste encore limitée aux plus aisés. Des ateliers orientés dans la formation à la recherche documentaire et l'autoformation seront organisés.

Bibliothèques et discothèques municipales

- Offrir un espace de convivialité et d'échanges en proposant des animations culturelles diversifiées. Aucune bibliothèque ne peut prétendre vivre aujourd'hui en autarcie documentaire. Coopération et partenariat, enjeux majeurs du développement, sont devenus deux mots clés de la profession. Les partenariats permettent de cibler les publics et de diversifier les formes d'accès au savoir. L'important partenariat avec la Délégation à la petite enfance reste prioritaire.
- Assurer la formation continue du personnel en particulier les formations métier par le biais d'ateliers spécialisés. Durant l'année 2009 les collaboratrices et collaborateurs des BMU travailleront à la mise en valeur et la mise en œuvre des principes édictés par l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs dans la Charte d'accueil et la Charte de collaboration.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en valeur les engagements et compétences présentées dans la charte d'accueil et la charte de collaboration.	11 et 13	Formation/atelier et conférence.	Une formation accompagnée d'ateliers, organisée en collaboration avec la Direction des ressources humaines; une conférence.
Développer et étendre la démarche de Gestion des collections vers de nouveaux secteurs documentaires.	21, 23 et 31	Groupes de sélection et maintien de cohérence de la collection – animations culturelles.	Création de 3 groupes de sélection, mise en place de groupes dans les sections jeunesse et discothèques — 3 animations culturelles spécifiques de mise en valeur des collections.
Développer l'offre en matière de formation à la recherche documentaire pour les usagers et usagères et proposer des ateliers de formation aux NTIC pour les publics faiblement qualifiés.	11, 23 et 31	Ateliers de formation pour groupes spécifiques.	Mise en place de deux ateliers pour les jeunes et les adultes, en particulier les personnes faiblement qualifiées. Mise en place d'un cours d'initiation pour les migrantes en collaboration avec l'OFCOM.
Mettre en place les achats des documents selon les règles de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics conformément à la loi.	Support	Définition des lots et changement des procédures.	Mise en œuvre de l'appel d'offres portant sur l'achat des documents.

Bibliothèques et discothèques municipales

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	8'626.8	42.0	2.5	0.2	8'494.4	42.5	5.0	0.4	8'139.4	40.1	8.4	0.6
11 Constitution et augmentation des collections	4'382.0	21.4	1.1	0.1	4'305.0	21.5	2.1	0.2	4'197.1	20.7	7.1	0.5
12 Traitement et classement des collections	1'105.8	5.4	0.4	0.0	1'002.7	5.0	0.8	0.1	1'044.3	5.1	0.4	0.0
13 Inventaires et informatisation des collections	1'816.5	8.9	0.6	0.0	1'876.2	9.4	1.2	0.1	1'518.6	7.5	0.5	0.0
14 Conservation et entretien des collections	1'322.5	6.4	0.4	0.0	1'310.6	6.6	0.9	0.1	1'379.3	6.8	0.4	0.0
2 Recherche	805.3	3.9	0.1	0.0	767.0	3.8	0.1	0.0	700.4	3.5	0.0	0.0
21 Recherche	372.1	1.8	0.0	0.0	346.7	1.7	0.0	0.0	290.5	1.4	0.0	0.0
22 Echanges scientifiques	390.5	1.9	0.0	0.0	380.4	1.9	0.0	0.0	369.5	1.8	0.0	0.0
23 Formation	42.7	0.2	0.0	0.0	39.9	0.2	0.0	0.0	40.5	0.2	0.0	0.0
3 Communication, diffusion et médiation	11'089.2	54.0	1'367.1	99.8	10'721.5	53.7	1'381.3	99.6	11'445.2	56.4	1'356.2	99.4
31 Expositions temporaires	810.3	3.9	0.1	0.0	653.1	3.3	0.3	0.0	867.4	4.3	0.2	0.0
32 Activités didactiques	283.5	1.4	0.1	0.0	267.2	1.3	0.1	0.0	281.6	1.4	0.1	0.0
33 Relations avec les publics	9'995.4	48.7	1'366.9	99.8	9'801.2	49.0	1'380.8	99.6	10'296.1	50.8	1'356.0	99.4
Total comptabilité analytique	20'521.3	100.0	1'369.6	100.0	19'982.9	100.0	1'386.3	100.0	20'285.0	100.0	1'364.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	42.1		42.1		40.5		40.5		107.5		107.5	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		16.6		-	
Total comptabilité générale	20'563.4		1'411.7		20'023.4		1'426.8		20'409.1		1'472.2	

Bibliothèques et discothèques municipales

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	39	Support	Total	42	43	45	46	Support	Total
1	3'647.2	1'686.8	318.4	67.7	2'906.6	8'626.8	-	-	-	-	2.5	2.5
11	1'575.9	1'526.0	22.5	4.8	1'252.7	4'382.0	-	-	-	-	1.1	1.1
12	573.9	0.5	56.5	12.0	463.0	1'105.8	-	-	-	-	0.4	0.4
13	850.5	0.5	238.5	50.7	676.2	1'816.5	-	-	-	-	0.6	0.6
14	647.0	159.9	0.9	0.2	514.6	1'322.5	-	-	-	-	0.4	0.4
2	623.3	77.8	-	-	104.2	805.3	-	-	-	-	0.1	0.1
21	306.7	14.1	-	-	51.3	372.1	-	-	-	-	0.0	0.0
22	283.9	59.2	-	-	47.5	390.5	-	-	-	-	0.0	0.0
23	32.7	4.5	-	-	5.5	42.7	-	-	-	-	0.0	0.0
3	7'333.7	244.3	602.2	135.6	2'773.4	11'089.2	7.1	380.7	828.3	148.5	2.5	1'367.1
31	409.4	240.8	-	7.5	152.6	810.3	-	-	-	-	0.1	0.1
32	206.5	0.1	-	-	76.9	283.5	-	-	-	-	0.1	0.1
33	6'717.8	3.4	602.2	128.1	2'543.9	9'995.4	7.1	380.7	828.3	148.5	2.3	1'366.9
	11'604.2	2'008.9	920.6	203.4	5'784.2	20'521.3	7.1	380.7	828.3	148.5	5.0	1'369.6
	-	42.1	-	-	-	42.1	-	42.1	-	-	-	42.1
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	11'604.2	2'051.0	920.6	203.4	5'784.2	20'563.4	7.1	422.8	828.3	148.5	5.0	1'411.7

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Bibliothèques et discothèques municipales

Commentaires

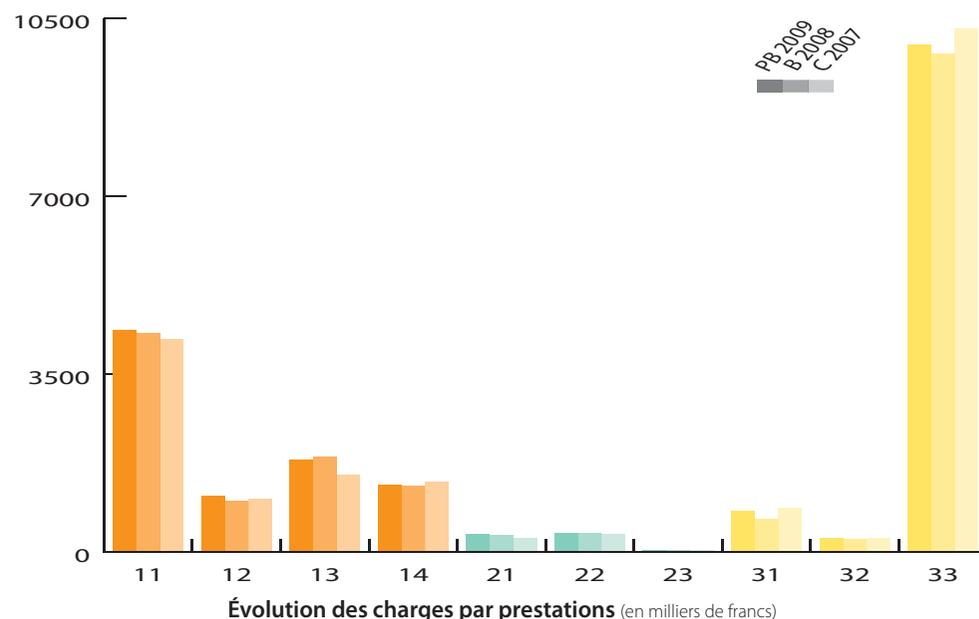
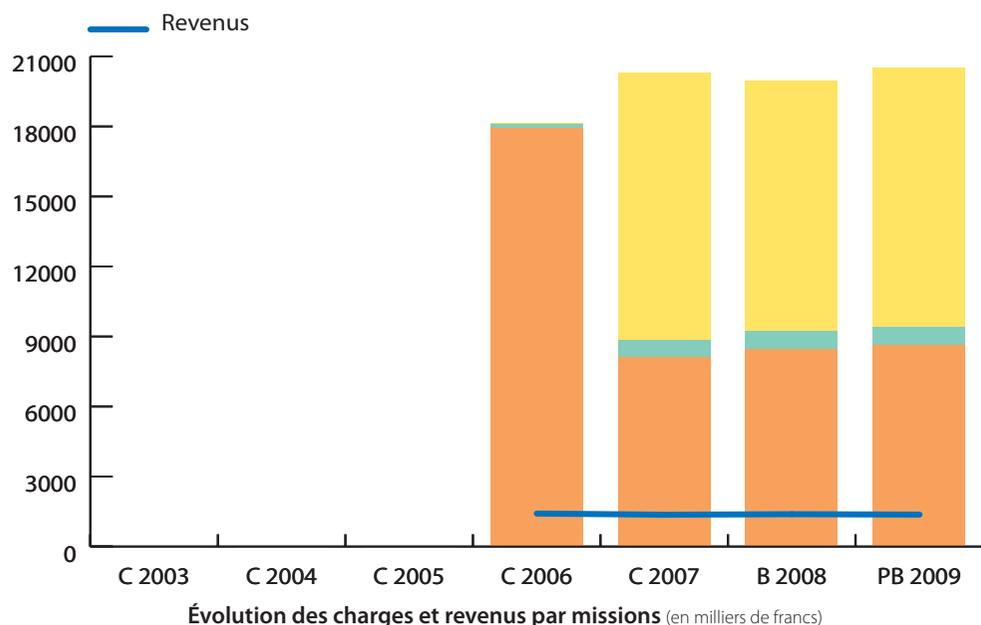
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

En étroite collaboration avec la direction du Département de la culture, les missions et prestations des Bibliothèques et discothèques municipales (BMU) ont été revues et alignées sur un modèle unique défini pour l'ensemble des institutions muséales et des bibliothèques. Ceci a impliqué une nouvelle définition des prestations et par conséquent engendré un certain nombre de modifications des règles de répartition.

La population perçoit de plus en plus les BMU comme un espace culturel d'accès à la connaissance : l'offre culturelle des BMU s'élargit bien au-delà des imprimés. Les BMU deviennent une bibliothèque «hybride» qui offre des services sur place et à distance grâce à de nouveaux outils.

Les BMU entendent donner les orientations principales suivantes pour 2009 :

- 1 Mettre en place les achats de documents selon les règles de l'Accord intercantonal sur les marchés publics conformément à la loi.
- 2 Développer et étendre la démarche de gestion des collections vers de nouveaux secteurs documentaires.
Mettre en valeur les engagements et les compétences présentés dans la charte d'accueil et la charte de collaboration.
- 32 Offrir des espaces de convivialité et d'échanges en proposant des manifestations culturelles.
- 33 Organiser des ateliers orientés vers la formation à la recherche documentaire et vers l'autoformation — en particulier pour les personnes faiblement qualifiées.
- 34 Fidéliser les publics dans leur diversité et susciter la curiosité de nouveaux publics pour les collections et les manifestations culturelles.



BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Bibliothèque de Genève

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'ouvrages.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des ouvrages.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21	Échanges scientifiques	Recherches, publications et collaboration dans les domaines de la BGE.
		22	Formation	Participation à l'accueil et la formation de stagiaires, d'apprenant-e-s et diplômant-e-s, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Expositions permanentes	Conception et réalisation d'expositions permanentes.
		32	Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Priorités et perspectives

Suite aux analyses que la Bibliothèque de Genève (BGE) a réalisées en 2007 sur ses missions fondamentales et son avenir – le projet « Transition BGE » -, un rapport de synthèse et un plan directeur ont établi la stratégie de l'institution pour ces prochaines années.

En 2009, la BGE continue dans les directions prises en 2008 et déploie encore plus largement son plan directeur. Un des enjeux majeurs pour cette année se cristallise autour de la bibliothèque numérique et se décline en trois volets qui seront menés de front :

- l'étape finale de rétroconversion des collections doit être commencée surtout pour les imprimés ; il s'agit d'un objectif majeur soumis cependant à l'acceptation par le CM de la PR la concernant ;
- la création de ces métadonnées doit permettre, peu à peu, la mise à disposition d'une importante bibliothèque numérique pour autant que la numérisation des collections concernées soit engagée avec une équipe créée dans le cadre des emplois solidarité ;
- l'environnement utilisateur de la bibliothèque numérique doit être étudié pour que le public en profite pleinement (outils de recherche, interfaces de travail, services web).

En matière de conservation des collections, plusieurs actions doivent être organisées. Les études menées mettent l'accent sur d'importants besoins en matière de conditions de conservation et d'état matériel des collections. Pour le premier point, des travaux doivent être planifiés. Pour ce qui concerne les collections elles-mêmes, un plan d'entretien général doit être établi et engagé. Pour 2009, une proposition de crédit extraordinaire du CA au CM est au PFI ; elle concerne la désacidification et le reconditionnement des collections.

En ce qui concerne la constitution des collections, la collaboration entre la BGE et les autres bibliothèques genevoises est une condition importante pour construire sa politique d'acquisition. La BGE doit également développer la vision des pôles d'excellence et de leurs implications. Par ailleurs, l'introduction des procédures de marchés publics constitue un objectif important pour 2009.

Pour les services au public, une question se pose : plus la rétroconversion des imprimés avancera, plus les catalogues sur fiches perdront leur utilité. Ils disparaîtront physiquement dans les 3-4 ans. La salle des catalogues représente aujourd'hui un endroit symbolique, celui vers lequel converge le public pour repérer les documents qu'il désire et chercher de l'information. Quel sera son avenir ?

Bibliothèque de Genève

En 2009, une réflexion sur cette question doit amener une proposition tenant compte des nouveaux besoins du public et des nouvelles missions des bibliothèques en matière d'accès à l'information et de service de référence (learning center). Le futur cœur de la bibliothèque lui donnera son identité, le structurera en profondeur et pour longtemps.

La formation du personnel doit s'inscrire dans cette perspective de mutation technologique et de nouvelles missions pour la BGE. L'effort entrepris en 2008 doit continuer.

Dans le domaine des collections patrimoniales, la BGE veut offrir au public toujours plus d'instruments de recherche (catalogues d'imprimés, de manuscrits, d'iconographie et d'affiches) consultables à distance, ce qui est aujourd'hui très demandé par le public et permet d'ouvrir l'accès à nos collections. Les bases de données spécifiques doivent être consolidées.

En matière de mise en valeur, il s'agit de développer et consolider la place de l'Espace Ami Lullin dans le paysage muséal et touristique genevois. Il doit devenir le centre de l'activité de mise en valeur de l'institution à travers les expositions présentées, les activités de médiation et les conféren-

ces qui y sont données. Par ailleurs la communication doit également se développer grâce à des moyens plus importants. Le site web de la BGE doit être refondu pour mieux répondre à la demande grandissante de ce moyen de communication. La Bibliothèque musicale et l'Institut et Musée Voltaire prévoient plusieurs projets dans ce domaine afin de consolider leur identité.

Plusieurs de ces projets seront menés en collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Genève qui rencontrent les mêmes problèmes que la BGE. Le renforcement du réseau reste un axe d'engagement fort dans la mesure où il ouvre des perspectives de collaboration pour résoudre certaines questions qu'une institution seule ne pourrait affronter, comme par exemple la numérisation des collections.

En ce qui concerne le bâtiment, le service doit établir le calendrier d'entretien du bâtiment afin de planifier sur plusieurs années les travaux nécessaires au maintien du bon état de la BGE, ce qui se révèle aujourd'hui indispensable.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Lancer de nouveaux travaux de numérisation des collections.	13	Nombre de projets lancés.	2 projets lancés (ouvrages du 16 ^{ème} siècle, Biographie genevoise).
Lancer un programme d'entretien et de conditionnement des collections.	14	Nombre d'ensembles reconditionnés.	2 ensembles reconditionnés (cote BGE Ba, collection iconogr. de l'IMV).
Développer la politique de mise en valeur.	32, 33 et 34	Nombre d'expos. à l'Espace Ami Lullin. Nombre d'animations à la Bibliothèque musicale. Nombre d'expositions à l'Institut et musée Voltaire. Nombre de publications.	2 expositions. 1 animation. 1 exposition. 1 publication.
Désheberber les collections.	11	Nombre de salles publiques « désheberbées ».	4 salles (S. de lecture, S. Bonivard, S. de bibliogr., Catal.).

Bibliothèque de Genève

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	8'066.4	58.6	950.6	86.8	8'438.6	59.9	893.9	86.1	8'548.5	60.7	1'150.8	86.6
11 Constitution et augmentation des collections	2'312.6	16.8	795.4	72.6	2'470.9	17.5	888.7	85.6	2'567.3	18.2	931.0	70.0
12 Traitement et classement des collections	2'096.8	15.2	1.4	0.1	2'112.2	15.0	1.4	0.1	2'145.6	15.2	1.3	0.1
13 Inventaire et informatisation des collections	3'010.8	21.9	153.6	14.0	3'171.5	22.5	3.6	0.3	3'134.2	22.3	218.3	16.4
14 Conservation et entretien des collections	646.3	4.7	0.2	0.0	684.0	4.9	0.2	0.0	701.5	5.0	0.2	0.0
2 Recherche	1'123.7	8.2	12.0	1.1	1'157.7	8.2	12.0	1.2	1'169.9	8.3	16.4	1.2
21 Echanges scientifiques	681.1	4.9	10.4	0.9	710.7	5.0	10.4	1.0	800.7	5.7	14.9	1.1
22 Formation	442.5	3.2	1.6	0.1	447.0	3.2	1.6	0.2	369.2	2.6	1.6	0.1
3 Communication, diffusion et médiation	4'574.2	33.2	132.3	12.1	4'503.2	31.9	132.3	12.7	4'359.5	31.0	161.9	12.2
31 Expositions permanentes	187.1	1.4	0.3	0.0	202.4	1.4	0.3	0.0	198.3	1.4	0.3	0.0
32 Expositions temporaires	155.3	1.1	0.3	0.0	170.7	1.2	0.3	0.0	153.4	1.1	0.3	0.0
33 Activités didactiques	975.6	7.1	1.1	0.1	1'006.5	7.1	1.1	0.1	1'105.1	7.9	1.1	0.1
34 Relations avec les publics	3'256.2	23.7	130.7	11.9	3'123.7	22.2	130.7	12.6	2'902.6	20.6	160.3	12.1
Total comptabilité analytique	13'764.3	100.0	1'094.9	100.0	14'099.5	100.0	1'038.2	100.0	14'077.8	100.0	1'329.2	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		87.1		87.1	
Charges et revenus non incorporables	-		36.5		-		17.3		-		37.6	
Subventions	30.7		-		30.5		-		30.1		-	
Total comptabilité générale	13'795.0		1'131.4		14'130.1		1'055.6		14'195.0		1'454.0	

Bibliothèque de Genève

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables						
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	45	46	Support	Total	
1	4'993.0	2'252.4	314.7	-	26.7	479.7	8'066.4	-	150.7	210.0	585.0	4.9	950.6	
11	605.6	1'612.5	3.6	-	0.3	90.6	2'312.6	-	0.0	210.0	585.0	0.4	795.4	
12	1'533.5	449.0	-	-	3.8	110.5	2'096.8	-	0.0	-	-	1.3	1.4	
13	2'400.5	43.2	300.0	-	21.7	245.3	3'010.8	-	150.7	-	-	2.9	153.6	
14	453.4	147.7	11.1	-	0.8	33.3	646.3	-	0.0	-	-	0.2	0.2	
2	629.8	22.5	-	-	-	471.4	1'123.7	-	7.1	-	-	4.9	12.0	
21	358.9	19.1	-	-	-	303.2	681.1	-	7.1	-	-	3.3	10.4	
22	270.9	3.4	-	-	-	168.2	442.5	-	0.0	-	-	1.6	1.6	
3	3'670.9	105.6	304.3	-	22.0	471.4	4'574.2	-	127.4	-	-	4.9	132.3	
31	118.6	39.7	-	-	-	28.7	187.1	-	0.0	-	-	0.3	0.3	
32	125.8	0.1	-	-	-	29.5	155.3	-	0.0	-	-	0.3	0.3	
33	810.4	7.4	-	-	-	157.9	975.6	-	0.0	-	-	1.1	1.1	
34	2'616.1	58.5	304.3	-	22.0	255.3	3'256.2	-	127.3	-	-	3.3	130.7	
	9'293.7	2'380.4	619.0	-	48.7	1'422.5	13'764.3	-	285.1	210.0	585.0	14.8	1'094.9	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	-	-	-	-	-	-	-	36.5	-	-	-	-	36.5	
	-	-	-	30.7	-	-	30.7	-	-	-	-	-	-	
	9'293.7	2'380.4	619.0	30.7	48.7	1'422.5	13'795.0	36.5	285.1	210.0	585.0	14.8	1'131.4	

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Bibliothèque de Genève

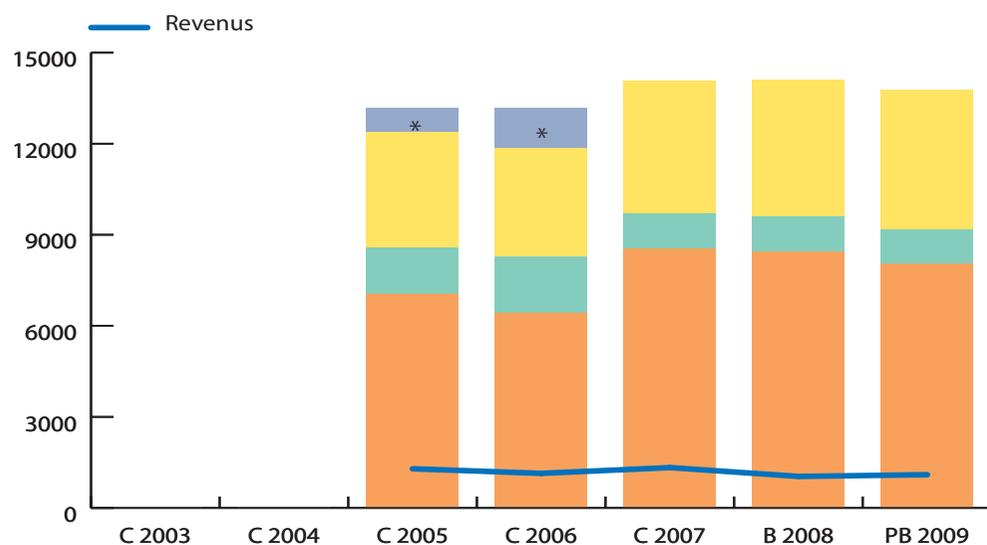
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le service de la Bibliothèque de Genève a considérablement remanié ces missions et prestations dans le cadre de la revue de l'ensemble des missions et prestations des services du Département.

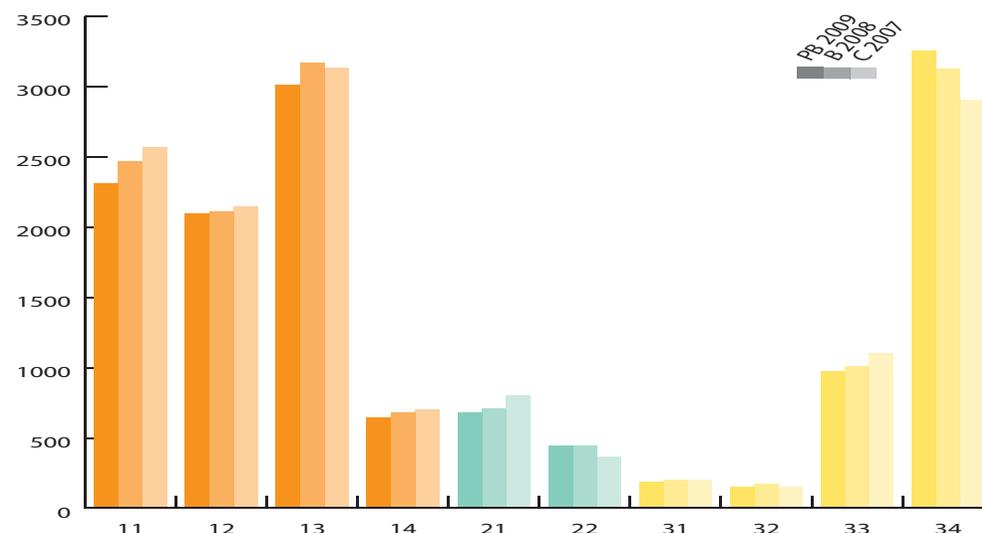
La présentation analytique montre que les charges et les revenus sont en baisse au projet de budget 2009 par rapport aux comptes 2007 et au budget 2008.

- 1 La mission « Conservation patrimoniale » absorbe environ 60% des charges du service. Cette mission est composée de toutes les prestations en lien avec les collections, de la constitution à la conservation.
Les revenus de la prestation 13 « Inventaire et informatisation des collections » concerne les travaux de rétroconversion des collections.
- 2 La mission « Recherche » est relativement basse. Cette mission se compose des prestations d'échanges scientifiques et de formation.
- 3 La mission « Communication, diffusion et médiation » absorbe les charges relatives aux expositions temporaire et permanente, les prêts entre bibliothèque, à domicile et les consultations sur places.
Les revenus de la mission 3 correspondent aux photocopies, aux frais de ports refacturés, aux recettes liées à la location des livres et aux amendes de retard.



* = missions abandonnées dès les comptes 2007 (dans le cadre du PB 2009).

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**ENVIRONNEMENT URBAIN
ET SÉCURITÉ**

**DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ**

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Direction et coordination	11	Soutien et conseils au Magistrat	Soutien et conseils au Conseiller administratif délégué dans l'exécution de ses tâches, travaux pour le CA, réponses aux objets du CM, auditions commissions spécialisées, suivi des séances, préparation de discours.
		12	Direction départementale	Supervision des services du département, coordination entre les services, contrôle de l'application de la politique du Magistrat, validation, supervision de la gestion du personnel, élaboration et supervision des budgets et des comptes, élaboration des rapports à l'appui, mise en place et supervision de la politique de communication. Elaboration et suivi des dossiers de coopération internationale: SIS et SAPP.
		13	Coordination interdépartementale	Conseil de direction, comités internes divers, contrôle de gestion, politique environnementale.
		14	Assistance juridique	Mise en application de la législation, élaboration de règlements, traitement des dossiers juridiques et suivi des dossiers judiciaires, appui juridique en matière de marchés publics.
		15	Délégation Agenda 21	Mise en place et supervision des actions liées à l'Agenda 21.
2	Environnement urbain et sécurité	21	Technologies de l'information	Elaboration de stratégies visant notamment l'ouverture des technologies à la population (Wifi, triple play).
		22	Définition de la politique de salubrité	Définition d'actions et mesures, élaboration de concepts visant à améliorer la propreté sur le domaine public, mise en œuvre de synergies à l'intérieur du département et collaboration avec les partenaires.
		23	Manifestations	Coordination, transversalité dans l'organisation de manifestations sur le domaine public, mise en commun des ressources du département.
		24	Définition de la politique d'utilisation et de contrôle du domaine public	Commissions consultatives avec les différents utilisatrices et utilisateurs, commercant-e-s, artisanes et artisans, foraines et forains, etc., contrôle des terrasses et empiètements sur le domaine public.
		25	Définition de la politique de sécurité	Participations de l'ACG aux frais du SIS, définition des compétences des ASM/AM, promotion de l'ilotage, coordination avec les services de sécurité cantonaux.
		26	Définition de la nouvelle orientation en matière de protection de la population/SAPP	Examen de la nouvelle législation fédérale, adaptation des structures, élaboration de nouvelles stratégies.
3	Relations externes	31	Information publique	Presse, média, site Internet, plaquettes, réponses aux suggestions et préoccupations du public.
		32	Représentation	Relations avec les divers départements de l'Etat dans le cadre de la définition de la politique de sécurité, de renouvellement de conventions, etc.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Priorités et perspectives

L'équipe de la direction du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), et plus particulièrement les conseillers et conseillères de direction, apportent leur soutien par leurs compétences respectives dans le développement des projets initiés par le Magistrat. Une attention particulière est portée aux relations avec les services opérationnels (services compétents) engagés dans la réalisation de ces projets.

La gestion transversale des dossiers importants — par exemple dans le cadre des grandes manifestations — nécessite la mise en œuvre d'une bonne coordination interdépartementale.

Un appui juridique est apporté aux services dans de nombreux domaines liés à l'évolution de la législation, à l'élaboration de règlements ou encore dans le cadre de la procédure des appels d'offres pour les marchés publics (AIMP).

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Fournir soutien et conseils au Magistrat.	11	Délai de réalisation des courriers, rapports et projets.	Tous les courriers, rapports et projets sont réalisés dans les délais fixés.
Assurer une bonne coordination interdépartementale.	12	Nombre de séances interdépartementales organisées.	Chaque projet (tel que proposition de crédit, manifestation, action de promotion, etc.) nécessitant une coordination donne lieu à l'organisation d'une séance interdépartementale.
Fournir une assistance juridique aux services.	14	Nombre de demandes d'appui juridique prises en charge.	Toutes les demandes d'appui juridique sont prises en charge par la direction du département.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Direction et coordination	1'532.2	74.4	-	-	1'481.4	74.4	-	-	1'297.6	74.7	-	-
11 Soutien et conseil au Magistrat	1'002.0	48.7	-	-	957.0	48.1	-	-	775.4	44.7	-	-
12 Direction départementale	276.0	13.4	-	-	270.5	13.6	-	-	273.6	16	-	-
13 Coordination interdépartementale	131.7	6.4	-	-	129.0	6.5	-	-	140.6	8.1	-	-
14 Assistance juridique	103.7	5.0	-	-	106.6	5.4	-	-	86.2	5.0	-	-
15 Délégation Agenda 21	18.8	0.9	-	-	18.2	0.9	-	-	21.8	1.3	-	-
2 Environnement urbain et sécurité	307.6	14.9	-	-	303.6	15.3	-	-	233.2	13.4	-	-
21 Technologies de l'information	87.2	4.2	-	-	86.1	4.3	-	-	50.3	2.9	-	-
22 Définition de la politique de salubrité	98.6	4.8	-	-	97.3	4.9	-	-	60.9	3.5	-	-
23 Manifestations	43.0	2.1	-	-	42.5	2.1	-	-	42.2	2.4	-	-
24 Définition de la politique d'utilisation et de contrôle du domaine public	27.6	1.3	-	-	27.3	1.4	-	-	27.5	1.6	-	-
25 Définition de la politique de sécurité	40.7	2.0	-	-	40.1	2.0	-	-	41.8	2.4	-	-
26 Définition de la nouvelle orientation en matière de protection de la population/SAPP	10.5	0.5	-	-	10.4	0.5	-	-	10.4	0.6	-	-
3 Relations externes	219.6	10.7	-	-	205.6	10.3	-	-	205.7	11.8	-	-
31 Information publique	106.3	5.2	-	-	105.5	5.3	-	-	113.4	6.5	-	-
32 Représentation	113.3	5.5	-	-	100.1	5.0	-	-	92.3	5.3	-	-
Total comptabilité analytique	2'059.4	100.0	-	-	1'990.6	100.0	-	-	1'736.6	100.0	-	-
Charges et revenus non incorporables	60.0		-		65.0		-		59.4		-	
Total comptabilité générale	2'119.4		-		2'055.6		-		1'795.9		-	

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Charges par chapitres comptables					
	30	31	35	Support	Total
1	991.3	36.6	-	504.3	1'532.2
11	732.7	6.2	-	263.1	1'002.0
12	155.2	0.3	-	120.6	276.0
13	69.0	0.1	-	62.6	131.7
14	34.5	30.1	-	39.2	103.7
15	-	-	-	18.8	18.8
2	258.6	0.4	-	48.6	307.6
21	75.9	0.1	-	11.2	87.2
22	90.9	0.1	-	7.5	98.6
23	39.2	0.1	-	3.7	43.0
24	22.0	0.0	-	5.6	27.6
25	22.0	0.0	-	18.7	40.7
26	8.6	0.0	-	1.9	10.5
3	81.9	76.1	-	61.5	219.6
31	30.2	50.0	-	26.0	106.3
32	51.7	26.1	-	35.5	113.3
	1'331.8	113.1	-	614.5	2'059.4
	-	-	60.0	-	60.0
	1'331.8	113.1	60.0	614.5	2'119.4

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

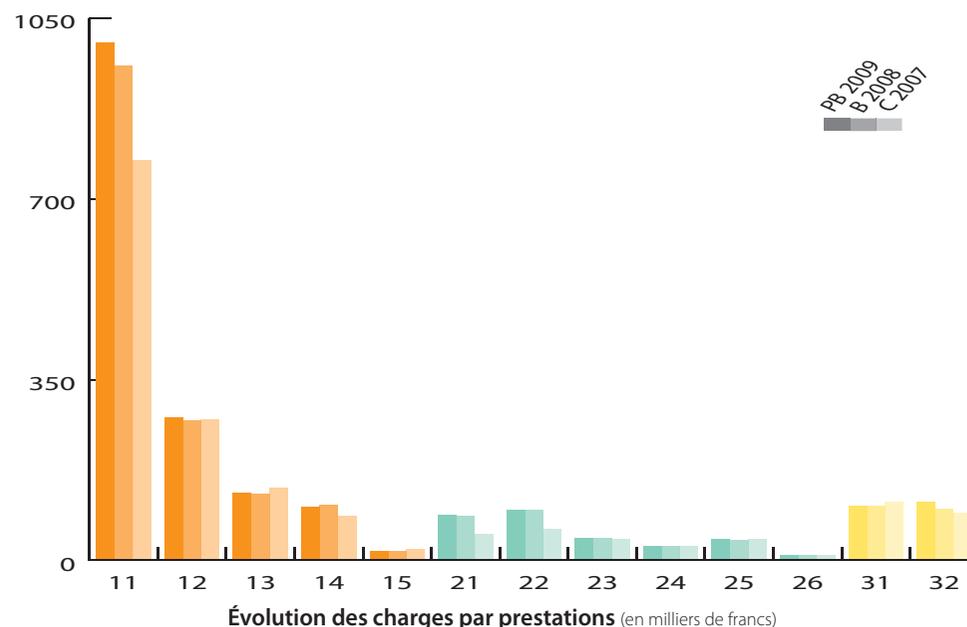
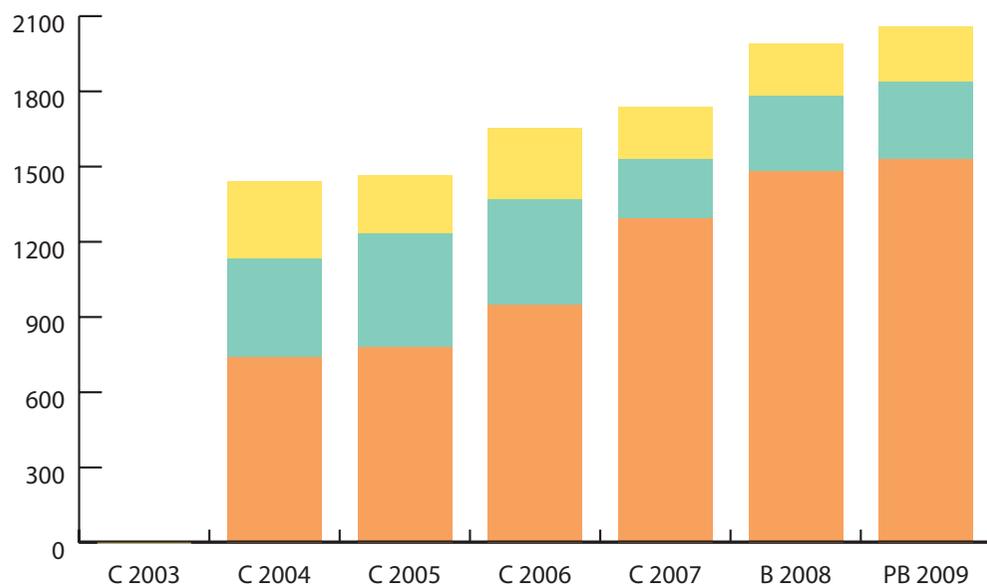
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Suite à la réorganisation, survenue en juin 2007, au sein de l'Administration municipale, le Service des sports a été déplacé dans le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports et trois nouveaux services (Direction des systèmes d'information et de communication, Voirie-Ville propre et Logistique et manifestations) ont été intégrés dans le Département de l'environnement urbain et de la sécurité.

² Ceci a eu notamment pour conséquence un changement au niveau de la mission 2 et de certaines prestations découlant de cette mission, ainsi qu'une augmentation globale des budgets 2008 et 2009 par rapport aux comptes 2007, en faveur des nouvelles prestations prises en charges (21 et 22 principalement).

La cotisation à la Commission intercommunale des déchets carnés (CIDEC) n'a pas été incorporée dans le calcul des coûts par prestations, afin de ne pas biaiser l'analyse pluriannuelle. Cette dépense figure sous la rubrique « Charges et revenus non incorporables ».



INCENDIE ET SECOURS

Incendie et secours

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Sapeurs-pompiers professionnels	11	Feu	Lutte contre le feu et ses effets sur l'ensemble du territoire Cantonal.
		12	Sauvetage	Sauvetage et dégagement des personnes et animaux, en situation périlleuse ou nécessitant une désincarcération.
		13	Assistance	Lutte contre les effets liés aux forces de la nature et contre les dangers des risques techniques.
		14	Autres interventions	Travaux d'assistance technique de préservation des installations industrielles ou de l'habitat.
		15	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs pompiers professionnels.
		16	Prestations pour des tiers	Travaux techniques, gardes et surveillances.
2	Sapeurs-sauveteurs	21	Sauvetage et transport	Transports sanitaires à la demande du 144 ou liés à une intervention.
		22	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs sauveteurs.
		23	Prestations pour des tiers	Gardes et surveillances.
3	Protection civile	31	Protection	Gestion d'une Organisation de Protection Civile (OPC). Protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence ainsi que la gestion de la mise à l'abri de la population. Entretien de la structure de protection. Protection des biens culturels.
		32	Instruction	Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection des personnes astreintes à la protection civile lors des cours de répétition.
		33	Coopération	Cours de formation pour la prévention ou la gestion des catastrophes. Échange de savoir-faire ou de prestations avec l'OIPC et le CICR.
		34	Prestations pour des tiers	Mise à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Piquet d'intervention pour le règlement ou le ravitaillement. Gestion de l'Organe communal de coordination et de conduite (ORCOC).
		35	Formations rapidement engageables (FORE)	Instruction, équipement et encadrement des membres des formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile.
4	Gestion des organismes de milice	41	Sapeurs-pompiers volontaires	Gestion organisationnelle et administrative des sapeurs pompiers volontaires du bataillon de la Ville de Genève.
		42	Sauveteurs auxiliaires	Gestion administrative du corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève.
		43	Gestion de l'OCoAE	Gestion de l'Office communal de l'Approvisionnement Économique (OCoAE). Application des mesures légales pour assurer l'approvisionnement de la commune et de sa population en denrées, matières premières et sources d'énergie d'importance vitale (RS 531).
5	Centre de formation	51	Formation	Mise à disposition d'un lieu et de personnel adapté à toute formation liée à la sécurité (Entreprises de la place, collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, astreints à la Pci, école de formation latine sapeurs-pompiers et sapeuses pompières professionnels).
		52	Locations et préservations	Mise à disposition ou location de l'infrastructure de formation (piste AR, salles de classes, container feu, etc.).
6	Encadrement et logistique	61	Travaux au profit de tiers	Remplissage d'extincteurs et réapprovisionnement en produits chimiques. Contrôle des appareils respiratoires, remplissage d'air et transvasage d'oxygène. Réparation de bâtiments, contrôle du matériel, travaux de buanderie et liés aux habits de travail.
		62	Techniques	Etablissement, mise à jour et distribution de plans, étude et organisation de la sécurité lors de manifestations, gestion des alarmes à domicile et lors d'intervention et gestion des points d'eau pour la commune et certains particuliers.
		63	Relations extérieures	Représentation du service dans les colloques, conférences ou réunions externes.

Incendie et secours

Priorités et perspectives

La principale perspective de l'année 2009 est le rapprochement entre le SIS et le SSA selon l'étude initiée en 2008 par le développement de diverses synergies, notamment le projet de création d'une caserne permanente et unique sur la rive droite.

L'année 2009 sera marquée également par l'entrée en vigueur du rattachement de la protection civile communale au SIS (y compris sous l'angle du redéploiement des locaux) et de la nouvelle législation cantonale en matière de protection civile (loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile).

Parallèlement à l'entrée en vigueur de la PCI XXI, il s'agira également de consolider la réforme sapeurs-pompiers XXI.

Une priorité sera donnée à la création à Richelien des conditions favorables à la mise en place d'un centre de compétences en matière de formation pour la Sécurité civile communale (Cecofor). A ce titre, Richelien accueillera en 2009 une école latine de formation de sapeurs-pompiers professionnels, suite à la reconnaissance officielle de cette profession.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Redéploiement de la CETA (Centrale d'engagement et de traitement des alarmes) dans de nouveaux locaux.	11, 21, 35 et 41	Mise en service de Polycom au niveau cantonal et acquisition du central téléphonique.	2 ^{ème} semestre 2009.
Mise en place du concept de sécurité lié à la réalisation du CEVA.	11, 12 et 21	Traitement juridique du recours lié aux servitudes de sécurité.	
Renouvellement du parc de véhicules du SIS dans le respect des normes écologiques sur la base du crédit alloué.	Support	Crédit d'investissement voté pour la période 2007-2009 afin de renouveler 10 véhicules.	Plusieurs véhicules.
Réorganisation des modes opérationnels des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires, incluant l'intégration des formations rapidement engageables de la protection civile (FORE).	35 et 41	Garantie de l'efficacité de la mobilisation par un renforcement des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires par des miliciens de la protection civile.	20 miliciens incorporés dans une FORE. 1 à 2 interventions combinées.
Introduction des systèmes de communication Polycom au niveau de la centrale d'alarme du SIS et des partenaires professionnels prioritaires.	Support	Equipement de la centrale d'alarme du SIS et introduction progressive des appareils radio.	Quelques appareils en fonction.

Incendie et secours

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Sapeurs-pompiers professionnels	30'358.6	60.5	12'382.1	64.4	30'199.0	61.7	10'897.1	63.1	28'900.4	62.0	11'548.2	68.0
11 Feu	23'790.1	47.4	9'976.4	51.9	23'833.5	48.7	8'606.7	49.8	22'624.2	48.5	8'922.2	52.5
12 Sauvetage	749.8	1.5	303.7	1.6	893.3	1.8	304.3	1.8	852.5	1.8	282.4	1.7
13 Assistance	3'139.4	6.3	1'635.5	8.5	3'105.9	6.3	1'460.8	8.5	2'972.0	6.4	1'949.2	11.5
14 Autres interventions	412.9	0.8	316.5	1.6	301.6	0.6	241.5	1.4	290.2	0.6	194.5	1.1
15 Instruction	1'175.3	2.3	-	-	1'361.1	2.8	0.0	0.0	1'380.0	3.0	5.9	0.0
16 Prestations pour des tiers	1'091.1	2.2	150.0	0.8	703.5	1.4	283.7	1.6	781.4	1.7	193.8	1.1
2 Sapeurs-sauveteurs	7'150.5	14.3	4'203.8	21.9	6'724.8	13.7	3'708.9	21.5	6'212.6	13.3	2'685.5	15.8
21 Sauvetage et transport	6'667.1	13.3	4'203.8	21.9	6'138.4	12.5	3'708.9	21.5	5'594.1	12.0	2'681.7	15.8
22 Instruction	367.3	0.7	-	-	435.8	0.9	-	-	449.2	1.0	2.5	0.0
23 Prestations pour des tiers	116.1	0.2	-	-	150.6	0.3	-	-	169.4	0.4	1.3	0.0
3 Protection civile	7'321.1	14.6	123.8	0.6	6'938.9	14.2	209.8	1.2	6'684.3	14.3	192.4	1.1
31 Protection	2'961.1	5.9	68.6	0.4	2'904.2	5.9	68.7	0.4	2'662.3	5.7	56.3	0.3
32 Instruction	1'372.0	2.7	52.9	0.3	1'376.8	2.8	139.5	0.8	1'288.4	2.8	135.3	0.8
33 Coopération	236.4	0.5	0.0	0.0	239.1	0.5	0.1	0.0	224.5	0.5	0.1	0.0
34 Prestations pour des tiers	2'579.7	5.1	1.5	0.0	2'418.8	4.9	1.4	0.0	2'509.0	5.4	0.7	0.0
35 Formations rapidement engageables (FORE)	171.8	0.3	0.8	0.0	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Gestion des organismes de milice	2'038.6	4.1	-	-	1'892.1	3.9	150.0	0.9	1'879.2	4.0	-	-
41 Sapeurs-pompiers volontaires	1'301.2	2.6	-	-	1'234.0	2.5	150.0	0.9	1'231.6	2.6	-	-
42 Sauveteurs auxiliaires	135.6	0.3	-	-	102.1	0.2	-	-	106.4	0.2	-	-
43 Gestion de l'OCoAE	601.8	1.2	-	-	556.0	1.1	-	-	541.2	1.2	-	-
5 Centre de formation	1'304.7	2.6	2'215.2	11.5	1'159.1	2.4	2'013.2	11.7	1'034.2	2.2	2'350.3	13.8
51 Formation	1'079.6	2.2	12.2	0.1	895.2	1.8	16.9	0.1	821.6	1.8	18.9	0.1
52 Locations et préservations	225.1	0.4	2'203.0	11.5	263.8	0.5	1'996.3	11.6	212.6	0.5	2'331.4	13.7
6 Encadrement et logistique	1'974.9	3.9	297.0	1.5	2'003.4	4.1	300.3	1.7	1'939.0	4.2	203.2	1.2
61 Travaux aux profits de tiers	112.1	0.2	-	-	217.4	0.4	0.0	0.0	233.8	0.5	1.7	0.0
62 Techniques	1'515.7	3.0	270.0	1.4	1'408.6	2.9	273.3	1.6	1'333.3	2.9	170.5	1.0
63 Relations extérieures	347.1	0.7	27.0	0.1	377.4	0.8	27.0	0.2	371.9	0.8	31.0	0.2
Total comptabilité analytique	50'148.3	100.0	19'221.9	100.0	48'917.3	100.0	17'279.2	100.0	46'649.6	100.0	16'979.4	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	801.3	-	801.3	-
Charges et revenus non incorporables	-	-	-	-	-	-	-	-	153.5	-	-	-
Subventions	94.7	-	-	-	1'182.6	-	-	-	185.9	-	-	-
Total comptabilité générale	50'243.0		19'221.9		50'099.9		17'279.2		47'790.3		17'780.8	

Incendie et secours

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables								
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	44	45	46	49	Support	Total
1	25'438.6	215.6	1'549.8	-	194.0	2'960.6	30'358.6	296.3	1'650.0	1'125.0	9'209.8	-	101.0	-	12'382.1
11	20'390.6	178.9	1'333.3	-	166.9	1'720.4	23'790.1	252.7	750.0	1'125.0	7'762.9	-	85.8	-	9'976.4
12	635.4	6.5	46.1	-	5.8	56.0	749.8	9.3	-	-	284.3	-	10.1	-	303.7
13	2'661.7	22.2	156.1	-	19.5	279.9	3'139.4	31.4	525.0	-	1'074.0	-	5.1	-	1'635.5
14	350.3	2.1	14.3	-	1.8	44.4	412.9	2.9	225.0	-	88.6	-	-	-	316.5
15	473.5	5.6	-	-	-	696.2	1'175.3	-	-	-	-	-	-	-	-
16	927.1	0.3	-	-	-	163.7	1'091.1	-	150.0	-	-	-	-	-	150.0
2	5'312.6	298.0	804.9	-	100.6	634.4	7'150.5	53.7	2'500.0	-	1'650.1	-	-	-	4'203.8
21	5'165.0	298.0	804.9	-	100.6	298.6	6'667.1	53.7	2'500.0	-	1'650.1	-	-	-	4'203.8
22	147.6	-	-	-	-	219.7	367.3	-	-	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	116.1	116.1	-	-	-	-	-	-	-	-
3	5'661.4	473.0	153.2	-	61.0	972.4	7'321.1	-	-	-	-	120.0	-	3.8	123.8
31	2'262.6	162.1	147.7	-	26.2	362.5	2'961.1	-	-	-	-	67.2	-	1.4	68.6
32	996.8	277.1	1.9	-	34.2	62.0	1'372.0	-	-	-	-	52.8	-	0.1	52.9
33	195.1	29.2	-	-	-	12.1	236.4	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0
34	2'206.9	4.6	3.6	-	0.6	364.0	2'579.7	-	-	-	-	-	-	1.5	1.5
35	-	-	-	-	-	171.8	171.8	-	-	-	-	-	-	0.8	0.8
4	1'246.5	381.8	-	-	117.1	293.2	2'038.6	-	-	-	-	-	-	-	-
41	799.0	299.1	-	-	106.0	97.1	1'301.2	-	-	-	-	-	-	-	-
42	-	38.5	-	-	-	97.1	135.6	-	-	-	-	-	-	-	-
43	447.5	44.2	-	-	11.1	99.0	601.8	-	-	-	-	-	-	-	-
5	692.4	75.7	11.1	-	2.6	522.9	1'304.7	335.6	1'798.0	-	-	-	80.3	1.3	2'215.2
51	520.6	22.9	11.1	-	2.1	522.9	1'079.6	-	-	-	-	-	10.9	1.3	12.2
52	171.8	52.8	-	-	0.5	-	225.1	335.6	1'798.0	-	-	-	69.4	-	2'203.0
6	1'331.5	5.0	3.5	-	0.4	634.4	1'974.9	-	297.0	-	-	-	-	-	297.0
61	35.1	3.6	-	-	-	73.4	112.1	-	-	-	-	-	-	-	-
62	1'086.1	1.1	-	-	-	428.5	1'515.7	-	270.0	-	-	-	-	-	270.0
63	210.3	0.3	3.5	-	0.4	132.6	347.1	-	27.0	-	-	-	-	-	27.0
	39'683.0	1'449.1	2'522.5	-	475.7	6'018.0	50'148.3	685.6	6'245.0	1'125.0	10'859.9	120.0	181.3	5.1	19'221.9
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	94.7	-	-	94.7	-	-	-	-	-	-	-	-
	39'683.0	1'449.1	2'522.5	94.7	475.7	6'018.0	50'243.0	685.6	6'245.0	1'125.0	10'859.9	120.0	181.3	5.1	19'221.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
41	Patentes, concessions
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contib. s/ affect
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions redistribuées
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Incendie et secours

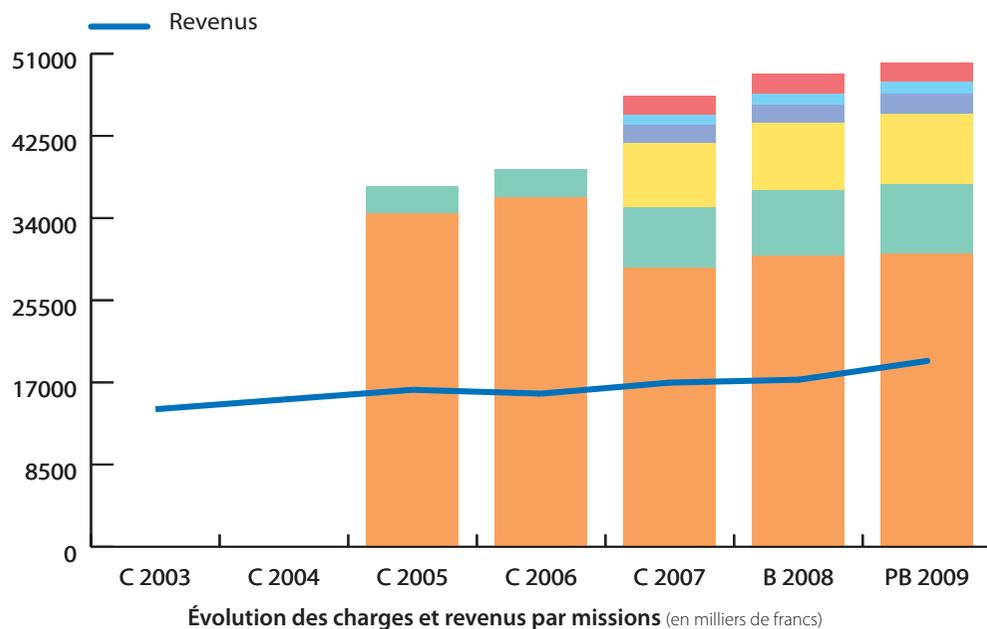
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

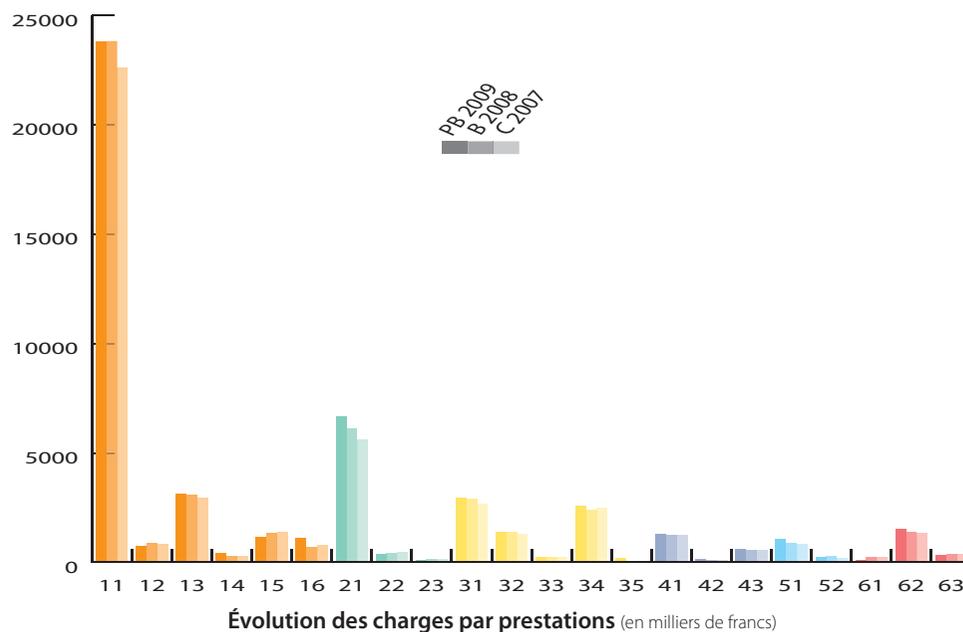
C'est dans le contexte du regroupement au 1er janvier 2009, du Service d'incendie et de secours et le Service d'assistance et de protection à la population approuvé par le Conseil Administratif, que ces deux services présentent sous une même entité la comptabilité analytique d'exploitation par missions et prestations pour l'exercice de projet de budget 2009.

Les missions et prestations ont été revues de manière à correspondre à la nouvelle structure mise en place. Les différents corps de métiers sont regroupés et forment les missions du Service. Certaines prestations, telles que les « 16 et 23 Prestations pour des tiers », existantes, ont été dupliquées et de nouvelles prestations ont été créées (15, 22 et 32 Instruction).

La présentation analytique montre que les charges et les revenus sont en augmentation entre les comptes 2007 et le projet de budget 2009, ceci est dû à l'implantation de la nouvelle tarification pour les interventions sapeurs-pompiers et à l'application de la convention pour les transports ambulanciers.



- 1 La mission « Sapeurs-pompiers professionnels », composée des interventions sur le terrain, de la formation et des activités de préservations, gardes et surveillances absorbe plus de 60% des charges et revenus totaux. Les charges sont composées en grande partie par le personnel et par les amortissements relatifs aux infrastructures nécessaires aux interventions. Les dédommagements provenant des communes et du canton compose en grande partie les revenus.
- 2 Les charges liées à la mission « Sapeurs-sauveteurs » sont composées essentiellement de personnel et des amortissements. Les revenus de cette mission sont en hausse au projet de budget 2009 suite à l'introduction, depuis le 1er avril 2008, des nouveaux tarifs liés à la convention avec Santé-Suisse.
- 35 La prestation « Formations rapidement engageables » (FORE), opérationnelle dès le 1er janvier 2009, est uniquement composée de charges dites de structure.
- 5 Les revenus de la mission « Centre de formation » sont composés majoritairement par la mise à disposition de salles, d'infrastructures et d'instructeurs pour les formations liées à la sécurité.



**SÉCURITÉ
ET ESPACE PUBLICS**

Sécurité et espace publics

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	11	Empiètements	Examiner les demandes d'utilisation accrue du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Vérifier le respect des conditions d'octroi.
		12	Procédés de réclame	Examiner du point de vue légal, réglementaire, conventionnel des demandes d'utilisation accrue du domaine public et des celles concernant le domaine privé relatives à des objets visibles du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Contrôler sur le terrain.
		13	Logistique Support	Répertorier sur PC les occupations du domaine public. Développer, maintenir et améliorer les applications propres aux services.
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21	Ilottage	S'assurer d'actions permanentes de proximité et mener des actions spéciales de prévention en matière de salubrité.
		22	Surveillance du domaine public	Contrôler le territoire en matière de stationnement et l'occupation du domaine public en matière d'installation saisonnières. Effectuer des rondes afin d'assurer la sécurité dans les parcs et lors de manifestations.

Sécurité et espace publics

Priorités et perspectives

Selon la planification en cours, l'exercice 2009 se caractérisera essentiellement par un réaménagement structurel du service en vue d'améliorer son rendement général.

Ce réaménagement permettra, notamment, d'améliorer les relations professionnelles qu'entretient le service avec les différents acteurs urbains (population, associations, services municipaux et cantonaux, gendarmerie, etc.).

Une réorganisation du corps des agents sera entreprise donnant, entre autres, plus d'autonomie aux postes de quartiers. Les missions des agents de sécurité municipaux (ASM) seront, au surplus, redéfinies. Le contrôle du stationnement sera attribué à une seule entité, améliorant la lisibilité pour les usagers et usagères.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Assurer le transfert de la mission « contrôle du stationnement » à une entité externe à la municipalité.	22	Nombre d'ASM dans les postes de quartiers.	AM de la Ville de Genève et Fondation des Parkings. Augmentation des effectifs dans les postes ASM de quartiers.
Réorganiser la procédure d'engagement des agents de sécurité municipaux, y compris développer une campagne de recrutement efficace.	Support	Nombre de candidats et pourcentage de dossiers retenus.	Candidats potentiels. Augmentation du contingent ASM.
Créer un système d'archivage de l'image permettant une gestion fine et pragmatique du domaine public.	13	État d'avancement de l'étude.	Etude préalable du dossier sur plans informatiques. Insertion de photos-montages dans les permissions pour occupation du domaine public.
Ajuster les tarifs des marchés à la réalité économique et à l'usage effectif du domaine public qu'ils engendreront ; parallèlement créer un système de facturation mensuelle des marchés pour les commerçants « au ticket » permettant la suppression de la carte de perception journalière.	11	Analyses des comptes.	Commerçants œuvrant sur les marchés.
Développer la section « procédés de réclame » en intégrant des contrôleurs du domaine public ayant pour tâche principale le contrôle systématique des rues.	12	Statistiques du service. Analyses des comptes.	L'ensemble des commerces sis en Ville de Genève. Mise à jour des fichiers « procédés de réclame ».

Sécurité et espace publics

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	7'152.3	22.1	26'873.3	63.2	7'123.1	22.1	25'945.2	59.6	6'452.2	22.4	27'819.3	61.2
11	Empiètements	3'924.5	12.1	22'962.3	54.0	3'914.4	12.2	22'039.4	50.6	3'583.6	12.5	23'957.5	52.7
12	Procédés de réclame	1'947.7	6.0	3'904.7	9.2	1'936.8	6.0	3'899.4	9.0	1'722.6	6.0	3'853.2	8.5
13	Logistique support	1'280.1	4.0	6.2	0.0	1'271.9	3.9	6.3	0.0	1'146.0	4.0	8.7	0.0
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	25'166.5	77.9	15'638.7	36.8	25'082.9	77.9	17'585.5	40.4	22'301.9	77.6	17'638.9	38.8
21	Ilottage	12'686.3	39.3	81.1	0.2	12'660.4	39.3	55.8	0.1	11'363.9	39.5	97.7	0.2
22	Surveillance du domaine public	12'480.1	38.6	15'557.7	36.6	12'422.5	38.6	17'529.8	40.3	10'938.1	38.0	17'541.2	38.6
Total comptabilité analytique		32'318.8	100.0	42'512.0	100.0	32'206.0	100.0	43'530.7	100.0	28'754.1	100.0	45'458.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		533.6		533.6	
Charges et revenus non incorporables		1'500.0		-		1'500.0		-		2'991.8		-	
Subventions		4'609.9		-		3'609.6		-		5'312.6		-	
Total comptabilité générale		38'428.7		42'512.0		37'315.6		43'530.7		37'592.1		45'991.9	

Sécurité et espace publics

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	45	49	Support	Total
1	4'916.6	659.2	16.1	231.5	-	296.0	1'032.9	7'152.3	26'170.0	295.9	-	397.5	9.8	26'873.3
11	2'956.5	117.5	9.7	-	-	221.6	619.2	3'924.5	22'310.0	248.9	-	397.5	5.9	22'962.3
12	965.4	517.4	3.2	231.5	-	26.5	203.8	1'947.7	3'860.0	42.8	-	-	1.9	3'904.7
13	994.6	24.3	3.3	-	-	48.0	209.9	1'280.1	-	4.2	-	-	2.0	6.2
2	21'661.0	420.6	210.7	-	-	675.5	2'198.7	25'166.5	-	15'542.6	5.0	-	91.2	15'638.7
21	10'953.9	227.8	51.1	-	-	346.3	1'107.2	12'686.3	-	30.2	5.0	-	45.9	81.1
22	10'707.1	192.7	159.6	-	-	329.2	1'091.5	12'480.1	-	15'512.4	-	-	45.3	15'557.7
	26'577.5	1'079.8	226.9	231.5	-	971.6	3'231.5	32'318.8	26'170.0	15'838.5	5.0	397.5	101.0	42'512.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	1'500.0	-	-	-	-	1'500.0	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	4'609.9	-	-	4'609.9	-	-	-	-	-	-
	26'577.5	1'079.8	1'726.9	231.5	4'609.9	971.6	3'231.5	38'428.7	26'170.0	15'838.5	5.0	397.5	101.0	42'512.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Sécurité et espace publics

Commentaires

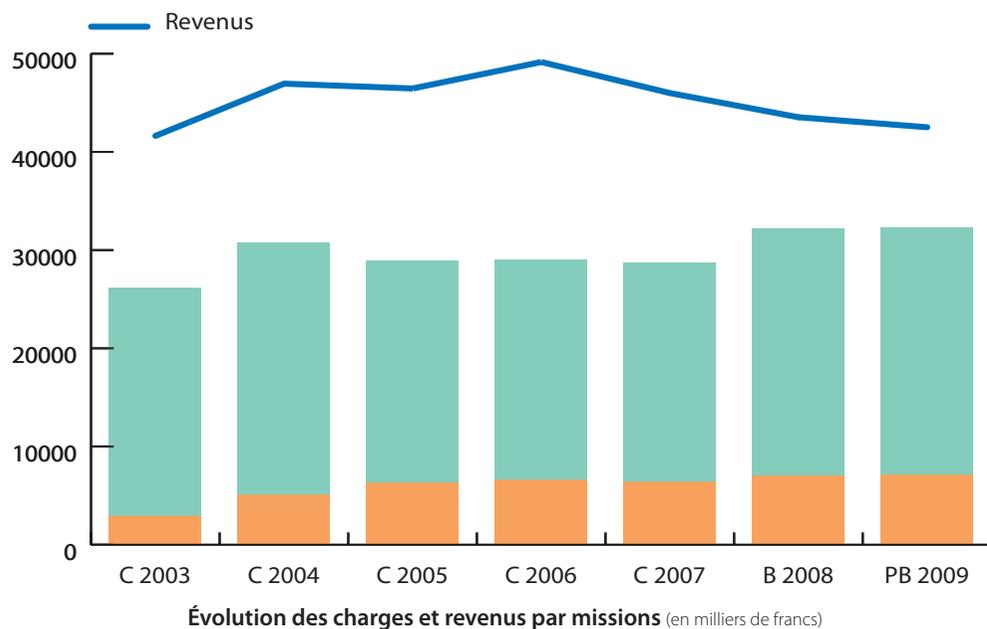
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

A titre liminaire, les chiffres annoncés pour le projet de budget 2009 peuvent être modifiés en raison, principalement, du recyclage de 61 agents municipaux (AM) ; à ce jour, compte tenu de la non connaissance de l'affectation de ce personnel, il est impossible de se déterminer sur les implications chiffrées des charges et revenus par missions et prestations.

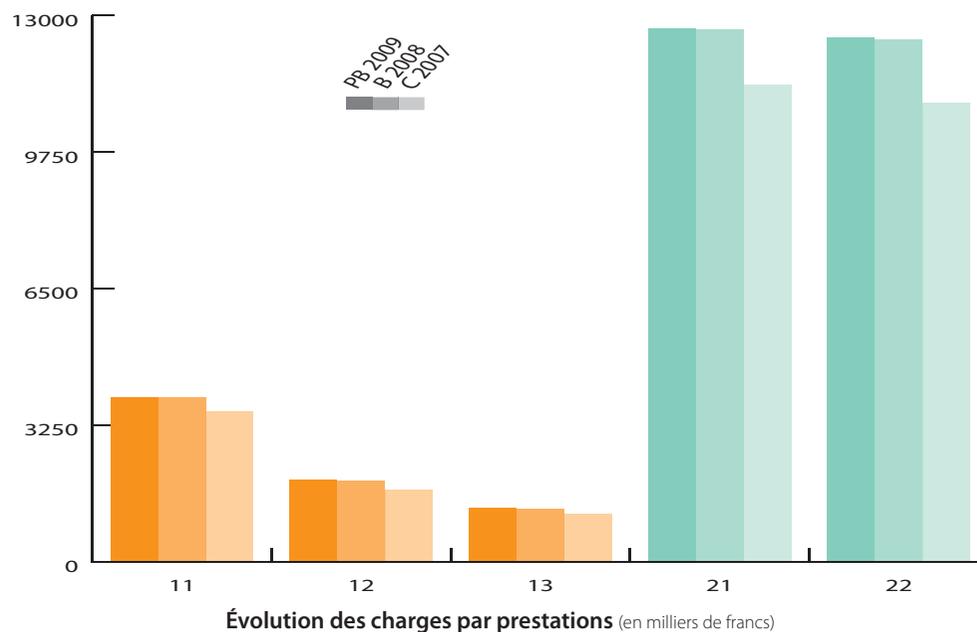
Les charges et revenus non incorporable contiennent pour les 3 exercices, les pertes sur débiteurs et pour les comptes 2007 uniquement, la variation de provision de pertes sur débiteurs.

Le total de la comptabilité analytique (hors subventions et charges non incorporables) montre que le budget 2008 et le projet de budget 2009 sont relativement stables. Par contre, les comptes 2007 sont nettement plus bas.

Les charges du personnel sont plus basses aux comptes 2007.



- 1 Mission « Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public » : en référence au premier paragraphe de ces commentaires, les charges de personnel liées à cette mission seront plus élevées compte tenu de la transhumance du personnel de la mission 2.
- 22 Prestation 2210 « Gérer le stationnement » :
Compte tenu de la disparition de 61 AM chargés uniquement du contrôle du stationnement, les revenus découlant des amendes d'ordre baisseront de façon significative malgré une externalisation de l'activité.



**DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

Direction des systèmes d'information et de communication

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Direction et administration	11	Conseils et assistance	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs aux marchés publics, ainsi qu'en matière juridique, au management des systèmes d'information et de communication.
2	Exploitation	21	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à l'exploitation des systèmes d'information et de communication.
		22	Systemes	Évolution et maintenance des serveurs et autres infrastructures relatives aux technologies de l'information et de la communication.
		23	Télécommunications (sécurité)	Évolution et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.
3	Microinformatique	31	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à la microinformatique.
		32	Équipement microinformatique	Installation et maintenance du matériel et des logiciels microinformatiques.
4	Développement	41	Conseils, assistance, réalisation et maintenance	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs au développement et à la maintenance des systèmes d'information.

Direction des systèmes d'information et de communication

Priorités et perspectives

L'avènement de la société de l'information se traduit par l'omniprésence des technologies de l'information et de la communication dans notre quotidien.

L'Administration municipale n'échappe pas à cette évolution. Les services s'appuient toujours plus sur la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), dont les prestations s'ouvrent aussi au public et concourent en particulier à la démocratisation de l'accès à Internet.

De centre de coûts, la DSIC se transforme en centre de valeurs. La nature de la mission du service change. La complexité, l'étendue et le volume de ses prestations augmentent rapidement. Un dysfonctionnement d'un système d'information et de communication est désormais susceptible d'affecter peu ou prou toutes les prestations de la Ville de Genève. Paradoxalement, le travail accompli par la DSIC est rarement mis en lumière et demeure largement méconnu du public, voire des autorités.

Les technologies de l'information et de la communication ont une présence souvent évidente — à travers l'utilisation d'ordinateurs et de téléphones —, mais elles se révèlent parfois plus subtilement dans le monde numérique qui nous entoure, depuis les systèmes électroniques de paiement jusqu'aux complexes interfaces de pilotage d'infrastructures. Leur mise en place — effectuée historiquement par d'autres services — est désormais confiée à la DSIC qui dispose des compétences méthodologiques, juridiques, techniques et scientifiques pour concevoir, développer, installer, gérer et entretenir ces outils. La généralisation des systèmes d'information et de communication nécessite en contrepartie des ressources additionnelles. En 2009, le CA propose d'allouer 12 postes supplémentaires à la DSIC.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mise en place du nouveau site web de la Ville de Genève : - Cohérence de ton et d'image, - Prestations en ligne, - Création des liens.	41	Nombre de sites intégrés. Nombre de prestations en ligne. Nombre de « services » participatifs .	Tous les sites départementaux. 7 prestations. 3 services.
Démocratisation de l'accès à Internet.	32, 23	Nombre de sites Wi-Fi publics. Nombre d'ordinateurs à disposition du public pour accéder à Internet.	10 nouveaux sites Wi-Fi publics. 30 nouveaux ordinateurs à l'usage du public.
Intégration de la téléphonie dans l'informatique (voix sur IP ou « VoIP »).	23	Nombre de téléphones « IP » sur le réseau de la Ville de Genève.	30%.
Mise en œuvre du réseau national de sécurité POLYCOM en Ville de Genève.	23	Nombre de services intégrés au réseau de sécurité national	Tous les services concernés (SIS/SAPP, SEEP et LOM/Voirie).

Direction des systèmes d'information et de communication

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Direction et administration	669.8	3.8	-	-	454.3	3.0	-	-	339.4	2.5	-	-
11 Conseils et assistance	669.8	3.8	-	-	454.3	3.0	-	-	339.4	2.5	-	-
2 Exploitation	6'784.0	39.1	-	-	5'356.8	35.4	-	-	5'218.1	38.2	-	-
21 Conseils, assistance et réalisation	1'558.2	9.0	-	-	1'417.1	9.4	-	-	1'418.3	10.4	-	-
22 Systèmes	1'778.0	10.2	-	-	1'931.5	12.8	-	-	1'673.1	12.3	-	-
23 Télécommunications	3'447.7	19.9	-	-	2'008.2	13.3	-	-	2'126.8	15.6	-	-
3 Microinformatique	4'305.5	24.8	2.6	100.0	3'646.4	24.1	92.6	100.0	2'924.6	21.4	111.6	100.0
31 Conseils, assistance et réalisation	2'205.7	12.7	-	-	1'938.2	12.8	-	-	1'627.5	11.9	-	-
32 Equipement microinformatique	2'099.9	12.1	2.6	100.0	1'708.2	11.3	92.6	100.0	1'297.1	9.5	111.6	100.0
4 Développement	5'605.9	32.3	-	-	5'679.3	37.5	-	-	5'154.6	37.8	-	-
41 Conseils, assistance, réalisation et maintenance	5'605.9	32.3	-	-	5'679.3	37.5	-	-	5'154.6	37.8	-	-
Total comptabilité analytique	17'365.2	100.0	2.6	100.0	15'136.8	100.0	92.6	100.0	13'636.7	100.0	111.6	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	47.8	-	47.8	-
Charges et revenus non incorporables	3'816.1	-	-	-	3'816.1	-	-	-	81.2	-	-	-
Total comptabilité générale	21'181.3		2.6		18'952.9		92.6		13'765.8		159.4	

Direction des systèmes d'information et de communication

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	132.0	19.9	304.0	16.9	196.9	669.8	-	-
11	132.0	19.9	304.0	16.9	196.9	669.8	-	-
2	3'348.9	311.9	1'070.1	59.5	1'993.6	6'784.0	-	-
21	976.7	-	-	-	581.5	1'558.2	-	-
22	1'061.8	84.0	-	-	632.1	1'778.0	-	-
23	1'310.3	227.8	1'070.1	59.5	780.0	3'447.7	-	-
3	1'737.3	166.4	438.6	24.4	1'938.8	4'305.5	2.6	2.6
31	1'042.4	-	-	-	1'163.3	2'205.7	-	-
32	694.9	166.4	438.6	24.4	775.5	2'099.9	2.6	2.6
4	3'207.3	97.5	256.8	14.3	2'030.0	5'605.9	-	-
41	3'207.3	97.5	256.8	14.3	2'030.0	5'605.9	-	-
	8'425.5	595.7	2'069.5	115.2	6'159.3	17'365.2	2.6	2.6
	-	-	-	-	-	-	-	-
	81.1	3'735.0	-	-	-	3'816.1	-	-
	8'506.6	4'330.7	2'069.5	115.2	6'159.3	21'181.3	2.6	2.6

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des systèmes d'information et de communication

Commentaires

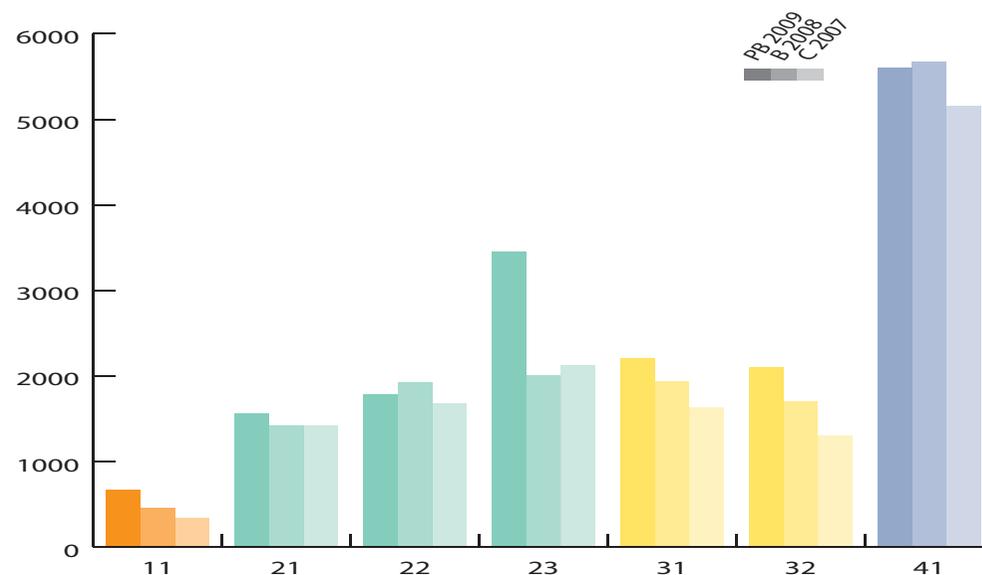
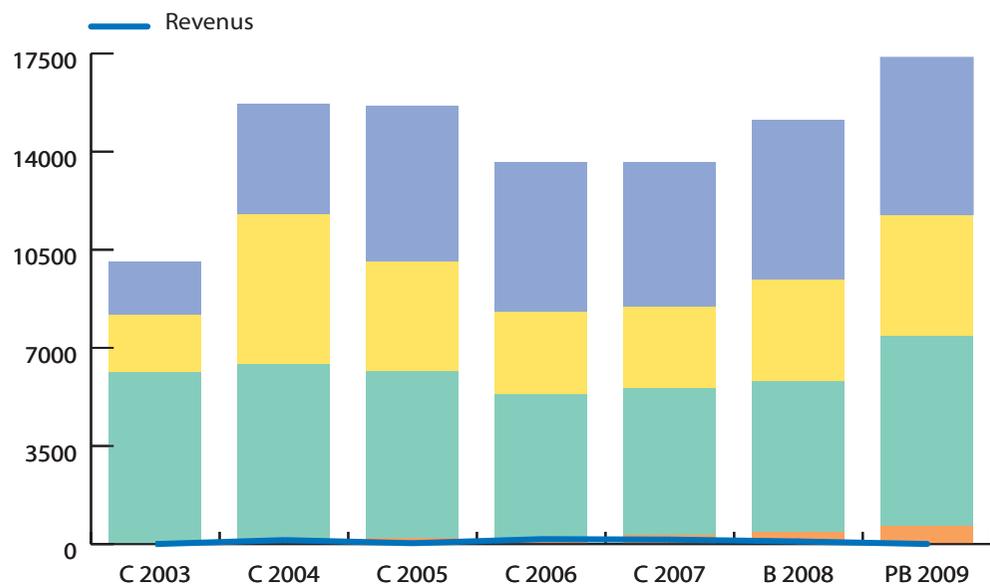
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La DSIC est le service gestionnaire (service «compétent») de l'ensemble des budgets relatifs aux systèmes d'information et de communication de l'Administration municipale.

En accord avec la Comptabilité générale, le budget d'un compte compétent — dont la valeur globale est inférieure à 1 million de francs et dont la clef de répartition ne peut pas être déterminée à l'avance — n'est pas ventilé dans les services et reste entièrement associé aux centres de coûts du service gestionnaire.

En revanche, lors de l'exécution budgétaire, les charges des comptes compétents sont imputées ou ventilées en fonction de la consommation des services ou de clés de répartition.

On relève que le projet de budget 2009 de la DSIC subit un accroissement sensible. Cette variation est principalement induite par l'acquisition de 12 postes supplémentaires (+1.97 millions de francs) et marginalement par une variation dans les amortissements et les intérêts répartis.



**LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS**

Logistique et manifestations

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'Administration municipale, hors SIS	11	Véhicules et engins immatriculés de l'Administration municipale, hors SIS Gestion du parc des véhicules, engins et machines des différents services de la voirie et procéder à leur acquisition. Assurer l'entretien de tous les véhicules immatriculés de l'Administration municipale et collaborer à leur acquisition dans le cadre de travaux de la COGEVE.
		12	Planification, conseils et acquisition de véhicules pour l'Administration municipale, hors SIS Conseil, constitution des dossiers techniques en adéquation avec l'application «VEPROVIGE» et processus d'acquisition des véhicules hors SIS.
2	Soutien logistique aux services de la Voirie	21	Acquisition et gestion des biens et marchandises Achat, stockage, entretien et distribution.
		22	Entretien des installations et locaux de la division Interventions d'urgence et travaux de moindre importance effectués en interne ou appel au Service des bâtiments.
		23	Interventions et soutien aux prestations des services de la Voirie Mise à disposition du personnel des ateliers de peinture, menuiserie, ferblanterie, serrurerie et taille de pierre.
3	Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève	31	Matériel de fêtes Mise à disposition du matériel de fêtes selon le règlement ad hoc. Assurer le pavoisement de la Ville de Genève.
		32	Entretien d'édicules publics Abris-bus et toilettes publiques.
		33	Groupe d'intervention Interventions visant à sécuriser le domaine public en cas de faits exceptionnels à la demande du SIS, de la police ou d'autres services publics.
		34	Interventions et soutien aux prestations des services de l'Administration municipale Montage/démontage d'expositions sous l'égide de services tiers, déménagement de matériel divers pour des services tiers.

Logistique et manifestations

Priorités et perspectives

Les priorités et perspectives du Service logistique et manifestations pour l'année 2009 se déclinent sur quatre axes principaux :

Engager une action d'assainissement du parc de véhicules de la Ville de Genève eu égard à sa vétusté et réaliser un plan d'action visant à retirer de la circulation les véhicules ne répondant pas à des normes minimales; étudier une nouvelle stratégie de renouvellement des véhicules incluant le rythme de remplacement, la problématique de la réduction du parc global ainsi que l'encouragement à l'autopartage, tout en tenant compte de l'évolution des technologies et des contraintes environnementales.

Optimiser les procédures d'attribution et de gestion du matériel de fêtes et faire migrer l'application informatique de facturation sur l'application SAP; intégrer dans la gestion des équipements les véhicules mis à disposition des services de l'Administration, anciennement gérés par la Protection civile.

Développer la formation continue des chauffeurs suite à l'introduction d'une nouvelle ordonnance sur la circulation routière visant à l'obtention d'une licence de conduite pour tous les chauffeurs professionnels.

Prendre en charge le montage et le démontage des installations temporaires nécessitant des moyens lourds, telles que par exemples les expositions sur le quai Wilson ou la mise à disposition du public de blocs sanitaires supplémentaires durant la période estivale.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Définir une nouvelle stratégie de renouvellement des véhicules en regard aux normes environnementales liées à l'agenda 21.	12	Plan d'action défini par la COGEVE.	L'ensemble du parc immatriculé.
Développer la formation continue des chauffeurs suite à l'introduction d'une nouvelle ordonnance sur la circulation routière visant à l'obtention d'une licence de conduite pour tous les chauffeurs professionnels.	12	Chauffeurs inscrits au cours.	Tous les détenteurs de licence de conduite sont inscrits à la formation continue.
Mettre en exploitation la nouvelle application «matériel de fêtes» développée sur SAP, ainsi que le nouveau tarif en vigueur.	31	Nouveau logiciel informatique.	Mise en application dès le 01.01.2009.
Mettre en place la facturation pro-forma pour les activités des ateliers généraux et du G.I. relatives aux demandes spécifiques des services municipaux.	34	Nombre d'activités facturées.	Toutes les demandes spécifiques sont facturées aux services.

Logistique et manifestations

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'Administration municipale, hors SIS	6'422.7	37.4	25.0	0.7	7'085.7	36.9	25.0	0.7	6'536.5	35.1	31.6	1.1
11	Véhicules et engins immatriculés de l'Administration municipale, hors SIS	5'281.2	30.7	25.0	0.7	5'730.1	29.8	25.0	0.7	5'204.0	27.9	31.5	1.1
12	Planification, conseils et acquisition de véhicules pour l'Administration municipale, hors SIS	1'141.5	6.7	-	-	1'355.6	7.1	-	-	1'332.5	7.2	0.1	0.0
2	Soutien logistique aux services de la Voirie	5'217.0	30.3	760.0	22.4	6'360.7	33.1	330.0	9.7	6'905.5	37.1	373.4	13.2
21	Acquisition et gestion des biens et marchandises	764.4	4.4	-	-	2'106.3	11.0	-	-	2'428.5	13.0	0.1	0.0
22	Entretien des installations et locaux de la division	2'625.2	15.3	-	-	2'397.3	12.5	-	-	2'566.3	13.8	0.3	0.0
23	Interventions et soutien aux prestations des services de la Voirie	1'827.4	10.6	760.0	22.4	1'857.1	9.6	330.0	9.7	1'910.7	10.3	373.0	13.2
3	Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève	5'554.3	32.3	2'613.9	76.9	5'754.4	30.0	3'060.4	89.6	5'181.0	27.8	2'417.1	85.7
31	Matériel de fêtes	3'093.1	18.0	2'586.9	76.1	3'071.6	16.0	3'043.4	89.1	2'746.7	14.7	2'389.2	84.7
32	Entretien d'édicules publics	1'831.3	10.7	10.0	0.3	1'932.9	10.1	-	-	1'859.1	10.0	9.0	0.3
33	Groupe d'intervention	401.5	2.3	17.0	0.5	467.7	2.4	17.0	0.5	356.1	1.9	18.8	0.7
34	Interventions et soutien aux prestations des services de l'Administration municipale	228.4	1.3	-	-	282.2	1.5	-	-	219.1	1.2	0.1	0.0
Total comptabilité analytique		17'194.0	100.0	3'398.9	100.0	19'200.8	100.0	3'415.4	100.0	18'623.1	100.0	2'822.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		1.0		1.0		35.4		35.4	
Subventions		1'292.6		-		1'666.3		-		1'224.3		-	
Total comptabilité générale		18'486.6		3'398.9		20'868.1		3'416.4		19'882.8		2'857.5	

Logistique et manifestations

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	49	Total
1	2'442.0	2'846.5	849.3	-	203.3	81.6	6'422.7	-	25.0	-	25.0
11	2'175.8	2'846.4	122.8	-	93.9	42.3	5'281.2	-	25.0	-	25.0
12	266.2	0.1	726.5	-	109.4	39.3	1'141.5	-	-	-	-
2	2'135.7	2'968.7	26.9	-	3.9	81.8	5'217.0	383.0	377.0	-	760.0
21	333.7	411.2	3.4	-	0.5	15.6	764.4	-	-	-	-
22	299.7	2'288.1	21.1	-	3.2	13.1	2'625.2	-	-	-	-
23	1'502.3	269.4	2.4	-	0.2	53.1	1'827.4	383.0	377.0	-	760.0
3	3'791.4	1'473.5	182.2	-	30.8	76.4	5'554.3	-	1'594.6	1'019.3	2'613.9
31	2'564.2	338.2	148.2	-	25.8	16.7	3'093.1	-	1'567.6	1'019.3	2'586.9
32	626.8	1'135.0	34.0	-	5.0	30.5	1'831.3	-	10.0	-	10.0
33	382.7	0.2	-	-	-	18.6	401.5	-	17.0	-	17.0
34	217.7	0.1	-	-	-	10.6	228.4	-	-	-	-
	8'369.1	7'288.7	1'058.4	-	238.0	239.8	17'194.0	383.0	1'996.6	1'019.3	3'398.9
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	1'292.6	-	-	1'292.6	-	-	-	-
	8'369.1	7'288.7	1'058.4	1'292.6	238.0	239.8	18'486.6	383.0	1'996.6	1'019.3	3'398.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Logistique et manifestations

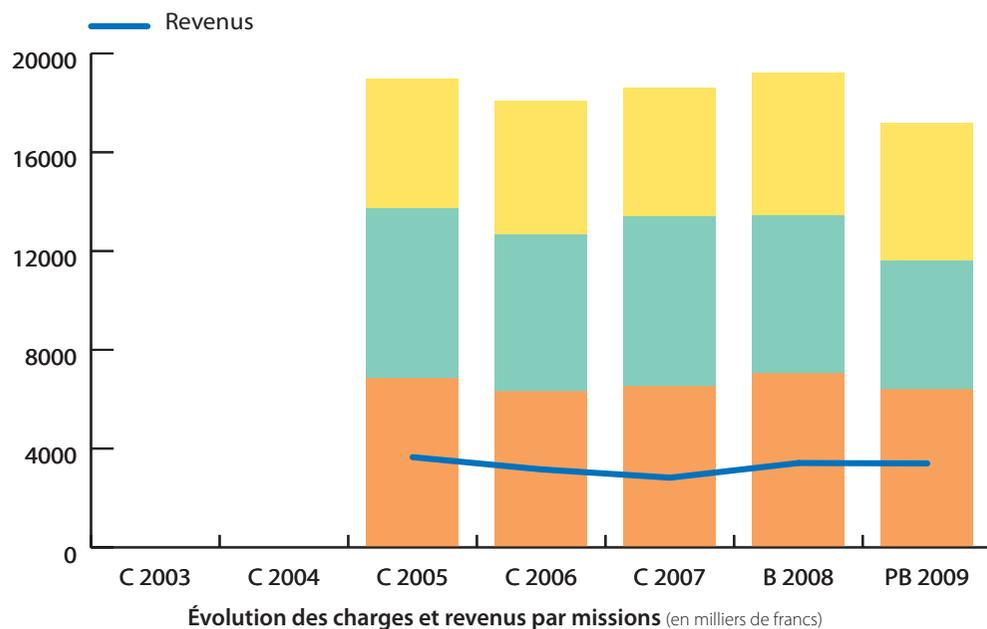
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Les charges du projet de budget 2009 sont nettement plus basses que celles du budget 2008 et des comptes 2007.

Lors de l'élaboration du projet de budget 2009, une partie des budgets dits «compétents» du service ont été répartis sur l'ensemble des services de la Ville de Genève.

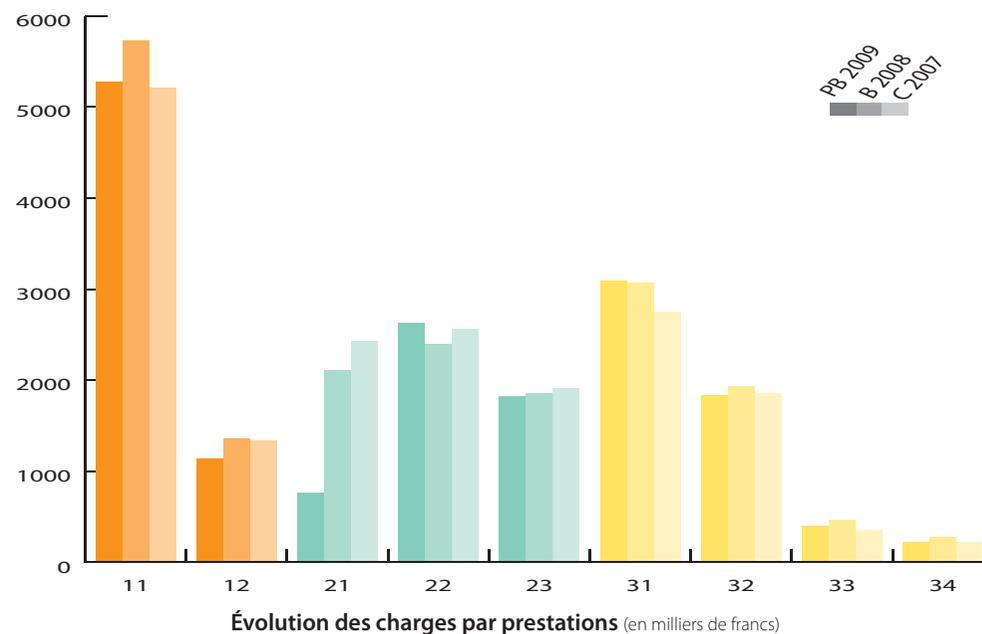
- 1 Il s'agit essentiellement des achats de carburants et les impôts et taxes véhicules. Cette répartition des budgets sur les services consommateurs permet de réduire considérablement les charges de la mission «Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'administration municipale, hors SIS».



- 21 Les charges de la prestation «Acquisition et gestion des biens et marchandises» sont nettement plus basses au projet de budget 2009, suite au transfert des budgets suivants :

- achats de fournitures de construction au Service du génie civil,
- achats de fournitures pour les marquages au Service du génie civil,
- achats de sel et calcium au Service Voirie-Ville propre.

Le transfert des budgets présente, au projet de budget 2009, pour le Service logistique et manifestation, une diminution de charges d'environ 1 mio de francs.



VOIRIE VILLE-PROPRE

Voirie Ville-Propre

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Collecte des déchets	11	Collecte des résidus ménagers en vrac	Enlèvement au porte à porte.
		12	Collecte des déchets recyclables	Enlèvement des diverses fractions de déchets valorisables.
		13	Tri des déchets dans les manifestations	Promouvoir le tri de diverses fractions de déchets dans les manifestations organisées sur le domaine public et effectuer les collectes y relatives.
		14	Collecte et déconstruction des déchets encombrants	Enlèvement à la demande des déchets encombrants. Déconstruction des objets pour en récupérer les matières constitutives recyclables.
		15	Information au public	Informers les habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public aux divers tris des déchets valorisables.
2	Nettoieement du domaine public	21	Nettoieement systématique des voiries du domaine public	Nettoieement systématique par brossage (mécanique ou manuel) et lavage.
		22	Nettoieement manifestations	Nettoieement pendant et après les manifestations organisées (ou coorganisées) par la Ville de Genève. Manifestations privées : conseil sur l'organisation du nettoieement, contrôle de l'application des engagements des organisateurs.
		23	Viabilité hivernale	Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases en fonction des conditions météorologiques.
		24	Information au public	Informers les habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public à la propreté en Ville de Genève.

Voirie Ville-Propre

Priorités et perspectives

En 2009, Voirie – Ville propre s’engagera dans un vaste plan d’actions et de sensibilisation en matière de propreté, de salubrité du domaine public et de la gestion des déchets. Plusieurs axes seront développés.

En matière de propreté : implantation de poubelles de rue sur les sites les plus fréquentés, nouvelle campagne pour les débarras sauvages sur tout le territoire communal, généralisation d’un code de conduite avec les commerces générateurs de déchets, campagne anti-mégots, etc.

En matière de collecte des déchets : adoption d’une stratégie communale privilégiant les aspects environnementaux en relation avec les coûts induits, visant à diminuer à la source les emballages polluants, à terminer l’implantation des sites enfouis de récupération du verre et du PET et à accroître le taux de déchets valorisables.

En matière de tri sélectif dans les manifestations : application de la stratégie mise en place pour que les organisateurs et organisatrices de manifestations privées ou semi-privées assument leurs responsabilités et les coûts afférents à la collecte et au tri des déchets.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Stabiliser et recentrer les interventions Voirie – Ville propre en matière de tri sélectif dans les manifestations.	13 et 15	Statistiques du service. Impact budgétaire.	Organisateurs de manifestations privées et semi-privées.
Sensibilisation de différents acteurs en matière de propreté et salubrité urbaine et mise en œuvre d’actions y relatives.	21, 22 et 24	Statistiques du service, retour des médias et des habitant-e-s.	Habitant-e-s, propriétaires d’immeubles, régies et tous commerces.
Adoption d’une stratégie communale en matière de gestion des déchets privilégiant les aspects environnementaux en milieu urbain et en relation avec les coûts induits.	11, 12, 14 et 15	Statistiques du service. Analyse des comptes.	Impact positif sur l’environnement urbain. Impact budgétaire positif.

Voirie Ville-Propre

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Collecte des déchets	30'114.3	53.6	1'110.0	95.6	28'532.4	53.6	670.0	92.9	28'630.3	54.0	986.9	95.4
11 Collecte des résidus ménagers en vrac	19'274.4	34.3	-	-	18'840.0	35.4	-	-	18'531.1	35.0	-	-
12 Collecte des déchets recyclables	5'457.3	9.7	1'110.0	95.6	5'453.2	10.2	670.0	92.9	5'392.2	10.2	986.9	95.4
13 Tri des déchets dans les manifestations	1'343.8	2.4	-	-	932.6	1.8	-	-	1'307.9	2.5	-	-
14 Collecte et déconstruction des déchets encombrants	2'990.0	5.3	-	-	2'736.4	5.1	-	-	2'766.3	5.2	-	-
15 Information au public	1'048.8	1.9	-	-	570.2	1.1	-	-	632.8	1.1	-	-
2 Nettoiement du domaine public	26'088.5	46.4	51.0	4.4	24'693.3	46.4	51.0	7.1	24'356.6	46.0	47.2	4.6
21 Nettoiement systématique des voiries du domaine public	22'990.5	40.9	51.0	4.4	21'970.0	41.3	51.0	7.1	21'888.7	41.3	47.2	4.6
22 Nettoiement manifestations	1'692.5	3.0	-	-	1'625.1	3.0	-	-	1'418.6	2.7	-	-
23 Viabilité hivernale	594.4	1.1	-	-	537.6	1.0	-	-	543.1	1.0	-	-
24 Information au public	811.1	1.4	-	-	560.6	1.1	-	-	506.2	1.0	-	-
Total comptabilité analytique	56'202.8	100.0	1'161.0	100.0	53'225.7	100.0	721.0	100.0	52'986.9	100.0	1'034.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		553.9		553.9	
Charges et revenus non incorporables	394.3		-		392.6		-		807.2		-	
Total comptabilité générale	56'597.1		1'161.0		53'618.3		721.0		54'348.0		1'588.0	

Voirie Ville-Propre

	Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	11'301.4	17'921.4	327.5	16.2	547.9	30'114.3	1'110.0	1'110.0
11	4'547.4	14'583.9	28.5	2.7	111.8	19'274.4	-	-
12	2'775.4	2'272.2	298.9	11.4	99.3	5'457.3	1'110.0	1'110.0
13	1'001.1	182.3	-	0.7	159.7	1'343.8	-	-
14	2'679.7	257.8	-	0.4	52.1	2'990.0	-	-
15	297.9	625.0	-	1.0	124.9	1'048.8	-	-
2	22'251.6	2'523.8	668.1	127.5	517.5	26'088.5	51.0	51.0
21	20'079.0	1'840.8	601.3	120.4	349.1	22'990.5	51.0	51.0
22	1'333.9	272.2	46.8	4.6	35.1	1'692.5	-	-
23	419.4	143.6	20.0	2.0	9.4	594.4	-	-
24	419.3	267.3	-	0.6	124.0	811.1	-	-
	33'553.0	20'445.2	995.6	143.6	1'065.4	56'202.8	1'161.0	1'161.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	394.3	-	-	-	-	394.3	-	-
	33'947.3	20'445.2	995.6	143.6	1'065.4	56'597.1	1'161.0	1'161.0

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Voirie Ville-Propre

Commentaires

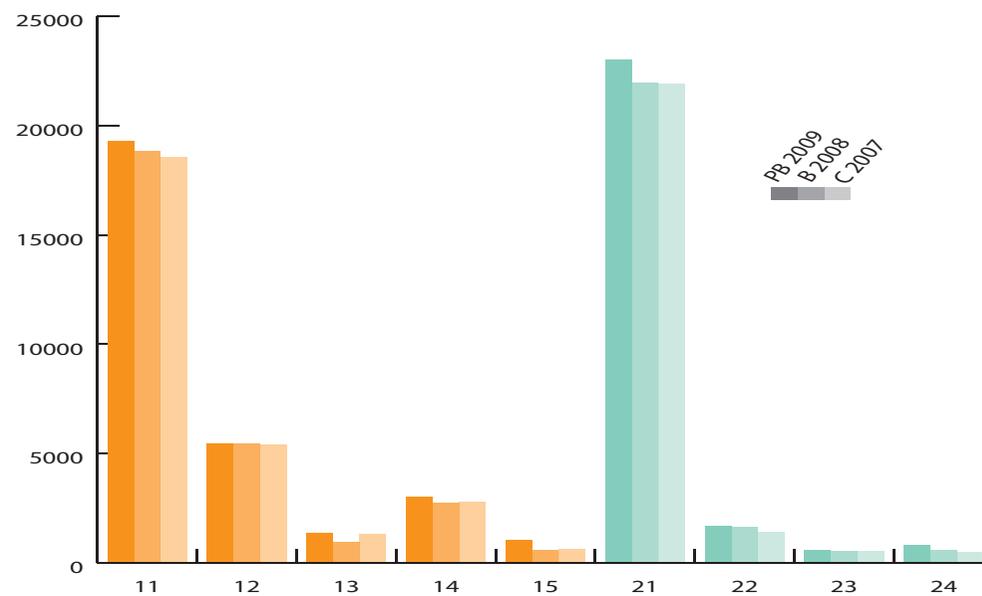
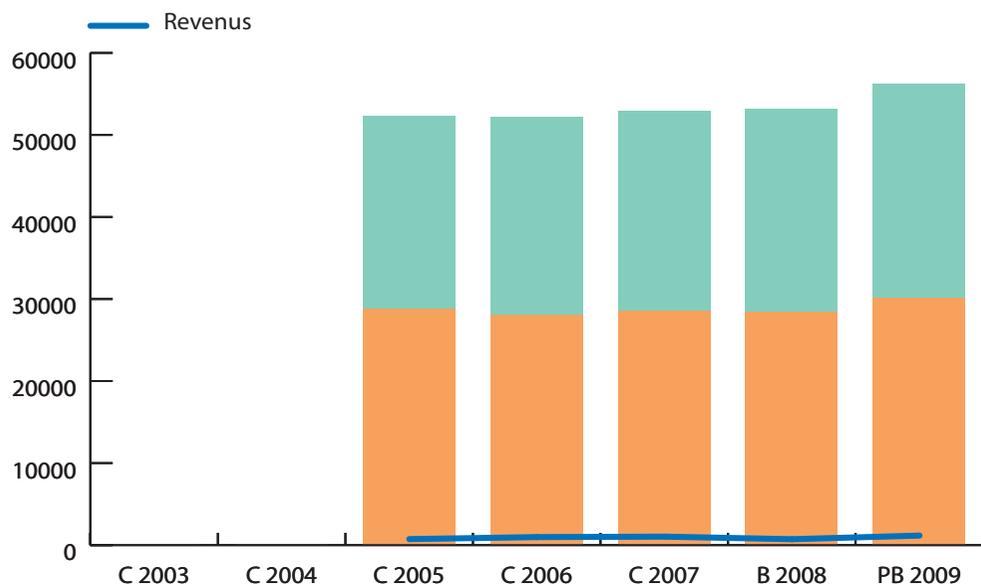
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

^{15/24} L'année 2009 sera retenue par d'importantes actions pour la propreté en Ville de Genève, celles-ci débuteront dès le mois de février pour se terminer à la fin de l'année 2009. Ces actions sont principalement: l'affichage sauvage, les débarras sauvages, les tags, Rade propre, etc., chacune de celles-ci sera mis en évidence et fera par la suite l'objet de répression dans le cas où les bonnes règles de vie sur l'espace urbain ne sont pas respectées. L'ensemble de ces actions doivent être accompagnées d'une information massive. D'où l'augmentation des lignes 15 et 24 concernant l'information au public.

^{11/21} Ces augmentations budgétaires découlent essentiellement du transfert de certaines charges du LOM à VVP, notamment les carburants et les tenues de travail. Ces éléments qui n'avaient pas été pris en compte lors des exercices précédents, correspondent à un affinage du calcul des coûts (vers un modèle de calcul des coûts complets des prestations).

¹² L'augmentation des recettes de la prestation «Tri des déchets recyclables dans les manifestations», cette augmentation est due au marché mondial des matières premières qui est actuellement très demandeur.

Les charges non incorporables font ressortir la part de la main d'œuvre prestée aux autres services du Département. La diminution par rapport aux comptes 2007 résulte de la réaffectation de certains postes sur les centres de coûts concernés, opérée l'année passée.



**COHÉSION SOCIALE,
JEUNESSE ET SPORTS**

**DIRECTION DE LA COHÉSION
SOCIALE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Direction et coordination	11	Soutien au Magistrat Élaboration / préparation des dossiers pour le CA et des propositions pour le CM. Suivi des travaux du CA. Traitement et suivi des interventions au CM. Préparation des auditions devant les commissions. Contact avec le réseau médias. Réponse à la presse. Préparation des interventions du Magistrat.
		12	Direction départementale Gestion générale du département. Conseil, information, coordination et gestion administrative. Validation et arbitrage liés aux activités des services (personnel, gestion financière, information et communication).
		13	Coordination interdépartementale Participation et suivi des dossiers dans les Délégations du CA (mobilier urbain, fêtes et manifestations, etc.). Participation et suivi des dossiers dans les Comités transversaux (CODIR, SIQ, COATTRIM, PDComm, etc.). Préparation des dossiers pour divers organismes supra Ville de Genève (ACG, UVS, etc.). Participation aux négociations sur les transferts de charges et de compétences État-communes. Coordination sur le budget et les comptes. Relations avec le Contrôle de gestion et le Contrôle financier. Projets communs de l'administration initiés par le CA ou le CODIR.
2	Développement des priorités stratégiques d'une action sociale de proximité	21	Planification stratégique et opérationnelle pour la promotion de la cohésion sociale Modèles de démocratie participative. Observatoire quartiers. Aides financières Ville de Genève. Action sociale communautaire. Travail social hors mur. Suivi des évolutions démographiques et socio-économiques.
		22	Mise en œuvre de projets transversaux Développement de la fonction sociale des espaces verts, des préaux d'écoles et des places de jeux. Intégration des migrants. Actions pour les liens intergénérationnels. Actions en faveur des aîné-e-s. Actions en faveur de la jeunesse. Soutien/aide/accompagnement à la parentalité. Prise en compte des réalités multiculturelles.
		23	Subventions Réception des demandes. Études des dossiers. Préavis aux services. Gestion des subventions dépendant directement de la direction. Traitement comptable. Analyse des rapports d'activités, suivi et procédures de contrôle. Mise en œuvre de l'outil de gestion commun et de la répartition des subventions.
		24	Événements et manifestations Qualité de vie. Manifestations dans les quartiers. Colloque et Festival Petite enfance. Fêtes des écoles. Gestion des arbres. Festival Arbres et lumière. Promotions citoyennes: Fête des voisins. Opération chaises longues dans les parcs.
		25	Agenda 21 Participation aux travaux liés à l'Unité Agenda 21 (Groupes Actions 21 et groupes de travail divers). Réflexion sur le pilier social du développement durable. Tri des déchets dans les services. Sensibilisation au tri des déchets dans les associations/institutions subventionnées. Actions publiques pour développer la propreté dans les parcs et dans les préaux.
		26	Coopération et aide humanitaire Réception des demandes. Secrétariat de la Délégation. Examen des dossiers. Audition. Analyse des rapports. Contrôles de l'usage des contributions.
3	Relations publiques	31	Partenaires institutionnels, associatifs et privés du département Préparer, faire connaître et défendre les prises de position de la Ville de Genève. Mise en place et suivi d'actions communes.
		32	Communication externe Organisation de conférences de presse, dossiers de presse, communiqués de presse. Site Internet. Participation aux publications de la Ville de Genève. Conception, réalisation de publications générales du département.
		33	Information de proximité Lettres d'information des services, plaquettes quartier. Programmes des manifestations, flyers et autres supports.
		34	Représentation Mettre en évidence les spécificités des actions départementales/municipales dans ces instances.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Priorités et perspectives

La direction du département continuera à s'impliquer dans des dossiers complexes, comme le processus d'extension du service public au domaine de la petite enfance en concertation étroite avec les partenaires sociaux et la Direction des ressources humaines. Le développement et la diversification de l'offre d'accueil petite enfance reste une des grandes priorités de la Ville de Genève.

Par ailleurs, l'ensemble du système de prestations sociales municipales doit être modifié pour correspondre à l'évolution des législations cantonales et fédérales et pour répondre aux défis nouveaux de populations en situation précaire : familles monoparentales, familles et personnes âgées à revenus moyens touchées par les effets de seuil des aides sociales traditionnelles et populations de jeunes désaffiliés.

Pour les jeunes les plus fragilisés et en difficulté d'insertion professionnelle et sociale, la direction du département va coordonner, avec d'autres services de l'Administration municipale et des partenaires associatifs externes, la mise en place d'un Plan d'action en faveur de la jeunesse.

Ces trois priorités s'intègrent dans une politique qui tend à favoriser la cohésion sociale, dans le cadre d'une approche intégrée des besoins à travers les générations, les profils familiaux et les origines.

A cet égard, il faut noter que le département dispose aujourd'hui, avec le Service des sports, d'une richesse de prestations qui contribue à cette politique sociale de proximité moderne et visible, le sport jouant un rôle important dans l'intégration des populations étrangères ou celle des jeunes.

Pour valoriser son action dans la coopération et l'aide au développement, le secrétariat de la Délégation à la coopération, pilote l'élaboration d'une nouvelle procédure d'analyse des dossiers.

Dans le cadre de l'année de Mairie de Manuel Tornare, la direction du département s'implique pour la mise en œuvre de soirées de discussions publiques sur des thèmes qui font l'actualité et d'événements ponctuels qui font débat dans la Cité.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Organisation des événements « années Mairie ».	24	Nombre de conférences.	8 soirées débats.
Elaboration et mise en œuvre de projets transversaux.	22	Nombre de projets transversaux élaborés.	3 projets dont le Plan jeunesse, contrats de quartier et Paroles aux quartiers.
Soutien au processus de mise en œuvre d'extension du service public au domaine de la petite enfance.	13	Part en % du processus réalisé.	65 structures juridiques des IPE.
Unification et réorganisation des procédures d'attribution des subventions de tout le département.	23	Nombre de services du département utilisant le nouveau procédé.	Tous les services du département.
Coordination des compétences des différents services pour l'organisation de manifestations et d'événements.	24	Nombre de manifestations bénéficiant d'une collaboration commune.	5 manifestations annuelles d'importance.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Direction et coordination	1'338.1	57.6	-	-	1'392.0	58.8	-	-	1'345.8	51.2	-	-
11 Soutien au Magistrat	245.2	10.6	-	-	272.0	11.5	-	-	251.5	9.6	-	-
12 Direction départementale	955.6	41.1	-	-	1'015.0	42.9	-	-	899.2	34.2	-	-
13 Coordination interdépartementale	137.3	5.9	-	-	105.0	4.4	-	-	195.0	7.4	-	-
2 Développement des priorités stratégiques d'une action sociale de proximité	711.5	30.6	-	-	696.9	29.5	-	-	889.1	33.8	-	-
21 Planification stratégique et opérationnelle pour la promotion de la cohésion sociale	96.3	4.1	-	-	92.8	3.9	-	-	171.5	6.5	-	-
22 Mise en œuvre de projets transversaux	128.1	5.5	-	-	93.6	4.0	-	-	64.6	2.5	-	-
23 Subventions	178.4	7.7	-	-	176.7	7.5	-	-	225.2	8.6	-	-
24 Événements et manifestations	92.7	4.0	-	-	93.4	3.9	-	-	74.2	2.8	-	-
25 Agenda 21	28.8	1.2	-	-	32.9	1.4	-	-	33.6	1.3	-	-
26 Coopération et aide humanitaire	187.2	8.1	-	-	207.4	8.8	-	-	320.0	12.2	-	-
3 Relations publiques	273.0	11.8	-	-	277.1	11.7	-	-	394.1	15.0	-	-
31 Partenaires institutionnels, associatifs et privés du département	65.3	2.8	-	-	40.2	1.7	-	-	183.9	7.0	-	-
32 Communication externe	113.4	4.9	-	-	136.7	5.8	-	-	118.5	4.5	-	-
33 Information de proximité	67.5	2.9	-	-	76.3	3.2	-	-	61.7	2.3	-	-
34 Représentation	26.8	1.2	-	-	23.8	1.0	-	-	30.0	1.1	-	-
Total comptabilité analytique	2'322.6	100.0	-	-	2'365.9	100.0	-	-	2'629.0	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	0.7	-	0.7	-
Charges et revenus non incorporables	1'286.4	-	-	-	1'414.0	-	-	-	80.1	-	-	-
Subventions	382.4	-	-	-	375.0	-	-	-	381.7	-	-	-
Total comptabilité générale	3'991.3	-	-	-	4'155.0	-	-	-	3'091.4	-	0.7	-

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Charges par chapitres comptables							
	30	31	33	36	39	Support	Total
1	800.1	98.8	-	-	398.4	40.8	1'338.1
11	228.6	5.0	-	-		11.7	245.2
12	440.8	93.8	-	-	398.4	22.5	955.6
13	130.6	-	-	-	-	6.7	137.3
2	612.3	78.8	-	-	-	20.4	711.5
21	81.6	11.9	-	-	-	2.7	96.3
22	106.1	18.4	-	-	-	3.5	128.1
23	163.3	9.7	-	-	-	5.4	178.4
24	65.3	25.2	-	-	-	2.2	92.7
25	24.5	3.5	-	-	-	0.8	28.8
26	171.4	10.0	-	-	-	5.7	187.2
3	220.4	32.2	-	-	-	20.4	273.0
31	57.1	2.9	-	-	-	5.3	65.3
32	89.8	15.3	-	-	-	8.3	113.4
33	49.0	14.0	-	-	-	4.5	67.5
34	24.5		-	-	-	2.3	26.8
	1'632.8	209.7	-	-	398.4	81.6	2'322.6
	-	-	-	-	-	-	-
	80.0	-	630.7	-	575.7	-	1'286.4
	-	-	-	382.4	-	-	382.4
	1'712.8	209.7	630.7	382.4	974.1	81.6	3'991.3

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

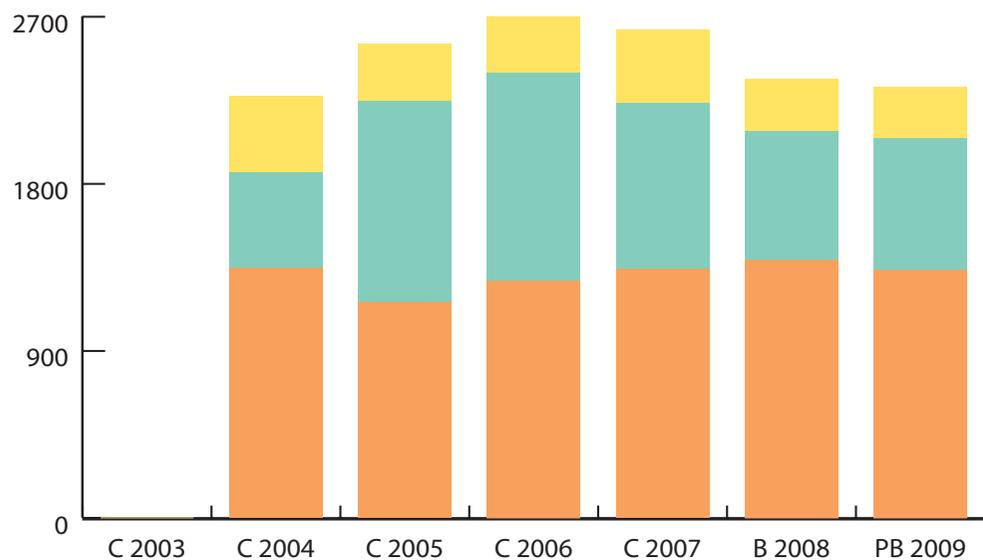
Dans l'ensemble, la répartition analytique des charges et des revenus de la Direction du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports se caractérise par sa stabilité sur les 3 missions principales. On peut relever une nouvelle augmentation relative de la prestation n° 22, qui témoigne de l'importance accordée aux projets transversaux du département.

Parmi les projets transversaux majeurs citons le « plan jeunesse », dont la mise en oeuvre devrait se faire en collaboration avec le département des finances et du logement, ainsi que la mise en route des contrats de quartier, projet interdépartemental dont le Conseil administratif a confié le pilotage à notre département. Comme prévu cette tendance est aussi alimentée par les effets de l'intégration du service des sports et des projets développés en synergie entre ce service et d'autres services du département.

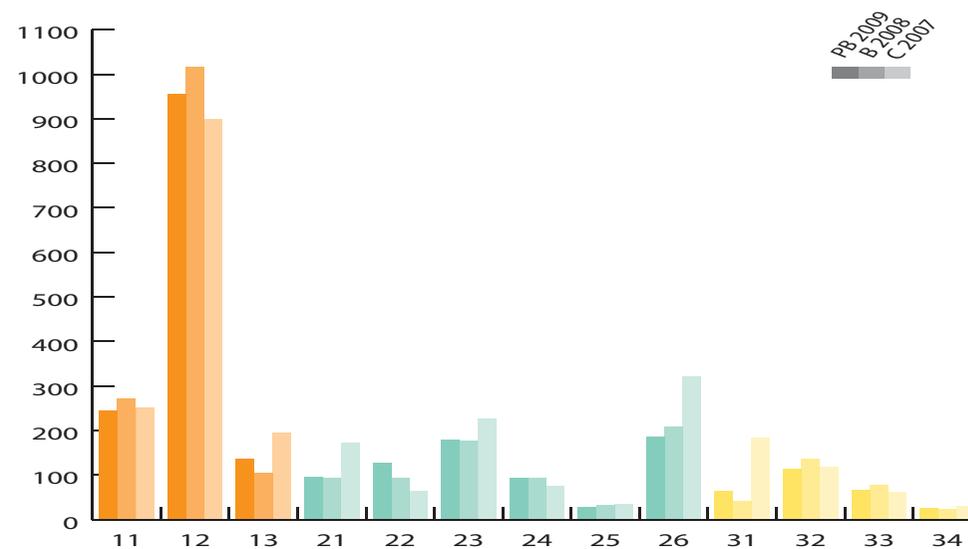
Sur le plan de la politique sociale, deux dossiers stratégiques essentiels continueront d'occuper la Ddirection du département : l'avenir des prestations sociales municipales, avec une refonte probable, et la poursuite des préparatifs de l'extension du service au domaine de la petite enfance.

On peut relever un certain déplacement des ressources dans le cadre de la mission n° 3 (« Relations publiques ») au bénéfice de la prestation n° 31 (« partenaires institutionnels, associatifs et privés du département »), conséquence directe des projets susmentionnés.

- 26 La Direction du département continue d'assumer comme auparavant le soutien opérationnel à la Délégation du Conseil administratif à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes, Délégation qui a été renouvelée pour cette législature 2007-2011. Le montant indiqué pour cette prestation est en baisse en raison de la fin de certains amortissements.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

Délégation à la petite enfance

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	11	Identification des besoins	Des indicateurs réguliers sont nécessaires à la Délégation à la petite enfance pour lui permettre d'assurer le développement politique de la petite enfance en Ville de Genève.
		12	Mise en oeuvre des moyens choisis	Sur la base des indicateurs collectés, mise en œuvre des moyens nécessaires à la création de structures d'accueil de la petite enfance.
		13	Évaluation	Mise en place d'indicateurs permettant l'évaluation de la politique petite enfance menée par la Ville de Genève.
2	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	21	Administration et finances	Assurer le cadre administratif et financier.
		22	Gestion des bâtiments	Assurer la gestion de notre patrimoine en terme de travaux et d'acquisitions de matériels.
		23	Informatique	Mise à disposition des outils de bureautiques nécessaires à la gestion administrative des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		24	Ressources humaines et salaires	Assurer la gestion des RH et du traitement salarial du personnel des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		25	Pédagogie	Assurer une vision pédagogique claire et cohérente.
		26	Prestations externes	Rendre visible les activités de la petite enfance et les ouvrir aux habitants de Genève.
		27	Sociologie	Rechercher pour préparer l'avenir.
		28	Accueil, conseil parents	Assurer l'accueil et l'orientation des parents en fonction de leurs besoins auprès des institutions de la petite enfance.

Délégation à la petite enfance

Priorités et perspectives

L'année 2009 doit permettre la poursuite active du développement des ouvertures de places en Ville de Genève, car la pression de la demande est encore constante, spécialement chez les tout-petits (0-1 an). Il est donc toujours urgent de mettre sur pied des lieux d'accueil supplémentaires pour répondre aux besoins de la population.

Pour cela, la Délégation à la petite enfance (DPE) continue de prospecter. Elle recherche tous les espaces disponibles et continue d'envisager toutes les possibilités offertes dès qu'un projet d'aménagement et/ou de construction se met en route.

Le processus de mise en œuvre de l'extension du service public à la petite enfance conduira la DPE à travailler conjointement avec certains services municipaux, comme la Direction des ressources humaines et d'autres partenaires, telle la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève (CAP).

Parallèlement, des négociations se poursuivent avec les syndicats et les représentants des associations professionnelles afin de faire concilier les droits actuels du personnel des institutions de la petite enfance (IPE) avec ceux des collaborateurs et des collaboratrices de la Ville de Genève. La concrétisation du nouveau statut Ville de Genève permettra de définir les modalités de couplage de celui du personnel de la petite enfance. L'élaboration des modifications des entités juridiques des institutions occasionnera de nombreuses démarches administratives, notamment auprès des partenaires.

Enfin, dans le but d'optimiser le fonctionnement organisationnel des IPE subventionnées par la Ville de Genève, le processus de sectorisation doit s'étendre à d'autres quartiers.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Création de nouvelles places.	12	Nombre de nouvelles places créées.	50 places, soit 75 enfants accueillis.
Évaluation des responsables de secteur petite enfance.	24	Nombre d'évaluations menées à bien.	12 responsables.
Mise en œuvre de l'extension du service public.	12	État d'avancement des négociations sur le changement de statut.	65 structures juridiques des IPE.

Délégation à la petite enfance

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Création et développement de structures d'accueil petite enfance	700.4	13.9	-	-	661.9	14.0	-	-	629.9	16.3	0.2	9.2
11 Identification des besoins	128.5	2.6	-	-	120.2	2.5	-	-	111.7	2.9	0.0	1.6
12 Mise en oeuvre des moyens choisis	502.5	10.0	-	-	476.1	10.1	-	-	451.7	11.7	0.2	6.6
13 Évaluation	69.4	1.4	-	-	65.6	1.4	-	-	66.6	1.7	0.0	1.0
2 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	4'332.6	86.1	-	-	4'068.1	86.0	-	-	3'233.0	83.7	2.4	90.8
21 Administration et finances	549.8	10.9	-	-	518.1	11.0	-	-	485.6	12.6	0.2	7.1
22 Gestion des bâtiments	433.2	8.6	-	-	410.9	8.7	-	-	401.2	10.4	0.2	5.8
23 Informatique	207.1	4.1	-	-	356.1	7.5	-	-	230.1	6.0	0.1	3.4
24 Ressources humaines et salaires	2'021.6	40.2	-	-	1'734.4	36.7	-	-	1'592.1	41.2	0.6	23.3
25 Pédagogie	222.2	4.4	-	-	209.7	4.4	-	-	211.6	5.5	0.1	3.1
26 Prestations externes	172.9	3.4	-	-	153.8	3.3	-	-	150.2	3.9	1.2	45.8
27 Sociologie	170.3	3.4	-	-	160.8	3.4	-	-	162.2	4.2	0.1	2.4
28 Accueil, conseil parents	555.4	11.0	-	-	524.3	11.1	-	-	-	-	-	-
Total comptabilité analytique	5'032.9	100.0	-	-	4'730.0	100.0	-	-	3'863.0	100.0	2.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	37.8	-	37.8	-
Charges et revenus non incorporables	2'480.9	-	1'995.5	-	3'092.2	-	1'955.4	-	2'848.0	-	1'953.2	-
Subventions	77'192.0	-	840.8	-	72'305.1	-	1'757.8	-	69'531.8	-	2'687.3	-
Total comptabilité générale	84'705.8	-	2'836.2	-	80'127.3	-	3'713.2	-	76'280.5	-	4'681.0	-

Délégation à la petite enfance

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	46	Total
1	422.1	-	-	-	-	278.3	700.4	-	-	-
11	77.4	-	-	-	-	51.1	128.5	-	-	-
12	302.8	-	-	-	-	199.7	502.5	-	-	-
13	41.8	-	-	-	-	27.6	69.4	-	-	-
2	3'611.2	16.2	-	-	-	705.2	4'332.6	-	-	-
21	460.0	-	-	-	-	89.8	549.8	-	-	-
22	357.8	5.5	-	-	-	69.9	433.2	-	-	-
23	172.7	0.7	-	-	-	33.7	207.1	-	-	-
24	1'691.4	-	-	-	-	330.3	2'021.6	-	-	-
25	185.9	-	-	-	-	36.3	222.2	-	-	-
26	136.3	10.0	-	-	-	26.6	172.9	-	-	-
27	142.5	-	-	-	-	27.8	170.3	-	-	-
28	464.7	-	-	-	-	90.7	555.4	-	-	-
	4'033.2	16.2	-	-	-	983.5	5'032.9	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	339.9	1'554.8		586.2	-	2'480.9	1'995.5	-	1'995.5
	-	-	-	77'192.0	-	-	77'192.0	-	840.8	840.8
	4'033.2	356.1	1'554.8	77'192.0	586.2	983.5	84'705.8	1'995.5	840.8	2'836.2

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Délégation à la petite enfance

Commentaires

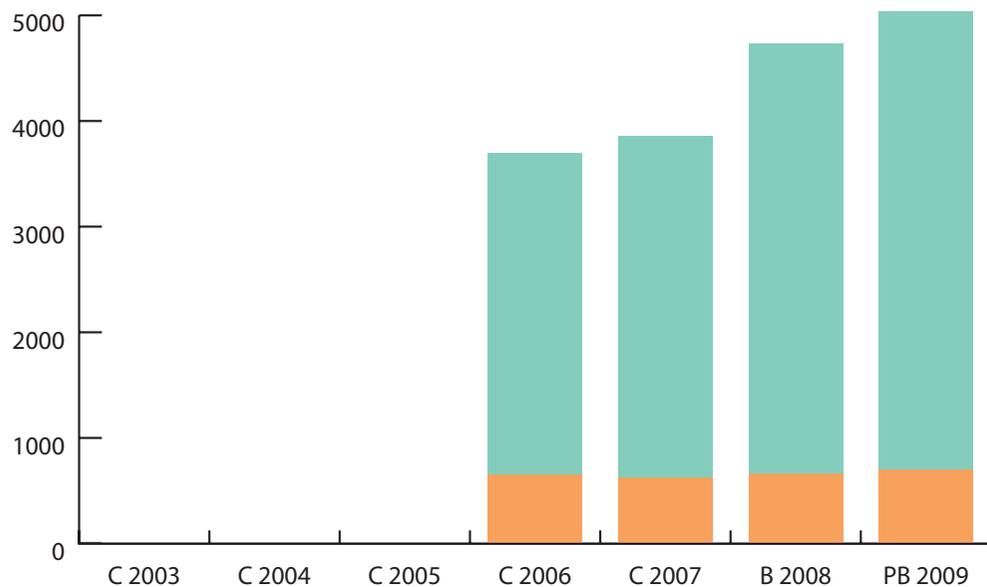
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

L'évolution de la masse salariale de la Délégation s'explique par une augmentation de postes comme suit :

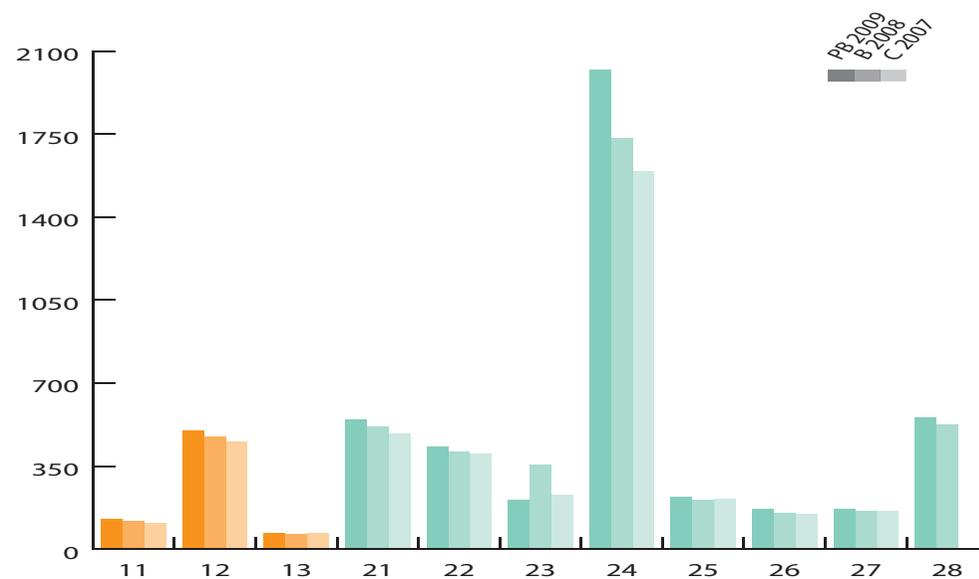
- 1) l'absorption de l'ensemble des postes du Bureau d'information petite enfance (BIPE) dont la mission est de mettre en adéquation les besoins de la population en matière de garde d'enfants avec les offres des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève ;

- 2) le transfert d'un poste d'employé administratif du service des pompes funèbres à la Délégation.

Par ailleurs, l'année 2009 devrait aboutir à la mise en place d'un nouvel outil informatique permettant la génération des factures (écolages) et une facilité d'exploitation des données fournies par les institutions à des fins sociologiques nécessaires à la mise en place d'une politique de développement du secteur cohérente et une supervision de la gestion des produits.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**ÉCOLES ET INSTITUTIONS
POUR L'ENFANCE**

Écoles et institutions pour l'enfance

Missions et prestations

Missions		Prestations		Définitions
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé.	11	Analyse des besoins et affectation des structures	Recenser les locaux disponibles dans la perspective de l'évolution des effectifs. Planifier la mise en service de nouveaux équipements et négocier avec les différents partenaires l'occupation rationnelle des locaux existants.
		12	Gestion et suivi des structures	Identifier, faire exécuter et contrôler les travaux nécessaires à la bonne conservation et à la sécurité des bâtiments et équipements, conformément au Règlement cantonal relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires. Assurer la bonne exécution des travaux de propreté des bâtiments, du mobilier, des équipements et des préaux. Fournir, entretenir et renouveler le mobilier et les équipements. Assurer un dialogue constant avec les utilisateurs-trices en facilitant la satisfaction de leurs besoins chaque fois que possible. Développer des projets participatifs au sein de la communauté scolaire.
2	Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires.	21	Activités périscolaires organisées par le service	Sécuriser le chemin de l'écolier (patrouille scolaire). Aménager et créer des places de jeux. Organiser diverses manifestations et animations pédagogiques pour les enfants (promotions enfantines, fêtes des écoles lors de la fin de l'année scolaire, marchés de Noël, ateliers, etc.). Diversifier l'offre parascolaire avec la collaboration d'associations et de clubs sportifs.
		22	Activités organisées par des tiers	Mettre à disposition et entretenir les locaux et les équipements destinés aux activités parascolaires, aux restaurants scolaires, aux ludothèques et aux colonies. Contrôler la qualité des prestations offertes par les associations de restaurants scolaires, de ludothèques et de colonies et veiller à ce que l'offre soit accessible à toutes les catégories de la population. Mettre en œuvre une politique de qualité, diversité et sécurité alimentaires dans les restaurants scolaires. Favoriser l'organisation de fêtes, manifestations diverses, excursions et camps en apportant un appui financier et/ou logistique. Organiser la logistique des opérations électorales dans les quartiers.

Priorités et perspectives

Pour le Service des écoles et institutions pour l'enfance, les priorités 2009 s'inscrivent sur trois axes, à savoir, le cadre de vie scolaire; la qualité de l'accueil para et périscolaire et le rôle de la Ville de Genève dans la réorganisation de l'enseignement primaire.

Les bâtiments, les restaurants scolaires, les locaux d'activités parascolaires, les places de jeux, la sécurité du chemin de l'école constituent les éléments du cadre de vie scolaire. En se fixant des objectifs qualitatifs, le Service des écoles et institutions pour l'enfance entend s'insérer de manière significative, en apportant ses ressources complémentaires au dispositif cantonal.

La mise en place de 32 directions d'établissement pour la rentrée 2008 au sein des 53 groupes scolaires a exigé la recherche de solutions, parfois acrobatiques, pour accueillir ce nouveau personnel dans les bâtiments. L'objectif consiste maintenant à mettre en œuvre des relations de partenariat

performantes avec ces nouvelles directions et définir des procédures de collaboration claires. Le service est particulièrement attentif au rôle que pourront jouer les responsables de bâtiments scolaires (concierges). Présents au quotidien dans les établissements, et bien qu'employés de la Ville de Genève, ces derniers devront travailler en corrélation avec les directeurs rattachés au DIP. Le service encadrera ces personnes pour qu'elles trouvent leur place et puissent exercer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Après avoir développé pendant plusieurs années la qualité, la diversité et la sécurité alimentaires, soutenu les associations dans leurs démarches pour obtenir le label « Fourchette verte junior », promu les produits locaux « Genève-Région-Terre-Avenir », le service souhaite aujourd'hui se consacrer de manière prioritaire aux lieux d'accueil eux-mêmes, aux espaces dévolus aux restaurants scolaires.

Écoles et institutions pour l'enfance

En particulier, le Service des écoles est inquiet des nuisances sonores de certains restaurants scolaires. Les spécialistes de la santé infantile s'accordent en effet à relever que l'environnement bruyant constitue un facteur de stress, qui va bien au-delà d'un simple inconfort. Le service entreprendra donc une étude et demandera des moyens pour réaliser des aménagements permettant de réduire cette nuisance.

En tant qu'entités proches des écoles et collaborant avec elles comme avec l'ensemble des partenaires publics actifs dans les quartiers, les ludothèques continueront à bénéficier d'une attention soutenue. La décision de professionnaliser une cinquième ludothèque en 2008 devra se traduire par une augmentation de budget pour assurer les salaires du personnel. Il faut relever que le monde des ludothèques peine à rester soudé dans le cadre du système actuel à deux vitesses : ludothèques bénévoles d'une part, ludothèques professionnelles d'autre part.

La réorganisation de l'enseignement primaire offre des perspectives intéressantes de renforcer le poids des communes dans le cadre scolaire. Par le biais des conseils d'établissement, et avec la création du réseau d'enseignement prioritaire (REP), destiné à renforcer la qualité du dispositif scolaire dans les quartiers populaires, la Ville de Genève dispose de nouveaux points d'entrée dans les écoles. Elle dispose de l'expérience acquise avec les budgets participatifs et, dorénavant, elle pourra

encore plus s'appuyer sur la communauté scolaire (corps enseignant, parents d'élèves, éducateurs et éducatrices des REP) pour mettre en œuvre des actions destinées à soutenir les parents.

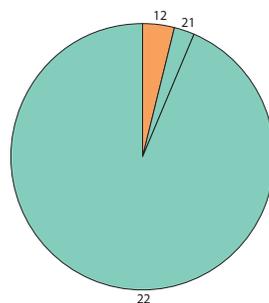
Le Service des écoles va s'assurer des collaborations d'autres services pour renforcer cette présence autour des écoles.

Un besoin de diversification des activités parascolaires, notamment pour les plus grands, se fait sentir. Le financement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) étant depuis 2008 assuré à 90 % par les communes, il s'agit de positiver ce transfert de charges. C'est ainsi que le Service des écoles et le Service des sports ont organisé des ateliers « sports et animations » dans les établissements du REP de Pâquis-Centre et de Cité-Jonction/Plantaporrêts, en collaboration avec des associations et clubs sportifs. Sous réserve de leur évaluation, ces ateliers seront élargis aux autres écoles qui entrent dans le REP, à savoir Allobroges, Europe et Hugo-de-Senger. Les ateliers de lecture, mis en place par les Unités d'action communautaire du Service social montrent également le rôle que peuvent jouer les communes, notamment parce qu'elles sont les mieux placées pour connaître les besoins de leur population.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Élimination des matériaux amiantés dans les bâtiments.	12	Nombre d'investigations. Nombre d'interventions.	20 bâtiments. 15 maisons de quartier.
Représentation de la Ville de Genève dans les conseils d'établissement des écoles primaires.	12	Nombre de séances des conseils d'établissement.	80 % des séances.
Équipement de matériel de conciergerie plus adapté.	12	Nombre d'accidents et taux d'absentéisme.	Responsables de bâtiments scolaires et auxiliaires d'entretien.
Mise en conformité des places de jeux.	21	Nombre de places de jeux.	43 places de jeux.
Ouverture d'un restaurant scolaire à l'école des Vollandes.	22	Nombre de repas servis dans les restaurants scolaires des Eaux-Vives.	Elèves des écoles des Eaux-Vives, de Montchoisy et des Vollandes.

Écoles et institutions pour l'enfance

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé	44'791.9	71.4	454.6	6.6	44'762.7	73.3	227.5	3.5	43'582.0	74.1	655.9	9.2
11 Analyse des besoins et affectations des structures	153.2	0.2	0.0	0.0	151.3	0.2	0.0	0.0	202.5	0.3	0.1	0.0
12 Gestion et suivi des structures	44'638.7	71.1	454.6	6.6	44'611.4	73.0	227.5	3.5	43'379.5	73.7	655.7	9.2
2 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires	17'961.1	28.6	6'466.6	93.4	16'317.8	26.7	6'315.9	96.5	15'271.5	25.9	6'436.8	90.8
21 Activités périscolaires organisées par le service	6'214.0	9.9	33.1	0.5	5'943.5	9.7	28.7	0.4	6'039.6	10.3	49.6	0.7
22 Activités organisées par des tiers	11'747.0	18.7	6'433.5	93.0	10'374.3	17.0	6'287.2	96.1	9'231.9	15.7	6'387.3	90.1
Total comptabilité analytique	62'753.0	100.0	6'921.2	100.0	61'080.5	100.0	6'543.5	100.0	58'853.6	100.0	7'092.7	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		167.8		167.8	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		1.2		-	
Subventions	5'564.8		-		5'319.7		-		5'467.0		-	
Total comptabilité générale	68'317.8		6'921.2		66'400.2		6'543.5		64'489.6		7'260.5	



Subventions 2009 par prestations

Écoles et institutions pour l'enfance

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	45	46	49	Total
1	10'005.8	12'756.7	14'257.9	305.0	-	7'205.0	261.5	44'791.9	1.5	205.2	201.0	-	46.9	454.6
11	135.6	0.0	-	-	-	-	17.6	153.2	-	-	-	-	-	-
12	9'870.2	12'756.7	14'257.9	305.0	-	7'205.0	243.9	44'638.7	1.5	205.2	201.0	-	46.9	454.6
2	4'272.0	4'401.7	868.9	7'419.7	-	713.8	285.0	17'961.1	6'314.0	37.6	-	0.8	114.2	6'466.6
21	2'561.3	2'707.2	368.8	-	-	369.8	206.9	6'214.0	-	33.1	-	-	-	33.1
22	1'710.7	1'694.5	500.1	7'419.7	-	344.0	78.1	11'747.1	6'314.0	4.5	-	0.8	114.2	6'433.5
	14'277.8	17'158.4	15'126.8	7'724.7	-	7'918.8	546.5	62'753.0	6'315.5	242.8	201.0	0.8	161.1	6'921.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	5'564.8	-	-	5'564.8	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	14'277.8	17'158.4	15'126.8	7'724.7	5'564.8	7'918.8	546.5	68'317.8	6'315.5	242.8	201.0	0.8	161.1	6'921.2

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Écoles et institutions pour l'enfance

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

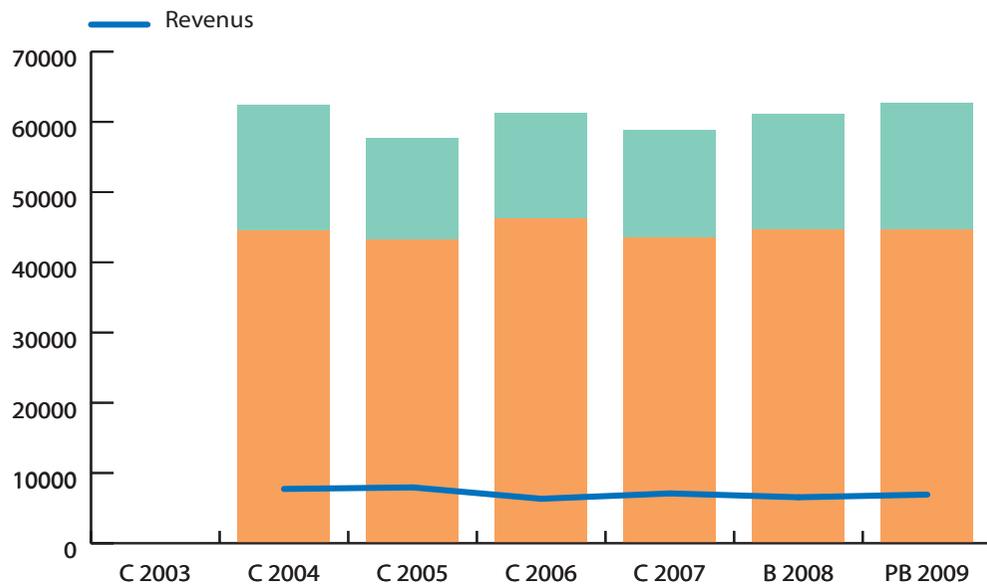
¹ La mission 1 « Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé » représente la part la plus importante des ressources financières engagées par le service. Elle comprend les prestations suivantes :

¹¹ La prestation « Analyse des besoins et affectation des structures » se compose essentiellement de charges de personnel pour la planification des besoins et le recensement des locaux. Les chiffres liés à cette prestation sont relativement stables sur les trois exercices.

¹² La prestation « Gestion et suivi des structures » se compose pour la plus grande partie d'amortissements et d'intérêts répartis pour un montant de plus de 20 mios et englobe également une grande partie des charges salariales du service soit environ 10 mios .

On peut aussi ajouter les lignes budgétaires gérées par le Service de l'énergie, qui, d'ailleurs, sont la cause de la hausse entre les comptes 2007 et le projet de budget 2009.

La part réellement maîtrisable par le service représente donc moins d'un quart du budget de cette prestation.



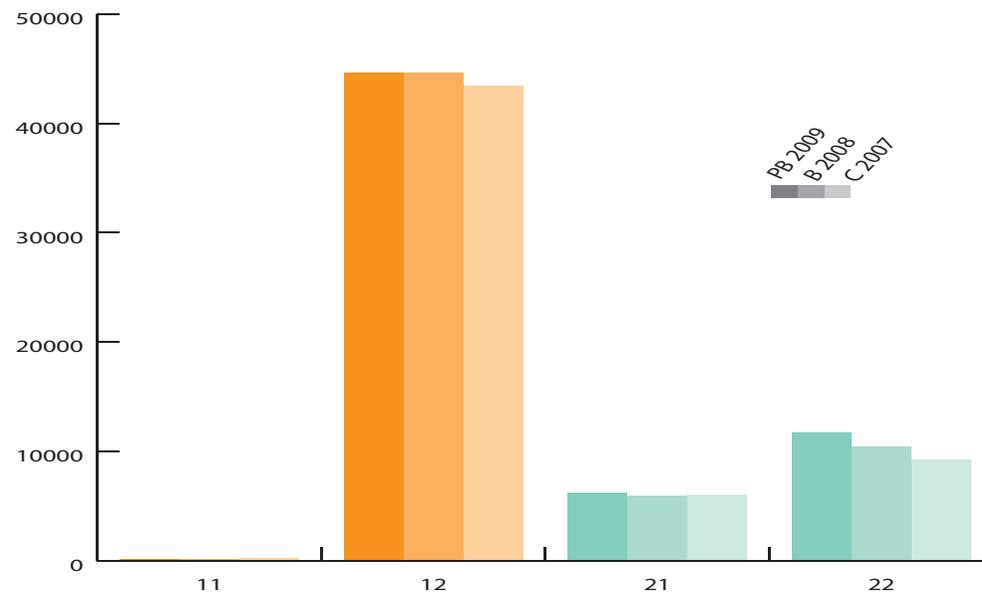
Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)

² La mission « Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires » montre une augmentation des charges sur les trois exercices.

²¹ On observe que les charges de la prestation « Activités périscolaires organisées par le service » demeurent stables sur les exercices analysés, ce qui démontre que le service n'a pas les moyens de développer les activités qu'il organise dans le domaine périscolaire.

²² L'écart des charges observé pour la prestation « Activités organisées par des tiers » s'explique par l'augmentation de la part Ville de Genève au financement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), augmentation négociée dans le cadre des transferts de charges de l'Etat sur les communes. Là encore, les charges maîtrisables par le service ne présentent pas d'augmentation.

²² Les revenus concernent principalement la prestation « Activités organisées par des tiers » et comprennent la mise à disposition des locaux et des infrastructures.



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

**ESPACES VERTS
ET ENVIRONNEMENT**

Espaces verts et environnement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	11	Entretien paysagé des espaces verts de la Ville de Genève	Toute action entreprise dans le cadre de la création, l'entretien et le renouvellement des espaces verts de la Ville de Genève
		12	Travaux de génie civil, plantation d'arbres, taille, élagage, traitements, fumure pour les espaces verts de la Ville de Genève	Travaux de génie civil, tous travaux relatifs à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré, traitement des végétaux, amendement des sols, nutrition des végétaux.
		13	Entretien des pataugeoires	Toute action mise en œuvre dans le cadre de l'entretien de nos pataugeoires (rénovation, entretien, nettoyage, contrôle de la qualité de l'eau).
		14	Parc aux animaux Bois-de-la-Bâtie	Toutes activités liées aux soins des animaux et à l'entretien du parc.
		15	Entretien d'espaces verts et autres prestations pour des tiers	Prestations d'entretien paysagé pour des tiers, facturées ou non (gratuité). Décorations florales interne et externe Ville de Genève. Gestion technique et administrative des manifestations, nettoyage et réparation des dégâts.
2	Environnement	21	Production intégrée	Toutes actions en vue d'améliorer l'environnement.
		22	Écologie	Récupération du bois d'abattage et transformation en copeaux. Levée et transport des résidus.
3	Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	31	Informations, publications	Rédaction, mise à jour et adaptation de livres ou brochures. Conception de maquettes, réalisation et mise en place de panneaux d'information dans les parcs.
		32	Expositions	Participation à des expositions florales. Création et conception de stands dans le cadre d'expositions florales en Suisse et à l'étranger.

Espaces verts et environnement

Priorités et perspectives

La priorité de l'exercice 2009 est de mettre en œuvre d'importants travaux inscrits dans le Plan financier d'investissement (PFI).

A la suite du pré-inventaire des arbres d'alignement, il s'avère qu'un nombre conséquent d'arbres présente des signes de dépérissement et de dangerosité. Ce constat implique la mise en œuvre d'un programme de sécurisation, d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré sur plusieurs années. Les actions à entreprendre comprennent des expertises sanitaires, la réalisation de plans de gestion, des élagages et des abattages de sécurité et des plantations d'arbres, tant dans les parcs que sur la voie publique.

La plupart des onze pataugeoires existantes situées sur le territoire de la Ville de Genève présentent un état de vétusté général. Elles ne répondent pas aux normes actuellement en vigueur, tant au niveau du traitement de l'eau que des installations techniques ou de la sécurité. Par ailleurs, les produits toxiques acides et basiques, actuellement entreposés dans le même local, doivent absolument être stockés séparément.

L'automatisation de l'arrosage permettra une redistribution des ressources humaines du service vers des tâches plus élaborées, ainsi qu'une gestion plus rigoureuse de la consommation d'eau.

Dans la rade, l'arrosage bénéficiera de l'eau pompée directement dans le lac, grâce à la station de pompage du Parc La Grange et de la construction d'une station souterraine de pompage située au niveau du Parc Barton.

La rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie s'effectuera en collaboration avec le Service des Bâtiments. En effet la configuration actuelle des locaux ne respecte pas les normes d'hygiène élémentaire. En outre, un hangar pour le fourrage, les véhicules et les engins sera réalisé, ainsi que des vestiaires et douches séparés pour les collaboratrices du lieu. Le parc aux animaux bénéficiera également de deux enclos supplémentaires pour accueillir des chats sauvages et des lynx. La création d'un poulailler fait également partie de ce projet.

La rénovation du parc Gourgas prendra place dans le courant du printemps 2009. Dans le cadre de sa politique d'aménagement d'espaces verts dans les quartiers, le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) accordera toute son attention à la valorisation d'espaces de proximité en réhabilitant et créant des micro-espaces verts dont le financement fera l'objet d'un crédit d'investissement.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Entretien et sécurisation du patrimoine arboré.	12	Nombre d'arbres abattus/remplacés.	Population.
Collaboration interservice / département.	11	Nombre de projets concernant la mise en commun des moyens techniques et des ressources.	Amélioration de l'offre au public.
Représentations vers l'extérieur.	32	Nombres de participation du SEVE à des expositions nationales et internationales.	2 expositions.

Espaces verts et environnement

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	26'053.1	81.7	832.5	77.2	25'884.1	82.1	855.6	71.9	25'168.2	82.0	916.2	73.7
11 Entretien paysagé des espaces verts de la Ville de Genève	16'160.9	50.7	259.2	24.1	16'593.4	52.6	93.4	7.8	15'525.0	50.5	106.4	8.5
12 Travaux de génie civil, plantation d'arbres, taille, élagage, traitements, fumure pour les espaces verts de la Ville de Genève	6'577.8	20.6	0.1	0.0	5'420.5	17.2	-	-	6'159.1	20.1	24.7	2.0
13 Entretien des pataugeoires	375.2	1.2	-	-	672.3	2.1	-	-	294.5	1.0	0.3	0.0
14 Parc aux animaux Bois-de-la-Bâtie	988.6	3.1	6.9	0.6	1'003.6	3.2	6.7	0.6	1'171.4	3.8	7.3	0.6
15 Espaces verts et autres prestations pour des tiers	1'950.6	6.1	566.3	52.5	2'194.3	7.0	755.5	63.5	2'018.2	6.6	777.5	62.6
2 Environnement	5'152.6	16.2	2.6	0.2	5'076.3	16.1	66.8	5.6	5'058.4	16.5	61.1	4.9
21 Production intégrée	1'045.6	3.3	-	-	1'033.1	3.3	-	-	1'015.7	3.3	-	-
22 Ecologie	4'107.0	12.9	2.6	0.2	4'043.2	12.8	66.8	5.6	4'042.7	13.2	61.1	4.9
3 Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	684.0	2.1	243.7	22.6	570.4	1.8	268.0	22.5	475.5	1.5	265.8	21.4
31 Informations, publications	162.6	0.5	-	-	100.9	0.3	0.1	0.0	223.3	0.7	-	-
32 Expositions	521.4	1.6	243.7	22.6	469.5	1.5	267.9	22.5	252.2	0.8	265.8	21.4
Total comptabilité analytique	31'889.7	100.0	1'078.8	100.0	31'530.8	100.0	1'190.4	100.0	30'702.1	100.0	1'243.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		2.0		2.0		533.9		533.9	
Subventions	876.7		-		927.6		-		900.2		-	
Total comptabilité générale	32'766.4		1'078.8		32'460.4		1'192.4		32'136.2		1'777.0	

Espaces verts et environnement

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Total
1	19'735.0	3'527.6	898.6	-	309.1	1'582.8	26'053.1	13.4	567.9	4.0	247.2	832.5
11	12'565.0	2'061.1	782.2	-	261.9	490.7	16'160.9	7.1	0.9	4.0	247.2	259.2
12	4'865.3	869.4	116.4	-	47.2	679.5	6'577.8	-	0.1	-	-	0.1
13	230.4	134.2	-	-	-	10.6	375.2	-	-	-	-	-
14	797.6	170.6	-	-	-	20.4	988.6	6.3	0.6	-	-	6.9
15	1'276.7	292.3	-	-	-	381.6	1'950.6	-	566.3	-	-	566.3
2	3'377.3	506.7	88.7	-	18.1	1'161.8	5'152.6	-	2.6	-	-	2.6
21	719.6	17.0	-	-	-	309.0	1'045.6	-	-	-	-	-
22	2'657.7	489.7	88.7	-	18.1	852.8	4'107.0	-	2.6	-	-	2.6
3	91.9	271.0	-	-	11.0	310.1	684.0	-	243.7	-	-	243.7
31	12.4	80.8	-	-	-	69.4	162.6	-	-	-	-	-
32	79.5	190.2	-	-	11.0	240.7	521.4	-	243.7	-	-	243.7
	23'204.2	4'305.3	987.3	-	338.2	3'054.7	31'889.7	13.4	814.2	4.0	247.2	1'078.8
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	876.7	-	-	876.7	-	-	-	-	-
	23'204.2	4'305.3	987.3	876.7	338.2	3'054.7	32'766.4	13.4	814.2	4.0	247.2	1'078.8

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Espaces verts et environnement

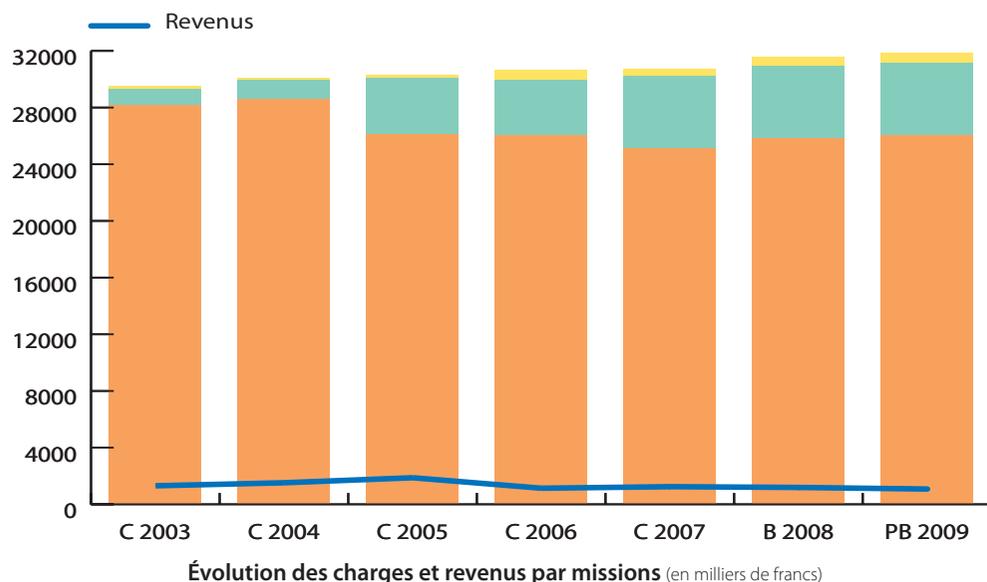
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

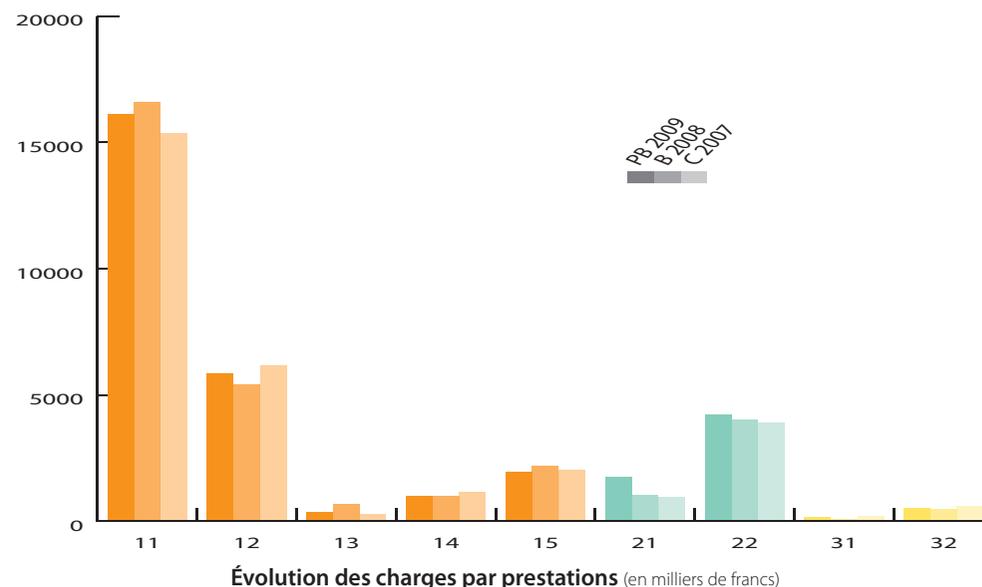
La présentation analytique ci-dessous montre que les charges et les revenus restent stables bien que le service bénéficie de parcelles supplémentaires à entretenir et a pour objectif la réhabilitation de squares et de places existants.

Il est important de souligner que depuis avril 2007 le service intègre dans son budget de fonctionnement, sans aucune augmentation de charges, la location d'un établissement horticole loué, à Vessy. La priorité de l'exercice 2009 est de mettre en œuvre d'importants travaux inscrits dans le Plan financier d'investissement (PFI).

¹¹ Le coût de la prestation «Travaux d'horticulture, d'entretien et d'arrosage des espaces verts de la Ville de Genève» est constant alors que le service crée et entretient de nouvelles parcelles sans aucune augmentation de personnel. Cette économie est due à une rationalisation des ressources humaines en fonction des parcelles à entretenir. La mise en place de la gestion différenciée des espaces verts a également permis d'optimiser le fonctionnement du service. Depuis mai 2008, la mise en fonction de deux balayeuses soulage nos équipes dans leurs tâches de nettoyage et leur permet de se concentrer sur les tâches paysagères.



- ¹² Le SEVE poursuit la consolidation de son pôle arbres. Suite à l'engagement en 2007 d'un technicien arbres, l'année 2008 voit le pôle se renforcer par l'arrivée d'une dendrologue ainsi que de trois arboristes grimpeurs. L'entretien et la sécurisation du patrimoine arboré sont une des priorités du service pour l'année 2009.
- ¹³ Le budget concernant la prestation «Entretien des pataugeoires» est insuffisant pour assurer la rénovation et la mise aux normes de nos onze pataugeoires. Une demande de crédit d'investissement a été inscrite au 4^{ème} PFI afin de mettre en place un programme de rénovation et de mise en conformité des ces ouvrages. Dix collaborateurs du service ont suivi une formation obligatoire et ont obtenu le permis pour l'emploi des désinfectants pour l'eau des piscines publiques.
- ¹⁴ Les charges et les revenus relatifs à la gestion du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie sont stables. La construction, en collaboration avec le service des bâtiments, d'une nouvelle volière dans le cadre de mesures prophylactiques (grippe aviaire) est en cours. La rénovation du parc animalier fait partie des projets prioritaires du service. Ce projet est inscrit au 4^{ème} PFI.
- ³² La variation des coûts budgétisés, relatifs aux expositions, s'explique par le fait que le SEVE n'a participé à aucune exposition durant l'année 2007. Le SEVE est l'organisateur technique des 5^{èmes} Floralies Internationales de Genève qui se dérouleront en novembre 2008. Notre service participera, durant l'année 2009, aux expositions de Hamatsu (Japon), Bourg-en-Bresse et Nantes.



**POMPES FUNÈBRES
ET CIMETIÈRES**

Pompes funèbres et cimetières

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Gestion des Pompes Funèbres Officielles	11	Organisation des obsèques	Permanence d'accueil : permanence d'accueil et permanence téléphonique 24/24. Accueil des familles : accueil au guichet, renseignements téléphoniques, entretiens en privés, prise en charge des consignes, formalités légales. Coordination des cérémonies : coordination des différents acteurs (Responsables opérationnels, officiers de culte, organiste, etc.). Devis, facturation et recouvrement : établissement de devis, facturation selon règlement et recouvrement. Approvisionnement fournitures funéraires : ordres de commande, réception, contrôle, entreposage et stockage des fournitures, comptabilité fournisseurs, négociations fournisseurs, choix de l'assortiment et catalogue.
		12	Fournitures funéraires achetées aux tiers	Cercueils, capitonnages, urnes, autres fournitures décoratives et fleurs, avis de décès et de remerciements.
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	21	Convois funèbres et transports de corps	Levée de corps et transfert : prise en charge de corps en civière ou ossements, pour toutes destinations. Convois funèbres : destination crématoire de la Ville de Genève ou cimetières dans le Canton. Voitures d'accompagnement : voitures de famille et fourgon pour fleurs. Transfert de corps par avion : à destination de Cointrin pour transport par avion. Transfert de corps à l'institut d'anatomie. Transport de corps hors du Canton : transport de corps par la route à destination de villes suisses ou de l'étranger.
		22	Traitement des corps	Mise en bière et traitement ordinaire : mise en bière et habillage. Traitements spéciaux : toilettes mortuaires, traitements de conservations, soudure de cercueils.
		23	Chapelles et chambres funéraires	Chapelles : mise à disposition pour cérémonies, entretien et surveillance des chapelles. Chambres funéraires : mise à disposition entretien et surveillance des chambres funéraires.
		24	Incinération	Incinération de corps : incinération de corps et traitements des cendres. Incinération d'ossements : incinération d'ossements et traitements des cendres. Maintenance des installations d'incinération.
3	Gestion des cimetières	31	Entretien et surveillance des cimetières	Concessions et redevances contractuelles : gestion et attribution de concessions et contrats d'entretien. Travaux pour les parties communes : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie et marbrerie. Entretien général et aménagement : entretien ordinaire, nettoyage, évacuation de terre. Surveillance : surveillance des entrées et au maintien de l'ordre.
		32	Creusage et remblayage de fosses et columbariums	Exhumations : exhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Inhumations : inhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Travaux pour tombes et caveaux particuliers : travaux de maçonnerie, marbrerie et jardinage.
		33	Prestations internes des ateliers	Travaux réalisés pour d'autres services de la Ville de Genève : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie, mécanique, serrurerie et manutention.

Pompes funèbres et cimetières

Priorités et perspectives

Le service continuera à pourvoir dans la dignité les obsèques, inhumations et incinérations des personnes décédées à Genève, en Suisse ou à l'étranger. Malgré les restrictions en matière de personnel, il assure, conformément aux exigences légales, les levées de corps et les permanences 24 heures sur 24.

Il est essentiel qu'une priorité soit donnée à la réalisation des travaux de mise en conformité de l'ensemble des installations énergétiques du centre funéraire de Saint-Georges, en particulier en ce qui concerne les gaz régulant les températures. En effet des pannes fréquentes du système de refroidissement peuvent mettre en péril le bon fonctionnement du service, surtout en période estivale ou lors de canicules. Ces travaux doivent permettre de réaliser de sensibles économies d'énergie.

Les allées des cimetières seront réaménagées afin d'éviter des dégradations plus graves qui entraîneraient des coûts importants de remise en état. Dans le même souci de valorisation du patrimoine des cimetières, la terre des carrés d'inhumation sera remplacée.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Géoréférencement des emplacements de tombes des cimetières municipaux et mise en place de bornes multimédias.	31	Nombre de cimetières géoréférencés et nombres de bornes multimédia installées.	Un cimetière géoréférencé et une borne mis en place (en principe une borne par cimetière).
Remplacement des installations énergétiques du centre funéraire de Saint-Georges.	21 à 24	Part en % du projet réalisé.	Remplacement, entre 2009 et 2011, de l'ensemble des installations actuelles obsolètes.
Création d'un carré de concessions pour l'inhumation d'urnes cinéraires biodégradables contenant la graine d'une plante qui en grandissant rappellera la personne défunte.	31	Nombre d'emplacements réalisés.	Un carré arborisé de 50 emplacements.
Installation d'un système de distribution d'eau plus économe et plus salubre dans les cimetières.	31	Part en % du projet réalisé.	Tous les bassins actuels à remplacer par des bornes.

Pompes funèbres et cimetières

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion des Pompes Funèbres Officielles	2'984.0	18.5	1'150.0	32.7	2'970.4	18.5	1'840.0	45.7	2'765.3	19.4	1'208.7	32.3
11 Organisation des obsèques	2'000.8	12.4	1'150.0	32.7	1'944.4	12.1	1'840.0	45.7	2'084.8	14.6	1'203.8	32.2
12 Fournitures funéraires achetées aux tiers	983.2	6.1	-	-	1'026.0	6.4	-	-	680.5	4.8	4.9	0.1
2 Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	4'310.6	26.7	1'190.0	33.9	4'408.3	27.4	1'130.0	28.1	3'820.5	26.6	1'191.1	31.9
21 Convois funèbres et transport de corps	1'524.2	9.5	600.0	17.1	1'527.2	9.5	550.0	13.7	1'562.3	10.9	607.8	16.3
22 Traitement des corps	697.2	4.3	-	-	699.5	4.4	-	-	685.1	4.8	-	-
23 Chapelles et chambres funéraires	1'050.6	6.5	180.0	5.1	1'156.1	7.2	180.0	4.5	951.5	6.6	178.5	4.8
24 Incinération	1'038.6	6.4	410.0	11.7	1'025.5	6.3	400.0	9.9	621.6	4.3	404.8	10.8
3 Gestion des cimetières	8'859.4	54.8	1'175.9	33.4	8'690.5	54.1	1'054.5	26.2	7'737.0	54.0	1'336.2	35.8
31 Entretien et surveillance des cimetières	6'298.8	39.0	1'122.5	31.9	6'120.2	38.2	993.8	24.7	5'475.5	38.2	1'289.1	34.5
32 Creusage et remblayage de fosses et columbariums	2'187.0	13.5	-	-	2'198.1	13.7	0.6	0.0	1'921.8	13.4	-	-
33 Prestations internes des ateliers	373.6	2.3	53.4	1.5	372.2	2.2	60.1	1.5	339.7	2.4	47.1	1.3
Total comptabilité analytique	16'154.0	100.0	3'515.9	100.0	16'069.2	100.0	4'024.5	100.0	14'322.8	100.0	3'736.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	130.2	-	130.2	-
Subventions	-	-	-	-	500.0	-	-	-	5.2	-	-	-
Total comptabilité générale	16'154.0		3'515.9		16'569.2		4'024.5		14'458.2		3'866.2	

Pompes funèbres et cimetières

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables		
	30	31	32	33	35	39	Support	Total	42	43	Total
1	1'221.0	1'185.9	-	0.7	-	0.1	576.2	2'984.0	-	1'150.0	1'150.0
11	1'084.7	403.4	-	0.7	-	0.1	511.9	2'000.8	-	1'150.0	1'150.0
12	136.3	782.5	-	-	-	-	64.3	983.2	-	-	-
2	2'945.7	743.3	105.1	67.0	-	29.6	419.9	4'310.6	180.0	1'010.0	1'190.0
21	1'258.7	32.5	-	45.9	-	5.7	181.4	1'524.2	-	600.0	600.0
22	609.6	-	-	-	-	-	87.6	697.2	-	-	-
23	840.2	63.8	25.8	-	-	2.6	118.2	1'050.6	180.0	-	180.0
24	237.1	647.0	79.3	21.1	-	21.3	32.8	1'038.6	-	410.0	410.0
3	6'462.6	742.4	384.0	237.3	210.0	173.0	650.1	8'859.4	-	1'175.9	1'175.9
31	4'311.8	733.1	384.0	118.8	210.0	106.0	434.9	6'298.8	-	1'122.5	1'122.5
32	1'896.8	7.4	-	61.1	-	33.7	188.1	2'187.0	-	-	-
33	254.0	1.9	-	57.4	-	33.2	27.0	373.6	-	53.4	53.4
	10'629.3	2'671.7	489.1	305.0	210.0	202.7	1'646.2	16'154.0	180.0	3'335.9	3'515.9
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10'629.3	2'671.7	489.1	305.0	210.0	202.7	1'646.2	16'154.0	180.0	3'335.9	3'515.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

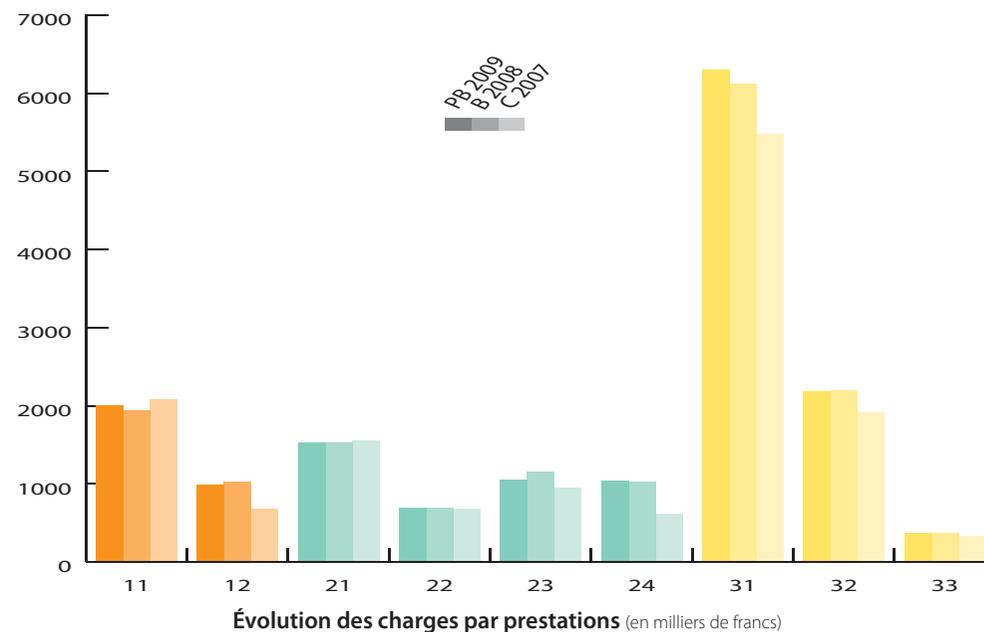
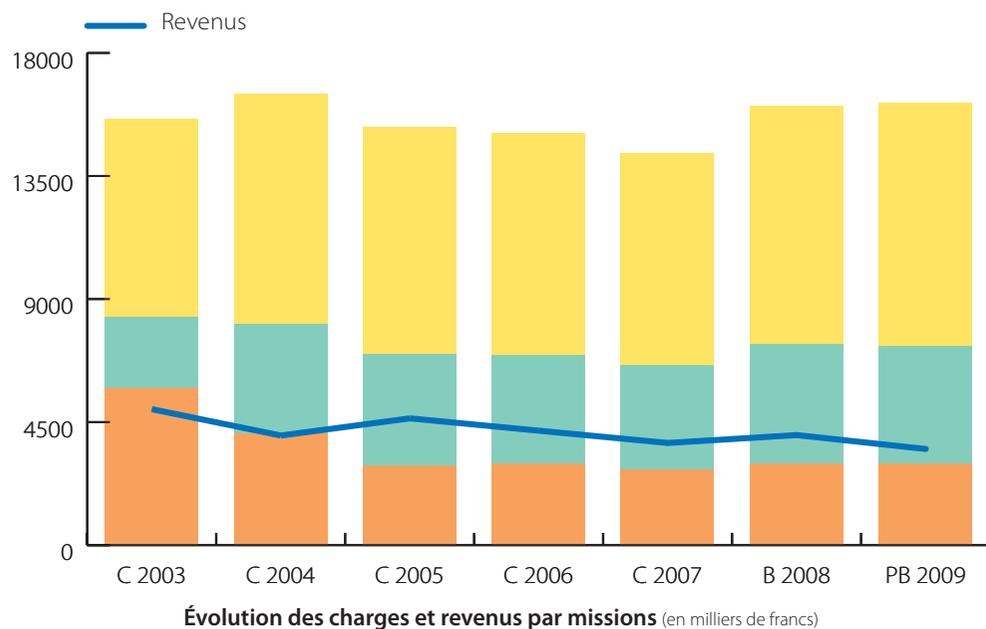
Pompes funèbres et cimetières

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Le projet de budget 2009 du Service des pompes funèbres s'inscrit dans la continuité et n'enregistre pas de variations majeures.

- La différence entre les comptes, le budget et le projet de budget s'explique, notamment, par l'accent mis par le service sur la mission «Gestion des cimetières» et par une variation dans les amortissements sur les trois exercices.



SOCIAL

Social

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	11	Octroi des prestations et des allocations sociales	Gérer les dossiers provenant des différents partenaires en matières de prestations et allocations sociales.
		12	Aides spécifiques	Gérer administrativement et financièrement les demandes d'aides spécifiques (cuisine scolaire, remise de cotisation AVS, Fonds en faveur des jeunes requérants d'asile en formation.
		13	Aides financières aux associations sociales	Gérer et assurer une aides financières aux associations sociales. Représentation de la Ville de Genève à la FAHPA et co-gestion de la Nouvelle Roseraie.
		14	Aide sociale individuelle	Gérer, conseiller et soutenir les demandes d'aides sociales et orienter vers les services les mieux adaptés. Encadrer les locataires des immeubles avec infirmerie.
		15	Représentation	Représenter la Ville de Genève dans divers organismes et comités.
2	Exclusion sociale	21	Aide aux personnes en situation de grande précarité	Accueillir, orienter les bénéficiaires et s'assurer du service de repas grauit. Mettre à disposition des hébergements et examiner les demandes de logement d'urgence. Assurer l'organisation du Réveillon pour les personnes en grande précarité.
		22	Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	Assurer la gestion du secrétariat du Forum en co-gestion avec l'Etat de Genève. Gestion des projets spécifiques.
3	Isolement des aîné-e-s	31	Soutiens aux aîné-e-s	Accueillir, écouter et orienter les aîné-e-s. Organiser des activités, des vacances, des manifestations culturelles pour les bénéficiaires.
		32	Nouvelles technologies pour les aînés	Organiser des formations destinés aux aîné-e-s.
4	Action sociale communautaire	41	Actions communautaires	Repérage et analyse des besoins, mis en œuvre de réponse collective en collaboration avec le réseau social. Développement de support d'information et d'actions visant à sensibiliser la population dans le domaine de la santé. Soutenir les aîné-e-s au niveau administratif.
5	CASS	51	Soutien logistique aux CASS	Gestion des locaux et du matériel.

Social

Priorités et perspectives

L'année 2009 permettra de poursuivre la refonte des aides financières pour les bénéficiaires OCPA. Cette nouvelle politique de soutien s'adresse à une population cible plus large et aux personnes les plus modestes. Elle va s'élaborer conformément aux décisions du CM, en concertation avec les autorités cantonales et avec les associations partenaires.

Les Unités d'action communautaires poursuivront le développement de projets dans les quartiers avec les nombreux acteurs publics et privés de proximité. Prenant en compte les orientations prioritaires du département, ainsi que les ressources en locaux, en particulier ceux abritant les clubs d'ainé-e-s, ces projets devront répondre d'abord aux problématiques des personnes âgées, sans oublier l'ensemble des habitant-e-s des quartiers. Les projets seront adaptés en fonction des critères établis dans le document de référence de l'action communautaire. Leur finalité reste, bien évidemment, le renforcement des mécanismes collectifs d'entraide, en vue d'améliorer la qualité de vie et le bien être de la population.

Le projet « Genève, ville amie des ainé-e-s » a abouti à la formulation de propositions visant à mieux prendre en compte les besoins des seniors. Pour Cité seniors et les Unités d'actions communautaires, il faudra les concrétiser, en particulier en ce qui concerne la lutte contre l'isolement, la promotion du bénévolat, l'entraide de voisinage ainsi que le soutien aux aidants.

Dans le secteur de l'exclusion, le Service social de la Ville de Genève entend travailler avec ses partenaires afin de proposer un soutien aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui se retrouvent à la rue en fin d'hiver à la fermeture de l'abri PC. Par ailleurs, il s'agira de mettre en œuvre les recommandations de l'étude pour améliorer la distribution de denrées alimentaires et non alimentaires aux personnes en situation de précarité.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Elaboration d'une nouvelle politique de soutien financier aux populations les plus modestes.	11 et 12	Nombre de prestations octroyées.	Finaliser le nouveau règlement en collaboration avec les partenaires concernés.
Mise en œuvre de projets des Unités d'action communautaires luttant contre l'isolement et favorisant le développement des solidarités de proximité.	41	Nombre et visibilité des projets . Satisfaction des usagers et usagères. Nombre et implication des partenaires concernés.	Finalisation d'un tableau de bord présentant l'ensemble des projets en fonction des priorités définies.
Mise en œuvre des propositions issues du projet « Genève, ville amie des ainé-e-s ».	31	Nombre de propositions mises en œuvre.	Plan d'actions pour chaque proposition. Plateforme de coordination avec les partenaires.
Prise en compte des besoins d'hébergement de personnes en situation de précarité.	21	Nombre de personnes aidées. Degré d'engagement des partenaires.	Présentation d'un projet après consultation des partenaires.
Distribution de denrées aux personnes en situation de précarité.	21	Quantité de denrées distribuées. Amélioration de la situation des personnes. Degré d'engagement des partenaires .	Meilleure coordination entre les différents partenaires.

Social

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de Budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Action sociale individuelle et soutien aux associations	16'938.0	49.9	2'386.1	80.0	17'252.1	50.3	2'182.7	79.0	16'439.2	51.0	2'472.7	78.5
11 Octroi des prestations et des allocations sociales	12'874.8	37.9	-	-	12'941.0	37.7	-	-	12'425.1	38.6	0.0	0.0
12 Aides spécifiques	867.7	2.6	-	-	858.4	2.5	-	-	898.2	2.8	0.0	0.0
13 Aides financières aux associations sociales	1'818.5	5.4	2'386.1	80.0	2'073.9	6.0	2'182.7	79.0	2'009.1	6.2	2'472.6	78.5
14 Aide sociale individuelle	1'216.8	3.5	-	-	1'223.1	3.6	-	-	967.6	3.0	-	-
15 Représentation	160.2	0.5	-	-	155.7	0.5	-	-	139.2	0.4	0.0	0.0
2 Exclusion sociale	4'725.5	13.9	80.0	2.7	4'579.4	13.4	60.0	2.2	4'445.8	13.8	79.1	2.5
21 Aide aux personnes en situation de grande précarité	4'541.9	13.4	80.0	2.7	4'381.1	12.8	60.0	2.2	4'255.9	13.2	79.1	2.5
22 Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	183.6	0.5	-	-	198.3	0.6	-	-	189.9	0.6	0.0	0.0
3 Isolement des aîné-e-s	2'122.1	6.2	52.4	1.8	2'050.2	6.0	72.4	2.6	1'859.0	5.8	49.3	1.6
31 Soutiens aux aîné-e-s	1'856.4	5.4	44.0	1.5	1'791.1	5.2	64.0	2.3	1'615.7	5.0	41.2	1.3
32 Nouvelles technologies pour les aînés	265.7	0.8	8.4	0.3	259.1	0.8	8.4	0.3	243.3	0.8	8.1	0.3
4 Action sociale communautaire	6'716.0	19.8	112.4	3.8	6'753.3	19.6	97.4	3.5	6'126.3	19.0	128.5	4.1
41 Actions communautaires	6'716.0	19.8	112.4	3.8	6'753.3	19.6	97.4	3.5	6'126.3	19.0	128.5	4.1
5 CASS	3'455.9	10.2	350.0	11.7	3'657.0	10.7	350.0	12.7	3'352.4	10.4	421.5	13.3
51 Soutiens logistiques aux CASS	3'455.9	10.2	350.0	11.7	3'657.0	10.7	350.0	12.7	3'352.4	10.4	421.5	13.3
Total comptabilité analytique	33'957.5	100.0	2'980.9	100.0	34'292.0	100.0	2'762.5	100.0	32'222.7	100.0	3'151.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des charges et des revenus	-	-	-	-	4.0	-	4.0	-	130.1	-	130.1	-
Subventions	9'465.8	-	-	-	8'993.1	-	-	-	9'212.6	-	-	-
Total comptabilité générale	43'423.3		2'980.9		43'289.1		2'766.5		41'565.4		3'281.2	

Social

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	46	Total
1	1'721.1	569.9	856.0	-	13'239.0	487.0	65.0	16'938.0	2'374.1	4.0	8.0	2'386.1
11	436.8	134.5	-	-	12'254.9	22.6	26.0	12'874.8	-	-	-	-
12	310.1	38.8	-	-	484.1	16.2	18.5	867.7	-	-	-	-
13	70.2	8.8	856.0	-	500.0	378.9	4.6	1'818.5	2'374.1	4.0	8.0	2'386.1
14	814.7	326.8	-	-	-	64.7	10.6	1'216.8	-	-	-	-
15	89.3	61.0	-	-	-	4.6	5.3	160.2	-	-	-	-
2	2'501.7	732.9	-	-	850.0	597.3	43.6	4'725.5	80.0	-	-	80.0
21	2'360.1	709.3	-	-	850.0	590.0	32.5	4'541.9	80.0	-	-	80.0
22	141.6	23.6	-	-	-	7.3	11.1	183.6	-	-	-	-
3	1'290.9	414.9	-	-	254.2	100.1	62.0	2'122.1	8.4	44.0	-	52.4
31	1'042.1	411.6	-	-	241.5	100.1	61.1	1'856.4	-	44.0	-	44.0
32	248.8	3.3	-	-	12.7	-	0.9	265.7	8.4	-	-	8.4
4	4'929.0	873.7	-	-	103.6	661.0	148.7	6'716.0	8.4	104.0	-	112.4
41	4'929.0	873.7	-	-	103.6	661.0	148.7	6'716.0	8.4	104.0	-	112.4
5	277.5	2'992.2	0.4	2.5	-	179.4	3.9	3'455.9	-	-	350.0	350.0
51	277.5	2'992.2	0.4	2.5	-	179.4	3.9	3'455.9	-	-	350.0	350.0
	10'720.2	5'583.6	856.4	2.5	14'446.8	2'024.8	323.2	33'957.5	2'470.9	152.0	358.0	2'980.9
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	9'465.8	-	-	9'465.8	-	-	-	-
	10'720.2	5'583.6	856.4	2.5	23'912.6	2'024.8	323.2	43'423.3	2'470.9	152.0	358.0	2'980.9

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Social

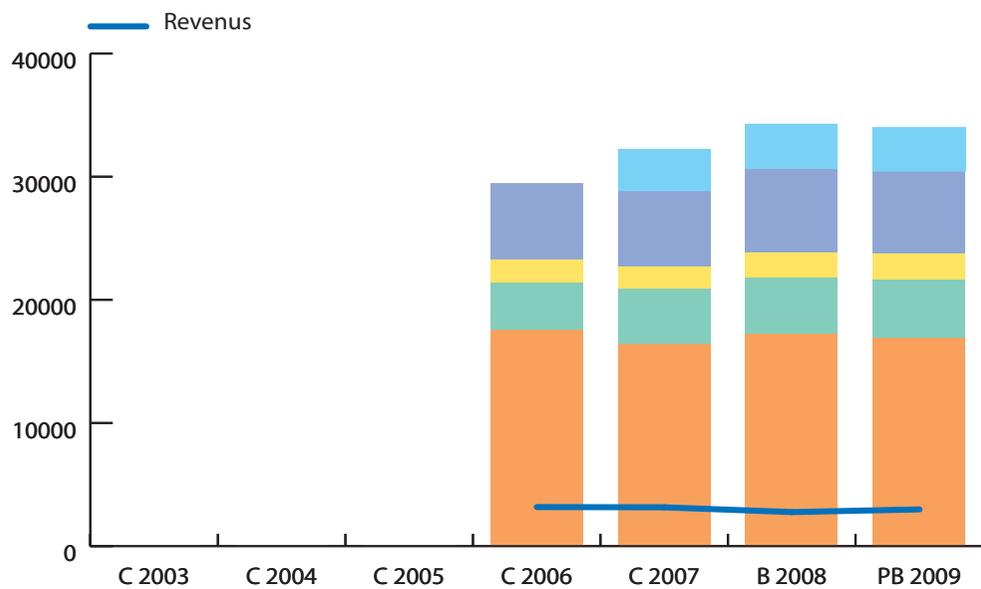
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

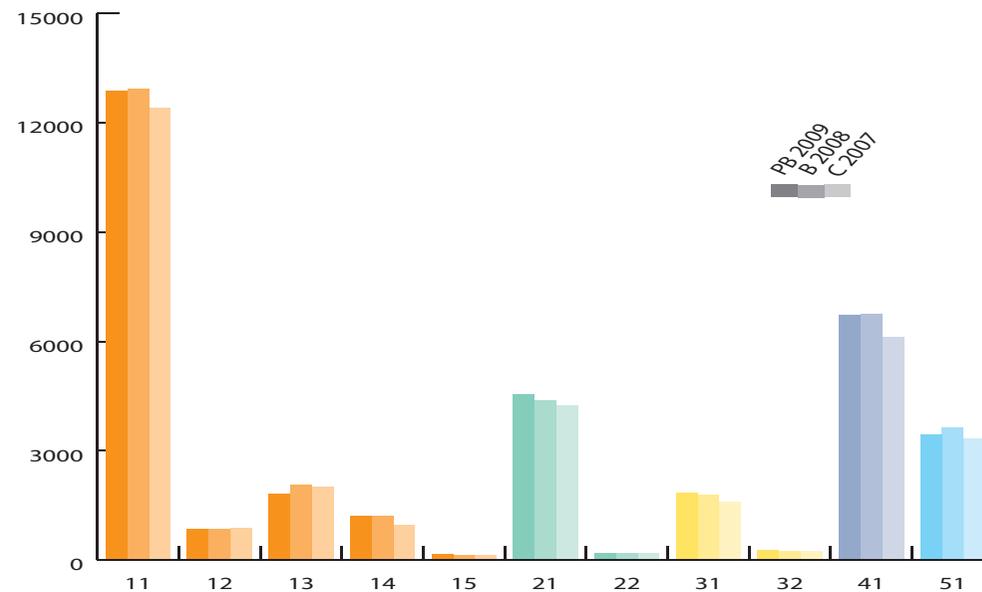
Les «Subventions aux associations» et les subventions de types gratuits n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges de fonctionnement sont relativement stables entre le budget 2008 et le projet de budget 2009 et en augmentation par rapport aux comptes 2007.

- 1 Dans la mission «Action sociale individuelle et soutien aux association» apparaissent, par contre, les aides financières notamment les prestations et allocations sociales (Subventions aux personnes physiques) afin de suivre l'évolution de l'action sociale individuelle.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

Délégation à la jeunesse

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Actions par, avec, pour les jeunes	11	Contact social	Travail de réseau effectué par des travailleurs et travailleuses sociaux hors-murs (TSHM), qui par leur présence informelle favorisent la vie de quartier, assurent un accompagnement éducatif et un suivi auprès des jeunes, appréhendent mieux les problèmes d'insécurité et d'incivilités dans les quartiers et préviennent la violence urbaine par la mise sur pied de projets divers.
		12	Maisons de quartiers	Soutien au travail de proximité des Maisons de quartier et centres de loisirs par la mise à disposition de locaux et de subventions.
		13	Subventionnés	Mise à disposition de locaux (hors Maisons de quartier) pour des associations, favorisant l'intégration des jeunes. Attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des associations et groupements dans le cadre de projets jeunesse.
		14	Sports urbains	Mise en place d'infrastructures et d'activités de sports urbains destinés aux jeunes.
		15	Locaux jeunes	Mise à disposition de locaux de réunion ou de répétition de musique pour les jeunes. Soutien et attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des fondations offrant un logement aux jeunes travailleurs et travailleuses ou étudiant-e-s.
2	Manifestations, animations et fêtes	21	Soirées citoyennes	Organisation de la manifestation liée aux soirées citoyennes.
		22	Fêtes ponctuelles et de quartier	Organisation et/ou participation à des événements ponctuels et mise en réseau de partenaires dans le cadres de ces manifestations.
		23	Manifestations de sports urbains	Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
3	Relations publiques	31	Représentation groupes de travail	Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.
		32	Animation forums	Mise sur pied de journées de réflexion (Journée jeunesse) en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		33	Fondation animation socioculturelle (FAS'e)	Soutien financier destiné au fonctionnement de la FAS'e et à la réalisation d'activités d'animation spécifiques (selon convention).

Priorités et perspectives

En 2009, la priorité sera portée sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. En effet, pour la seule Ville de Genève, des estimations empiriques mais convergentes des différents acteurs et actrices de terrain tablent sur près de 500 jeunes victimes d'un processus de désaffiliation.

Jusqu'à ce jour, la Ville de Genève a orienté sa politique sur les chômeurs et chômeuses en fin de droit et n'a pas pris de mesures spécifiques pour répondre aux besoins de cette frange de la population. Cependant, de nombreux acteurs et actrices de terrain tirent la sonnette d'alarme et attirent l'attention sur la bombe à retardement que constitue le nombre croissant des jeunes en rupture. D'ailleurs, un rapport élaboré par le Département de l'instruction publique (DIP) à l'intention du Conseil d'État « Aide à l'insertion des jeunes gens en rupture de formation – Action publique concertée (août 2007) » préconise de renforcer une politique de proximité spécifique pour cette population, en apportant des réponses rapides, souples, individualisées et durables à ce problème. Il s'agit de prévenir les risques de détérioration de la cohésion sociale.

Les travailleurs et travailleuses sociaux hors murs (TSHM) de la Délégation à la Jeunesse (DEJ) côtoient ces jeunes « en rupture » dans la rue. Ils sont très souvent les seules personnes de référence à avoir un contact régulier et établir avec eux une relation de confiance qui s'instaure peu à peu. Aujourd'hui, les TSHM manquent de réseaux pour amener ces jeunes à sortir de cette zone grise et renouer avec un projet de formation ou un projet personnel. C'est pour cela que la DEJ œuvre pour la création d'une antenne d'insertion en Ville de Genève dont les principaux objectifs seront de :

- proposer un processus qualifiant permettant aux jeunes de parvenir progressivement à une reconnaissance personnelle et sociale,
- offrir aux jeunes une écoute bienveillante et exigeante, basée sur des contrats écrits, tout au long du processus d'insertion,
- contribuer à un changement de perception des jeunes dans les services publics, les entreprises et associations partenaires.

Délégation à la jeunesse

L'année 2009 devra également permettre de rendre plus visibles les différentes actions de la DEJ. L'organisation d'Asphaltissimo sur la place du Rhône y contribuera. Elle permettra aussi de renforcer la collaboration avec le Service des sports.

Fidèle à ses missions et à sa volonté d'agir avec, par et pour les jeunes, la DEJ va s'impliquer dans la mise en œuvre d'un véritable Plan d'action jeunesse, décliné en plusieurs axes: favoriser le lien social, promouvoir le développement durable, augmenter la participation des filles et améliorer l'image et la perception des jeunes en général.

Ce Plan d'action jeunesse élaboré en collaboration avec le Service social et le Département des finances et du logement, permettra notamment de développer:

- des ateliers artisanaux favorisant les échanges de compétences et de connaissances entre générations: dans cette catégorie, on peut citer la création de sacs et d'objets à partir de panneaux de chantier en toile utilisés par les Services d'architecture et du bâtiment,
- des micro-entreprises pour des jeunes créateurs innovants,
- des infrastructures de sports urbains, en collaboration avec le Service des sports. Dans cette catégorie, on peut citer le skate parc de la Plaine de Plainpalais, un bowl et une halle de skate couverte.

Ce plan comprend également des projets culturels qui seront développés en collaboration avec le Département de la culture.

Par ailleurs, la DEJ souhaite améliorer l'offre de locaux en gestion accompagnée pour les activités musicales.

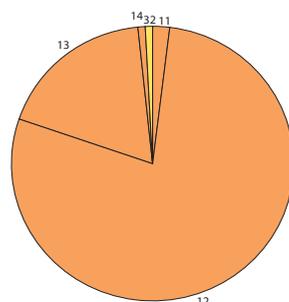
Enfin, les relations de partenariats entre la Ville de Genève et les Maisons de quartier doivent être réactualisées pour tenir compte de l'évolution des besoins des population cibles. Cette réflexion s'inscrit parfaitement dans la logique du contrat de prestation entre le Canton de Genève et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. Cette démarche permettra à la Ville de Genève d'affirmer ses exigences en matière de politique sociale de proximité et de financement. Dans ce cadre, la DEJ va insister sur l'établissement d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer la pertinence des actions entreprises. A titre d'exemple, la perspective d'une journée d'école continue implique des modifications fondamentales dans le programme des Maisons de quartier. Cet élément justifie à lui seul — sans oublier la nécessaire uniformisation des tarifs — une réflexion plus fondamentale sur l'adéquation de l'offre avec les besoins.

Cette réflexion sur le rôle des Maisons de quartier permettra également une meilleure répartition des moyens alloués, que se soit par la FAS'e ou la Ville de Genève.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Ouverture d'une antenne d'insertion.	11 et 13	Nombre de jeunes encadrés. Nombre de services et institutions offrant des places de stages .	30 jeunes . 10 services.
Organisation d'Asphaltissimo.	13, 14, 23 et 32	Nombre de jeunes impliqués. Nombre d'associations impliquées. Nombre de partenaires privés et publics. Succès auprès du grand public.	800 jeunes, adeptes des sports urbains. 7 associations. CHF 200'000 de soutien sous forme directe ou sous forme de contreprestations.
Promotion d'un Plan d'action jeunesse.	11,13 et 15	Degré de réalisation des différents projets. Soutien des différents partenaires du réseau.	3 projets. 2 locaux mis à disposition.
Développement des Maisons de quartier vers de véritables maisons citoyennes.	12 et 33	Nombre de conventions signées. Adéquation de l'offre avec les besoins de la population.	15 conventions signées. Meilleure répartition des ressources.

Délégation à la jeunesse

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Actions pour, par, avec les jeunes	5'725.5	76.9	146.7	29.5	5'526.8	80.9	126.6	61.0	5'557.6	82.2	139.5	48.4
11 Contact social	1'578.4	21.2	20.0	4.0	1'505.6	22.0	-	-	1'562.5	23.1	12.9	4.5
12 Maisons de quartiers	2'925.3	39.3	126.7	25.5	2'628.5	38.5	126.6	61.0	2'750.7	40.7	126.6	43.9
13 Subventionnés	542.9	7.3	-	-	717.9	10.5	-	-	715.2	10.6	-	-
14 Sports urbains	377.8	5.1	-	-	373.9	5.5	-	-	239.2	3.5	-	-
15 Locaux jeunes	301.1	4.0	-	-	300.9	4.4	-	-	290.0	4.3	-	-
2 Manifestations, animations et fêtes	1'366.8	18.4	350.0	70.5	983.4	14.4	81.0	39.0	884.5	13.1	148.7	51.6
21 Soirées citoyennes	192.3	2.6	60.0	12.1	200.6	2.9	60.0	28.9	133.0	2.0	20.0	6.9
22 Fêtes ponctuelles et de quartier	182.6	2.5	0.0	0.0	175.8	2.6	-	-	141.8	2.1	-	-
23 Manifestations de sports urbains	991.9	13.3	290.0	58.4	607.0	8.9	21.0	10.1	609.7	9.0	128.7	44.7
3 Relations publiques	349.5	4.7	-	-	320.7	4.7	-	-	315.2	4.7	-	-
31 Représentation groupes de travail	135.3	1.8	-	-	125.0	1.8	-	-	114.0	1.7	-	-
32 Animations forums	80.2	1.1	-	-	66.7	1.0	-	-	76.4	1.1	-	-
33 Fondation animation socioculturelle (FAS'e)	134.0	1.8	-	-	129.0	1.9	-	-	124.8	1.9	-	-
Total comptabilité analytique	7'441.8	100.0	496.7	100.0	6'830.9	100.0	207.6	100.0	6'757.3	100.0	288.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	15.0		15.0		15.0		15.0		8.3		8.3	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		-3.3		-	
Subventions	12'854.9		1'701.6		12'388.9		1'679.2		13'130.5		1'632.1	
Total comptabilité générale	20'311.7		2'213.3		19'234.8		1'901.8		19'892.8		1'928.6	



Subventions 2009 par prestations

Délégation à la jeunesse

	Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	36	39	Support	Total	40	43	45	46	Total
1	1'512.1	2'425.0	911.3	-	823.4	53.7	5'725.5	-	20.0	-	126.7	146.7
11	967.9	501.0	45.6	-	58.6	5.3	1'578.4	-	20.0	-	-	20.0
12	158.4	1'426.5	865.7	-	447.8	26.9	2'925.3	-	-	-	126.7	126.7
13	52.8	170.3	-	-	314.4	5.4	542.9	-	-	-	-	-
14	221.8	148.0	-	-	2.6	5.4	377.8	-	-	-	-	-
15	111.2	179.2	-	-	-	10.7	301.1	-	-	-	-	-
2	646.4	580.3	-	-	71.5	68.6	1'366.8	-	-	350.0	-	350.0
21	120.9	42.6	-	-	-	28.8	192.3	-	-	60.0	-	60.0
22	124.4	35.3	-	-	7.8	15.1	182.6	-	-	0.0	-	-
23	401.1	502.4	-	-	63.7	24.7	991.9	-	-	290.0	-	290.0
3	254.9	26.0	-	-	-	68.6	349.5	-	-	-	-	-
31	98.9	9.0	-	-	-	27.4	135.3	-	-	-	-	-
32	28.9	17.0	-	-	-	34.3	80.2	-	-	-	-	-
33	127.1	0.0	-	-	-	6.9	134.0	-	-	-	-	-
	2'413.4	3'031.3	911.3	-	894.9	190.9	7'441.8	-	20.0	350.0	126.7	496.7
	15.0	-	-	-	-	-	15.0	-	15.0	-	-	15.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	12'854.9	-	-	12'854.9	1'701.6	-	-	-	1'701.6
	2'428.4	3'031.3	911.3	12'854.9	894.9	190.9	20'311.7	1'701.6	35.0	350.0	126.7	2'213.3

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

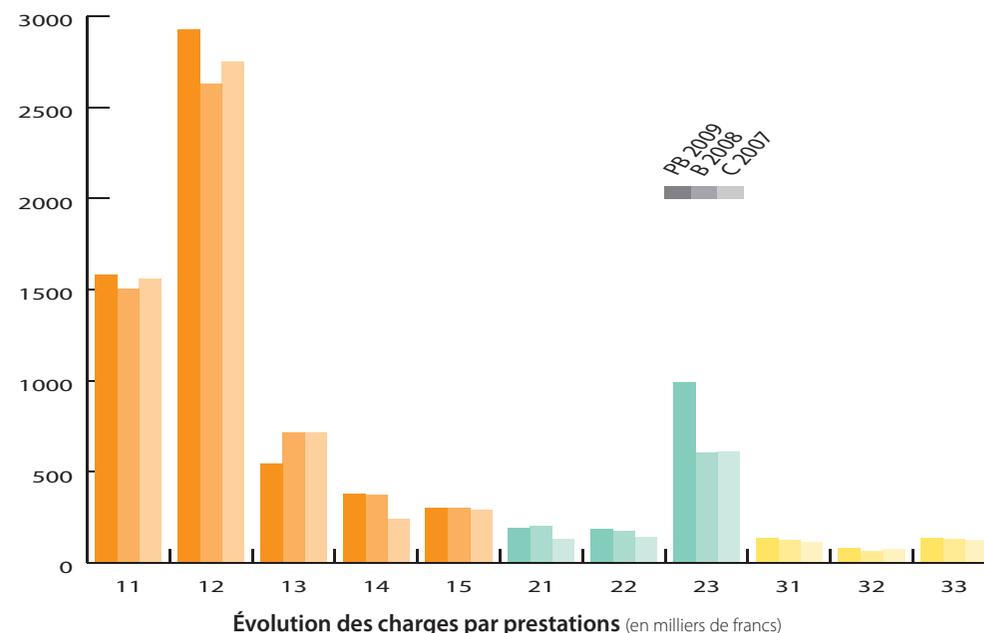
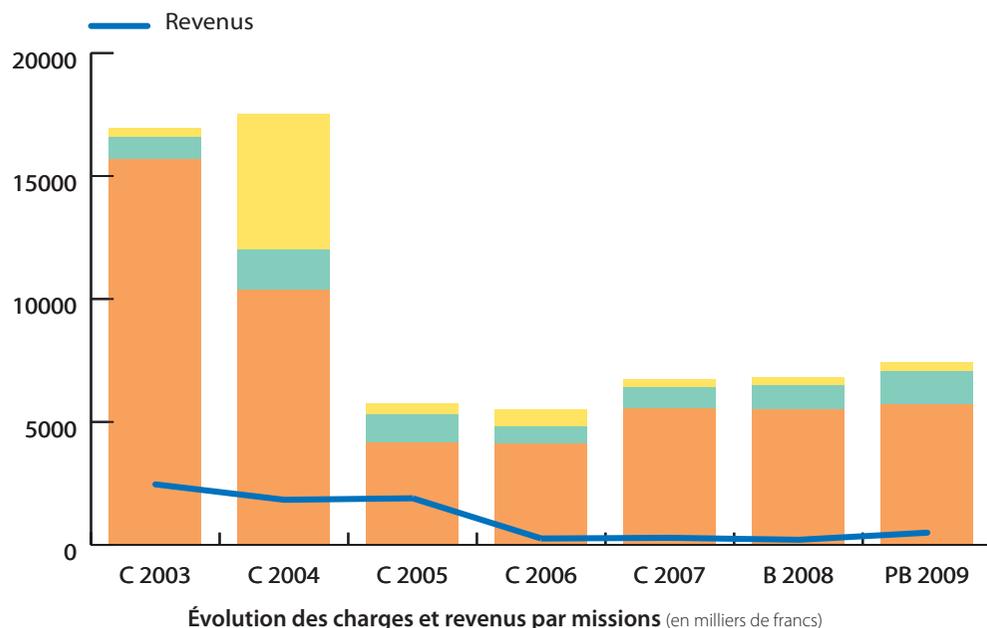
Délégation à la jeunesse

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- 13 La baisse figurant au projet de budget 2009 est liée à au transfert à la GIM des charges de la résidence le Voltaire.
- 14 L'augmentation au projet de budget 2009 et au budget 2008 par rapport au comptes 2007 est liée à la mise en place d'un meilleur suivi des prestations de tiers (jobs d'été, boîte à boulots, etc.).

- 21 La manifestation n'a pas eu lieu en 2007 en raison d'une replanification de la date d'organisation. Les coûts figurants en 2007 sont essentiellement liés à des factures 2006 reçues tardivement.
- 23 L'augmentation significative au projet de budget 2009 est liée à l'organisation de la manifestation Asphaltissimo (biennale). En 2008 le maintien des coûts, alors que la manifestation n'a pas lieu, est du à la préparation de la manifestation de 2009.



SPORTS

Sports

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions	
1	Exploitation d'installations sportives	11	Mise à disposition des installations au public et aux clubs	Accueillir et surveiller le public et les clubs dans les piscines, patinoires, centres sportifs et stades de la Ville de Genève.
		12	Entretien des infrastructures et surfaces de sport	Effectuer tous les travaux d'entretien et de maintenance liés à la bonne conservation, sécurité et hygiène des infrastructures et surfaces de sports.
		13	Planification des mises à disposition des installations	Gérer les planning d'occupation des infrastructures en fonction des demandes et des manifestations.
2	Organisation de prestations sportives offertes au public	21	Prestations pour les jeunes	Organiser les écoles de sport d'été, d'hiver et de saison scolaire pour les jeunes.
		22	Prestations tout public	Organiser les épreuves de l'insigne sportif et les cours tout public.
		23	Prestations pour les aîné-e-s	Organiser les activités sportives et les séjours de randonnée et de ski de fond en faveur des aîné-e-s.
3	Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	31	Mise à disposition des infrastructures et équipements	Créer et mettre à disposition les infrastructures nécessaire à l'organisation de manifestations sportives.
		32	Mise à disposition de personnel	Assurer un soutien logistique et technique pour l'organisation de manifestations.
4	Soutien et encouragement au sport	41	Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc.	Apporter un appui logistique aux clubs et associations. Organiser la cérémonie de l'Hommage au champions suisses. Promouvoir le service par le personnel administratif lors de manifestations et représenter le service dans des conférences et réunions externes.

Sports

Priorités et perspectives

L'année 2009 consistera à développer une approche intégrée de la politique sportive en Ville de Genève. Pour cela, il s'agit de favoriser la promotion du sport et de l'activité physique en créant des passerelles avec les autres services du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports.

Le Service des sports a été réorganisé en 2008 et sa nouvelle structure est mieux adaptée à ses missions. Grâce à une collaboration active avec les Ressources Humaines, des formations ont été mises en place visant à sensibiliser l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs aux changements en cours. Les grands axes de l'année 2009 concerneront notamment les infrastructures sportives existantes qui feront l'objet d'un examen détaillé de leur état. Un accent particulier sera également mis dans le développement d'infrastructures de proximité permettant la libre pratique d'une activité sportive dans les quartiers.

Parallèlement aux infrastructures sportives, les prestations offertes par le service continueront à se développer en privilégiant de nouvelles « cibles »: les aîné-e-s et les personnes actives professionnellement. Les personnes à mobilité réduite auront également accès à une nouvelle offre de prestations.

L'utilisation du sport comme vecteur d'intégration et d'insertion constituera également une priorité du service. Plusieurs projets de manifestations sportives dans les quartiers, de tournois permettant aux personnes « marginalisées » de découvrir les bienfaits du sport, sont à l'étude.

Enfin, une démarche sera également entreprise afin de permettre à Genève d'accueillir de grandes manifestations internationales de type Championnats du Monde ou Championnats d'Europe dans les cinq prochaines années.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Organiser une formation spécifique du personnel afin d'améliorer l'accueil dans les installations sportives.	11	Questionnaire de satisfaction du public.	Analyse des questionnaires effectuée.
Trouver un emplacement permettant la construction d'une salle multisports.	13	Degré d'adhésion et d'implication des acteurs.	Consensus autour du choix d'un emplacement.
Installer des infrastructures de proximité dans les quartiers.	31	Nombre d'infrastructures installées.	3 quartiers.
Adapter les tarifs des prestations offertes afin de favoriser la pratique du sport en famille.	11	Augmentation du nombre de familles fréquentant les installations.	Augmentation de 20% de fréquentation des familles.

Sports

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2009				Budget 2008				Comptes 2007			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Exploitation d'installations sportives	29'180.8	70.6	3'059.3	63.3	28'685.4	70.5	2'910.1	64.2	27'516.3	69.9	2'827.6	64.6
11 Mise à disposition des installations au public et aux clubs	7'798.3	18.9	2'782.0	57.6	7'653.0	18.8	2'635.2	58.1	7'077.3	18.0	2'569.2	58.7
12 Entretien des infrastructures et surfaces de sport	20'377.9	49.3	275.9	5.7	20'172.4	49.6	273.4	6.0	19'918.9	50.6	253.4	5.8
13 Planification des mises à disposition des installations	1'004.6	2.4	1.5	0.0	860.0	2.1	1.5	0.0	520.2	1.3	5.0	0.1
2 Organisation de prestations sportives offertes au public	2'412.4	5.8	573.9	11.9	2'418.8	5.9	405.8	9.0	2'591.9	6.6	565.5	12.9
21 Prestations pour les jeunes	1'262.3	3.1	500.0	10.3	1'238.7	3.0	344.0	7.6	1'368.7	3.5	499.8	11.4
22 Prestations tout public	454.2	1.1	22.2	0.5	513.7	1.3	22.2	0.5	513.3	1.3	13.6	0.3
23 Prestations pour les aîné-e-s	696.0	1.7	51.6	1.1	666.3	1.6	39.6	0.9	709.9	1.8	52.1	1.2
3 Organisation de manifestations (soutien au clubs)	4'320.3	10.5	501.9	10.4	4'464.6	11.0	475.7	10.5	4'293.8	10.9	348.8	8.0
31 Mise à disposition des infrastructures et équipements	2'103.1	5.1	326.7	6.8	2'188.8	5.4	298.9	6.6	2'221.8	5.6	198.7	4.5
32 Mise à disposition du personnel	2'217.2	5.4	175.2	3.6	2'275.8	5.6	176.8	3.9	2'072.0	5.3	150.1	3.4
4 Soutien et encouragement au sport	5'397.1	13.1	698.3	14.4	5'128.9	12.6	742.0	16.4	4'944.1	12.6	632.6	14.5
41 Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc.	5'397.1	13.1	698.3	14.4	5'128.9	12.6	742.0	16.4	4'944.1	12.6	632.6	14.5
Total comptabilité analytique	41'310.7	100.0	4'833.4	100.0	40'697.7	100.0	4'533.7	100.0	39'346.0	100.0	4'374.4	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges	-	-	-	-	-	-	-	-	372.3	-	372.3	-
Charges et revenus non incorporables	193.0	-	-	-	175.0	-	-	-	253.4	-	-	-
Subventions	6'196.5	-	-	-	6'111.0	-	-	-	5'772.7	-	-	-
Total comptabilité générale	47'700.2		4'833.4		46'983.7		4'533.7		45'744.5		4'746.7	

Sports

	Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	43	46	Support	Total
1	17'794.0	1'413.3	5'763.1	41.0	-	1'702.9	2'466.4	29'180.8	2'566.0	-	493.3	3'059.3
11	6'965.7	35.1	13.5	-	-	3.9	780.1	7'798.3	2'566.0	-	216.0	2'782.0
12	10'005.6	1'376.3	5'749.6	41.0	-	1'699.0	1'506.3	20'377.9	-	-	275.9	275.9
13	822.7	1.9	-	-	-	-	180.0	1'004.6	-	-	1.5	1.5
2	1'266.7	464.5	-	35.0	-	9.7	636.6	2'412.4	514.1	-	59.8	573.9
21	645.2	330.7	-	-	-	1.8	284.6	1'262.3	477.4	-	22.6	500.0
22	249.2	12.3	-	-	-	1.0	191.6	454.2	-	-	22.2	22.2
23	372.2	121.5	-	35.0	-	6.9	160.4	696.0	36.7	-	14.9	51.6
3	2'005.1	30.6	-	-	-	10.3	2'274.3	4'320.3	-	-	501.9	501.9
31	786.0	18.8	-	-	-	5.4	1'293.0	2'103.1	-	-	326.7	326.7
32	1'219.1	11.8	-	-	-	4.9	981.3	2'217.2	-	-	175.2	175.2
4	1'389.2	372.2	-	1'115.0	-	275.0	2'245.8	5'397.1	23.4	350.0	324.9	698.3
41	1'389.2	372.2	-	1'115.0	-	275.0	2'245.8	5'397.1	23.4	350.0	324.9	698.3
	22'454.9	2'280.6	5'763.1	1'191.0	-	1'997.9	7'623.1	41'310.7	3'103.4	350.0	1'379.9	4'833.4
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	150.0	-	-	43.0	-	193.0	-	-	-	-
	-	-	-	-	6'196.5	-	-	6'196.5	-	-	-	-
	22'454.9	2'280.6	5'913.1	1'191.0	6'196.5	2'041.0	7'623.1	47'700.2	3'103.4	350.0	1'379.9	4'833.4

Projet de budget 2009 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Sports

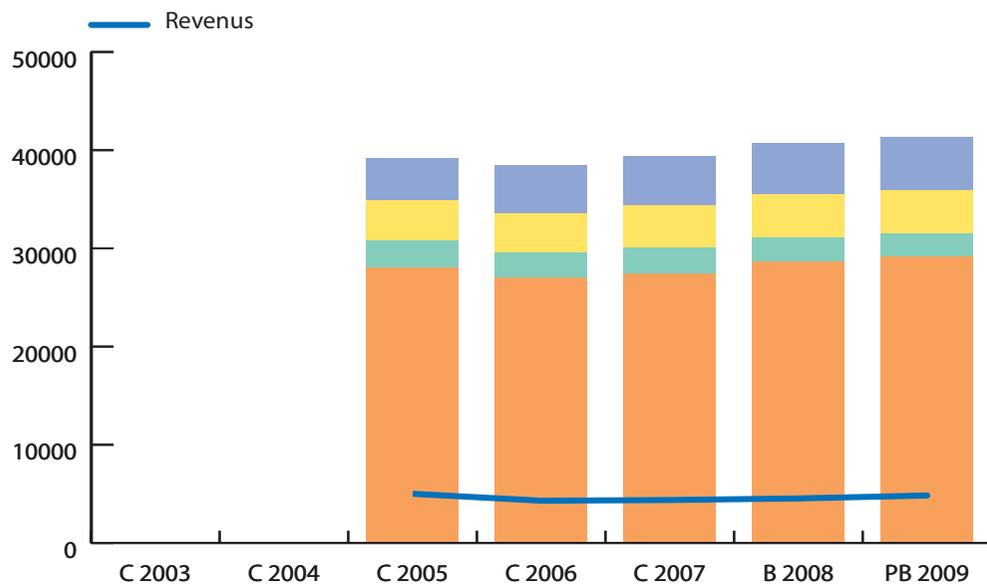
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges et revenus non incorporables concernent l'amortissement du stade de Genève et de la barque Neptune.

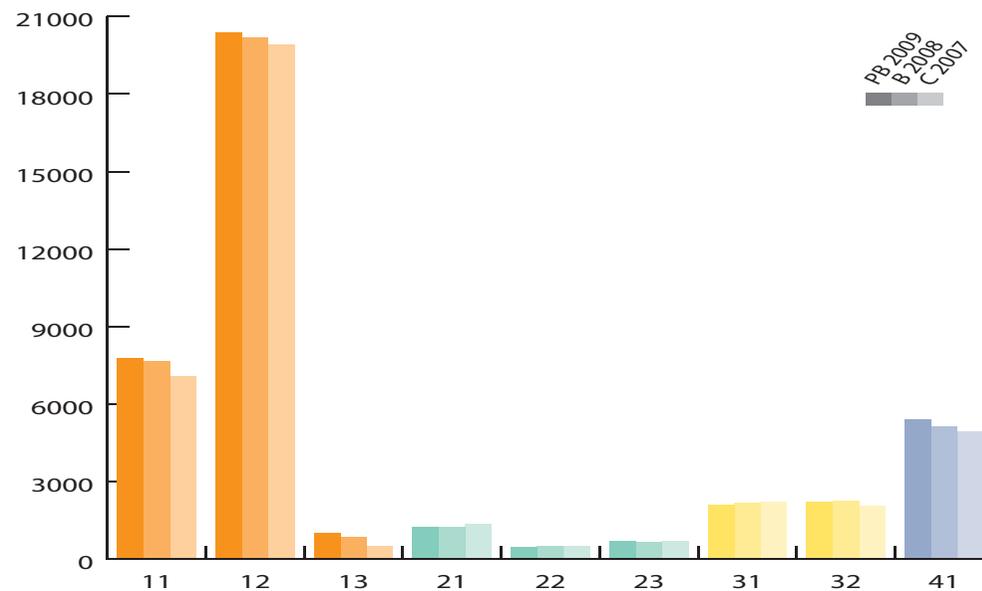
Les charges pour les comptes 2007 et le budget 2008 sont relativement stables. Par contre, on constate une augmentation pour le projet de budget 2009.

- 1 La mission « Exploitation d'installations sportives » absorbe la plus grande partie des charges du service avec environ 70%. Cette mission regroupe l'ensemble des charges relatives à l'accueil, la surveillance et la planification dans les stades, salles, piscines et patinoires. De plus, l'ensemble des charges d'entretien y est réparti. L'ensemble des amortissements y est aussi réparti.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)

- 11 Les revenus de la prestation « Mise à disposition des installations au public et aux clubs » concernent les billets d'entrées des patinoires, piscines et stades et salles.
- 2 La mission « Organisation de prestations sportives offertes au public » regroupe toute les activités telles que les écoles de sport été/hiver, les cours tout public, les programmes d'activités sports et loisirs et l'épreuve de l'insigne sportif genevois.
- 41 Les revenus de la prestation « Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc. » se compose de la part du bénéfice du sport-toto, sous forme de subvention, et est destiné à l'achat de matériel pour le sport.



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

ACH	Service des achats	DCA	Département des constructions et de l'aménagement	MHS	Musée d'histoire des sciences
ACV	Direction du département des constructions et de l'aménagement	DEJ	Délégation à la jeunesse	SAAC	Service aux artistes et acteurs culturels
ADP	Service des agents de ville et du domaine public	DEUS	Direction et secrétariat du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité
AMU	Service d'aménagement urbain	DFL	Direction et secrétariat du département des finances et du logement	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population
ARC	Service d'architecture	DG	Direction générale	SAT	Service administratif et technique
ASU	Service des assurances	DPE	Délégation à la petite enfance	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics
BAC	Direction du département de la culture	DRH	Direction des ressources humaines	SEP	Direction et secrétariat du département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement
BAT	Service des bâtiments	DSF	Direction du département des finances	SEVE	Service des espaces verts et de l'environnement
BGE	Bibliothèque de Genève	DSI	Direction des systèmes d'information	SIS	Service d'incendie et de secours
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SJS	Direction et secrétariat du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports
CA	Conseil administratif	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	SPC	Service de la promotion culturelle
CDG	Contrôle de gestion	ENE	Service de l'énergie	SPO	Service des sports
CFI	Contrôle financier	FUN	Service des pompes funèbres et cimetières	SPS	Direction et secrétariat du département des sports et de la sécurité
CGE	Comptabilité générale et budget	GCI	Service du génie civil	SRE	Service des relations extérieures
CIV	Office de l'état civil	GIM	Gérance immobilière municipale	SRH	Service des ressources humaines
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	LEX	Service juridique	SOC	Service social
CM	Conseil municipal	LOM	Service logistique et manifestations	TAX	Taxe professionnelle
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	LOT	Service logistique et technique	URB	Service d'urbanisme
DAC	Département des affaires culturelles	MAH	Musées d'art et d'histoire	VOI	Voirie – Ville propre
DACV	Département de l'aménagement des constructions et de la voirie	MEG	Musée d'ethnographie		
DAG	Direction de l'administration générale	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
DC	Département de la culture				

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CARTS	Commission des arts et de la culture	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle
ACG	Association des communes genevoises	CASS	Centres d'action sociale et de santé	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information
AEHR	Association pour l'étude de l'histoire régionale	CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DDP	Droit de superficie distinct et permanent
AFC	Administration fiscale cantonale	CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
AIMF	Association internationale des maires francophones	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	DIP	Département de l'instruction publique
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CFE	Code de frais par éléments	ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
AM	Agent municipal	CFF	Chemins de fer fédéraux	FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
AMS	Association des musées suisses	CHF	Franc suisse	FGC	Fédération genevoise de coopération
API	Association pour le patrimoine industriel	CESID	Certificat de formation continue en information documentaire	FIHUAT	Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
ASAI	Association suisse des auditeurs internes	CICO	Commission de l'informatique et de la communication	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
ASPIC	Association pour les intérêts des cyclistes	CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	GRTA	Genève région terre d'avenir
B	Budget	CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites	HEAA	Haute école d'arts appliqués
BAC	Bâtiment d'art contemporain	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
BBS	Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses	CODIR	Comité de direction	HES	Haute école spécialisée
BFQ	Budget financier quadriennal	COGESIM	Comité de gestion immobilière	IDEA	Instrument de description électronique des archives
BIPE	Bureau d'information petite enfance	CP	Commission du personnel	IMV	Institut et musée Voltaire
BW	Business warehouse	CPR	Cours de réanimation cardio-pulmonaire		
C	Comptes	CRER	Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie		

IPE	Institution de la petite enfance	PDTC	Plan directeur des transports en commun	SIG	Services industriels de Genève
ISI	Intégration des systèmes d'information	PETS	Programme d'emplois temporaires spéciaux	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
KCHF	Milliers de francs suisses	PFI	Plan financier d'investissement	SITG	Système d'information du territoire genevois
LAC	Loi sur l'administration des communes	PGCP	Planification générale de la protection civile communale	SITV	Système d'information du territoire de la Ville
MAC	Manifestation d'art contemporain	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SOC	Service social de la Ville de Genève
Mios	Millions de francs suisses	PIQ	Plan informatique quadriennal	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
OPAir	Ordonnance sur la protection de l'air	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	PLQ	Plan localisé de quartier	TGSA	Tram Grand-Saconnex
OCE	Office cantonal de l'emploi	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TPG	Transports publics genevois
OCM	Office cantonal de la mobilité	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
OCPA	Office cantonal pour personnes âgées	PS	Plan de site	TSR	Télévision suisse romande
OFDT	Office fédéral du développement territorial	RALAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes	UAC	Unité d'action communautaire
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	RESSI	Revue électronique suisse de science de l'information	UACP	Unité d'action communautaire de proximité
OMS	Organisation mondiale de la santé	SEF	Scène Ella Fitzgerald	UOG	Université ouvrière de Genève
PAQ	Plan d'achats quadriennal	SIDIT	Systèmes d'information des infrastructures de télécommunication	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
PB	Projet de budget				
PAP	Procédure d'approbation de plans				
PAM	Plan d'achat mobilier				